John Adams
Library.

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No
*ADAMS
165.8
v.4

MÉMOIRES SECRETS,

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE,

DEPUIS MDCCLXII JUSQU'A NOS JOURS;

OU

JOURNAL D'UN OBSERVATEUR,

CONTENANT *les Analyses des Pieces de Théâtre qui ont paru durant cet intervalle; les Relations des Assemblées Littéraires; les Notices des Livres nouveaux, clandestins, prohibés; les Pieces fugitives, rares ou manuscrites, en prose ou en vers; les Vaudevilles sur la Cour; les Anecdotes & Bons Mots; les Eloges des Savans, des Artistes, des Hommes de Lettres morts, &c. &c. &c.*

PAR FEU M. DE BACHAUMONT.

TOME QUATRIEME.

. . . . *huc propius me,*
. . . . *vos ordine adite.*
HOR. L. II, Sat. 3. vs. 81 & 82.

A LONDRES,
CHEZ JOHN ADAMSON.
MDCCLXXVII.

ADAMS 165.8
v. 4

MEMOIRES SECRETS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE, DEPUIS MDCCLXII, JUSQU'A NOS JOURS.

1 AVRIL MDCCLXVIII.

IL paroît deux nouveaux chants de *la Guerre de Geneve*, c'eſt-à-dire le quatrieme & le cinquieme, qui terminent ce poëme ſatyrique. Ils ſont imprimés, ainſi que les autres. Il paroît que cette publicité eſt une ſuite de l'infidélité de M. de la Harpe. On aſſure que M. de Voltaire irrité de ces larcins & des tracaſſeries qui en réſultent, a ſignifié qu'il ne vouloit plus recevoir chez lui tous ces petits auteurs. Ce ſont ſes termes.

3 *dudit.* Le parlement de Bretagne a rendu un arrêt le 29 Mars, qui condamne un nommé Boctoy à être renfermé le reſte de ſes jours dans une maiſon de force, comme ſoupçonné d'avoir voulu faire imprimer une brochure *ſur les troubles de la France*, & comme ſoupçonné d'avoir voulu donner le jour à deux libelles, dont l'un intitulé le *royaume des femmes*, & l'autre *les avantures du Comte de* ***. Leſquels manuſcrits ont été lacerés & brûlés. On ne ſait encore quels ſont tous ces ouvrages criminels, & quel mérite littéraire ils peuvent avoir.

5 *dudit.* Les Italiens doivent donner bientôt

Memnon, opéra comique, tiré d'un petit roman de M. de Voltaire très ingénieux & très philosophique. Deux auteurs se sont trouvés avoir traité le même sujet & étoient en concurrence, M. de Plainchêne, ancien gouverneur des pages, & M. Guichard. Ce dernier, déja connu à ce tripot, l'a emporté sur l'autre.

7 *dudit*. Le Sr. Riballier, syndic de la faculté de théologie, vient d'obtenir de la cour à la nomination de pâques l'abbaye de Chambon. Son corps regarde cette faveur comme la récompense de sa complaisance pour la cour, & de toutes ses menées dans son sein pour faire échouer le zele des défenseurs de la foi concernant l'affaire de *Bélisaire*. C'est aussi un dédommagement de tout le ridicule dont ont couvert successivement ce docteur, M. de Marmontel, M. de Voltaire, & différens plaisans qui se sont égayés sur cette matiere.

8 *dudit*. M. de Voltaire vient de s'égayer encore aux dépens de la religion dans un libelle intitulé *Relation de l'expulsion des Jésuites de l'empire de la Chine, par l'auteur du Compere Matthieu*. C'est à peu près la même tournure que celle du *Cathécumene*, qu'on prétend aujourd'hui n'être pas de lui. Ici l'empereur de la Chine fait venir un Jésuite, pour apprendre de lui la religion qu'il vient prêcher de si loin. L'auteur fait dire à cet imbécille tant d'absurdités, que le Prince se met à lui rire au nez, & lui permet de prêcher où il voudra ses folies,

persuadé qu'elles ne tourneront pas beaucoup de têtes. Mais sur la déclaration que lui fait l'apôtre, de l'intolérance de cette religion, il chasse le Jésuite & tous ses sectateurs. La matiere est traitée rapidement & avec une vivacité peu commune.

9 *Avril* 1768. On vient de donner une édition récente de la *Lettre d'un gentilhomme Breton à un noble Espagnol*, où il y a de nouveaux faits & des détails curieux.

9 *dudit*. M. de Chabanon, de l'académie des belles lettres, revenu depuis quelque tems d'auprès de M. de Voltaire, a cru devoir saisir le moment de solitude où se trouve ce grand homme pour lui offrir de retourner à Ferney, & de lui tenir compagnie. Il a répondu par une lettre fort polie, où il éconduit M. de Chabanon avec l'honnêteté la plus adroite; ce qui prouve le dire qu'on lui attribue, qu'il ne vouloit plus de ces petits auteurs.

10 *dudit*. Quoi que les vers suivans ne soient pas merveilleux, on ne peut se refuser de les insérer ici comme historiques & ne se trouvant imprimés nulle part. Ils ont été présentés à M. le Président Ogier, par des jeunes jardiniers qui sont venus à son passage par Rennes, avec des corbeilles de fleurs, &c. & vêtus galamment:

O vous que le plus grand & le meilleur des Rois
Pour finir nos malheurs honora de son choix,

Des faveurs de Louis sage dépositaire,
Vous, notre illustre appui, notre ange tutélaire,
O généreux Ogier! en quittant ces climats
Quel flatteur souvenir ne nous laissez-vous pas!
Ah! qu'avec juste titre, à votre bienfaisance
Le plus doux sentiment de la reconnoissance
Conserve pour jamais un temple en tous les cœurs.
De nos mains en partant, daignez prendre ces fleurs:
Nous vous les présentons au nom de Flore même,
Et mettant en vous seul sa confiance extrême,
Flore aux cris des Bretons ose mêler ses cris
Et vous dit avec eux, en bénissant Louis:
„ Achevez, sage Ogier, de calmer nos allarmes;
„ Du bonheur sur ces bords assurez le retour:
„ Portez aux pieds du Roi nos soupirs & nos larmes
„ Et portez-y surtout nos respects, notre amour.

11 *Avril* 1768. Le bruit est général depuis quelques jours que M. de Voltaire a fait ses pâques: il passe pour constant qu'il est arrivé ici en même tems de Ferney deux lettres de ce grand homme, qui s'expliquent tout différemment là-dessus.

Dans la premiere, écrite à M. le Duc de Choiseul, M. de Voltaire renouvelle & perpétue les desaveux si souvent faits de toutes les productions clandestines qu'on lui attribue; elle contient une espece de profession de foi, & il y déclare que pour preuve de la vérité de ses sentimens, il a profité de sa solitude, & des bonnes instructions du Pere Adam, pour faire un retour vers Dieu & se présenter à la sainte table.

Dans l'autre, à Madame la Marquiſe Du Deffant, il ſe plaint du public peu reconnoiſſant ; il ſe deſeſpere de voir que, malgré le ſacrifice qu'il lui a fait de ſa ſanté, & de ſa liberté, en conſacrant ſa vie à ſes plaiſirs & à ſon amuſement, il ſoit aſſez injuſte pour adopter légérement tous les bruits que ſes ennemis font courir ſur ſon compte, & qu'en dernier lieu il apprend que, pour comble de ridicule, on débite & l'on croit à Paris qu'il s'eſt confeſſé & a fait ſes pâques. Il finit par ajouter qu'il n'eſt ni aſſez hypocrite pour ſe prêter à des actions auſſi contraires à ſa façon de penſer, ni aſſez imbécille pour donner de bonne foi dans de pareilles puérilités. Toutes ces inconſéquences ſont dans le caractere de M. de Voltaire, & n'étonnent point ceux qui le connoiſſent.

12 *Avril* 1768. *Aſſemblée publique de l'académie royale des inſcriptions & belles lettres.* M. le Beau, Secrétaire, a ouvert la ſéance en déclarant que M. l'abbé de Gourcy avoit remporté le premier prix, dont le ſujet étoit d'examiner quel étoit l'état des perſonnnes ſous la premiere & la ſeconde race de nos Rois.

Quant au ſecond, il a dit que l'académie peu ſatisfaite des mémoires envoyés ſur ce ſujet, avoit remis le prix, & propoſé la même queſtion pour la St. Martin de l'année 1769. Le ſujet eſt, *quels furent les noms & les attributs divers de Saturne & de Rhée chez les dif-*

férens peuples de la Grece & de l'Italie? Quelles furent l'origine & les raisons de ces attributs?

M. le Beau a fait ensuite l'éloge de M. Menard. La vie aride de cet académicien obscur a peu fourni. Le panégyriste a cherché à s'égayer par quelques épigrammes qui ont fait rire l'assemblée.

On a lu un mémoire de M. Gauthier de Sibert sur la loi *Sempronia.* Dans cet ouvrage, très bien écrit, l'auteur rappelle des traits historiques, malheureusement trop connus & maniés par des hommes après lesquels il est peu de chose à dire. On ne peut plus glaner sur les pas des abbés de Vertot & de St. Réal. Le but de l'auteur, en général, est de faire voir quel abus ce fut chez les Romains d'avoir transféré par cette loi les jugemens de l'ordre des patriciens à celui des chevaliers. Il développe cette maxime de *l'Esprit des Loix*, que tout est perdu lorsque les honneurs & les richesses s'accumulent sur les mêmes têtes. On y trouve une satyre contre les financiers, amenée naturellement par le sujet, mais dans laquelle l'académicien paroît trop se complaire.

Le second mémoire, de M. de Guignes, roule sur l'*état du commerce dans le Levant*, *avant les croisades; & sur l'influence reciproque que le commerce eut sur les croisades, & les croisades eurent sur le commerce.* Cette dissertation profondément traitée, comme tout ce que fait l'auteur, est d'un style simple, mais enrichie d'anecdotes

&

& de réflexions malignes, qui ont jetté du piquant dans cette matiere feche & faftidieufe.

M. Rochefort a parlé le troifieme, fur la philofophie d'Homere. L'enthoufiafme de ce traducteur va pour fon héros au point de le regarder comme plus grand philofophe que Socrate & que Platon. Cette affertion n'a point eu les fuffrages de fon académie, compofé d'hommes graves & dont l'harmonie des beaux vers ne peut féduire la raifon. L'auteur avoit une thefe trop difficile, ou plutôt trop impoffible à foutenir, pour la prouver. Son mémoire, bien écrit, fait plus d'honneur à fon cœur & à fon efprit qu'à fa logique.

Le quatrieme mémoire tendoit à prouver à quel point l'art de nager s'étoit perfectionné chez les anciens, & combien il leur avoit été utile, furtout dans la guerre. M. l'abbé Ameilhon commençoit à y développer tout ce que l'érudition la plus recherchée pouvoit lui fournir, lorfque cinq heures & demie étant fonné, M. le préfident de Malesherbes, directeur, lui a coupé impitoyablement la parole & on a levé la féance.

12 *Avril* 1768. *Séance publique de la Rentrée de l'académie royale des fciences.* M de Fouchy, Secrétaire, a déclaré que l'académie peu fatisfaite des mémoires envoyés fur le fujet du prix qu'elle avoit propofé, l'avoit remis.

N'ayant aucun éloge à lire, il a fait enfuite les annonces de quelques arts, dont l'académie

a donné les defcriptions, fuite de cette immenfe & laborieufe collection qu'elle a entreprife.

M. d'Aubenton a lu un mémoire fur la rumination des bêtes à laine. Après la defcription du mécanifme de cette opération animale, il a fait voir la néceffité qu'elle fe faffe avec toutes les précautions requifes, finon il s'enfuivra des maladies dangereufes. Il entre dans tous les détails néceffaires pour prouver fon fyftême. Il décrit la meilleure maniere d'élever les troupeaux, & finit ces obfervations utiles par décider la fupériorité de la méthode de parquer ces animaux, en quelque faifon que ce foit, à celle de les tenir dans des étables.

M. d'Alembert a réveillé l'attention du public un peu affoupi de la premiere differtation, par celle de M. de Parcieux, qu'il a lue. Il étoit queftion du froid de l'hiver dernier, de la débacle, de fes fuites funeftes & des moyens de prévenir dorénavant de pareilles calamités. Après des defcriptions favantes de la glace, de fes effets, &c. après une comparaifon du froid de 1709 à celui-ci, après une énumération pathétique, autant qu'elle peut l'être dans la bouche d'un phyficien, des ravages de la débacle, l'auteur propofe deux chofes pour l'avenir: 1o. lorfque le thermometre annoncera la gelée, de faire une eftacade avant la chûte de la Marne dans la Seine, qui, en contenant les glaçons arrivant de plus haut, obligera la riviere de fe prendre à ce point-là, & retarde-

ra par conſéquent la congélation de ſon lit dans Paris: 2°. outre la gare commencée vers l'hôpital, il en veut faire une dans un des baſſins des deux bras de la riviere, pour contenir tous les bâteaux & autres bâtimens qu'on ne pourra faire remonter dans la premiere gare. Il fait voir, enfin, l'efficacité de cette double opération, pour prévenir tous les deſordres dont on ſe plaint.

M. Cadet a fini la ſéance par un mémoire ſur les eaux d'un puits de Vaugirard, mis en vogue depuis quelque tems, comme eaux ſalubres & médicinales. D'après l'analyſe de ces eaux, faite par ordre de l'académie, conjointement avec Mrs. Macquer & Roland, il s'eſt trouvé que les eaux de ce puits ſont exactement ſemblables à celles des autres puits de Paris. Cette découverte, au moins inſtructive, ſert à mettre en garde contre les charlatans de toute eſpece qui nous inondent dans ce pays-ci.

14 *Avril* 1768. Le public regrette beaucoup un ſpectacle, dont il ſe voit privé cette année: le Sr. Torré a perdu ſon procès contre quelques voiſins qui avoient traduit cet officier en juſtice, comme contrevenant au bon ordre & à la police générale. Son emplacement établi ſur le boulevard étoit plus à portée des curieux, & nul artiſte en ce genre n'a encore fait voir des torrens de feu auſſi abondans, une exécution auſſi préciſe, auſſi multipliée, auſſi ſoutenue, auſſi rapide.

15 *Avril* 1768. M. le cardinal de Luynes ſe trouvant ces jours-ci chez Madame la Ducheſſe de Chevreuſe, M. de Conflans plaiſanta ſon éminence ſur ce qu'elle ſe faiſoit porter la queue par un chevalier de St. Louis. Le prélat repliqua que c'étoit un uſage; qu'il en avoit toujours un pour gentilhommme caudataire; „ & le prédéceſſeur de celui-ci, qui „ plus eſt, (ajouta-t-il) portoit le nom & „ les armes de *Conflans.* Il y a longtems en ef„ fet, (repliqua l'autre avec gaîté) il y a long„ tems qu'il ſe trouve dans ma famille de pau„ vres heres, dans le cas de tirer le diable par „ la queue." Son éminence déconcertée eſt devenue la riſée générale, & a été ſi furieuſe qu'elle a exigé de Madame la gouvernante qu'elle ne reçût plus chez elle cet homme à bons mots.

15 *dudit.* M. Gaignat, receveur des conſignations des requêtes du palais, vient de mourir; il laiſſe un mobilier eſtimé plus d'un million. Cet amateur des raretés étoit fort connu par ſon goût pour les belles choſes; il avoit un cabinet de tableaux & de livres fort curieux.

16 *dudit.* Il n'eſt plus de doute ſur le fait des pâques de M. de Voltaire: on varie ſeulement ſur les motifs, que les uns attribuent à la peur du diable, d'autres à la politique. L'acte dont il a accompagné cette cérémonie, peut ſervir de commentaire à ſa conduite. Le jour même, & ſortant de la ſainte table, il a prêché ſes

vaſſaux, il leur a débité tous les principes de la morale la plus pure & la plus ſage; il a apoſtrophé un de ſes payſans, connu pour un coquin; il l'a exhorté à ſe réconcilier avec Dieu, à reconnoître combien il lui étoit redevable, & à lui ſon Seigneur, de n'avoir pas été pendu: il a fini par lui dire que s'il n'avoit pas encore accuſé ſes fautes, de le faire à ſon paſteur, ou à lui. Ce dernier mot ayant gâté tout le reſte, a fait dégémérer en farce ce ſpectacle vraiment édifiant pour les dévots. Les deux lettres dont on a parlé, ſont également vraies, & celle à Madame Du Deffant donne encore mieux la clef de cette étrange conduite.

17 *Avril.* M. le Marquis de Ximenès, fort connu dans la république des lettres, comme auteur & comme protecteur, eſt ſur le point de ſe marier avec la fille d'un nommé Jourdan, dont on a quelques romans & autres ouvrages peu connus. Son peu de fortune & ſa très mince réputation donnent à cet hymen un air de desintéreſſement, qui fait beaucoup d'honneur à M. de Ximenès. La mere étoit une Madame Duhalley, fort renommée autrefois par ſa beauté, ſon eſprit, ſa galanterie & ſes intrigues; elle avoit fini par épouſer le pauvre diable, pere de la Demoiſelle en queſtion.

19 *Avril* 1768. Un nommé Levêque, garde-magaſin des menus, a laiſſé une veuve fort riche, malgré les dépenſes qu'il faiſoit en jouiſſant des plaiſirs de toute eſpece que lui offroit

ce tripot; elle s'eſt épriſe de M. Caron de Beaumarchais, auteur d'*Eugénie*, plus renommé encore par ſes intrigues que pour ſes talens littéraires & veuf auſſi: tous deux convolent en ſecondes nôces, & quoique la femme ſoit encore dans le deuil, elle a dépoſé ſes crêpes funebres pour s'orner des atours de l'hymen le plus galant.

20 *dudit.* On ne peut omettre encore le diſcours adreſſé par les capucins à M. Ogier, lors de ſon paſſage par Rennes.

Monſeigneur,

„ Le paſſé nous annonce des héros dans tous „ les tems & dans tous les genres; le préſent „ nous les fait connoître: leurs vertus attirent „ notre admiration, & leurs bons offices exi„ gent notre reconnoiſſance:

„ Votre préſence en Bretagne met en éviden„ ce toutes ces vérités dans votre illuſtre per„ ſonne, dont voici le portrait:

„ *Ubicunque acceſſerit ſapiens, ubique civis* „ *eſt, ubique ſua patria intelligitur, nusquam* „ *peregrinum, nusquam hoſpitem ſe judicat.*

„ Ce n'eſt pas moi qui parle, Monſeigneur, „ c'eſt St. Jerôme qui l'a dit. La voix unanime „ de la province le confirme, & l'expérience „ juſtifie notre application."

On voit par la tournure de ce diſcours, très honorable pour M. Ogier, que les capucins ſont capucins partout.

21 *Avril* 1768. M. Poinſinet, ce poëte très

médiocre, plus renommé que les poëtes les plus célebres, reparoît aujourd'hui ſur la ſcene, à l'occaſion de l'eſcroquerie dont on a parlé dans le tems & dont l'accuſe Mlle. Duprat, chanteuſe des chœurs de l'opéra. Le mémoire contre cet auteur, que différens avocats ſe diſputoient le plaiſir de faire, paroît enfin; Mlle. Duprat le débite elle-même, il eſt ſigné d'elle; mais on le croit de Me. Cocqueley de Chauſſepierre. Il n'eſt pas auſſi plaiſant qu'il pouvoit l'être, & l'on a manqué l'*à propos.* Marchand, cet avocat, le grand faiſeur de pareilles facéties, eſt déſolé de n'avoir pas eu à traiter cette matiere; il dit qu'il auroit acheté à prix d'argent la clientelle de cette chanteuſe.

21 *dudit.* Le Kain a reparu depuis pâques dans les rôles de *Néron*, de *Mahomet*, de *Guſtave*, avec l'applaudiſſement univerſel. Comme il n'a pas encore repris toutes ſes forces, il n'en joue que mieux, en ce qu'il n'a plus de ces ſaccades, qui gâtoient ſa déclamation, & lui donnoient un air d'énergumene aux yeux de bien de gens. Il ne fait qu'une apparition momentanée, en attendant qu'il aille aux eaux.

22 *Avril* 1768. M. l'abbé Yvon, qui a fait tant de bruit lors de la theſe de l'abbé de Prades, & pourſuivi comme infidele, quoique le plus croyant de France, avoit entrepris une *Hiſtoire eccléſiaſtique*, qu'il avoit déjà conduite

à son troisieme volume; comme il avoit pour censeur le même que M. de Marmontel lors de *Bélisaire*, le Lieutenant de police a cru sur le scandale occasionné par ce dernier livre, qu'il n'étoit pas prudent de laisser à la discrétion d'un pareil examinateur un livre de l'importance de celui en question. Après différens reviremens l'affaire a été portée devant M. l'archevêque, qui, entouré d'hommes ignorans & à préjugés, s'est absolument opposé à la publicité de la suite de cette histoire, qui devoit avoir douze volumes. Envain l'abbé a demandé ce qu'on trouvoit de répréhensible dans son ouvrage: il n'a pu en tirer raison, il a été obligé de suspendre ou de laisser-là son manuscrit.

23 *Avril* 1768. *Panem & Circenses*, telle étoit la devise du peuple Romain, & telle est apparemment celle du peuple François. On l'infere d'une ordonnance de police, rendue le 14 Avril, & publiée le 20 à son de trompe. Tandis que le parlement fait des remontrances sur la cherté des grains, & sur la nécessité de mettre tant de malheureux en état de manger du pain, on veille aussi aux plaisirs de la populace. Dans cette ordonnance, concernant les bateleurs, farceurs, danseurs de corde, & autres spectacles des foires & des boulevards, il est dit que ces divertissemens étant faits pour le peuple, pour le délasser de ses travaux & empêcher les suites funestes de l'oisiveté & de la débauche; étant nécessaire de les mettre à un

taux qui n'excede pas ſa portée, &c. il eſt défendu à tous les directeurs de troupes de mettre les premieres places plus cheres que trois livres, les ſecondes vingt-quatre ſols, les troiſiemes douze ſols & les quatriemes ſix ſols.

23 *Avril* 1768. Mlle. Le Clerc, cette courtiſanne célebre par ſon luxe, & qui revenue des plaiſirs frivoles eſt épriſe aujourd'hui de la belle gloire & de l'envie de ſe diſtinguer par ſes talens, eſt de retour de Lyon, où elle étoit allé jouer la comédie. Elle continue à s'exercer pour paroître ſur une ſcene plus illuſtre. Elle a fait les rôles d'amoureuſe, auxquels ſes charmes flétris commencent à n'être plus bien propres. Il paroît qu'elle a rapporté de ce pays-là plus d'argent que de réputation.

24 *dudit.* Mlle. le Blanc de Crouzol, connue à l'opéra ſous le nom de Mlle Duprat, a excité contr'elle un orage conſidérable par le mémoire qu'elle a répandu contre M. Poinſinet. Il a eu recours à Madame la comteſſe de Langeac, ci-devant Madame Sabbatin, ſa protectrice, & M. de St. Florentin a exigé des directeurs de renvoyer cette actrice.

24 *dudit.* Les brochures les plus ſanglantes ſe ſuccedent ſans relâche en Bretagne, malgré les arrêts du Parlement & les diverſes brûlures dont on les illuſtre. On parle d'une nouvelle, intitulée *de l'affaire générale de la Bretagne.* Elle a 141 pages, de même format que la *Lettre*

d'un gentilhomme de Bretagne; &c. elle eſt encore extrêmement rare.

26 *Avril* 1768. Il paroît que le Sr. Audinot, dont la troupe joue à Verſailles, a beaucoup de ſuccès. On parle ſurtout de ſa fille âgée de huit ans, appellée Mlle. *Eulalie*, qui réunit les talens du chant, de la danſe & de la déclamation. Elle avoit déjà reçu les applaudiſſemens les plus diſtingués le 4 Août dernier, à la fête que M. le Chevalier d'Arcq donna à Madame la Comteſſe de Langeac, dans un opéra-comique nouveau, intitulé *le bouquet*. Il a été donné à Verſailles avec un auſſi grand ſuccès.

27 *dudit.* M. de Voltaire remplit Paris de lettres, où il parle de ſa communion paſcale. Dans une entr'autres à M. de Falbaire, l'auteur de *l'honnête criminel*, il avoue cette bonne action; mais il ajoute *toujours rancune tenante contre Maître Aliboron, dit Freron.* Tout cela vérifie le pronoſtic du bon pere Adam. Ce Jéſuite, très longtems aſſez déplacé chez M. de Voltaire, étoit le plaſtron de toutes les plaiſanteries, des ſarcaſmes, des bons mots de ceux qui étoient à la table de ce poëte magnifique: quelqu'un lui dit un jour: „ que faites-vous ici, Pere; ne voyez-vous pas que vous n'allez pas à tout ce monde-là? Le béat répondit: *je patiente, je guette le moment de la grace.* Au reſte, M. de Voltaire commence à ſe rendre un peu au grand monde, & le Duc de Villa-hermoſa, Eſpagnol qui étoit à Paris pour

apprendre le françois, a obtenu l'agrément de ce grand homme & ſe rend auprès de lui.

27 *dudit.* L'académie royale de muſique doit inceſſamment donner ſur ſon théâtre la *Vénitienne*, comédie ballet en trois actes, avec un prologue de feu la Mothe. La muſique étoit d'un nommé la Barre, mais elle eſt refaite par Dauvergne.

28 *Avril* 1768. Une Dame Veſtris, échappée des débris de la troupe des ſpectacles du Duc de Wurtemberg, eſt venue ici & a donné dans les yeux du Duc de Duras, qui veut en conſéquence l'attacher à la comédie françoiſe. On l'a fait jouer ſur le théâtre des menus pour coup d'eſſai, & toute la cour du gentilhomme de la chambre la trouve divine. Elle prétend débuter dans les rôles de Mlle. Clairon. On verra ſi le public ratifiera ce jugement très ſuſpect.

Une autre Actrice doit débuter inceſſamment dans le rôle de *Medée;* c'eſt une Dlle. Fleury, appellée *la belle*, ou *la bête*, car elle eſt ſuſceptible des deux ſurnoms. On la diſtingue auſſi de deux autres Fleury, illuſtres dans les faſtes de Cythere: *Fleury la douairiere*, ou la Marquiſe de Fleury; celle ſur laquelle Chevrier s'eſt ſi fort étendu dans ſon *Colporteur*; & *Fleury la jolie*, ou *Fleury-Hocquart*, du nom de ſon entreteneur. Quoi qu'il en ſoit, la premiere veut que ſon nom paſſe d'une maniere plus durable à la poſtérité: el-

le a été initiée à l'art de la déclamation par le Chevalier de la Morliere, auteur très connu par ſes aventures, ſes excroqueries & ſon admirable talent de bien jouer la comédie ſur le théâtre & hors du théâtre.

28 *Avril* 1768. Madame Denis n'ayant pas trouvé ſa conduite envers ſon oncle fort approuvée dans ce pays-ci, s'eſt enfin rendue à ſes inſtances, à ce qu'on aſſure, & a donné ſon conſentement pour la vente de Ferney. On prétend que M. de Voltaire, par arrangement, lui a fait ici un ſort pécuniaire, qui doit la mettre à même de tenir une maiſon; en conſéquence elle en a loué une.

29 *Avril.* Le Préſident Langlois de la Fortelle vient de mourir: c'étoit un homme d'eſprit, quoique de la chambre des comptes; il avoit fait en ſortant du college, c'eſt-à-dire il y a plus de vingt ans, un vaudeville fort couru dans le tems & fort cauſtique, dont le refrein étoit: *ah! le voilà, ah! le voici, celui qui n'en a nul ſouci.*

29 *dudit. Epigramme ſur M. Poinſinet le mortifié, par M. Guichard.*

De lui toujours ſatisfait
Il ſe croit le héros du Pinde,
Il vante tout ce qu'il a fait,
Tout juſqu'à ſa froide *Ernelinde.* (*)

(*) Opéra, donné cet hiver.

Meſſieurs ! & mon *Cercle* (**) aux François?
De ſon cercle il ne ſort jamais,
Catins ſont ſes douces lieſſes : (†)..
Il eſt ſans goût, ſans mœurs, ſans loix;
Enfin il reſſemble à ſes pieces
On ne peut le voir qu'une fois.

M. Poinſinet ayant écrit à cette occaſion au pere de M. Guichard, pour lui dénoncer ſon fils comme un mauvais ſujet, il en a reçu la réponſe ſuivante.

Réponſe de M. Guichard pere, à la lettre de M. Poinſinet Fils. (*)

J'ai bien l'honneur de vous connoître, Monſieur ; votre réputation en tout genre eſt établie, & je ſuis étonné que mon fils oſe l'attaquer; je lui en dirai deux mots très vertement. Je n'ai point vu ſon épigramme ou ſes épigrammes contre vous. Mais ſi, de votre aveu, il n'a *que de petits talens*, quel tort peut-il faire à ces grands talens que Paris & la cour admirent dans M. Poinſinet ? *Ernelinde* ſera-t-elle moins *Ernelinde*? ainſi du reſte.... Vous êtes trop ſenſible: M. de Voltaire eſt, dit-on, de même; le moindre trait qu'on lui décoche, le rend mala-

(**) Comédie, jouée aux François.

(†) M. Poinſinet, dans une lettre à Mlle. le Clerc, imprimée dans le Gazetin de Bruxelles, No. 10, ſe vante d'avoir eu 486 maîtreſſes.

(*) On n'a pu avoir la lettre envoyée par M. Poinſinet à M. Guichard, mais les mots ſouslignés ſont de cette lettre.

de: c'eſt apparemment le foible des ames ſublimes.

Votre délicateſſe ſur le chapitre des mœurs eſt, par exemple, on ne peut mieux placée. J'ai en main une lettre anonyme de votre fabrique à Heriſſan contre mon fils, laquelle, jointe à d'autres faits de cette nature, prouve merveilleuſement que *vos mœurs* ſont irréprochables, & combien ce malheureux fils auroit dû les reſpecter. Les ſiennes ne ſont pas ſi pures, ſi j'en crois ces *chanſons obſcenes* que vous marquez lui avoir entendu chanter *à votre table.* Je puis vous aſſurer cependant, Monſieur, de ſa réſerve à cet égard devant moi & parmi mes ſociétés. Ce qui me feroit conclure, avec votre permiſſion, qu'il faut abſolument que votre cercle ne ſoit pas bien compoſé. Comme l'accuſation eſt grave, & qu'en matiere de *mœurs* je ſuis, au moins auſſi rigide que vous, je vous prie de m'envoyer quelques-unes de ces chanſons, pour voir un peu ſi cela eſt de la force de *Gilles Garun, peintre* (*), & de *Caſſandre, aubergiſte.* (†)

Je ſuis avec tous les ſentimens que vous méritez, Monſieur, &c. P. S. Pardon, ſi dans la ſuſcription de cette lettre je ne fais point uſage de votre qualité d'*académicien des Arcades de Rome*, je craindrois de paroître faire une plaiſanterie.

(*) Opéra comique du Sr. Poinſinet.
(†) Parade jouée en ſociété.

30 *Avril* 1768. La secte des économistes, fort allarmée du départ de l'abbé Beaudeau, qui se dispose à passer en Pologne, où il est nommé, comme on a dit, à un bénéfice, après différens conciliabules a défé é la plume à M. Dupont, un de ses membres. Il avoit déja travaillé au Journal de la société, connu sous le nom des *Ephémérides*, & il va reprendre cette tâche. Quant à l'abbé Beaudeau, avant de partir il n'a pas voulu laisser la France sans ses dernieres instructions sur ce que ces enthousiastes appellent la *science:* il a consigné ses principes dans l'*Avis au peuple* & dans la *Lettre d'un gentilhomme de Languedoc à un conseiller au parlement de Rouen.* On a déjà parlé de cette derniere. Il se recrie dans l'un & l'autre sur les craintes qu'ont occasionnées l'exportation. Il attaque entr'autres les *Remontrances du parlement de Rouen*, & provoque cette cour, avec une hardiesse & une véhémence qui caractérisent un homme très abondant dans son sens. Cet ouvrage fait grand bruit.

30 *dudit.* Il est question de créer à l'académie des belles lettres deux places d'honoraires de plus, & deux places de pensionnaires aussi. Les deux premieres paroissent destinées au Cardinal de Bernis & à M. de Boulogne, Intendant des finances. Les deux plus anciens des associés monteront à celles des pensionnaires, qui seront, desormais, fixées à douze, ainsi

que celles d'honoraires, & il ſe trouvera deux places d'aſſociés à donner.

1 *Mai* 1768. Toutes les circonſtances de la communion paſcale de M. de Voltaire ſont remarquables: voici l'ordre & la marche de cette cérémonie. Il faut ſavoir d'abord qu'il a fait bâtir l'égliſe paroiſſiale de Ferney, avec cette inſcription, très propre à fournir matiere aux diſſertations des commentateurs futurs: *Dicavit Deo de Voltaire.* M. de Voltaire eſt parti de chez lui, précédé de deux de ſes gens portant des hallebardes, en forme de Suiſſes. Venoit après l'Architecte avec le plan de l'égliſe, eſpece d'offrande que le cathécumene faiſoit précéder comme acte de ſa réconciliation. Il marchoit enſuite, avec la figure d'un pénitent, avec la componction ſur le viſage & ſans doute dans le cœur. Deux garde-chaſſes fermoient la marche, la bayonnette au bout du fuſil. A l'entrée de l'égliſe s'eſt trouvé le pere Adam, qui a fait le rôle de médiateur entre le ciel & le pécheur. On eſt inſtruit du reſte & du ſermon ſurtout. Il ne faut pas oublier les tambours & les fanfares qui célébroient ce grand jour.

1 *dudit.* Les comédiens François ſe diſpoſent à jouer dans la ſemaine prochaine *Beverley*, tragédie bourgeoiſe, que le Sr. Saurin a tirée d'une piece de Moore, intitulée *the gameſter.* Le traducteur a voulu enchérir ſur le génie ſombre & noir de ſon modele, il a

ajouté

ajouté la ſcene de l'enfant, priſe dans une ſituation de Cleveland. Ce genre, à coup ſûr, n'auroit pas réuſſi jadis; mais le François commence à regarder avec intrépidité les ſcenes atroces, & ſi ſon ame n'a pas plus d'énergie qu'autrefois, ſon œil en ſupporte au moins davantage dans l'action théâtrale.

2 *Mai* 1768. Il eſt dans ce pays-ci des gens à bons mots qui rient de tout & ne manquent jamais l'épigramme ſur quelque ſujet que ce ſoit. On a dit à l'occaſion des nouveaux habillemens des officiers aux gardes, ſi beaux par devant & ſi laids par derriere, que c'étoit pour les empêcher de tourner le dos. Réflexion amere & qui rappelle des faits peu honorables pour le régiment.

2 *dudit.* Mlle Aſſelin, qui avoit danſé à l'opéra, où elle avoit eu peu de ſuccès, il y a neuf ou dix ans, vient d'y reparoître. Elle arrive chargée des dépouilles de l'Angleterre, où elle a brillé longtems. Elle eſt fort courue aujourd'hui; elle n'a pas la majeſté de Mlle. Heinel, mais elle eſt taillée en grand, comme elle, & s'attire beaucoup de partiſans. D'ailleurs elle a le genre plus étendu, & outre le terre à terre elle donne dans la gargouillade & les entrechats. Elle a la jambe un peu groſſe. En un mot, c'eſt une recrue très agréable pour les ſpectateurs luxurieux qui abondent à ce théâtre.

3 *dudit.* M. le Prince de Conti donne ordinairement tous les lundis un concert en ſon hô-

tel. Hier, au lieu de ce divertiſſement, il a fait exécuter à huis clos une petite fête pour *Mademoiſelle.* Il n'y avoit que ſix perſonnes, à cauſe des conjonctures douloureuſes où ſe trouve la famille royale. On a repréſenté *l'Impromptu de campagne*, comédie en un acte, de Poiſſon. M. le Duc de Chartres y a fait le rôle de pere: ce qui a beaucoup amuſé ſa ſœur, par les bouffonneries que le jeune prince a mêlées dans ſon rôle.

5 *dudit.* M. le Camus, de l'académie des ſciences, l'un de ceux qui ont été dans le nord pour déterminer la meſure de la terre en 1736, vient de mourir de la poitrine.

5 *dudit.* Le Sr. le Gros, coëffeur des dames, renommé par ſon érudition en ce genre, vient de publier le ſupplément de ſon ouvrage intitulé *l'art de la coëffure des dames françoiſes*; & rien n'étoit, ſans doute, moins néceſſaire, car aucun art n'eſt plus ſujet à l'inſtabilité de la mode. Ce ſupplément offre ſept coëffures nouvelles, parmi leſquelles il y en a une deſtinée pour les Dames qui montent quelquefois à cheval, habillées en Amazones. Toutes ces nouveautés & l'eſtampe même, qui repréſente une chaſſe, où l'on voit une Dame galoppant à la pourſuite d'un lievre, ſont de la compoſition du Sr. le Gros, qui pour faire jouir les cours étrangeres de tant d'heureuſes inventions, ſe propoſe d'y aller établir inceſſamment des académies, avec la permiſſion des reines & princeſſes.

6 *Mai* 1768. La *Vénitienne*, jouée aujourd'hui ſur le théâtre de l'académie royale de muſique, a été auſſi mal accueillie qu'il eſt poſſible. Les paroles pleines d'eſprit, puiſqu'elles ſont de La Mothe, ne préſentent aucun morceau de ſentiment, choſe eſſentielle à ce ſpectacle. Elles ſont d'ailleurs on ne peut moins lyriques, & l'on ne conçoit pas comment le Sr. Dauvergne s'eſt aviſé d'aller déterrer un pareil drame, qui n'avoit pas reparu depuis 1705. La muſique a quelques détails agréables, mais n'annonce pas un homme de génie, dans ſon enſemble. Les Ballets, dont on a ſurchargé ce ſpectacle, ne dédommagent en rien du reſte: en un mot, de mémoire d'homme, aucun opéra n'a été plus univerſellement hué: un ſifflement général a terminé cette malheureuſe repréſentation.

6 *dudit*. M. Poinſinet n'eſt pas reſté ſans replique au mémoire de Mlle. le Blanc de Crouzoul: le ſien paroît; au grand étonnement de tout le monde, il eſt plein de bon ſens, de ſageſſe & de modération, ce qui fait préſumer qu'il n'eſt pas de cet auteur. Il préſente ſa cauſe dans le jour le plus favorable, & ramene de ſon côté le public équitable. Il eſt ſigné du Sr. Blanc de Verneuil, avocat.

7 *Mai* 1768. Il court une hiſtoire auſſi plaiſante que vraie ſur M. Barthe, poëte provençal, auteur des *Fauſſes infidélités* & plus propre à ce qu'il paroît à manier la plume que l'épée.

Ayant eu une querelle littéraire dans une maiſon avec M. le Marquis de Villette, la diſſertation a dégénéré en injures, au point que le dernier a défié l'autre au combat, & lui a dit qu'il iroit le chercher le lendemain matin à ſept heures. Celui-ci rentré chez lui & livré aux réflexions noires de la nuit & de la ſolitude, n'a pu tenir à ſes craintes & à toutes les horreurs qu'il enviſageoit pour le lendemain. Il eſt descendu chez un nommé Solier, médecin, homme d'eſprit & facétieux, demeurant dans la même maiſon, rue de Richelieu, & lui a expoſé ſes perplexités & demandé ſes conſeils... „ N'eſt-ce que cela ? je vous tirerai de ce mau„ vais pas. Faites ſeulement tout ce que je „ vous dirai. Demain matin, quand M. de Vil„ lette montera chez vous, donnez ordre à vo„ tre laquais de dire que vous êtes chez moi, „ & de me l'amener. Pendant ce tems, cachez„ vous ſous votre lit." Barthe veut repliquer: „ ne craignez rien, encore un coup, & laiſſez„ vous conduire ". Le lendemain on introduit M. de Villette chez M. Solier, ſous prétexte d'y venir chercher M. Barthe... „ Il n'y eſt „ point; mais que lui veut Monſieur le Mar„ quis ?"... Après les difficultés ordinaires de s'expliquer, il conte les raiſons de ſa viſite... „ Vous ne ſavez donc pas, Monſieur le Mar„ quis, que M. Barthe eſt fol ? C'eſt moi qui „ le traite, & vous allez en voir la preuve".... Le médecin avoit fait tenir prêts des croche-

teurs. On monte, on ne trouve perſonne dans le lit; on cherche dans l'appartement. Enfin M. Solier, comme par hazard, regarde ſous le lit; il y découvre ſon malade.... „ Quel acte „ de démence plus décidé!" On l'en tire plus mort que vif. Les crocheteurs ſe mettent à ſes trouſſes & le fuſtigent d'importance, par ordre de l'Eſculape. Barthe étonné de cette myſtification, ne ſait s'il doit crier ou ſe taire. La douleur l'emporte, il fait des hurlemens affreux. On apporte enſuite des ſceaux d'eau, dont on arroſe les playes du pauvre diable. Puis on l'esſuye, on le recouche: & ſon adverſaire émerveillé ſe frotte les yeux, a peine à croire tout ce qu'il voit, mais ne peut diſconvenir que ce poëte ne ſoit vraiment fol: il s'en va, en plaignant le ſort de ce malheureux. Du reſte, M. Barthe a trouvé le remede violent, ſurtout de la part d'un ami, & ne prendra vraiſemblablement plus M. Solier pour le guérir de ſes accès de folie.

8 *Mai* 1768. Le *Joueur anglois* a paru hier ſous le nom de *Beverley*, tragédie bourgeoiſe imitée de l'anglois. On n'avoit point fait mention ſur l'affiche de M. le Duc d'Orléans, quoiqu'on l'ait annoncé la veille: ce qui ſignifioit que ce prince dans ſa douleur s'abſtenoit du ſpectacle, ou du moins qu'il n'y étoit qu'*incognito*, à cauſe de la mort du Prince de Lamballe.

Ce drame, profondement digéré, a eu un très grand ſuccès, & le mérite. Il en eſt peu

qui réunissent des actes aussi pleins, avec un sujet aussi simple, une marche aussi rapide, & tant d'action. Le caractere du principal personnage est de la plus grande force, & de la vérité la plus reconnue. Celui de la femme, modele de vertu, de patience, de douceur, d'attachement à ses devoirs & à son mari, est encore mieux relevé par les écarts, les atrocités d'une passion effrénée, qui dégrade, offusque la plus belle ame, y éteint tous les sentimens de la nature, de l'honneur & transforme l'homme en une furie.

Le traducteur, comme on l'a annoncé, a cru ajouter à l'intérêt, en mettant en spectacle l'enfant du *Joueur*, purement de son invention, pour rendre le vice qu'il veut corriger plus odieux. Il conduit insensiblement son héros au point, de vouloir après s'être empoisonné, poignarder ce petit enfant qui dort, pour le débarrasser du fardeau de la vie, dont il ne doit éprouver que les horreurs, sans en goûter jamais les plaisirs. Cette scene, longuement filée, dans laquelle *Beverley* vient à deux reprises pour exécuter son projet effroyable, a tellement serré, déchiré le cœur des spectateurs, & surtout des femmes, qu'on y repugne généralement, & qu'on croit que M. Saurin sera obligé de la suprimer ou de l'adoucir. S'il retranche cette innovation, il se trouvera réduit au petit mérite de traducteur ; & son style, quelquefois trop fleuri, souvent trop prosaï-

que, eſt ſans contredit la plus foible partie du drame.

Le rôle du *joueur* a été fort bien exécuté par le Sr. Molé. Il y a mis toute la fureur, toutes les convulſions, tous les déchiremens d'un forcené. Celui du *traitre*, eſt rendu par Preville. On ne ſait pourquoi cet acteur, excellent dans ſon genre de bouffon & de pantomime, veut ainſi ſe prodiguer à toute ſauce & faire des perſonnages auxquels il n'eſt nullement propre. Dans celui-ci, qui eſt rempli d'adreſſe & de forfanterie, ſous les dehors impoſans de la candeur, de la probité, de l'amitié la plus chaude & la plus desintéreſſée, il a tranſporté les grimaces, les ſingeries d'un valet fripon & a encore exténué ce rôle, qui n'eſt pas auſſi fortement frappé qu'exige la hardieſſe de l'intrigue. Mlle. Doligny repréſente la femme du *joueur*; elle porte tout l'intérêt que mérite ce rôle. Malheureuſement ſon organe ne répond pas toujours à l'énergie de l'action & à la violence de la douleur, où elle doit être plongée. Les autres rôles ſont peu de choſe & ne méritent aucune diſcuſſion,

9 *Mai* 1768. La Dlle. le Blanc de Crouzoul fait paroître une *Réponſe au mémoire du Sr. Poinſinet.* Celle ci eſt ſignée d'un avocat, nommé Ader, & en conſéquence eſt plus grave que la premiere ſortie contre cet académicien des Arcades de Rome. Elle ramene le lecteur du côté de la demandereſſe. On prouve en pre-

mier lieu, que le Sr. Poinſinet a une montre d'or à la Dlle. de Crouzoul & qu'il doit la rendre.

En ſecond lieu, que les lettres de reciſion ne ſont point fondées; qu'elles ſont une déri-ſion à la juſtice.

En troiſieme lieu, que les plaintes du Sr. Poinſinet, tant contre la Dlle. de Crouzoul, que contre l'officier qui a ſigné ſon mémoire, ne ſont point fondées.

On ſait que M. Poinſinet demande dans ſon mémoire que celui de la Dlle. de Crouzoul ſoit ſuprimé, comme injurieux, &c.

Il eſt très vrai que la Dlle. de Crouzoul a été renvoyée de l'opéra pour cette affaire.

11 *dudit.* La piece de *Beverley* a eu encore plus de ſuccès aujourd'hui que ſamedi. L'auteur a adouci la férocité du dernier acte, en ne faiſant lever au *Joueur* qu'une fois le poignard ſur ſon fils; il s'attendrit tout à coup, l'embraſſe, &c. On a remarqué que preſque toutes les mêmes femmes qui avoient aſſiſté à la premiere repréſentation, étoient revenues à la ſeconde, malgré les frémiſſemens convulſifs qu'elles avoient éprouvés.

On ne donnera ce ſpectacle que deux fois par ſemaine, à cauſe de Molé, dont le rôle eſt très fort, & dont la poitrine pourroit ne pas ſuffire à un ſervice plus répété. Tout eſt loué juſqu'à la ſixieme Repréſentation.

13 *Mai* 1768. Sur la tragédie de Beverley, imitée de l'Anglois, par M. Saurin,

Graces à l'anglomanie, enfin ſur notre ſcene
Saurin vient de tenter la plus affreuſe horreur;
En bacchante on veut donc traveſtir Melpomene;
Racine m'intéreſſe & pénetre mon cœur
Sans le broyer, ſans glacer ſa chaleur.
Laiſſons à nos voiſins leurs excès ſanguinaires,
Malheur aux nations que le ſang divertit!
Ces exemples outrés, ces farces mortuaires
Ne ſatisfont ni l'ame ni l'eſprit.
Les François ne ſont point des tigres, des féroces,
Qu'on ne peut émouvoir que par des traits atroces.
Dérobez-nous l'aſpect d'un furieux.
Ah! du ſage Boileau ſuivons toujours l'oracle!
Il eſt beaucoup d'objets que l'art judicieux
Doit offrir à l'oreille & reculer des yeux.
Loin en ce jour de crier au miracle,
Analyſons ce chef-d'œuvre vanté:
Un drame tantôt bas, & tantôt exalté,
Des bourgeois empoulés, une intrigue fadaſſe,
Un joueur larmoyant, une épouſe bonaſſe,
Action pareſſeuſe, intérêt effacé,
Des beautés ſans ſuccès, le but outrepaſſé,
Un fripon révoltant, machine aſſez fragile,
Un homme vertueux, perſonnage inutile,
Qui toujours doit tout faire & qui n'agit jamais,
Un vieillard, un enfant, une ſœur indéciſe,
Pour cataſtrophe, hélas! une horrible ſottiſe,
Force diſcours, très peu d'effets,
Suſpenſion manquée, on ſait partout d'avance
Ce qui va ſe paſſer. Aucune vraiſemblance,

Dans cet acte inhumain, ni dans cette prifon,
Où Beverley d'une ame irréfolue,
Deux heures fe promene en prenant fon poifon,
Sans remarquer fon fils qui lui creve la vue,
Et qu'il ne voit qu'afin de l'égorger.
D'un monftre forcené le fpectacle barbare
Ne fçauroit attendrir, ne fçauroit corriger :
Nul pere ayant un cœur ne peut l'envifager.
Oui, tiffu mal conftruit & de tout point bizarre,
Tu n'es fait que pour affliger.
Puiffe notre théâtre, ami de la nature,
Ne plus rien emprunter de cette fource impure.

A M. Saurin.

Sur le rôle de Madame Beverley.

Saurin, cette femme belle,
Ce cœur fi pur, fi vertueux,
A tous fes devoirs fi fidelle,
De ton efprit n'eft point l'enfant heureux.
Tu l'as bien peint : mais le modele
Vit dans ton ame & fous tes yeux ! (*)

14 *Mai* 1768. Un nommé Mouton, éleve de l'académie d'architecture, entretenu à Rome, fuivant un brevet de nomination du 23 Septembre 1765, a été exclu de l'académie le 19 Août 1767, par M. Natoire, directeur de la maifon royale de l'académie à Rome, pour n'avoir pas fatisfait à fon devoir pafcal, ou du moins pour n'avoir pas rapporté un billet de communion, quoi qu'il en rapportât un de confeffion.

(*) M. Saurin a une femme fort aimable.

Ce Mouton vient de faire imprimer un Mémoire à consulter, dans lequel il demande si les François envoyés par le Roi à l'académie de Rome, sont obligés de souffrir les exactions introduites par le Sr. Natoire, & s'il ne doit pas les faire connoître, afin qu'il y soit pourvu?

S'il peut demander son rétablissement à l'académie?

S'il est fondé à demander contre M. Natoire une réparation d'honneur & des dédommagemens, &c?

A la suite est une consultation de 11 avocats, du 11 Mars 1768, qui est d'avis qu'il a été commis par le Sr. Natoire deux attentats, l'un contre les libertés du royaume, pour assujettir des François envoyés à Rome sous la protection du Roi, l'inquisition qui s'y exerce contre les sujets du Pape, pour les contraindre à se confesser sous peine d'excommunication encourue par le seul fait, avec défenses de leur prêter aucun secours: l'autre, contre le droit divin, pour contraindre à recevoir les sacremens & l'eucharistie.

En conséquence le conseil estime que l'exclusion donnée au Sr. Mouton est nulle & injuste, comme faite par attentat au droit divin, au droit des gens, aux libertés du royaume & à l'autorité du Roi; que cet éleve a droit de demander d'être réintégré dans l'académie, & qu'il lui est dû par le Sr. Natoire une réparation d'honneur & des dédommagemens.

Si cette caufe eft portée en juftice, jamais fait plus fingulier n'aura occupé la magiftrature. On ne croit pas qu'il y en ait d'exemple. Il étoit réfervé à nos jours de produire des phénomenes dans tous les genres. Il paroît que cette expulfion eft la fuite d'une cabale jéfuitique, tenue chez le Sr. Natoire, qui admettoit dans fon cercle tous les boutefeux de la fociété, & notamment l'abbé de Caveirac & l'abbé d'Alais, renommés par leurs libelles. Ce jeune homme avoit en horreur des propos féditieux qu'il leur avoit entendu tenir chez fon directeur, & s'étoit retiré de la compagnie. Peut-être en avoit-il donné avis à M. l'Ambaffadeur. Son Excellence contraignit depuis M. Natoire à ne plus recevoir dans la maifon royale ces ennemis de la France. *Inde mali labes.*

15 *Mai* 1768. Les plaintes des différens fpectacles contre le Sr. Nicolet n'ont pas peu contribué à l'ordonnance de police du 20 Avril dernier. Il lui eft défendu en conféquence par cette même ordonnance de s'affimiler en rien aux autres fpectacles, d'en rien emprunter & de rien jouer qui puiffe entrer en concurrence avec les pieces des autres théâtres. Effectivement depuis quelque tems ce fpectacle avoit élevé le ton & attiroit beaucoup de monde par des pieces d'un affez bon comique: ce qui a excité la jaloufie des Italiens & des François. On vient d'imprimer *le baifer donné & le baifer rendu*, opéra comique en deux ac-

tes, par le Sr. Taconet, auteur & acteur. Ce drame joué, pour la premiere fois, chez le Sr. Nicolet le 14 Janvier 1768, a eu beaucoup de ſuccès. Il y a de l'action, de l'intrigue & ſurtout de la gaîté. Il eſt tiré d'un conte de la Fontaine, qui n'a que onze vers. L'auteur a mis dans ſon drame onze acteurs: ce qui marque la facilité & l'intelligence que le Sr. Taconet a de ſon théâtre. Le Sr. Quetant en avoit donné un ſur le même théâtre l'an paſſé, qui n'avoit pas attiré moins de monde.

16 *Mai* 1768. M. Boſſu, capitaine dans les troupes de la marine, a fait paroître, il y a quelque tems, de *nouveaux voyages aux Indes occidentales*, *&c. en deux volumes.* Ils ſont en forme de lettres, & n'ont du côté du ſtyle qu'un mérite fort médiocre: l'hiſtorique même n'en eſt ni bien curieux ni bien important: il traite peu & fort indirectement encore de tout ce qui a trait à la derniere guerre, quoique l'auteur paroiſſe avoir écrit dans ce tems-là. Cependant M. Poncet de la Grave, le cenſeur, a donné à ce livre une approbation très ample & très affectée; les journaux l'ont prôné avec éloge; il a fait un certain bruit, &, ſans doute, trop pour M. Boſſu, qui vient d'être mis à la Baſtille.

M. de Kerlerec, capitaine des vaiſſeaux du Roi, ancien gouverneur de la Louiſianne, à la ſuite de la cour depuis pluſieurs années pour une affaire contre un grand nombre d'officiers

de la colonie, a été allarmé de la publicité & de la profuſion de ce livre; il y eſt nommé en pluſieurs endroits & preſque toujours défavorablement: il y a même des phraſes très fortes contre lui. Ce commandant a eu recours à M. le Duc de Praslin; il a repréſenté que ce livre n'avoit été compoſé que pour y enchâſſer des faits & des propos injurieux à ſa réputation; que c'étoit la ſuite de l'animoſité des mécontens & le réſultat de leurs complots. Quoi qu'il en ſoit, le miniſtre de la marine a mis en cauſe le lieutenant de police. Le livre eſt arrêté: le cenſeur a été vertement réprimandé, & M. Boſſu conduit en priſon, comme on a dit, pour ſon obſtination à n'avoir pas voulu ſe rétracter & mettre des cartons à ſon livre, ſous prétexte qu'il n'avoit rien avancé que de vrai. Heureuſement M. le Duc d'Orléans qui protege cet officier, a voulu remonter à la ſource de cette vexation, & s'eſt plaint au miniſtre, & M. Boſſu doit ſortir inceſſamment, s'il n'eſt pas encore ſorti de la Baſtille.

17 *Mai* 1768. On aſſure qne le mémoire de Mlle. le Blanc de Crouzoul a été préſenté au Roi pour l'amuſer dans ſes petits appartemens, qu'il s'en eſt beaucoup réjouï, & que M. Poinſinet, très glorieux déjà d'avoir occupé un moment S. M., ſe flatte qu'elle n'aura pris par cette lecture aucune impreſſion défavorable de ſes mœurs ni de ſes talens, & qu'elle lui ſera

l'honneur encore plus grand de lire celui qui juſtifie ſi complettement ſon innocence.

18 *dudit.* Le ſuccès de *Beverley* ſe continue avec la même fureur & le terrible des ſituations qui, comme on l'a obſervé, paſſe de beaucoup l'original, eſt très bien ſoutenu par nos petites-maîtreſſes les plus vaporeuſes. On ne doute pas que M. Saurin n'ait à ſon tour l'honneur d'être traduit en anglois & joué à Londres avec toutes les horreurs dont il a enrichi ce Drame, qui rend ſon auteur très digne d'être naturaliſé Anglois.

19 *Mai* 1768. On s'imagine tenir la clef de la conduite de M. de Voltaire, en ſuppoſant, ce qui eſt facile à croire, qu'il ait toujours un deſir ardent de rentrer dans ſa patrie ou du moins de venir à Paris. On veut que ſur ſes ſollicitations auprès d'un grand miniſtre, celui-ci lui ait fait entendre que la reine s'y oppoſoit, prévenue contre lui, en le regardant comme auteur de tous les libelles contre la religion, qui ſe répandent depuis quelque tems en France. Que la ſeule façon de démentir ces calomnies, & de mériter l'indulgence de cette majeſté, étoit de faire un acte de catholicité qui détruiſît les imputations de ſes ennemis. Que d'après ces conſeils, ce vieux pêcheur ſe ſoit déterminé à rentrer dans le giron de l'égliſe. Malheureuſement à force de vouloir donner de l'éclat à ſa converſion, il a joué une ſcene de dériſion, dont on n'a pas manqué de ſe prévaloir auprès

de la reine pour l'indiſpoſer encore plus contre lui, & conſéquemment toute cette hypocriſie eſt en pure perte & ne lui ſervira ni pour le ciel ni pour la terre.

19 *dudit.* Un ami de M. le Marquis de Chauvelin, lieutenant général nommé pour commander les troupes en Corſe, lui a adreſſé le madrigal ſuivant, à l'occaſion de la douleur où ſe trouve Madame de Chauvelin, qui n'accompagne pas ſon mari & prend peu de part à la gloire qu'il va acquérir :

Sous mes doigts ma lyre eſt muette,
Je la pince envain nuit & jour,
Ta gloire me plaît moins, qu'elle m'inquiette;
Peut-être j'entends peu les fineſſes de cour,
Mais mon âme flétrie à la douleur s'apprête,
Quand mes yeux éblouis contemplent ſur ta tête
Des lauriers arroſés des larmes de l'Amour.

21 *dudit.* Il paroît arrangé que le Sr. Lacombe, cet avocat libraire, aura décidément l'entrepriſe du *Mercure*, moyennant 30000 livres par an qu'il donne net de cet ouvrage, pour ſubvenir aux différentes penſions. M. de la Place ſe retire avec 5000 livres de rentes, que lui fait le ſucceſſeur, & Lacombe aura la liberté de nommer qui bon lui ſemblera pour rédiger cet ouvrage.

22 *Mai* 1768. Le Sr. Paliſſot ſe diſpoſe à nous régaler d'une nouvelle édition de ſa *Dunciade*, avec un chant tout neuf. On connoît

ce poëme, espece de libelle diffamatoire contre tous les gens de lettres.

22 *dudit.* Nous avons parlé d'un livre du Pere Thomas Marie Mamechi, intitulé *de animabus justorum in sinu Abrahæ ante Christi mortem expertibus beatæ visionis Dei*, &c. Un chanoine, nommé Jean Cadonici, s'avise de critiquer cette folle production. Ces ouvrages, qui ont paru en Italie, indiquent combien il y a encore de barbarie & d'ineptie dans cette contrée.

23 *dudit.* Extrait d'une lettre de Berlin du 15 Avril. — „ Aujourd'hui l'académie royale des sciences de cette ville a tenu son assemblée publique, dans laquelle on a fait lecture d'une *Lettre de l'Impératrice de Russie*, adressée à l'académie. Cette lettre, datée de Pétersbourg le 4 du mois dernier, est conçue en ces termes."

„ *Messieurs de l'Académie de Prusse.* J'ai tâché „ de remplir les devoirs de mon état & n'ai „ pas cru avoir rien fait qui me rendît digne „ du titre que vous me donnez dans votre let- „ tre du 21 Janvier. Sous les auspices d'un „ Roi, doué d'un esprit si sublime, si éclairé „ & environné de tant de gloire, vous êtes ac- „ coutumés à juger des hommes & des choses, „ sans préjugés & sans illusion. Vous ne voyez „ en moi que la personne même, & néanmoins „ vous me qualifiez de votre associée. Flattée „ de ce témoignage de votre estime, je veux „ bien l'accepter. Cependant, Messieurs, ma

„ ſcience ſe borne à ſavoir que tous les hom„ mes ſont mes freres. J'employerai toute ma „ vie à régler mes actions ſur ce principe. Si „ jusqu'à préſent j'ai réuſſi dans quelque entre„ priſe, il faut n'en attribuer le ſuccès qu'au „ ſentiment de cette vérité. Au reſte, je ſou„ haite, Meſſieurs, que vos travaux puiſſent „ être utiles aux ſciences, aux arts & ſurtout „ à l'Académie; je ſerai charmée de trouver „ ſouvent les occaſions de donner à ſes mem„ bres des marques de mon eſtime.

(*Signé*) CATHERINE.

„ P. S. Je joins à cette letire deux Cartes „ géographiques très exactes, l'une du cours „ du Wolga, depuis la ville de Twer juſqu'à la „ mer Caſpienne; & l'autre de cette mer. J'es„ pere, Meſſieurs, qu'elles vous feront plaiſir."

La premiere de ces cartes eſt un in folio, format d'atlas, contenant une ſuite de 47 cartes; à la vingt-ſixieme desquelles eſt écrit de la main de S. M. Imp. *Depuis la ville de Twer juſqu'à cet endroit* (Gozod Cahelurckb) *cette carte a été vérifiée ſous mes yeux & en partie par moi-même.*

L'académie a témoigné ſa reconnoiſſance & ſa vénération à l'Impératrice, par une lettre fort reſpectueuſe, où elle lui demande la permiſſion de lui envoyer la collection de ſes mémoires.

24 *dudit.* Le poëme *de la Guerre de Geneve* paroît enfin complet dans toutes ſes parties & orné des honneurs typographiques. Malgré la

fécondité de ſon auteur, il ſemble avoir coûté à M. de Voltaire plus de tems qu'il n'en conſacre ordinairement à ces ſortes de productions. Il eſt en cinq chants. Les deux derniers n'ont rien de ces couleurs atroces répandues à grands flots dans les premiers; ils ſont gais, & font honneur à l'imagination riante de ce poëte aimable. Il y a beaucoup de notes, qui ſervent à faire connoître tous les obſcurs bourgeois de Geneve, qu'il a plu d'illuſtrer à M. de Voltaire, & qui ſans lui n'auroient jamais été connus.

25 *dudit.* Pour balancer les mauvaiſes impreſſions que le livre de M. Boſſu dont on a parlé, pourroit donner de M. de Kerlarec aux lecteurs peu inſtruits, on a fait inſérer dans Freron No. 14 une lettre du 4 Mai, ſans ſignature, où l'on attribue les procédés de cet officier à l'animoſité qu'il doit avoir, d'avoir été renvoyé en France par ce gouverneur, comme mauvais ſujet. Malheureuſement cette lettre anonyme, comme on a dit, ne peut balancer un ouvrage imprimé authentiquement & à la tête duquel l'auteur n'a pas craint de mettre ſon nom. D'ailleurs, ce ne ſont point ſimplement des réflexions, des injures, des imputations malignes, auxquelles ſe livre cet officier: ce ſont des faits qu'il cite, & ſur leſquels il demande à être puni comme calomniateur, s'ils ſont faux. On ne doute pas que le gouvernement qui a vengé ſi hautement le général de la Louïſiane, en faiſant mettre ſon accuſateur à

la Baſtille, ne ſe ſoit prêté à la lettre dont on vient de parler.

25 *Mai* 1768. Le trait hiſtorique de l'*homme au maſque de fer*, détenu & mort à la Baſtille au commencement de ce ſiecle, eſt un problême qui juſqu'à ce jour n'a pas encore été réſolu. Diverſes opinions ont partagé les auteurs qui en ont parlé, & M. de Voltaire lui-même en rapportant les faits ne détermine point celui que cela pourroit regarder.

M. de Saint-foix vient de publier une lettre au ſujet de cet inconnu, il porte le flambeau de la critique dans cette matiere ténébreuſe, il diſcute les ſentimens des écrivains, & conclut que l'*homme au maſque de fer* n'étoit autre choſe que le Duc de Montmouth (*), fils naturel de Charles II, Roi d'Angleterre, qui voulut monter ſur le trône, auquel il diſoit avoir droit par ſa naiſſance légitime. Il ajoute que cet acte de clémence s'étoit fait de concert avec le Roi Jacques: que ce Monarque en avoit donné ſa parole à Charles II mourant, & qu'il n'avoit voulu l'enfreindre: que par politique il avoit été forcé à le faire paſſer pour décapité, & avoit obtenu de Louis XIV. qu'il fût enfermé. Il faut avouer que les raiſonnemens de M. de Saint-foix ne ſont pas ſans re-

(*) Il prétend qu'un ſerviteur fidele s'étoit ſubſtitué en la place de ce Seigneur, lorſqu'il fut condamné à mort, après ſa vaine tentative pour s'emparer du trône d'Angleterre.

plique à beaucoup près. Il feroit à fouhaiter que la difcuffion de cette matiere, qui ne peut plus être qu'un objet de curiofité, engageât ceux qui ont ce fecret à le divulguer.

26 *Mai* 1768. Les comédiens François ont annoncé pour demain *la gageure*, petite piece nouvelle en un acte & en profe du Sr. Sédaine.

28 *Mai* 1768. Les fpectateurs curieux de l'opéra fouffrent impatiemment l'abfence de Mlle. Heinel, cette danfeufe fi propre à exciter leur lubricité. On a raconté comment M. le Comte de Lauraguais, enflammé pour elle, avoit verfé l'or avec profufion au fein de cette beauté: mais par une fatalité malheureufe, qui empoifonne prefque toujours nos plaifirs, Mlle. Heinel s'eft trouvée chatouillée d'une maladie de peau, qui fe communique avec rapidité, & qui a fait dire plaifamment, qu'elle avoit fait de fon amant un *Prince de Galles*.

30 *Mai* 1768. Copie de la réponfe de l'Académie de Berlin, à la lettre de S. M. l'Impératrice de Ruffie.

Madame,

„ Parvenus au comble de nos vœux, nous fe-
„ rons à jamais pénétrés de reconnoiffance de
„ la faveur fignalée que V. M. I. vient de nous
„ accorder & des témoignages précieux de fon
„ augufte bienveillance, dont elle a daigné l'ac-
„ compagner. Nous tranfmettons à nos der-
„ niers neveux cette brillante époque, avec
„ toutes les circonftances qui peuvent en con-

„ ſerver l'éclat & le ſouvenir. Que ne pou-
„ vons-nous, Madame, préſenter nous-mêmes
„ à V. M. I. nos profonds hommages & aller
„ au pied de ſon trône la proclamer tout d'une
„ voix notre aſſociée. Qu'il nous ſoit au moins
„ permis d'y placer la collection des mémoires
„ de notre académie, que nous allons former
„ inceſſamment & faire parvenir à ſa glorieuſe
„ deſtination.

„ Nous rendons de très humbles graces à
„ V. M. des cartes qu'elle a bien voulu joindre
„ à ſa gracieuſe réponſe. En parcourant de l'œil
„ les contrées qu'elles repréſentent, nous par-
„ tageons en idée le bonheur dont leurs habi-
„ tans ont joui, en voyant leur Auguſte Souve-
„ raine y marquer elle-même tous ſes pas par
„ les traits ineffaçables de ſa ſageſſe & de ſa
„ bonté, vertus ſeules propres à faire des puiſ-
„ ſances de la terre les vivantes images de la
„ puiſſance ſuprême.

„ Nous ſommes dans les ſentimens de la plus
„ haute vénération & d'une immortelle gra-
„ titude."

1 *Juin* 1768. Extrait d'une Lettre de Stock-
holm, le 6 Mars 1768. — „ On rebâtit dans
„ cette capitale l'égliſe de St. Olof. C'eſt où
„ avoit été enterré Descartes, ſous le regne
„ de Chriſtine. On ſait que ſon corps a de-
„ puis été transféré en France. Mais une
„ ſimple pierre gravée ſur le tombeau de ce
„ grand homme en conſervoit la mémoire

„ parmi nous. L'inſcription contenoit ſon nom, „ ſon âge, ſa naiſſance & ſa mort. Le Prin- „ ce royal a déclaré qu'après la reconſtruction „ de St. Olof, il vouloit ériger à ſes frais au „ même lieu un monument digne de ce Prince „ de la philoſophie moderne.

2 *Juin.* Le Sr. Grandval, après avoir fait les beaux jours de la ſcene françoiſe, s'en étoit retiré aſſez à tems pour emporter les regrets du public. Obligé de rentrer depuis par des raiſons de fortune, il a inſenſiblement perdu toute ſa célébrité, & s'eſt vu forcé de diſparoître tout-à-fait à pâques dernier, ainſi qu'on a dit. Pour mettre le comble à ſes humiliations, il vient de s'enrôler dans la troupe de Lyon, & terminera probablement ainſi ſa malheureuſe carriere. Tel on a vu Beliſaire demandant l'aumône, ou plutôt tel le roi de Syracuſe devint maître d'école.

4 *dudit.* Le Sr. Poinſinet a gagné ſa cauſe en plein. Hier ſes lettres de reciſion ont été entérinées; la Dlle. le Blanc de Crouzoul condamnée aux dépens, dommages & intérêts, le mémoire ſuprimé; défenſes au procureur d'en ſigner à l'avenir de ſemblable. L'audience étoit très nombreuſe & le public avoit couru en foule à ce procès important.

5 *dudit.* M. Mercier de la Riviere, l'auteur du livre *de l'ordre naturel & eſſentiel des ſociétés politiques*, eſt de retour à Paris depuis mercredi dernier. On ſait qu'il avoit été appellé,

en Ruſſie, pour préſider à la rédaction du nouveau code que l'Impératrice fait faire. Il paroît que ce voyage prôné avec tant d'emphaſe dans les papiers publics, n'a pas ſatisfait l'amour-propre de ce magiſtrat autant qu'il l'eſpéroit. Il eſt tombé malade en route & n'eſt arrivé à St. Petersbourg qu'au mois d'Octobre. Sa Majeſté Impériale étoit à Moscou; il a trouvé cette capitale occupée par huit cents députés arrivés de toutes parts, à l'effet de travailler au grand ouvrage en queſtion. Il a réprouvé une loi préliminaire, par laquelle S. M. I. s'obligeoit de ne punir jamais de mort aucun des membres de cette eſpece de Sénat de la nation, & vraiſemblablement cette oppoſition lui a fait des envieux. L'Impératrice à ſon retour l'a accueilli comme un nouveau ſujet dont elle ſe félicitoit: on lui avoit fait entendre que M. de la Riviere, dans une ſorte de disgrace en France, ne feroit pas fâché de s'expatrier; il a déclaré qu'il n'étoit rien de tout cela & qu'il ne contoit point reſter en Ruſſie: en un mot, ſoit refroidiſſement de S. M. I., ſoit qu'il ait prévu ſon inutilité, il eſt reparti dès que la ſaiſon l'a permis. L'Impératrice lui a fait un préſent de dix mille roubles, & de mille à ſon ſécrétaire. Peut-être la grande vénération que les étrangers avoient conçu pour lui ſur ſon livre, s'eſt-elle un peu diſſipée aux approches de ſa perſonne.

6 *dudit*. L'opéra doit donner vendredi 10 de ce

ce mois *Daphnis & Alcimadure*, paſtorale Languédocienne, avec un prologue, dont les paroles ont été traduites en françois par le poëte même. On ſait qu'elles étoient originairement de Mondonville, auteur du patois & de la muſique. On prétend que l'abbé de Voiſenon doit lui prêter ſon ſecours. Quoi qu'il en ſoit, on doute que ce traveſtiſſement faſſe un bon effet, & que toutes les graces apprêtées de l'académicien vaillent la naïveté de l'original. On a voulu mettre en défaut le ſpectateur, qui a vu jouer autrefois ce drame par Geliotte, La Tour & Mlle. Fell, tous trois Languédociens, & l'on a craint le parallele avec les acteurs d'aujourd'hui. Il paroît à cette occaſion une lettre en gaſcon très cauſtique & très plaiſante.

8 *dudit*. On mande du Havre que la frégate l'*Enjouée*, de 26 canons, commandée par M. de Tronjoly, capitaine de vaiſſeau, va mettre inceſſamment à la voile. Sa campagne doit être du nord au ſud, c'eſt-à-dire des isles de Micquelon & de St. Pierre aux côtes de Maroc, delà à Cadix & à Lisbonne, d'où elle doit ſe rendre à Breſt, lieu de ſa deſtination. M. le Roy, ſi connu par ſa diſpute avec M. Harriſſon, pour la montre marine, dont chacun d'eux prétend être l'inventeur, s'embarque ſur ce bâtiment, pour continuer les obſervations de ſon inſtrument, conjointement avec M. de Caſſini le fils, que la cour a nommé à cet effet avec M. de Tronjoly. L'année derniere M. de Courtenvaux fit l'eſſai

de cette montre, qui répondit à ce qu'on en attendoit. M. le Roi l'a perfectionnée depuis, & l'on assure qu'elle est aujourd'hui fort supérieure à celle de l'anglois.

10 *dudit.* La pastorale de *Daphnis & Alcimadure* a eu plus de succès qu'on ne s'en promettoit; elle a été reçue avec des applaudissemens extraordinaires, & l'on y a observé ce qui ne s'étoit point encore passé à l'opéra : les acteurs & la musique ont suspendu leur exécution, pour donner un libre cours aux battemens de mains réitérés des spectateurs. Cet enthousiasme sera-t-il durable? est-il bien fondé? C'est ce que l'expérience prouvera. En attendant nous allons discuter ce drame, pour mettre les étrangers en état d'en juger.

On sait que les *Jeux Floraux* furent institués à Toulouse par *Clémence Isaure.* C'est le sujet du prologue. Il est aussi court qu'agréable. Il seroit à souhaiter que Mlle. Duplan, d'une taille très volumineuse, eût plus de swelte & d'élégance & répondît par son extérieur à la noblesse de son rôle. Sa voix, aussi d'une très grande étendue & d'un beau volume, est trop empâtée, & n'a point cette légereté qu'on y désireroit. La musique est agréable & caractérise à merveille toute la joie d'une semblable fête.

On ne peut dissimuler que les paroles de la pastorale ne soient devenues plattes par la traduction. On y trouve du niais, substitué au naïf. Il regne dans tout l'ouvrage un ton monotone

& langoureux : défaut du genre & que ne répare point un caractere forcé de militaire que l'on donne au frere d'*Alcimadure*, pour y jetter quelque variété. En un mot, le patois Languédocien faisoit passer une infinité de choses qu'on ne pardonne pas à des bergers parlant en beau langage. Le personnage d'*Alcimadure*, qu'exécute Madame Larrivée, est destitué d'intérêt, par le défaut de jeu d'une actrice excellente pour chanter l'ariette, mais inepte à exprimer aucun sentiment. Le Sr. le Gros n'entre pas mieux dans le genre de son rôle. Ce n'est point le *Daphnis* vrai, simple, tendre, qu'on admiroit dans Geliotte; c'est un berger gauche, moitié bourgeois & moitié rustique, & qui donne à tout ce qu'il dit l'air benêt de sa figure. Le Sr. Larrivée est le seul qu'on goûteroit, si le personnage étoit naturel. La musique même a perdu beaucoup au travestissement des paroles; il a fallu supprimer quantité de ces tenues onctueuses que n'admettent point nos *e* muets & qui faisoient passer dans l'ame des auditeurs une volupté douce & pénétrante. Tel est le sentiment de ceux qui ont vu jouer cette pastorale par Mlle. Fell, par La Tour & par Geliotte.

Les danses ont fait le grand succès de la piece. Il y a dans le premier acte un pas de cinq, exécuté par les Dlles. Guimard, Allard & Peslin, & par les Srs. Gardel & d'Auberval; ils y étalent tout ce que la lubricité ne s'étoit point

encore permis dans une pantomime. Elle a été reçue avec des tranfports indicibles, & prouve que nos yeux dans ce fiecle févere ne font pas auffi chaftes que nos oreilles.

La danfe des Amazones du fecond acte eft peu expreffive, & ne paroît pas avoir affecté vivement le fpectateur. On ne peut gueres goûter l'auftérité de *Pallas*, après avoir vu *Vénus* déployer fes graces les plus féduifantes.

Le troifieme acte eft égayé par un tambourin, qu'exécutent Mlles. Allard & d'Auberval, ou plutôt par une danfe de *Gilles*, où ils fe livrent à toutes les bouffonneries des baladins de la foire. Enfin le choréographe paroît avoir également perdu l'efprit de la fête, & a fubftitué l'indécence à la fimplicité, le lafcif au gai & la farce poliffonne à la liberte villageoife.

11 *Juin* 1768. Extrait d'une Lettre de Lyon du 5 Juin. „ Nos comédiens ont joué vendredi „ fur leur théâtre *Ericie* ou *la Veftale*. Cette „ tragedie proscrite par votre Sorbonne a eu le „ plus grand fuccès à la repréfentation d'avant-„ hier. Malheureufement M. le prevôt des „ marchands a été obligé d'arrêter le cours de „ cette nouveauté. La cabale des dévots a crié „ contre un drame, où la vie monaftique eft dé-„ peinte fous les couleurs les plus effrayantes „ & les plus vraies. C'eft devenu, comme à „ Paris, une affaire de religion, & il a fallu „ facrifier à ces clameurs dangereufes les plai-„ firs du public."

12 *Juin* 1768. *Lettres à un Conſeiller au Parlement de ***, pour ſervir de ſupplément à l'ouvrage qui eſt dédie à ce même magiſtrat, & qui a pour titre* ſur la deſtruction des Jéſuites en France, *par un auteur desintéreſſé.* 1768. On ſait que cet auteur desintéreſſé eſt M. d'Alembert. Même fiel dans ces nouvelles lettres, mêmes petits détails peu nobles & qui ſentent plus l'auteur ſatyrique que le véritable hiſtorien. Au reſte, il tombe égalément d'eſtoc & de taille ſur les Jéſuites & ſur leurs adverſaires. S'il attaque les premiers à force ouverte & comme de véritables ennemis contre lesquels il n'y a rien à ménager, il prend une autre forme pour plaiſanter les ſeconds; il ſe traveſtit en arlequin & les couvre par ſes lazzis du plus grand ridicule. Les détails ſur les convulſionnaires ſont ſurtout fort curieux; il apprend qu'ils ſe diviſent en *Anti-convulſionnaires décidés*; en *Convulſionnaires peu décidés*, ou *mitigés*; ſous-diviſés les uns & les autres en *Vaillantiſtes*, *Auguſtiniſtes*, *Margouilliſtes*, *Secouriſtes*, *Anti-Secouriſtes*, *Mêlangiſtes*, *Diſcernans*, *&c. &c.*

13 *dudit.* M. l'abbé de Baſſinet, auteur du panégyrique de St. Louis, Roi de France, prononcé dans la chapelle du Louvre devant l'Académie Françoiſe le 25 Août 1767, a ſçu qu'on lui faiſoit un crime de ſon ouvrage: 1°. parce qu'il n'y avoit pas mis un texte, ſuivant l'uſage: 2°. parce qu'il y fait l'éloge de la pragmatique ſanction de St. Louis: 3°. par-

ce qu'il y condamne les croiſades : 4°. parce que dans Louis IX il conſidere plus l'homme que le ſaint. Pour ſe juſtifier, il paſſe par deſſus ſa modeſtie & publie ſon diſcours, où il y a vraiment du neuf.

15 *dudit.* Extrait d'une Lettre de Stokholm du 27 Mai 1768. Emmanuël Swedenborg, ci-devant aſſeſſeur au college royal des mines, fameux par ſes viſions & ſes prétendus entretiens avec les morts, s'eſt embarqué pour aller faire imprimer en Hollande ſes derniers ouvrages. Il eſt dans la quatre-vingt-unieme année de ſon âge & a prédit avant de partir, que ce voyage, le dixieme qu'il a fait dans les pays étrangers, ſeroit le dernier qu'il entreprendroit, mais qu'il reviendroit mourir dans ſa patrie. Il a publié ſur la théologie & la minéralogie pluſieurs ouvrages eſtimés. C'eſt encore un de ces génies bien propres à humilier l'orgueil humain. Cet auteur réunit aux connoiſſances les plus profondes, les foibleſſes du plus petit eſprit. Tel Paſcal voyoit toujours un abîme ouvert à ſes côtés.

16 *dudit.* Vers à Eglé, le jour de ſa fête, par M. Colardeau :

Vers les antres du nord l'hiver fuit en courroux
Et déja le ſoleil lance un rayon plus doux ;
Sur ſon humble buiſſon la roſe renaiſſante
Développe l'éclat de ſa pourpre brillante,
Et le Dieu du printems aux portes du matin
Vient ſourire à la terre & parfumer ſon ſein.
Eglé, dans ces beaux jours, que la nature eſt belle !

Vous lui prêtez encor une grace nouvelle,
Vous ajoutez un charme à de ſi doux inſtans:
Le jour de votre fête eſt un jour de printems.
Eh! qu'importe en effet, lorſque rien ne nous lie
Que la nature expire ou renaiſſe embellie?
Il faut qu'un intérêt plus vivement ſenti
Ouvre ſur les beautés notre œil appéſanti;
Il faut que l'amitié, peut-être l'amour même,
Que ſais je? rien n'eſt beau qu'autant que le cœur aime.
Nos paſſions, nos goûts, ſont l'ame de nos ſens
Et la nature échappe aux yeux indifférens.
Elle me plaît par vous & m'en plaît davantage.
Eglé! j'aime les fleurs dont je vous fais hommage:
Sans le tendre intérêt d'en parer votre ſein,
Leur fraîcheur, leur émail n'eut point tenté ma main;
Elles ont plus d'éclat quand l'amour les moiſſonne,
Mais plaignez le mortel qui ſeul dans ſon ennui
Va cueillir une fleur & la garder pour lui.

17 *Juin* 1768. On travaille à force au théâtre qu'on conſtruit à Verſailles pour les fêtes du mariage de M. le Dauphin. C'eſt M. le Chevalier de Chaumont qui a donné le projet de la ſalle qu'on exécute: on n'a pu en ôter l'inſpection à M. Gabriel, le premier architecte du Roi, mais il n'eſt-là que comme honoraire. M. de Chaumont eſt un amateur diſtingué, né avec un goût naturel pour la méchanique & pour le deſſin. Il eſt allé l'été dernier en Italie, aux frais du Roi, pour lever tous les plans des différentes ſalles de ſpectacle de cette contrée, & c'eſt d'après ces connoiſſances réunies qu'il fait conſtruire celle de Verſailles. On dit

qu'elle ſera de la meilleure forme. Le théâtre doit être aſſez vaſte pour y mettre des régimens entiers de cavalerie. On y verra les différens mouvemens du ciel & des aſtres, en un mot tout y annonce la plus grande magnificence. Il ne manquera plus que des pieces, qui répondent à la beauté du local.

C'eſt M. le Chevalier de Chaumont qui eſt chargé de faire faire les décorations du nouvel opéra, & ce qui donne une excellente opinion de ſon travail, c'eſt que ſa fortune & ſa naiſſance le mettent dans le cas de ne travailler que pour la gloire.

L'impartialité oblige de dire que M. Gabriel a réclamé contre cette anecdote.

18 *Juin* 1768. Un phénomene qu'on voit aujourd'hui à l'hôpital de la Charité occupe toute la médecine. Un malheureux attaqué de la pierre avec des douleurs incroyables, s'y eſt préſenté: par la ſonde on a trouvé cette pierre d'une groſſeur ſi énorme, que les médecins & chirurgiens de l'hôpital ont jugé à propos d'appeller le frere Côme. Celui-ci a eu recours à une opération extraordinaire. La pierre peſe vingt ſix onces, & les plus fortes ſont de ſept à huit onces au plus. Mais ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que le malade n'a ſouffert qu'environ quinze jours avant qu'on le taillât: on ne croit pas qu'il en revienne. Les anatomiſtes les plus conſommés révoquoient le fait

en

en doute, jufqu'à ce qu'ils aient eu le témoignage de leurs yeux.

19 *Juin* 1768. *Hiſtoire de l'opéra bouffon, contenant le jugement de toutes les pieces qui ont paru depuis ſa naiſſance jufqu'à ce jour, pour ſervir à l'hiſtoire des théâtres de Paris.* On trouve dans cet ouvrage des extraits de pieces très bien faits. Cette hiſtoire eſt un très bon répertoire, parfemé d'anecdotes amufantes. Au reſte, on ſait que les Bouffons ont fait époque en France, & qu'on leur doit l'enthouſiaſme des François pour la muſique Italienne.

20 *Juin* 1768. M. de Sauvigny, qui s'eſt déja eſſayé dans le genre naïf par ſon roman de *Pierre le Long*, vient de nous donner *l'innocence du premier âge en France, la roſe ou la fête de Salency.* Nous avons déja parlé de l'origine de cette inſtitution, dont St. Medard eſt le fondateur. Quant à l'ouvrage, l'auteur y marie avec élégance les graces & la vertu.

22 *dudit.* Un Bénédictin vient de prendre en main la cauſe des moines, & la ſageſſe, la modération avec leſquelles il les défend, lui concilieroient beaucoup de lecteurs, s'il n'y avoit encore de meilleures raiſons à lui oppoſer. Son livre eſt intitulé: *le Cénobitophyle*, ou *Lettres d'un religieux françois à un laïque, ſon ami, ſur les préjugés publics contre l'état monaſtique.*

23 *dudit.* M. Pigale, cet artiſte célebre chargé de terminer les travaux de la ſtatue équeſtre

de Louis XV, commencée par Bouchardon, doit élever à M. de Montmartel un monument, témoignage de la douleur de ſa famille. Il a imaginé de repréſenter un vaſe antique, contenant les cendres de ce citoyen eſtimable. Madame de Montmartel, ſous la figure de la piété, jette des fleurs ſur cette urne précieuſe. Un génie, de l'autre côté, dans l'attitude de la plus grande triſteſſe, exprime les regrets dont tous les honnêtes gens ont honoré un financier bienfaiſant. Il ſembleroit naturel que le perſonnage de la piété étant repréſenté par Madame de Montmartel, on eût reconnu M. de Brunoy dans la ſeconde figure. Malheureuſement ce dernier ne paroît pas aſſez agréable au public, pour avoir permis au compoſiteur de le mettre en ſcene. Quoi qu'il en ſoit, ce deſſin ſage & ſimple eſt proportionné au ſujet, & marque dans M. Pigale un homme de goût, capable de différens genres. On ſait qu'il eſt l'auteur du mauſolée de M. le Comte de Saxe. Tel Virgile a chanté tour à tour les héros & les bergers.

24 *Juin* 1768. Un Anglois nommé Jacques Boswel, ayant voyagé en Corſe, depuis peu vient de donner ſon journal ſous le titre de *an account of Corſica, &c.* Cet ouvrage très intéreſſant dans les circonſtances préſentes, contient beaucoup de détails concernant Paoli & ſa nation, qui en donnent une idée avantageuſe.

25 *dudit.* Epitre à M. le Marquis de ... par M. Fumar de Marſeille.

A toi, l'enfant gâté de la coqueterie,
Qui d'un air gai, libre & charmant
Sçais dans le même inſtant
Baiſer la main de la tendre Sylvie,
Enflammer d'un coup d'œil la ſenſible Egérie
Et preſſer le genou tremblant
De la douce Isménie;
Toi, qui ſoupires en riant,
Qui traites l'Amour en enfant;
A ton ſyſtême enfin me voilà plus docile;
Des Céladons, des Amadis,
J'abjure l'exemple imbécile.
C'eſt toi, fripon, qui m'as appris
Qu'il n'eſt qu'un ſeul plaiſir pour les cœurs trop épris,
Et que le vrai bonheur eſt pour les infideles.
Ah! que l'Amour n'a-t-il quatre aîles!
Un ſeul objet peut-il nous rendre heureux?
J'aime à voir une fleur que je trouve jolie.
Mais quel plaiſir de promener mes yeux
Sur l'émail varié d'une belle prairie!
J'aime, à la fraîcheur du matin,
A careſſer l'incarnat d'une roſe,
Qu'en ſecret je vois écloſe
Dans un vaſe iſolé de mon petit jardin;
J'aime à ſentir le parfum qu'elle exhale.
Mais jamais ce plaiſir n'égale
La vivacité, les douceurs,
Le charme que j'éprouve aux champs de la Provence,
Quand le ſoleil ornant avec magnificence
Et la terre & les cieux des plus belles couleurs;
La troupe des Zéphirs que guide l'inconſtance

Ravit par ses baisers l'esprit de mille fleurs
Et me flatte à la fois des plus douces odeurs.
Ah! qu'un autre languisse auprès de sa Climene!
Que je serois heureux de voir une inhumaine
En proye à des tourmens justement mérités,
Humble enfin à mes pieds & répandant des larmes,
Rougir de ses soupirs froidement écoutés,
Et moi d'un fier souris dédaignant ses allarmes
Venger d'un seul regard mille amans maltraités.
L'amour folâtre est l'amour que j'adore.
J'aime du papillon les légeres ardeurs;
Volage adorateur des filles de l'Aurore,
Joyeux, il en quitte une, & mouillé de ses pleurs,
Guidé par le Zéphir, il vole vers ses sœurs,
Pour les charmer & les quitter encore.
Je laisse la constance & ses fades douceurs.
Oui, s'asservir est d'une ame commune.
Quand on ose y prétendre on soumet tous les cœurs.
Les papillons toujours vainqueurs
Sont aimés de toutes les fleurs,
En ne se fixant sur aucune.

27 *Juin* 1768. Extrait d'une Lettre du Vexin-françois, le 18 Juin 1768. „ Il est très vrai, „ Rousseau est ici depuis près d'un an, c'est-„ à-dire depuis son retour d'Angleterre. Il „ est sous un nom étranger, & dans le ressort „ du Parlement de Normandie. C'est le Prin-„ ce de Conti qui lui donne un asyle à Try. „ Quand il y vint, malgré la recommandation „ du Prince, ses gens n'eurent pas beaucoup „ d'égards pour un homme simple, sans mine „ & qui mangeoit avec sa gouvernante.

„ L'inconnu eut la délicateſſe de ne point
„ ſe plaindre, mais il écrivit à ſon protecteur
„ de ne point trouver mauvais qu'il quittât
„ ce lieu, & de lui permettre de ſe ſouſtraire
„ à ſes bienfaits. Le Prince de Conti ſe dou-
„ ta de ce qui étoit; il arrive chez lui, il ar-
„ rache ſon ſecret à Rouſſeau, il le fait man-
„ ger avec lui, aſſemble ſa maiſon & menace
„ de toute ſon indignation dans les termes
„ les plus énergiques celui qui manquera à
„ cet étranger.

„ Du reſte, il paroît faux que ce grand hom-
„ me faſſe imprimer à préſent ſes mémoires,
„ comme on a dit; ſa gouvernante aſſure mê-
„ me qu'il a tout brûlé. Il eſt revenu de la
„ vanité d'auteur: à peine a-t-il une plume
„ & de l'encre chez lui. Il botaniſe depuis
„ le matin juſqu'au ſoir, & forme un herbier
„ conſidérable; il a très peu de relations, ne
„ lit rien, aucun papier public, & ne ſaura
„ peut-être jamais que M. de Voltaire ait fait
„ une épitre où il le plaiſante."

30 *Juin* 1768. M. l'abbé Beaudeau, qui étoit appellé en Pologne & devoit partir au mois de Mai pour y mettre en pratique le ſyſtême des économiſtes, a changé de projet; il ſe rend aux inſtances de M. le Duc de Choiſeul, qui lui fait aſſurer par M. l'évêque d'Orléans un bénéfice de 20000 livres de rentes, tel que celui qu'on lui offroit dans les pays étrangers. En attendant ce miniſtre veut

lui procurer une pension, soit sur les postes, soit sur les économats: ce qui n'est pas encore décidé. Cet auteur ne reprend pas la plume du *Journal des Ephémerides*, & M. Dupont en reste en possession. Il s'occupe aujourd'hui à répandre dans le public différens écrits toujours relatifs aux principes de la société, & se fait à lui-même des réponses sous des noms anonymes, afin d'avoir occasion de repliquer. On sent bien qu'il se ménage dans cette controverse, & ne se propose jamais d'objections qu'il ne puisse résoudre. Il se croit cette petite charlatanerie permise pour le bien de la chose & pour l'utilité générale.

2 *Juillet* 1768. En conséquence d'une Lettre du Roi du 25 Juin, où S. M. fait part à M. l'Archevêque de la mort de la Reine, son épouse & compagne, & sollicite les prieres de l'église pour le repos de l'ame de cette Princesse, M. l'Archevêque a fait un mandement, daté du 30 dudit mois, qui après un préambule pathétique sur les pertes successives que la France a faites, & un éloge de la Reine, ordonne qu'il sera fait pour elle un service à Notre Dame, &c. La lettre du Roi & le mandement ont été publiés hier. La simplicité de la premiere & une sorte de desordre qui y regne, forment un genre d'éloquence très propre à peindre le trouble du cœur affligé de cet auguste époux.

3 *Juillet*. Aujourd'hui l'Académie Royale des

Sciences a procédé à l'élection du ſucceſſeur de M. le Camus pour la place de penſionnaire. On a été partagé entre M. de Parcieux & M. de Vaucanſon, & le dernier l'a emporté. On eſpere qu'il demandera la vétérance & cédera tout de ſuite ſon rang à M. de Parcieux. On croit que M. Bezon ſuccédera à M. de Vaucanſon en ſa qualité d'aſſocié, & que l'abbé Boſſu, profeſſeur de mathématiques à la Fere, appellé ici pour remplacer M. le Camus comme examinateur des ingénieurs & d'artillerie, ſera nommé à la premiere place vacante d'adjoint.

5 *Juillet* 1768. Le concours du prix de poéſie à l'Académie Françoiſe roule ordinairement entre 20 & 30 pieces. Cette année il en a été remis 84 au Sécrétaire. On prétend qu'un homme de qualité, âgé de 82 ans, le Baron de Château-neuf, n'a point dédaigné d'entrer en lice contre la brillante jeuneſſe qui court la même carriere. Les vœux ſeront à coup ſûr pour le moderne Sophocle, & il feroit à ſouhaiter pour l'honneur du ſiecle qu'il eût le prix.

6 *dudit. Journal d'un voyage à la Louïſiane, fait en* 1720 *par M***, Capitaine des vaiſſeaux du Roi.* On paroît s'être propoſé pour modele de ce journal, celui du *Voyage de Siam*, par l'abbé de Choiſy, c'eſt-à-dire qu'on a cherché à y répandre du badinage & de la gaîté, & l'on n'y a mis, au contraire, que du trivial & du plat.

8 *dudit.* Le Sr. Taconet, auteur & acteur du théâtre de Nicolet, vient de s'exercer ſur un ſujet plus noble; il a, de l'agrément de la police, fait imprimer des *Stances ſur la mort de la Reine*, en forme d'élégie. Il faut avouer que ſi cet ouvrage fait honneur au cœur de cet hiſtrion, il dégrade ſinguliérement l'héroïne. On eſt ſurpris qu'après l'exemple de l'oraiſon funebre du Pere Fidele de Pau, ſi fameuſe par ſon ridicule & par l'éclat ſcandaleux qu'elle fit à la mort de Mgr. le Dauphin, on n'ait pas examiné de plus près la piece burleſque du Sr. Taconet; il eſt des éloges qui doivent être interdits à de certaines bouches.

9 *dudit. Extrait du chapitre de l'ordre de St. Michel, tenu aux Cordelier le* 9 *Mai* 1768, *auquel a préſidé M. le Duc de Duras, Commandeur & Commiſſaire des ordres du Roi & du St. Eſprit.* Tel eſt le titre d'un discours de M. Morand, chirurgien des Invalides & Chevalier dudit ordre, qui paroît imprimé & fait grand bruit, par le ſtyle ridicule dans lequel il eſt écrit, & par l'éloquence toute nouvelle de l'orateur.

L'exorde commence par ces mots: *l'apparition de Monſeigneur St. Michel, Archange & Chevalier, &c.* Il eſt vrai qu'on met en note: *aux termes des ſtatuts donnés par Louis XI en* 1469.

L'auteur ſoutient ce début en parlant des trois nouveaux récipiendaires; M. Guerin, Chi-

rurgien-Major des mousquetaires gris ; M. Coppens d'Horsin, Lieutenant général de l'Amirauté de Dunkerque, & M. Goudart, négociant & manufacturier à Aubenas en Vivarais.

Mais jusques-là il semble préluder seulement: c'est dans l'éloge du défunt M. Boyer, médecin & ci-devant secrétaire de l'Ordre, que son imagination s'échauffe, s'allume & s'embrase, le panégyriste s'éleve avec son héros & laisse les lecteurs étonnés de les voir disparoître l'un & l'autre à ses yeux.

Il faut surtout lire dans cet ouvrage la description de la peste de Marseille, lorsque M. Boyer fut envoyé dans cette ville: l'auteur, après avoir déployé toute l'énergie des pinceaux de Michel Ange, expose la maniere dont le nouvel Esculape s'y prit pour détruire cette cruelle ennemie, & par une allégorie soutenue prise dans toutes les comparaisons que peut fournir l'art de la guerre, M. Morand fait voir qu'il entend la tactique aussi bien que la médécine.

On ne doute pas que M. Morand, qui ne faisoit dans cette séance que les fonctions de Secrétaire, ne soit élu à la place de M. Boyer, pour laquelle il montre de si rares talens.

10 *Juillet* 1768. Le Sr. Sedaine, ce maçon devenu poëte & auteur estimé de plusieurs pieces de théâtre jouées aux trois Spectacles, mais plus habile encore à tracer le plan d'un édifice que celui d'un drame, vient d'être

nommé Secrétaire de l'académie d'architecture à la place de M. le Camus, dont on a annoncé la mort.

10 *Juillet* 1768. M. le Franc, évêque du Puy, frere du fameux Pompignan tant baffoué par M. de Voltaire, eſt nommé pour prononcer l'oraiſon funebre de la Reine à St. Denis, le jour où ſe fera la grande cérémonie de l'enterrement.

12 *dudit*. Un négociant de Nantes ayant écrit à M. de Voltaire qu'il avoit baptiſé un de ſes vaiſſeaux du nom de ce grand poëte, il y a répondu par une épitre fort longue adreſſée au vaiſſeau: elle eſt pleine de fraîcheur, de poéſie & de philoſophie; mais elle eſt déparée par cet eſprit ſatyrique & burleſque, qui ſe mêle aujourd'hui aux plus beaux ouvrages du Philoſophe de Ferney.

13 *dudit*. Le Parlement, avant de ſtatuer définitivement ſur l'inoculation, a ordonné depuis cinq ans que la faculté de médecine donneroit ſon avis à l'effet de ſavoir s'il falloit admettre ou rejetter cette pratique. Les débats interminables des docteurs ont empêché juſqu'à préſent la ſolution d'un problême auſſi important. Pour procéder avec ordre & méthode, la faculté avoit d'abord nommé des commiſſaires chargés de raſſembler tous les témoignages, toutes les pieces néceſſaires à l'inſtruction de ce grand procès, & de préſenter en conſéquence un réſultat qui pût mettre à même d'aſſeoir des opinions plus éclairées. Le ſchiſme s'eſt intro-

duit dans le comité, chacun y a mis de l'humeur, les paſſions ſont entrées en jeu, on en eſt venu aux injures & aux perſonnalités; la diſcorde a gagné & la faculté, malgré toute ſa gravité, a offert au public des ſcenes puériles & indécentes. Cependant après beaucoup d'altercations & d'incidents, on étoit venu au point de porter un jugement dans une aſſemblée ſolemnelle & très nombreuſe. L'uſage de cette compagnie, lorſqu'il s'agit d'une affaire majeure, eſt de ne donner force de loi à la concluſion ainſi formée, qu'après qu'elle a été confirmée dans deux autres aſſemblées convoquées expreſſement à cet effet. Il y en a donc eu une ſeconde, où l'Inoculation ayant eu la même faveur, on s'attendoit à voir cette méthode approuvée dans une troiſieme & qu'à la pluralité des ſuffrages le décret de la faculté paſſeroit irrévocablement.

C'eſt ce que craignoient les anti-inoculateurs. De ce nombre eſt un nommé de l'Epine, homme factieux & ardent, d'un amour-propre intolérable, & qui ne connoît rien d'impoſſible lorſqu'il s'agit de faire valoir ſon opinion. Il a ſi bien remué & intrigué, qu'il a engagé M. Bercher, le doyen, homme facile & mou, de convoquer une aſſemblée le 9 Juillet dernier, non pour terminer cette affaire déja ſi avancée, mais pour délibérer ſur le tems & la maniere d'en délibérer ultérieurement. Il a été conclu à la pluralité des voix, que dans l'aſſemblée définitive dont on n'a point aſſigné le terme, on em-

ployeroit la voie du ſcrutin pour recueillir les opinions, que l'on recevroit les réflexions même des abſens, à qui il ſeroit écrit à cet effet, en leur donnant le tems de répondre.

Par cet incident, les anti-inoculateurs deviennent en quelque ſorte maîtres de la question, puiſqu'ils ſe ménagent ainſi le tems de capter des ſuffrages, dont ils ſont d'autant plus ſûrs, qu'en fait d'innovation les vieillards, les gens peu inſtruits & le grand nombre de ceux qui trouvent plus commode de laiſſer les autres penſer pour eux, déferent volontiers à l'avis de la routine & du préjugé. D'ailleurs, ſous prétexte de donner aux docteurs conſultés, dont quelques-uns ſont en Amérique, le tems de répondre, on renvoye la ſolution à un terme indéfini. Auſſi cette concluſion n'a-t-elle pas paſſé unanimément, & le docteur Andry y a formé oppoſition.

15 *dudit.* M. de Voltaire, depuis ſa communion étoit reſté dans un ſilence édifiant, mais il paroît que le diable n'y a rien perdu; il tombe aujourd'hui ſur le corps d'un nouvel adverſaire, c'eſt M. Bergier, curé en Franche-Comté, auteur de pluſieurs ouvrages en faveur du Chriſtianiſme, qu'on connoiſſoit peu, & qui devoient leur célébrité au grand homme qui les tire de la pouſſiere & les honore de ſa critique. Ce pamphlet eſt intitulé *Conſeils raiſonnables à M. Bergier*, *par une ſociété de bachelier en théologie.* Sans approuver le fond

de cet ouvrage impie, on peut dire qu'on y reconnoît facilement ſon auteur, peu logicien, mais toujours agréable dans les matieres les moins ſuſceptibles de gaîté. Ces *conſeils* contiennent 25 paragraphes & forment environ 30 pages d'impreſſion.

16 *Juillet* 1768. Le célebre M. Winkelman, cet homme rare par ſon goût & ſes vaſtes connoiſſances, étoit revenu de Vienne à Trieſte, pour ſe rendre à Rome, où depuis quelques années il faiſoit ſon ſéjour ordinaire; il a été aſſaſſiné dans l'auberge par un étranger qui, après pluſieurs converſations, s'étoit inſinué dans l'eſprit de ce Sçavant. Un jour, ſur les dix heures du matin, ce ſcélérat eſt entré dans la chambre de M. Winkelman, & lui a demandé à voir trois belles médailles d'or dont l'Impératrice Reine lui avoit fait préſent. Dans le moment où il ouvroit ſon coffre, il lui a donné ſept coups de poignard. Son domeſtique étant accouru au bruit, l'aſſaſſin, d'un coup de poing, l'a renverſé ſur le carreau & s'eſt ſauvé, ſans avoir rien emporté. Ce ſçavant eſtimable a ſurvécu de quelques heures à ſes bleſſures: il a eu le tems d'inſtituer ſon exécuteur teſtamentaire le Cardinal Albani, & d'écrire à ce prélat pour le prier de remercier l'Impératrice Reine de toutes les graces dont cette auguſte Souveraine avoit daigné le combler, ainſi que le Prince de Kaunitz & pluſieurs autres Seigneurs de la cour de Vienne.

Le monſtre qui occaſionne aujourd'hui nos regrets, eſt le nommé Archangely, de Piſtoye: il a été arrêté dans la ſuite, & ramené à Trieſte le 15 Juin.

17 *Juillet* 1768. M. Bouret, cet homme ingénieux, toujours occupé de plaire à ſon maître & qui dépenſe tant de tréſors pour ſatisfaire cette noble paſſion, s'occupe à embellir encore le fameux pavillon du Roi, où il compte recevoir S. M. cet automne, dans le tems des fameuſes chaſſes dans la forêt de Senaar. Il vient de faire exécuter en marbre la figure de Louis XV, avec tous les attributs de la royauté. C'eſt le Sr. Taſſard, ſculpteur reçu depuis peu à l'académie, mais d'un mérite diſtingué, qu'il a chargé de ce travail. Elle doit être placée dans l'appartement du Roi, au lieu du lit qui y étoit, & dont S. M. n'a jamais fait uſage. La ſtatue ſera en dedans de la baluſtrade, avec des gradins au bas du piedeſtal. M. Bouret, de cet appartement galant en fait un appartement magnifique, par les dorures & les richeſſes qu'il doit y répandre: ſorte d'ornemens analogues à l'uſage qu'il en veut faire aujourd'hui. On ſait que ce financier très opulent, mais très dérangé dans ſes affaires, avoit été réduit à la penſion par M. de la Borde, qui s'étoit chargé de l'adminiſtration de ſes biens, & ne lui avoit laiſſé que 15000 livres de rentes. Maintenant qu'il ſe trouve libre, la dépenſe dont nous venons de parler, eſt le premier emploi qu'il fait de ſes

immenſes revenus. Un coup d'œil favorable de ſon maître le dédommagera de tout & fera ſon bonheur.

18 *dudit.* Extrait d'une lettre de Baſtie du 30 Juin. „ La ville capitale de ce pays-ci vient „ de donner une fête magnifique en faveur de „ la nouvelle domination ſous laquelle elle vient „ de paſſer. On y a chanté un *Te Deum* de la „ muſique la plus déteſtable qu'il ſoit poſſible „ d'entendre. Il y a eu force illuminations, „ force pétarades, des inſcriptions, des devi- „ ſes, dont voici quelques-unes; on liſoit au „ deſſus de la porte l'inſcription ſuivante:"

LUDOVICO XV,
FRANCORUM, NAVARRÆ ET CORSORUM
REGI CHRISTIANISSIMO,
AUCTIS IMPERII FINIBUS,
TRANQUILITATE PUBLICA ASSERTA,
AUGUSTO, PACIFICO, FELICI,
MAGISTRATUS, POPULUSQUE BASTIENSIS,
FAUSTIS AUSPICIIS,
PLAUDEBAT.

Cette inſcription étoit entourée de diverſes autres le long d'une vieille muraille, garnie de fleurs de lys. On voyoit un ſoleil mal peint, au deſſus: *Imbres & nubila vincit.* Au deſſous étoit une chaîne de rochers, repréſentant l'iſle de Corſe ſurmontée de trois fleurs de lys, qu'on avoit priſes pour des feves de marais coupées en deux, & deſſus étoit écrit *cyrnocroſiſtes flores.* Leurs peintres ne valent pas mieux que leurs

muſiciens. Plus loin ſe remarquoit une Renommée, qui tenoit deux trompettes ; au bas de l'une étoit écrit : *non tuba ſafficit una*, & de l'autre pour pendant: *vox altera ſufficit Famae.* Enfin on liſoit ce diſtique plein de ſolécismes:

Plaudite o cives! Regnat Ludovicus & iſto
Principe jam tanto eſt digna labore ſalus.

19 *Juillet* 1768. Les ſpectacles ont repris hier 18, quoique les grandes pleureuſes ne duſſent finir que le 19. Les Italiens ont débuté par un opéra comique, intitulé *le Jardinier de Sydon*: la muſique de Philidor; quant au drame, ce ſujet avoit autrefois été traité par Fontenelle : l'auteur d'aujourd'hui ne ſe nomme pas, ce qui n'annonce pas un ſuccès très ſûr. Au reſte, depuis quelque tems les premieres repréſentations ne décident de rien, & la réputation d'un ouvrage ne ſe fixe qu'à la ſeconde, troiſieme, quatrieme, &c.

22 *Juillet.* Le bruit court que M. Rouſſeau eſt ſorti de ſa retraite de Try & eſt paſſé à Lyon, ſans qu'on donne d'autres raiſons de cette émigration que l'inconſtance du perſonnage: on ne ſait s'il reſtera dans cette ville, où il ſe trouve dans le reſſort du Parlement de Paris: on préſume qu'il y a conſervé ſon nom étranger.

23 *dudit.* La comédie Italienne vient de perdre Mlle. Camille, morte le 20 de ce mois des ſuites d'une vie trop voluptueuſe, comme il arrive aſſez ſouvent à ces Demoiſelles, qui aiment à la faire courte & bonne. Au reſte, c'étoit

toit une grande & très grande actrice; elle possédoit la partie du ſentiment dans un degré ſupérieur, & depuis Mlle. Sylvie aucune n'avoit montré tant de talens pour la ſcene. Elle emporte avec elle les regrets des partiſans de ce théâtre, qu'elle laiſſe abſolument vuide relativement à ſon genre. On n'y voit plus en femmes que des cantratrices, & l'on ſera obligé de renoncer abſolument aux pieces Italiennes qu'elle ſoutenoit par ſon jeu: elle étoit l'ame d'Arlequin même, qu'elle inſpiroit & dont elle échauffoit la verve.

25 *Juillet* 1768. On ne ſauroit trop étendre la réputation du nouvel établiſſement fait depuis quelque tems à Alfort, ſous le titre d'*Ecole vétérinaire*. Les papiers publics en ont déja parlé pluſieurs fois. On ſait aujourd'hui que c'eſt une école d'anatomie, pour connoître la ſtructure du cheval, les maladies auxquelles il peut être ſujet, la nature des accidens, que comportent ſon eſpece & ſon genre de ſervice. C'eſt M. Bertin, miniſtre, à qui l'on eſt redevable de cette Académie, & qui y veille avec le plus grand ſoin. M. Bourgelat, écuyer de Lyon très renommé par ſes connoiſſances, eſt à la tête des études. On y reçoit nombre d'éleves penſionnaires des diverſes provinces de France, & même des royaumes étrangers, moyennant 300 livres par an. Les particuliers qui ont des chevaux malades ou eſtropiés, peuvent les y envoyer à trente ſols par jour, juſqu'à leur

entiere guérifon. Les progrès des expériences qu'on fait dans cette Ecole depuis fon origine, s'étendent, fe multiplient & fe perfectionnent fans relâche. Il eft commun aujourd'hui d'y remettre à un de ces animaux une jambe caffée, forte d'accident auquel on ne favoit pas remédier autrefois. Tout recemment on vient d'y trépaner un cheval, qui s'étoit caffé la tête, & l'opération a très bien réuffi, c'eft la premiere fois qu'on l'a tenté.

27 *dudit*. Le Préfident de Noinville eft mort, il y a quelques jours: il étoit académicien libre de l'Académie Royale des Infcriptions & Belles-Lettres.

27 *dudit*. M. Piron, qui dans un âge encore plus avancé que M. de Voltaire, conferve, ainfi que lui, tout le feu de fa jeuneffe, & toujours fon rival quand il s'agit de faire affaut d'efprit & de farcafme, s'eft permis une faillie à l'occafion de la longue épitre du dernier au vaiffeau baptifé fous fon nom: il l'adreffe au négociant propriétaire du bâtiment, & s'écrie:

Si j'avois un vaiffeau qui fe nommât *Voltaire*,
Sous cet aufpice heureux j'en ferois un *Corfaire*.

28 *Juillet* 1768. Jufqu'ici nos plus grands fculpteurs s'étoient contentés d'élever leurs figures équeftres fur des maffes de marbre en piedeftaux, dont le plan étoit foutenu par des Caryatides, ou entouré d'autres figures détachées. M. Falconet, appellé à Petersboug pour y faire la ftatue de Pierre le Grand, repré-

ſente auſſi cet Empereur à cheval, ou plutôt ſur un courſier fougueux, franchiſſant un rocher qui ne peut l'arrêter. Ce trait de génie donne plus d'ame & de vie à tout l'ouvrage & conſerve mieux la vraiſemblance, partie ſi eſſentielle dans les beaux arts.

28 *dudit.* Nos auteurs ſecondent nos armes contre le Pape : on eſt inondé d'écrits pour prouver la légitimité de notre invaſion ; mais aucun auſſi éloquent que l'arrêt du Parlement de Provence, piece victorieuſe, à laquelle le Saint Pere n'oppoſe encore qu'un jubilé.

29 *dudit.* Il s'éleve de toutes part une tempête littéraire contre M. l'abbé de la Bletterie, & les différens auteurs qu'il a attaqués lui rendent avec uſure les traits de ſatyre qu'il leur a lancés. Au reſte, ſon ouvrage prête infiniment à la cenſure & pour le fond & pour le ſtyle. Il auroit dû être plus modeſte, & ſe ſouvenir que lorſqu'on a une maiſon de verre, il ne faut pas jetter des pierres dans celle d'autrui.

30 *dudit.* Mlle. Camille eſt morte dans ſa jolie maiſon de Montmartre, où M. Cromot, premier commis des finances, lui a donné juſqu'au dernier moment les marques de l'attachement le plus tendre. Elle a expiré entre les bras de cet amant magnifique. En vertu du privilege qu'ont les comédiens Italiens de n'être point excommuniés, cette actrice a reçu ſes ſacremens, & elle a été enterrée en l'é-

glise du lieu. C'est le Sr. de Hesse qui, comme doyen des comédiens ses camarades, a conduit le deuil. Par les soins de M. Cromot, il s'est trouvé un cortege magnifique au convoi; on y comptoit plus de cinquante carosses bourgeois. Mlle. Camille étoit fort aimée, & joignoit aux plus grands talens toutes les qualités de l'ame les plus précieuses. Elle a fait un testament en faveur de sa famille, qui fait également honneur à son jugement & à son cœur.

31 *dudit.* On travaille au pont qui doit suppléer à celui de Neuilly, qui dépérit depuis longtems & dont la débacle des glaces de l'hiver dernier avoit accéleré la ruïne. Le nouveau pont doit être au bout du cours, en face de la place de Louis XV. On doit couper une partie de la montagne connue sous le nom de l'étoile, comme aussi élever de beaucoup la grille de Chaillot. M. Perronet, ingénieur célebre des ponts & chaussées, est chargé de la construction de ce monument.

1 *Août* 1768. Il est très vrai que J. J. Rousseau est parti de Try & s'est rendu à Lyon, toujours herborisant, botanisant. Cette passion l'occupe aujourd'hui tout entier. Il est resté peu de tems dans cette derniere ville, pour y voir une Dame de ses amies; il y a fait recrue de quelques enthousiastes du même genre, & le moderne Tournefort s'est mis en marche avec eux pour faire ensemble des découvertes de plantes & de simples. Ils sont actuellement dans les mon-

tagnes du Dauphiné. On juge qu'ils pénétreront jusqu'aux Alpes. Il est incroyable à quel degré le philosophe Genevois pousse l'ardeur de cette étude. On ne doute pas qu'il ne se distingue un jour dans ce genre, comme il a déja fait dans tous ceux qu'il a embrassés. De nouvelles connoissances doivent le satisfaire d'autant plus, qu'elles le mettent à même d'exercer l'amour de l'humanité dont il est si noblement dévoré, & peut-être sera-t-il plus heureux à guérir nos maux physiques, qu'il ne l'a été dans la cure de nos maux moraux.

1 *Août* 1768. Les amateurs commencent à se préparer pour la vente de la bibliotheque de feu M. Gaignot, ce curieux si recherché qui se piquoit de n'avoir que des livres uniques. L'Impératrice de toutes les Russies a fait offrir du cabinet de livres entier, d'abord la prisée telle qu'elle a été faite, le quart en sus, ce qu'on voudroit y ajouter pour la fantaisie des acheteurs & des concurrens, enfin 200,000 livres de pot de vin. La clause du testament de M. Gaignot portant expressement que ces livres soient vendus à l'encan, s'est opposée à des conditions aussi avantageuses. On cite entr'autres raretés de ce cabinet, un exemplaire des contes de la Fontaine, écrit à la main & sur du velin, dont le travail a coûté 1800 livres. Enfin chaque Conte est enrichi de deux ou trois estampes, plus ou moins, gravées par de jeunes gens habiles que M. Gaignot a pris chez lui & dont lui

ſeul a eu les planches, qu'il a fait rompre. On eſtime cet ouvrage complet 25 à 30000 livres.

2 *Août* 1768. Il nous eſt venu d'Angleterre des mouchoirs à la Wilkes; ils ſont d'une très belle toile. Au lieu de fleurs ils ſont imprimés & contiennent la lettre de ce priſonnier aux habitans du Comté de Middleſex. Il eſt repréſenté au milieu, une plume à la main. Le monument, quelque frivole qu'il ſoit, fait honneur à ce héros patriotique & eſt propre à entretenir dans toutes les ames le noble enthouſiaſme qui le caractériſe. Cette invention vaut bien toutes celles dont nous entretient notre *courier à la mode*, ou *journal du goût*. C'eſt un nouvel ouvrage périodique fort intéreſſant pour Paris & pour les provinces, qui contient le détail de toutes les nouveautés de mode. C'eſt, ſi l'on veut, une eſpece de ſupplément aux Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, qui conſacre à la poſtérité le tableau mourant de nos caprices, de nos fantaiſies & du coſtume national. Il y a trois mois que ſe répand cette utile production.

3 *dudit*. M. Poncet de la Riviere, ancien évêque de Troyes & le grand faiſeur aujourd'hui d'oraiſons funebres, eſt chargé de celle de la Reine, pour le ſervice qui doit être exécuté à Notre Dame le ſix Septembre prochain.

5 *Août*. Le Sr. Poinſinet, ce jeune poëte brûlant d'une ſoif de gloire inextinguible, qui a déja tant fait parler de lui, va de nouveau

occuper la ſcene; il eſt queſtion de remettre à l'opéra ſon *Ernelinde*. Comme ce drame roule ſur la réunion des trois couronnes du nord, les directeurs de l'Académie Royale ont cru faire leur cour au Roi de Dannemarc, en faiſant jouer cet opéra devant ce Prince, qu'on attend à Paris dans quelques mois: s'ils ne flattent ſes oreilles, ils eſperent charmer ſon cœur. D'ailleurs, on aſſure que le Sr. de Marmontel s'eſt chargé de retoucher les paroles : on ne ſait s'il eſt propre à ce genre, & & il n'a pas fait preuve juſqu'ici d'une oreille bien lyrique. Quant à la muſique, on ſait qu'elle a des partiſans très chauds ; elle eſt dans un genre qui peut plaire aux étrangers.

5 *dudit*. On vient de remettre ſous les yeux du public la querelle de deux philoſophes, dont ils auroient dû pour leur gloire ne pas rendre le public témoin & juge. C'eſt un aſſez plat auteur qui dans une brochure fort inſipide récapitule ce procès célebre. Il eſt question du différend de M. Hume avec J. J. Rouſſeau. L'anonyme prétend que le Genevois n'eſt que malade, & non pas méchant; que l'Anglois, au contraire, eſt malade & méchant tout à la fois. On ne croit pas que M. Rouſſeau adopte un pareil défenſeur, plus propre à infirmer ſa cauſe qu'à la ſoutenir. Par occaſion ce Scribler fait une excurſion ſur M. de Voltaire, &, au lieu d'adreſſer à ce grand homme les reproches qu'il peut mériter juſte-

ment, il ressasse de vieilles calomnies repétées cent fois & cent fois résutées. La rage d'écrire seule peut avoir fait prendre la plume à ce méchant écrivain, & son insipide production ne fait pas plus d'honneur à son cœur qu'à son esprit.

5 *dudit.* Le *Discours de Paoli à ses compatriotes* est répandu ici & fait la plus grande sensation. Les ames les plus viles sont toujours réchauffées aux discours d'un vrai patriote. Malgré les bruits répandus des intelligences de ce général avec la France, on ne peut croire que sa vertu républicaine se soit laissé corrompre par les promesses d'un Monarque. Le caractere de Paoli paroît trop indépendant pour ne pas préférer la liberté aux plus magnifiques récompenses. D'ailleurs, tous les traits qu'on rapporte de ce grand homme, s'accordent avec l'idée qu'on en a & la confirment.

5 *dudit.* Le Sr. Torré, cet homme de génie pour l'artifice & qui avoit poussé ici cet art au degré de perfection le plus admirable, avoit été obligé d'interrompre son spectacle par l'humeur de quelques voisins qui l'avoient traduit en justice. Il se trouvoit par ce moyen dans l'impossibilité de satisfaire à ses créanciers & autres gens qui lui avoient fourni des avances. Pour le dédommager de ses pertes & le mettre à même de payer ses dettes, on lui a permis de donner des bals publics dans son même emplacement sur les boulevards. En

con-

conséquence il vient d'afficher des *Fêtes foraines*, qui doivent commencer demain. Ce spectacle sera dans le goût de celui de Waux-hall & autres de Londres. Il est magnifiquement orné & avec beaucoup de goût. Il y aura diverses boutiques, que toutes les jolies marchandes briguent d'occuper, des caffés représentant les quatre parties du monde: en un mot, le Sr. Torré espere que tout concourra à lui procurer des spectateurs. La nouveauté est un grand attrait dans ce pays-ci, & le François, qui aime à changer de place, se portera sans doute à celle-là, où des décorations élégantes, une brillante illumination, une excellente symphonie & les femmes les plus galantes doivent se réunir pour charmer tous les sens des spectateurs.

6 *Août*. L'assemblée convoquée hier par le doyen de la faculté de médecine pour confirmer ce qui avoit été décidé dans les deux précédentes, malgré la réclamation des opposans a été plus nombreuse & plus bruyante que les autres. Le Sr. de l'Epine & ses partisans qui avoient à cœur de faire passer la délibération d'opiner par scrutin, avoient rassemblé tous les vieillards, les infirmes, les podagres, les docteurs les plus obscurs, en un mot, la lie de leurs confreres, & étoient venus formidables en force. On prétend qu'il y avoit plus de cent opinans. Quel tumulte & quel cahos! Comme l'on étoit dans le fort de la mêlée, est intervenu un paquet à

M. le doyen, qu'on a sçu être un arrêt de défense rendu par le Parlement sur l'opposition des membres réclamans. Le docteur Bernard s'est levé & a interpellé le doyen de suspendre la délibération, & de faire lecture du contenu du paquet. Après beaucoup de difficultés M. Bercher a lu cet arrêt, qui, sans contenir des défenses de délibérer ultérieurement, reçoit appellans les opposans & leur permet de faire assigner qui il appartiendra. Matiere à de nouveaux débats: les anti-inoculateurs ont prétendu que cet arrêt ne les empêchoit point de passer outre. Mais le tumulte s'est accru à tel point, qu'on n'a rien terminé & la délibération a été continuée au premier jour.

7 *Août*. Il paroît un *Mémoire à consulter & consultation pour Me. Jacques Barbeu Dubourg & consorts, tous docteurs régens de la faculté de médecine de Paris*. Il est en date du 3 Août & roule sur la délibération arrêtée dans les dernieres assemblées de la compagnie. On prétend qu'elle contient trois points d'innovation, entre lesquels on réclame 1°. la voie du scrutin, substituée à une délibération: 2°. la requisition de l'avis des absens, dont deux ou trois en Amérique: 3°. l'admission des voix de ceux qui, quoique résidans à Paris, dédaigneront de venir à une assemblée si intéressante, à laquelle ils seront engagés par serment.

Quant au premier point, la voie du scrutin n'est admise que dans les receptions, jamais

pour délibérer en matiere doctrinale, & la loi, l'uſage & la raiſon concourent également au ſoutien de cette aſſertion. L'article 8 des ſtatuts eſt précis ſur cet objet, toutes les aſſemblées déjà tenues ſur l'inoculation en cette forme, dépoſent contre les innovateurs. Enfin, c'eſt du choc des opinions des délibérans que naiſſent ſouvent des traits de lumiere propres à faire découvrir la vérité.

L'avis d'écrire aux abſens & d'avoir leur ſentiment eſt auſſi abſurde que ridicule; toute délibération eſt complette, eſt la délibération de la faculté entiere, étant prononcée par le doyen, à la pluralité des ſuffrages. On a déjà écrit aux confreres d'Amérique, dont quelques-uns n'ont point répondu depuis quatre ans. On ſent facilement que propoſer de nouveau de ſolliciter leur avis, n'eſt qu'un moyen illuſoire de reculer une déciſion que redoutent les anti-inoculateurs.

Enfin, diſpenſer les docteurs réſidans à Paris de venir aux aſſemblées, & admettre leur avis cacheté, c'eſt introduire l'abus le plus pernicieux, avilir la faculté, rendre ſes aſſemblées mépriſables & former dans ſon ſein même une ſolitude capable d'éteindre toute émulation.

On conclut par appuyer cette réclamation des exemples & des autorités propres à lui donner de la prépondérance, on inſiſte ſur la néceſſité d'avoir recours à l'interpoſition de l'autorité du Parlement, qui par l'homologation des ſtatuts

de la faculté s'eſt réſervé l'interprétation de leur manutention dans tous les cas difficiles & où il y auroit ſchiſme entre les docteurs.

Ce mémoire conſéquent, clair & bien écrit, eſt ſuivi de la conſultation de Me. Tenneſon, avocat, en date du 4 Août. Il eſt d'avis que les réclamans aient recours au Parlement, & préſentent requête pour être reçus oppoſans.

Toutes ces tracaſſeries de la faculté ſont d'autant plus riſibles, que les gens qui ont foi à l'inoculation, n'attendent point ſa déciſion pour pratiquer cette méthode, & que ſon autorité ne rendra pas plus confians ceux qui la regardent comme inutile, ou comme dangereuſe.

On rappelle à cette occaſion l'hiſtoire des petits pains à la levure de bierre, que la faculté conſultée par le Parlement proſcrivit, il y a environ 80 ans, comme pernicieux; & les magiſtrats, après avoir rendu un arrêt conforme, furent à la buvette déjeûner avec de petits pains à la levure de bierre.

8 *Août* 1768. M. l'abbé d'Olivet, membre de l'académie Françoiſe, eſt tombé en apoplexie, qui a dégénéré en paralyſie ſur la moitié du corps. Il a 87 ans: la tête eſt encore ſaine.

9 *dudit. Le ciel ouvert à tous les hommes*, &c. eſt un de ces écrits furtifs, dont s'augmente chaque jour la bibliotheque des eſprits forts. Ils ne ſauront gré à l'auteur de celui-ci que de ſa bonne volonté: c'eſt un vrai galimathias; il

prétend faire voir qu'il y a une connexion eſſentielle entre Jéſus-Chriſt & Adam, de ſorte qu'Adam eſt l'anti-type de Jéſus-Chriſt. Cela n'eſt-il pas bien clair? Ce livre pourra paſſer pour l'apocalypſe des incrédules.

9 *Août.* *Alcimadure* ſe continue à l'opéra, avec un ſuccès qui ne ſe dément point. Le rôle de *Clémence Iſaure* eſt fait depuis quelque tems par une Madame Reich, d'une taille élégante, & dont la voix nette & perlée feroit infiniment préférable à celle de Mlle. Duplant, ſi ſa timidité ne la faiſoit quelquefois chanter faux. D'ailleurs, elle manque encore du maintien & de l'aſſurance néceſſaires au théâtre; ce qui l'empêche de mettre dans ſon jeu la gaîté & les graces dont il eſt ſuſceptible.

Mlle. Roſalie remplace auſſi Madame Larrivée dans le rôle d'*Alcimadure.* Cette actrice, qui n'a qu'un filet de voix, joue infiniment mieux que la premiere: elle eſt pleine de ſentiment & d'intelligence; elle feroit faite pour avoir le plus grand ſuccès, ſi ſon organe répondoit à ſes autres talens.

Les ballets ſont renforcés par Mlles. Aſſelin & Heinel, qui y ont rétabli la nobleſſe & la dignité, toujours néceſſaires à ce théâtre. Mlle. Heinel eſt ſans contredit la plus majeſtueuſe danſeuſe qui ait paru de mémoire d'homme.

10 *dudit.* Les économiſtes, pour pouvoir raiſonner plus parfaitement ſur la grande queſ-

tion de la liberté du commerce des grains, ont établi des calculs d'après les extraits des regiftres des fermes, qui ont été tenus de l'entrée & de la fortie des bleds & des farines. D'où il réfulte, que ce n'eft point à l'exportation qu'il faut attribuer la difette des bleds en France, puifqu'il en eft refté beaucoup plus qu'il n'en falloit pour nourrir tous les habitans.

Suivant eux, depuis le mois d'Octobre 1764, tems auquel a commencé la liberté de l'exportation, jufqu'en Octobre 1765, il a été exporté 803498 feptiers, & importé 174792 feptiers. Depuis Octobre 1765, jufqu'en Octobre 1766, la fortie des bleds fe monte à 770105 feptiers, l'entrée à 330017 feptiers; & enfin depuis le même terme 1766, jufqu'au même terme 1767, 859857 feptiers ont été enlevés de nos ports, & 290576 feptiers ont été apportés.

Il fuit de ce relevé, que l'exportation peut être eftimée dans chacune de ces trois années à environ 800,000 feptiers par an, & qu'en faifant la fouftraction de l'importation cela n'ira pas à 600,000. Or, d'après les calculateurs en agriculture, la récolte d'une année commune dans le royaume eft au moins de 40,000,000 feptiers. Ceux qui étoient le plus oppofés au fyftême de l'exportation, évaluoient notre fuperficie tout au moins à un dixieme, & d'après la balance de l'importation & de l'exportation,

il n'eſt pas ſorti du royaume par an la ſoixantieme partie de la récolte.

Nos philoſophes agricoles inſiſtent ſur ces ſupputations, & en concluent que les craintes de voir diſparoître la denrée ſont vaines & illuſoires; que c'eſt à des cauſes tout-à-fait étrangeres, à des engorgements occaſionnés par le défaut même de circulation, par les entraves miſes à l'exportation, qu'il faut attribuer les malheurs du peuple & les clameurs des ignorants. Ils font obſerver dans les détails des calculs qu'on ne préſente ici qu'en gros, que l'importation croît en proportion que l'exportation diminue, & que l'une étant toujours relative à l'autre, il eſt impoſſible qu'il y ait jamais de diſette, lorſqu'il n'y aura plus de gêne en aucun tems ni ſous aucun prétexte.

11 *Août* 1768. L'oraiſon funebre de la Reine, prononcée à Saint Denis, a duré cinq quarts d'heure. M. de Pompignan a mis en oppoſition la religion de S. M. avec l'eſprit d'incrédulité ſi commun aujourd'hui. Il a paru ſe complaire à faire des portraits ſatyriques des philoſophes du ſiecle, & à ſe venger théologiquement de tous les brocards que pluſieurs lui ont prodigué. On ſe doute bien que M. de Voltaire n'eſt pas celui qu'il ait eu le moins en vue, & il l'a déſigné avec les couleurs odieuſes que lui a fournies ſon zele amer.

12 *Août* 1768. Un particulier ſe promenant

aux Tuilleries, il y a quelque tems, un inconnu l'aborde, le ſalue & lui dit qu'il a des choſes importantes à lui communiquer dans un tête à tête. Le premier s'écarte de ſa compagnie & reſte ſeul avec l'étranger. Celui-ci lui déclare qu'il ſe connoît à l'avenir; qu'il lui voit ſur ſa phyſionomie les choſes les plus heureuſes à lui apprendre, & qu'il ne doute pas qu'il ne lui ſache gré de ſon attention. L'autre, foible & crédule, ſans doute, ſe livre à la charlatanerie de cet impoſteur, qui, après les ſimagrées ordinaires, après avoir viſité ſes mains, obſervé tous les traits du viſage du patient, lui étale & lui pronoſtique une longue ſuite de profpérités. La dupe enchantée, remercie fort le devin, lui donne un écu de ſix livres, & s'en va fort content. Le Bohémien, piqué d'avoir fait tant de frais pour une ſi légere récompenſe, rappelle cet homme, lui ajoute qu'il y a quelque choſe qu'il ne lui a pas dit, parce que ce n'eſt pas un événement auſſi heureux que les autres; que, toute réflexion faite, il eſt pourtant eſſentiel qu'il en ſoit prévenu pour y remédier, s'il eſt poſſible. Il lui confirme alors toute la bonne fortune dont il l'a flatté; mais il lui annonce qu'il aura à trois époques différentes, très prochaines, trois accès de convulſions, dont le dernier ſera ſi terrible qu'on ne peut ſavoir s'il en rechappera: que s'il eſt aſſez heureux pour en reve-

nir, il entrera dans un cours de félicités qui durera le reste de ses jours. Le prétendu sorcier quitte à ces mots le pauvre diable, & part comme un trait. Ce malheureux, frappé, retourne à ses amis, auxquels il raconte son aventure: ils veulent en vain le rassurer. Il revient chez lui dans une consternation, dont il ne peut se remettre, & après avoir eu successivement les deux accès de convulsions pronostiqués, il entre dans le troisieme, si terrible que tous les médecins n'y peuvent rien. On a recours à M. Petit, philosophe encore plus que médecin, & qui joint à de grandes connoissances de l'anatomie les talens d'un mime consommé. D'après l'exposition de l'état du malade, il se dispose à jouer une farce, dont il attend plus de succès que de ses remedes. Il se revêt de tout l'appareil d'un Bohémien: accoutrement singulier, longue barbe, extérieur mal-propre, baguette à la main, rien n'est omis, & s'étant bien mis au fait de toutes les circonstances de l'avanture, il se rend chez le convulsionnaire, auquel il en impose d'abord par sa hardiesse & l'étalage de son érudition. Il écoute le récit du malade: il convient de l'habileté du devin qui lui a prédit sa maladie; mais ce n'est encore qu'un éleve dans l'art de la négromancie, & il n'a pu voir tout ce qu'un plus grand maître peut découvrir. Il fait alors montrer au malade sa main: il lui répete tous les heureux pronostics du premier

ſorcier; il en ajoute d'autres: enfin il en vient aux ſignes diagnoſtiques des convulſions, & après bien des recherches il trouve qu'elles ne ſeront point mortelles. Il dit cela avec tant d'emphaſe & de confiance, qu'il frappe l'imagination du malade. Il lui preſcrit quelques remedes ſimples, auxquels il joint des formules préciſes & biſarres, qui annoncent toute la profondeur de ſon art. Bref, après avoir fait quelques viſites à cet hypocondre, il ranime ſon eſpoir au point de faire ceſſer les accidens funeſtes qui étoient ſurvenus. Il lui adminiſtre quelque doſe de gaîté de tems à autre, & le guérit radicalement, au point que l'homme eſt comme à ſon ordinaire.

Les docteurs moroſes ont voulu critiquer la conduite de M. Petit; ils ont prétendu qu'il avoit avili ſa profeſſion par un rôle indécent & malhonnête; comme ſi leur premiere ſcience n'étoit pas de guérir, & ſi le plus habile médecin n'étoit pas celui qui emploie le moins de remedes! Cette cure fait infiniment d'honneur au moderne négromancien auprès des philoſophes & des amis de l'humanité.

13 *Août* 1768. *Epitre aux Romains, par le Comte de Paſſoran: traduction de l'Italien.* Tel eſt le titre d'une brochure de 42 pages, où l'on établit un parallele de l'ancienne Rome avec la nouvelle, qui n'eſt ſûrement pas à l'avantage de la derniere: on fait figurer l'égliſe de St. Pierre vis-à-vis le capitole, & le pa-

pe vis-à-vis les dictateurs. Sur le titre ſeul, & mieux encore au ſtyle, on juge aiſément que cette parodie eſt de M. de Voltaire. Quelque raſſaſié que le public ſoit de pareilles facéties, on court toujours avec avidité après ſes productions. On compte y trouver du nouveau, & le lecteur n'eſt réveillé que par le ſel de l'impiété dont cet auteur aſſaiſonne aujourd'hui tous ſes ouvrages. Cette *Epitre aux Romains* ne ſera point miſe au rang de celles de Saint Paul, mais bien à côté de *l'Epitre à Uranie*, digne ſœur, à laquelle elle mérite d'être accouplée.

14 *Août* 1768. Quelqu'un ſe plaignant du grand chaud qu'il faiſoit à St. Denis, devant l'abbé de Voiſenon, celui-ci repliqua: „ c'eſt „ d'autant plus étonnant que vous aviez *la* „ *fraîcheur du Puy.*" Cette mauvaiſe pointe a pris dans ce pays à quolibets, & fait beaucoup parler de l'oraiſon funebre de M. le Franc de Pompignan, évêque du Puy, qui en effet étoit, de l'aveu de tous les auditeurs, d'un froid à glacer.

14 *Août.* La république des lettres vient de perdre le Sr. Deforges, mort, il y a quelques jours, ſubitement à table. C'étoit un auteur moins célebre par ſes opuſcules que par ſes malheurs. En 1749 il étoit à l'opéra, lorsque le Prétendant fut arrêté. Il fut indigné de cet acte de violence; il crut que l'honneur de la nation étoit compromis, & exhala ſes plaintes

dans une piece de vers fort courue alors, qui commence ainsi:

Peuple, jadis si fier, aujourd'hui si servile,
Des princes malheureux vous n'êtes plus l'asyle....

Il ne put prendre sur son amour-propre de garder l'incognito: il se confia à un ami prétendu, qui le trahit: il fut arrêté & conduit au Mont St. Michel, où il resta trois ans dans la *cage*, qui n'est point une fable, comme bien des gens le prétendent. C'est un caveau creusé dans le roc, de huit pieds en quarré, où le prisonnier ne reçoit le jour que par les crevasses des marches de l'église. M. de Broglie, abbé de St. Michel, eut pitié de ce malheureux. Il obtint enfin qu'il eût l'abbaye pour prison. Ce ne fut qu'avec des précautions extrêmes qu'on pût le faire passer à la lumiere de cette longue & profonde obscurité. Le caractere de M. Deforges, son esprit & ses qualités personnelles, lui gagnerent les bonnes graces de cet abbé, au point d'obtenir son élargissement au bout de cinq ans. Il le donna à son frere, M. le Maréchal, en qualité de Secrétaire; & Madame la Marquise de Pompadour étant morte, il fut fait Commissaire de guerre, de la nomination de ce Général, suivant le droit de tous les Maréchaux de France. M. Deforges avoit supporté courageusement sa longue & cruelle captivité. Son esprit n'étoit point affoibli de tant de disgraces, & M. le Maréchal en faisoit grand cas.

16 *Août* 1768. La greve n'a point desempli depuis quelque tems, & les supplices de toute espece se sont succédés sans relâche. Ce spectacle affligeant pour l'humanité a réveillé la question si importante, de savoir si un homme a le droit d'en faire périr un autre? On discute de nouveau le code criminel; on en démontre l'absurdité, l'atrocité. On s'étonne que nos magistrats n'aient pas encore porté aux pieds du trône leurs représentations sur cette matiere. Nos philosophes voudroient qu'on tournât au profit du bien public les bras dont on prive l'état par tant d'exécutions. Ils prétendent avoir résolu toutes les objections que l'on pourroit faire, & nous donnent pour exemple de la possibilité de concilier cette indulgence avec la sûreté générale, celui de la feu Impératrice de Russie, qui pendant son regne s'étoit imposé la loi de ne point signer un arrêt de mort; ils trouvent honteux qu'il nous vienne du nord de pareilles leçons de morale & de législation.

17 *Août* 1768. Mlle. Dangeville, cette héroïne émérite du théâtre François, l'amour & les délices de tous les gens de goût, a une très belle maison de plaisance à Vaugirard. C'est-là, qu'avant-hier, jour de sa fête, on lui en a donné une aussi agréable que magnifique. Elle a fait l'entretien du jour. Il y a d'abord eu un dîner de dix-neuf personnes, composé en beaux esprits, de Mrs. de Saint-foix, Le Miere, Dorat, Rochon & Duclairon, tout récem-

ment arrivé de ſon conſulat de Hollande : en gens de la comédie, des Dlles. La Motte, Fannier, & de Madame Drouin. Le reſte étoit des anciens amis ou amans de la maîtreſſe de la maiſon. Il ne faut pourtant pas oublier M. de St. Aubin, peintre, qui n'a pas le moins contribué au divertiſſement.

A la fin du dîner, après avoir beaucoup *toſté* en l'honneur de la reine de Vaugirard, M. de Saint-foix a commencé des couplets ſur la fête : tous ſes émules l'ont ſuivi, juſqu'à ce qu'une ſymphonie partie du jardin ait annoncé quelque choſe de nouveau. On s'eſt tranſporté vers les lieux d'où elle s'annonçoit : on eſt entré dans un bosquet délicieux, où s'eſt trouvée la ſtatue de Mlle. Dangeville, ſous la figure de Thalie, avec tous les attributs de ſon art. On liſoit un hymne au bas du piedeſtal, de la compoſition de M. de Saint-foix. On a procédé à l'inauguration de cette ſtatue, & tous les beaux eſprits ſont venus en cadence, des guirlandes de fleurs à la main, lui rendre leurs hommages. On a encore chanté des couplets ; on a joué différentes petites parades courtes, ſpirituelles & délicates. Enſuite, le jour tombant, tous les bosquets ſe ſont trouvés illuminés : on a introduit le peuple ; il s'eſt formé des danſes partout : on avoit établi des rafraîchiſſemens pour cette populace, qui béniſſoit ſans ceſſe l'illuſtre *Marie*. Enfin un feu d'artifice très brillant a terminé le ſpectacle. Un grand ſouper a ſuivi,

& le Champagne & l'esprit ont recommencé à couler avec la même abondance.

17 *Août* 1768. Des 84 pieces qui ont concouru pour le prix de l'Académie Françoise, neuf ont été choisies & ont suspendu longtems les suffrages des Juges. M. de la Harpe étoit du nombre. Son Epitre, qui roule *sur les avantages de la Philosophie*, avoit beaucoup de partisans, & vraisemblablement il l'auroit emporté: il a malheureusement eu l'imprudence de se vanter d'avance qu'il avoit le Prix. Le bruit en est revenu à l'Académie, qui, instruite de cette présomption, contraire aux Réglemens & aux Loix du Concours, a formé une délibération, par laquelle M. de la Harpe a été déclaré être dans le cas d'être exclu du Concours. Seconde délibération en même tems, qui décide que pour éviter dorénavant de semblables indiscrétions, on n'ouvrira les billets des noms des concurrens, que le même jour de la St. Louis, ou dans la séance qui doit le précéder.

20 *Août* 1768. Les Italiens ont donné aujourd'hui la premiere représentation du *Huron*, comédie en deux actes & en vers, mêlés d'ariettes. Ce sujet, tiré de *l'Ingénu* de M. de Voltaire, ne comporte point les traits de gaîté répandus dans ce roman, mais inadmissibles sur la scene quant aux mœurs. Ce n'est qu'une foible copie de *l'Arlequin sauvage* de M. Delisle. Ainsi cette piece ne peut être que très médiocre. Elle se réduit à une intrigue de mariage

platte & triviale, relevée par des acceſſoires biſarres, & des incidens bruſques & invraiſemblables. La muſique contient de fort jolis détails, annonce beaucoup de talens dans l'auteur, qu'on nomme M. Gretry. Le nom du poëte eſt un myſtere: un inconnu a préſenté le drame aux comédiens, en déclarant qu'il n'en étoit pas l'auteur, & qu'il ne pouvoit le faire connoître. Des gens qui ſe prétendent bien inſtruits, pouſſent la témérité juſques à l'attribuer à M. de Voltaire lui-même; c'eſt un hochet de ſa vieilleſſe.

20 *Août* 1768. On cite un morceau d'éloquence de l'oraiſon funebre de la Reine, par M. l'Evêque du Puy, qui mérite en effet d'être conſacré, & préſente une tournure auſſi rare qu'ingénieuſe. L'orateur dit, en parlant du caractere de la Reine, qu'il ne diſſimulera point qu'elle avoit ſes défauts, par exemple, qu'elle ſe mettoit quelquefois en colere; mais, ajouta-t-il, elle revenoit avec tant de douceur, tant de bonté, tant d'aménité, que ceux qui avoient l'honneur d'approcher de S. M. étoient preſque fâchés qu'elle n'entrât pas plus ſouvent dans ces petites vivacités...... On ne tarit point ſur les quolibets de toute eſpece avec leſquels on escarmouche contre M. de Pompignan, en attendant que M. de Voltaire broche ſur le tout & lui donne le coup de maſſue. On dit qu'il faut mettre au tréſor de St. Denis cette oraiſon funebre, très propre à ſervir de pendant à l'épée

de

de Charlemagne, étant longue & platte comme elle.

21 *Août* 1768. Le bruit se répand, malgré le silence de l'Académie Françoise, que la Piece couronnée est celle de M. l'Abbé de Langeac, qui a pour titre: *Epitre d'un parvenu à son pere, Laboureur.* Le jeune Lauréat est âgé de 18 à 19 ans; c'est un des enfans de Madame la Marquise de Langeac, ci-devant Madame Sabatin, cette Protectrice célebre des Arts & des Sciences. L'Académie sera sans doute enchantée de lui rendre, en la personne de son fils, une partie de l'éclat qu'elle reçoit de la mere. par les faveurs dont elle comble plusieurs de ses membres.

22 *Août.* M. l'Abbé Coyer, cet Ex-Jésuite, persifleur politique, continue à nous instruire par ses productions qui, sous les apparences de la frivolité, contiennent les leçons les plus lumineuses & les plus patriotiques. Son *Histoire Cochinchinoise* se répand depuis peu, & peut être regardée comme le pendant de *l'Homme aux Quarante Ecus* de M. de Voltaire. Dans le dernier, un pauvre diable, échappé de sa campagne, vient à la ville & fait fortune. Le héros de M. l'Abbé Coyer, au contraire, vivoit heureux dans son état d'Agriculteur. Obligé de quitter sa terre par l'accroissement des impôts, il cherche à placer ses enfans dans différens arts ou métiers, & ne pouvant réussir d'aucune façon, ils finissent tous tristement,

&c. Il faut convenir qu'outre le mérite de l'invention que le Philoſophe Ex-Jéſuite doit céder au Philoſophe de Ferney, il y a dans le Roman de celui-ci des graces, une gaîté, une aménité & une variété dont manque abſolument *Chinchi*. L'Abbé Coyer n'a qu'un ſeul cadre, & tourne toujours autour de la même idée. Malgré cela, le livre eſt fort couru, à cauſe des choſes hardies qu'il contient, & d'une cenſure amere du Gouvernement. Il eſt étonnant que l'auteur ait eu une permiſſion tacite; mais il n'y a pas de doute que le livre ne ſoit bientôt arrêté, & ne reçoive de la prohibition toute la vogue qui lui manqueroit du côté de ſon mérite intrinſeque.

23 *Août* 1768. Depuis le ſchisme introduit parmi les membres de la Faculté de Médecine, dans les dernieres aſſemblées ſur l'Inoculation, dont on a rendu compte, cette affaire eſt reſtée-là, & il eſt queſtion aujourd'hui d'un procès pendant au Parlement. M. Bercher eſt au déſespoir de voir ſon Décanat marqué par une animadverſion du Parlement, qui vengera les ſtatuts violés dont il eſt le protecteur & le garant. Les Inoculateurs ont mis à leur tête le Docteur Bernard, Normand encore plus expert en chicane qu'en médecine, & que redoutent les adverſaires. En conſéquence, il y a des pour-parlers d'accommodement, & il doit y avoir le jour de la St. Louis une aſſemblée, où l'on tâchera de ſe concilier.

Pour engager les abſens, les indifférens, les glorieux, les petits-maîtres à être exacts aux aſſemblées, M. Bernard propoſe d'établir des jettons qu'on diſtribuera aux préſens, & qui ſe répartiront, en plus ou moins grande quantité, ſuivant le nombre des délinquans. Il prétend par-là, *ſalvis ſtatutis*, opérer le retour des Membres qui n'aſſiſtoient point aux convocations; & la Faculté s'épargnera le chagrin de voir intervenir un Arrêt du Parlement, dont le prononcé doit être néceſſairement déſagréable pour un des deux partis, & toujours peu honorable pour la Faculté, qui ſemble ne pouvoir ainſi ſe gouverner elle-même.

25 *Août* 1768. *Séance publique de l'Académie Françoiſe.* La foule empreſſée d'aſſiſter à la Séance publique de l'Académie Françoiſe, le jour de St. Louis, augmentant d'année en année, & la garde ordinaire de ſix Suiſſes ne ſuffiſant pas, on l'a renforcée cette fois-ci d'un Détachement d'Invalides, commandé par un Officier. Malgré cette barriere formidable le tumulte augmentoit, la Salle ne pouvoit plus contenir les Spectateurs, lorsque M. Duclos, Secrétaire, Maître des cérémonies de l'Académie, a fait fermer les portes, & Meſſieurs étant en place, M. de Châteaubrun, Directeur, a déclaré que la Piece qui avoit remporté le prix cette année avoit pour titre: *Lettre d'un fils parvenu à ſon pere, Laboureur*. Il a ajouté que trois autres avoient eu *l'Acceſſit*, ſans que l'Aca-

démie prétendît assigner aucune préférence entr'elles. Que la premiere étoit une *Epitre aux Pauvres:* la seconde, un *Discours sur la nécessité de se rendre utile;* & que la troisieme avoit pour titre: *le Philosophe.* Il a témoigné les regrets de la Compagnie de ne pouvoir couronner tant d'excellens ouvrages.

Il a fait mention encore d'une Piece intitulée, *les Ruïnes*; d'une autre, *sur les Disputes*, mais contenant des réflexions & des détails sur lesquels la sagesse de l'Académie ne lui a pas permis d'appuyer beaucoup, & que ses statuts l'ont obligée de réprouver malgré tout son mérite. Il a dit qu'elle étoit de M. de Rhulieres, Officier de Cavalerie.

Après quoi M. de Marmontel a lu, ou plutôt déclamé l'ouvrage couronné. Il a mis tant de pathétique, tant de chaleur dans son débit, que les gens peu au fait ont cru que cette Epitre étoit de lui. M. le Directeur a repris la parole, & a nommé l'Auteur (M. l'Abbé de Langeac,) il l'a invité de paroître; & ce jeune Eleve d'Apollon est venu prendre la Médaille. Tout le monde a applaudi à sa modestie & aux graces ingénues de la mere, répandues sur la physionomie du fils.

Quant à la piece, on y a remarqué beaucoup de sentimens, mais point de logique, c'est-à-dire, nul rapport entre les actions & les affections du personnage: peu d'harmonie dans la versification & de pittoresque dans les détails.

On a d'autant plus de tort d'en ſoupçonner pour auteur M. de Marmontel, que cette Epitre eſt une véritable amplification de rhétorique, & reſſemble très-fort à l'ouvrage d'un écolier.

M. Duclos, d'un ton cavalier, a invité les Spectateurs à prêter une oreille favorable au morceau qu'il alloit lire. Il a rappellé à l'Aſſemblée que Peliſſon avoit commencé une hiſtoire de l'Académie Françoiſe, continuée par M. l'Abbé d'Olivet jusqu'en 1700, & chargé par ſa place de ſuccéder à ce dernier, il a offert de faire lecture d'un échantillon de ſon ouvrage (l'Eloge de Fontenelle.) Il a ſoumis cet écrit au jugement de l'Aſſemblée, en déclarant qu'il continueroit, s'il étoit encouragé par ſes ſuffrages; ſinon qu'il en reſteroit-là, ce qui lui ſeroit encore plus aiſé. Toutes ces phraſes débitées d'un air libre, ſans être impudent, ont concilié les auditeurs à M. Duclos, & il a commencé.

On ne peut diſſimuler que cet ouvrage ne ſoit moins l'Eloge du héros, qu'une débauche d'esprit de l'auteur, qui, ſurchargé de ſes ſaillies, ſemble avoir été obligé de chercher un ſujet pour s'épancher. Nul plan ſuivi: des diviſions confondues: point de liaiſons dans les détails; très-peu de faits, & une immenſité de *réflexions* ou plutôt d'*Epigrammes*, quelquefois inintelligibles, mais auxquelles on a toujours applaudi à compte, dans l'eſpoir de les mieux entendre à la lecture. En un mot, comme l'a

dit un plaiſant, cet Eloge n'eſt qu'un feu d'artifice tiré en l'honneur de Fontenelle.

M. le Duc de Nivernois a lu enſuite ſix Fables de ſa compoſition : ſavoir, *l'Homme*, *les deux enfans & les deux ruiſſeaux. Le Sultan, le Viſir & les deux hiboux. L'Echo. Le Palais de la Mort. Le Roi, le Santon, le Fleuve & la poignée de terre.* Enfin, *les Oiſeaux, les Quadrupedes & la Chauve-ſouris.*

Rien de plus agréable que ces Fables, dans leſquelles l'Auteur a réuni la naïveté de la Fontaine, le ſel d'Horace & les graces du courtiſan le plus aimable. Des moralités juſtes & piquantes, une narration pure, facile & poétique, des applications neuves, une richeſſe de détails prodigieuſe: tout a paru charmant dans ces petits Apologues, & le Public ne pouvoit ſe raſſaſier des inſtructions de ce Philoſophe ingénieux.

M. Duclos a fini la ſéance, par la lecture du Programme du Prix d'Eloquence pour 1769. Le ſujet eſt *l'Eloge de J. B. Pocquelin de Moliere.* Il a appuyé ſur la déclaration de l'Académie : „ que ceux qui prétendent au Prix ſont avertis, que s'ils ſe ſont connoître avant le jugement, ou s'ils ſont connus, ſoit par l'indiſcrétion de leurs amis, ſoit par des lectures faites dans des maiſons particulieres, leurs pieces ne ſeront point admiſes au Concours."

Il a ajouté verbalement, que l'indécence du Concours cette année avoit été ſi grande, que

l'Académie avoit été obligée de se prescrire cette sévérité pour l'avenir.

Cet article paroît concerner spécialement M. de la Harpe, en faveur duquel l'Académie a bien voulu se relâcher cette fois, malgré l'exclusion qu'on lui avoit donnée dans une Assemblée. On a compris sa Piece dans les *Accessits*, C'est celle *du Philosophe*. *Le Discours sur la Nécessité d'être utile*, est de M. Prieur : *l'Epitre aux Pauvres*, de M. Desfontaines. On ne sait pourquoi cette fois-ci on n'a point nommé les auteurs de ces *Accessits*, & qu'on n'en a rien lu.

Il est arrivé à cette assemblée un petit incident qui, tout puérile qu'il soit, mérite d'être rapporté. Les portes de l'Académie étant fermées, & les Suisses de l'extérieur retirés, il est survenu beaucoup de monde, & l'on a pénétré facilement jusques dans l'Académie des Belles Lettres, salle qui précede celle de l'Académie Françoise. Vains efforts pour aller plus loin. Mrs. le Miere & Dorat, courroucés de rester à la porte du Sanctuaire des Muses, ont proposé de tenir Académie. Tout le peuple littéraire a applaudi ; on s'est rangé autour de la table, & quelqu'un qui avoit la piece couronnée imprimée, ayant proposé d'en faire lecture, on a parodié la grande Assemblée. C'étoient des éclats de rire, des brouhahas, dont le bruit rétentissoit jusques dans l'autre Salle ; ce qui a beaucoup incommodé les Lecteurs, & surtout

M. de Marmontel, dont les accens passionnés se perdoient quelquefois dans le tumulte.

L'Académie se propose de prendre des precautions pour éviter dorénavant une farce aussi indécente, & empêcher que rien ne puisse troubler la solemnité de cette auguste séance.

27 *Août* 1768. Extrait d'une Lettre d'Aix du 21 Août 1768...... On a fait ici le Service de la Reine, & notre Archevêque, fatigué d'années & de travaux Apostoliques, a monté en chaire, & prononcé dans une phrase, *ex abundantia cordis*, un éloge de cette Majesté, qui vaudra toutes les Oraisons funebres qu'on en pourra faire. Voici son discours:

„ C'est du bord de mon tombeau que j'appel-
„ le vos regards sur celui de l'auguste Reine
„ que nous venons de perdre. Nous prions
„ pour elle; nos neveux l'invoqueront un jour.
„ Heureux, lorsque je cesse de pouvoir vous
„ instruire par mes leçons, de vous laisser l'ex-
„ emple de ses vertus!"

28 *Août* 1768. Le Sr. Torré, dont on a parlé, a augmenté son Spectacle du *Divertissement du grand Mât de la Cocagne*, dont il a donné la premiere représentation le jour de St. Louis. C'est une grande perche, fort droite, au haut de laquelle pendent des jambons, des saucissons & autres grosses pieces. Tous les goinfres sont admis au concours, & s'essaye qui veut à grimper & à emporter quelque piece de résistance. Ce bâton est fort lisse; il faut beaucoup d'adres-

ſe pour ſe ſoutenir & arriver jusqu'au terme. On célebre le triomphe du héros gourmand avec toutes les acclamations, tout le brouhaha que comporte une ſemblable fête. La nouveauté de ce Spectacle attire beaucoup de curieux, & la ſeconde repréſentation eſt annoncée pour aujourd'hui.

28 *Août* 1768. L'Oraiſon funebre de la Reine, par M. l'Evêque du Puy, eſt imprimée, & ne gagne pas plus à la lecture qu'à la repréſentation. Voici la phraſe même de l'auteur ſur les vivacités de S. M: „ Sa vivacité naturelle, „ (car, pourquoi le diſſimuler? puisqu'il eſt du „ deſſein de Dieu que les juſtes aient des combats à ſoutenir contre eux-mêmes, & des „ victoires à remporter ſur leur tempérament;) ſa vivacité naturelle s'exhaloit quelquefois par des orages qui ſe diſſipoient dans „ un inſtant. Son front n'en paroiſſoit enſuite „ que plus ſerein. Elle réparoit ces impatiences par des témoignages d'une bonté ſi engageante, qu'ils euſſent pu faire ſouhaiter qu'elle ſortît plus ſouvent de ſa douceur & de ſa „ tranquilité ordinaires."

On ne ſait ſi l'Orateur gagne au changement d'expreſſions, mais on voit que la mémoire des auditeurs avoit conſervé toute l'intégrité du ſens.

29 *Août* 1768. Le Mémoire que l'Univerſité a eu la permiſſion de donner au Roi, paroît. Il a pour titre: *très humbles & très reſpectueuſes Repréſentations de l'Univerſité de Paris au Roi*,

au sujet des Lettres patentes du 20 *Août* 1767. Il est question d'un Réglement y annexé, que ce Corps prétend compromettre ses intérêts. Il le regarde comme tendant à priver l'Université de ses droits les plus importans, comme attaquant les fondemens de sa Constitution, comme énervant l'autorité & les prérogatives des Supérieurs majeurs des petits Colleges, comme donnant atteinte à des fondemens utiles & respectables, comme dérangeant la sage économie du plan qui avoit dirigé le nouvel état du College de Louis le grand.

Pour mieux discuter ce tableau, qui n'est que le résultat des divers Articles combinés du Réglement en question, l'Université réduit son Mémoire à trois Chefs principaux, qui embrassent toute la matiere de ses Représentations. Le premier concerne la Police intérieure du College de Louis le grand, & la discipline des études. Le second comprend les fondations & leur exécution. Le troisieme se réfere à la Regle & à l'Administration des biens du College de Louis le grand & des petits Colleges réunis.

Cet ouvrage paroît discuter les différens objets de réclamation avec autant de netteté que d'étendue. Il est écrit correctement, mais ne présente aucun de ces grands traits d'éloquence qu'on devroit trouver dans une production d'un Corps Académique, ainsi que Mrs. de l'Uni-

verſité ſe qualifient en pluſieurs endroits du Mémoire. Il eſt ſigné, *Hamelin*, Recteur.

30 *Août* 1768. Les Anti-inoculateurs ayant, malgré le procès entamé au Parlement, procédé à une troiſieme Aſſemblée, où ils ont fait paſſer la Délibération d'opiner par ſcrutin ſur cet objet, les Diſſidens ont renouvellé leurs proteſtations & leur oppoſition. Cependant, à l'occaſion de quelques pour-parlers d'accommodement entamés aux paranymphes le jour de St. Louis, il y a eu aujourd'hui aſſemblée, à l'effet de ſe rapprocher. Mais par un malheur aſſez ordinaire en pareil cas, cette conciliation apparente a dégénéré en un nouveau ſchisme.

Le Docteur Bernard, chargé, comme on a dit, de la matiere contentieuſe, a ouvert l'avis de nommer un Avocat de chaque côté, à qui l'on donneroit reſpectivement pouvoir de tranſiger, & de prendre un tiers pour arbitre, s'ils n'étoient pas d'accord: la propoſition miſe en délibération, on a été aux voix: il y en a eu 23 pour ce Docteur opinant contre 19. Quand il a fallu prononcer, le Doyen a prétendu qu'il ne pouvoit le faire, ſans le conſeil d'Avocats. En vain l'a-t-on preſſé de remplir les fonctions de ſa charge, il a perſiſté dans ſon refus, en a donné acte aux réclamans, & a levé la ſéance.

31 *Août* 1768. Outre les repréſentations de l'Univerſité, dont on a parlé, contre les fameuſes Lettres patentes du 21 Août 1767, &

le Réglement y annexé, il paroît une *Requête au Roi*, du Chapitre de l'Eglise de Paris, comme supérieur majeur des Colleges de Fertet & des Dix-huit, dans laquelle il se plaint que les intentions des fondateurs de ce College sont frustrées, les intérêts des Boursiers sacrifiés & les droits du Chapitre anéantis.

Il s'en répand un autre, du Chancelier de l'Eglise & de l'Université de Paris, qui se plaint également que tous ses droits sont oubliés ou anéantis dans le Réglement en question.

Les droits du Chancelier étoient: 1°. De nommer aux Bourses vacantes, au défaut des Patrons & Collateurs naturels. 2°. D'être le juge des contestations qui s'élevoient sur les Bourses. 3°. D'avoir une inspection & une revision directe sur les Comptes du College d'Autun. 4°. De partager avec le Prieur des Chartreux la supériorité du College de Boissy. 5°. Enfin, de donner un titre irrévocable aux sujets qu'il nommoit, sans que son exécution dépendît d'aucun examen, jugement ou condition, qui pût en empêcher ou suspendre l'effet.

Tous les autres Supérieurs majeurs des petits Colleges ont présenté respectivement de semblables Requêtes; ce qui fait un nombre de Réclamations si considérable, qu'on regarde comme difficile de laisser subsister les choses dans l'état où elles sont. On espere qu'une injustice aussi manifeste, surprise à la reli-

gion du Roi, ſera réformée tôt ou tard, par de nouvelles Lettres agréables à toutes les parties.

1er Septembre 1768. Il parut à Londres en 1704 un ouvrage du célebre Toland, ſous le titre de *Letters to Serena.* Quelques Savans ont cru que cette *Serena* étoit la Reine de Pruſſe. Quoi qu'il en ſoit, ce livre fit beaucoup de bruit dans le tems de ſa publication, & a depuis été très recherché par les curieux, étant devenu fort rare.

On vient de le traduire en François, ſous le titre de *Letters Philoſophiques.* Elles ſont au nombre de cinq.

La premiere traite de l'origine & de la force des préjugés.

Dans la ſeconde, l'auteur fait l'hiſtoire du dogme de l'Immortalité de l'ame chez les Payens.

Dans la troiſieme, il examine l'origine de l'Idolâtrie & les fondemens de la Religion Payenne.

Dans la quatrieme, qui eſt adreſſée à un ami Hollandois, M. Toland refute le ſyſtême de Spinoſa, & démontre qu'il pêche dans ſes principes.

Enfin, dans la cinquieme, l'auteur prouve que le mouvement eſt eſſentiel à la matiere: ſentiment que le Docteur Samuel Clarke a tâché en vain de refuter dans ſon *Traité de l'exiſtence de Dieu.*

Ce livre, très-ſavant & très-dangereux, eſt heureuſement hors de la portée du commun des Lecteurs. Les deux dernieres Lettres ſurtout ſont remplies d'une métaphyſique ſeche & abſtraite, qui ne peut être entendue qu'avec la plus grande contention d'eſprit, & qui exige un raiſonnement très exercé ſur cette matiere.

2 *Septembre* 1768. Il n'eſt ſorte de ſpectacles qu'on n'invente dans ce pays-ci, pour amuſer les oiſifs & gagner leur argent: après-demain 4 Septembre, les mariniers des différens Ports de Paris donneront à la Rapée une joûte à la lance, dont on a fait la répétition aujourd'hui. Le lieu du combat eſt une enceinte déſignée ſur la riviere. A l'une des extrêmités on verra ſortir Neptune du creux d'un rocher. Il ſera dans un char attelé de chevaux-marins. De l'autre côté on verra Vulcain forgeant, au naturel, avec ſes Cyclopes. Les barques des combattans ſeront peintes en couleurs analogues à chaque parti, & les vainqueurs ſeront couronnés par une Déeſſe qui ſortira du fond de l'eau.

3 *Septembre*. Madame Bontems, auteur de quelques Ouvrages, & entr'autres d'une traduction en proſe du Poëme des *Saiſons de Thompſon*, eſt morte, il y a quelques jours, des ſuites d'une maladie de femme, longue & douloureuſe. Cette virtuoſe n'eſt point une grande perte pour la Littérature. Cependant, en faveur de ſon ſexe, on lui doit ſavoir gré de ſes

efforts, & elle mérite qu'on jette quelques fleurs fur fon tombeau.

4 *Septembre* 1768. La comparaifon des différentes pieces imprimées qui ont concouru pour le prix de l'Académie, n'eft point, au gré des connoiffeurs, à l'avantage de celle de M. l'Abbé de Langeac. Cela occafionne une grande fermentation dans le peuple Littéraire, & bien des gens taxent l'Académie de partialité. On fait combien la mere a de crédit auprès de M. le Comte de St. Florentin, & l'intérêt vif que ce Miniftre prend aux enfans de Madame de Langeac. Un cauftique s'imaginant que ces raifons n'avoient pas peu contribué à déterminer les fuffrages des juges, a fait l'épigramme fuivante:

De par le Roi, ces vers foient trouvés beaux!
Signé Louis, & plus bas, Phélyppeaux.

4 *Septembre*. On cite plufieurs traits du Roi de Dannemarc qui annoncent fa jeuneffe aimable. Ils ne répondent point à la gravité dont quelques gens, qui ne connoiffent point l'humanité, voudroient qu'un Monarque fût toujours accompagné. Il y a quelques jours que dans un fouper où étoit l'Ambaffadeur de cette Majefté, on en parloit. Madame la Marquife de Nicolaï dit fort étourdiment à ce Miniftre: on affure que votre Roi eft une tête...... *Oui, Madame, une tête couronnée*, repliqua-t-il. Tout le monde applaudit à la maniere honnête

& polie avec laquelle cet étranger releva, dans la bouche d'une femme, l'indiscrétion & l'indécence du propos.

5 *Septembre* 1768. M. de Parcieux, de l'Académie Royale des Sciences, vient de mourir d'une maladie de langueur, dans laquelle il a constamment soutenu la douceur de son caractere & la fermeté de son ame. Ce citoyen estimable & éclairé ne s'arrêtoit pas à des spéculations vagues, propres seulement à exercer le génie d'un savant; il mettoit ses études en pratique, & ne formoit que des projets utiles & d'une exécution dont l'avantage étoit sensible pour tout le monde.

6 *Septembre*. Le Service pour le repos de l'ame de la Reine s'est fait aujourd'hui à Notre Dame en la maniere accoutumée.

M. Poncet n'a pas été tout à-fait aussi long que M. l'Evêque Du Puy, mais son Oraison funebre n'a pas paru de beaucoup supérieure à la précédente. On a prétendu que les Jésuites étoient autrefois d'un grand secours à ce Prélat dans ses compositions, & qu'on s'est apperçu qu'ils lui manquent aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, elle ne répond point à ses autres ouvrages du même genre, & ce n'est assurément pas la matiere qui manquoit à l'Orateur.

8 *Septembre*. La guerre est absolument ouverte entre les deux partis qui divisent la Faculté, & l'affaire va se suivre au Parlement. Les Opposans aux dernieres Délibérations ont dû obte-

nir ces jours-ci un véritable *Arrêt de défense*, qui empêche les Anti-Inoculateurs de paſſer outre, & de profiter des vacances du Parlement pour aller en avant & conſommer leur projet irrégulier.

Le Docteur Bernard, avant de procéder, avoit demandé au Doyen une nouvelle aſſemblée de conciliation, & par une partialité ſans exemple & tout-à-fait repréhenſible, celui-ci l'a refuſée, quoiqu'il n'eût pas ce droit.

9 *Septembre* 1768. Le Sr. Torré, dont le ſpectacle continue à attirer tout Paris, s'évertue en tous ſens pour mériter la faveur du Public & ſoutenir la vogue où il eſt. Outre le Divertiſſement du grand mât de la Cocagne, qui commence à être uſé, il avoit annoncé pour hier une *Nouveauté*, qui avoit attiré une foule encore plus conſidérable. Malheureuſement les curieux n'ont pas été auſſi ſatisfaits qu'ils l'eſpéroient. Cet incident comique conſiſtoit en une eſpece de *Scapinade*, c'eſt-à-dire que des hommes enveloppés de ſacs ont exécuté une danſe pantomime qui n'a pas eu de ſuccès. Il a fait ce jour-là ſept mille & quelques cents livres : tant il eſt vrai qu'avec de l'induſtrie dans ce pays-ci on gagne facilement de l'argent.

10 *Septembre* 1768. On ne donnera plus *Ernelinde* à l'Opéra pendant le ſéjour du Roi de Dannemarc à Paris. On croyoit flatter ce Monarque par un pareil Drame, mais ſon Ambaſ-

ſadeur a fait ſentir que le prédéceſſeur de ſon Maître ne jouoit pas un aſſez beau rôle dans cette Tragédie pour qu'un pareil ſpectacle pût lui être agréable. M. de Marmontel comptoit bien raccommoder tout cela, mais le Sr. Poinſinet a trouvé mauvais que l'Académicien voulût le corriger ſans ſon aveu. Il a fait intervenir M. le Comte de St. Florentin; & pour remédier à ces tracaſſeries, il a été décidé qu'on laiſſeroit *Ernelinde* dans l'obſcurité où elle eſt rentrée.

11 *Septembre* 1768. Les preſſes infernales de l'étranger ne ceſſent de gémir. Une production abominable vient d'en ſortir encore. Elle a pour titre: *Lettres à Eugénie*, ou *Préſervatif contre les préjugés*, avec cette épigraphe: *Arctis Religionum animos nodis ex ſolvere pergo.* Il eſt aiſé de juger par cette eſpece de tocſin, quels principes ce livre doit contenir. Il eſt en douze Lettres, faiſant deux parties. Dans la premiere, on retrouve ce qu'on a dit cent fois ſur les ſources de la crédulité, ſur la néceſſité d'examiner la Religion, ſur les idées abſurdes, affreuſes même qu'elle donne de la Divinité. On examine les Ecritures, l'Economie du Chriſtianiſme & les preuves ſur leſquelles il ſe fonde, ſes dogmes fondamentaux, celui de l'Immortalité de l'ame, & celui de l'autre vie ; enfin les Myſteres, les Sacremens, les Cérémonies Religieuſes, les Pratiques ou Exercices de piété, les Prieres, les Auſtérites, &c. L'auteur ne fait

que remanier tous les raiſonnemens employés par les Incrédules. Mais ils ſont ici dévelop-pés, étendus, délayés en quelque ſorte dans une infinité d'idées acceſſoires, qui, en leur faiſant perdre ſans doute de leur force, les mettent cependant plus à portée de l'héroïne à laquelle eſt dédie ce traité & de ſon ſexe entier. Voilà ce qui caractériſe particulierement la méthode de cet ouvrage, & la rend plus dangereuſe.

Dans la ſeconde partie, qui offre des vues plus nouvelles, l'auteur, après avoir renverſé les vertus évangéliques & ce qu'on appellé la perfection chrétienne, prétend prouver que le Gouvernement n'a aucun beſoin de la Religion pour ſe ſoutenir; qu'elle lui eſt même nuiſible; qu'elle n'eſt pas plus avantageuſe à ceux qui la profeſſent: que la Morale humaine ou naturelle eſt la ſeule véritable, la ſeule qui nous convienne, la ſeule par laquelle puiſſe exiſter la ſociété. Il veut établir & confirmer l'aſſertion de Bayle: *Qu'une République de vrais Chrétiens ne ſauroit ſubſiſter.* Il termine par deſirer la plus grande tolérance pour les opinions des hommes. Il paroît avoir une propenſion ſecrette à *l'Athéisme*, ſans cependant ſe déclarer tout-à-fait, mais en cherchant à prouver que ce ſyſtême n'eſt point auſſi abſurde, & peut facilement être le réſultat de notre ignorance.

L'Editeur, dans un Avertiſſement, inſinue

que ce manufcrit, fort rare, mais connu depuis longtems, doit avoir été compofé par quelqu'un de l'Ecole de Sceaux; qu'*Eugénie* n'eft vraifemblablement pas une femme fuppofée, mais quelque Dame de la même Ecole ou de celle du Temple. Quoi qu'il en foit, le ftyle annonce en effet un homme du grand monde. Il y regne, en général, un ton d'ironie qui n'eft pas celui du genre, mais qui caractérife affez le courtifan. L'érudition y eft cachée par toutes les tournures d'une converfation ordinaire, & l'auteur, après s'être bien rempli l'efprit des traités les plus favans fur cette matiere, après les avoir bien digérés, femble fe les être rendus propres, & en avoir formé un Corps de Doctrine à l'ufage des moins Lettrés, & pour l'intelligence duquel il ne faut que du bon fens & une logique naturelle. Il feroit bien à fouhaiter que la Religion trouvât de fon côté quelque courtifan favant & aimable, qui écrivît dans le même goût en fa faveur, & fît un contrafte qui fervît de contre-poifon à celui-ci, pour les femmes, les foibles & les ignorans.

15 *Septembre* 1768. On prétend que M. de Voltaire ne marche jamais fans la Bible, fous prétexte que lorsqu'on a un procès, il faut toujours avoir fous les yeux le Factum de fes Adverfaires. Quoi qu'il en foit, il eft certain qu'il poffede parfaitement ce livre, il s'en eft pénétré, il en eft plein, il le retour-

ne ſans ceſſe, il le dépece pour enrichir ſes ouvrages, mais à ſa maniere, & non ſans doute comme le Prédicateur, le Théologien, ou le défenſeur de la Religion. On ſait que l'Ecriture Sainte veut être lue dans la ſimplicité du cœur & de l'eſprit; qu'aux génies ſuperbes elle offre ſouvent des ridicules, des abſurdités, des barbaries, des impiétés même, & c'eſt ce que M. de Voltaire ne manque pas d'y trouver. On voit ſurtout ſon genre de travail dans ſa *Profeſſion de foi des Théiſtes*, *par le Comte d'A... au* R. D. P. traduit de l'Allemand, opuſcule où, non content de reſſaſſer ce qu'il a répété cent fois, il cite ſes propres écrits & en remet des pages entieres ſous les yeux du Lecteur.

15 *Septembre* 1768. M. de Liſle, fameux Aſtronome, vient de mourir âgé de 81 ans. Il étoit Penſionnaire vétéran de l'Académie des Sciences & Profeſſeur au College Royal. Son ardeur pour l'Aſtronomie lui avoit fait entreprendre différens voyages. Il avoit été juſqu'en Sibérie. Il avoit profeſſé à Pétersbourg, & avoit en conſéquence prêté ferment de fidélité à l'Impératrice. De retour à Paris, on lui en fit un grief: il eſſuya des dégoûts à l'Académie, où l'on ne le regardoit plus que comme Penſionnaire étranger. Il demanda ſa retraite. Cette eſpece de disgrace, la jalouſie de ſes rivaux, les tracaſſeries qu'ils lui ſuſciterent,

empoisonnerent sa vieillesse, d'ailleurs mal aisée: il est mort dans une sorte d'indigence.

15 *Septembre* 1768. M. le Duc de Nevers, âgé de près de 92 ans, vient de s'éteindre. C'étoit un Seigneur de beaucoup d'esprit, mais dont les mœurs ont passé quelquefois à la cour pour trop philosophiques. On prétend qu'il avoit épousé la Dlle. Quinault, excellente comédienne, & sœur du fameux Dufresne. Le présent qu'il a fait à la France de M. le Duc de Nivernois, est le plus beau trait de sa vie.

15 *Septembre*. M. l'abbé de la Chapelle briguoit depuis longtems l'honneur de faire en présence du Roi l'essai de son *scaphandre*, ou pourpoint de liege, dont les papiers publics ont parlé plusieurs fois. M. le Comte de St. Florentin lui a enfin obtenu cet agrément; & dimanche dernier, S. M. étant sur la terrasse de Choisy, avec une cour très nombreuse, M. de la Chapelle s'est jetté à l'eau, mais ne s'étant pas porté assez haut, il a dérivé, & le Roi n'a pu le voir que de loin. Il a exécuté ses différentes opérations, comme de boire, de manger, de tirer un coup de pistolet. Il a pris toutes les attitudes dont elle est susceptible. Il a fini par écrire, & il a profité de la circonstance pour faire une lettre au Roi, qui lui a été remise. S. M. a ouvert le paquet, & a trouvé ces deux vers de Racine le fils:

Descendu de ſon trône, en la foule jetté
Ce Roi conſerve encor un trait de majeſté.

Ce compliment n'a point eu le ſuccès que s'en promettoit cet abbé. Les courtiſans ont trouvé le diſtique énigmatique, indécent: il a éte obligé de ſe commenter, & toute ſa gloire s'eſt bornée à aſſiſter au ſouper de quarante couverts. Il n'a reçu ni penſion, ni gratification, ni compliment.

18 *Septembre* 1768. Il paroît un *ſecond Mémoire à conſulter pour M. Jacques Barbeu Dubourg & Conſorts*, tous docteurs régens de la faculté de médecine, en date du 4 Septembre 1768.

Il rappelle tous les nouveaux griefs des oppoſans contre M. le doyen, & ſes adhérens, qui ſont: 1°. d'avoir procédé à délibérer dans l'Aſſemblée du 5 Août, ſi la faculté porteroit ſon jugement ſur l'inoculation, par ſcrutin ou de vive voix, malgré l'arrêt du Parlement obtenu ledit jour par M. Bernard & conſorts, & ſignifié le matin même audit doyen & à la faculté aſſemblée, qui faiſant droit ſur la requête des oppoſans, les recevoit appellans des concluſions formées dans les aſſemblées des 9 & 30 Juillet, & permettoit d'aſſigner.

2°. D'avoir refuſé à M. Dubourg la lecture des concluſions formées dans les deux aſſemblées précédentes, malgré ſa requiſition, appuyée des *ritus* de la faculté.

3°. D'avoir refuſé à M. Geoffroy & à M. Bor-

deu de lire dans cette même aſſemblée l'arrêt qui venoit d'être ſignifié.

4°. La confuſion de cette aſſemblée ayant empêché d'opiner, d'en avoir convoqué une nouvelle le 9 Août par ſuite de celle du 5, qui avoit abouti à une troiſieme concluſion formée malgré les oppoſitions nombreuſes & réiterées dont on refuſa de donner acte aux réclamans.

5°. Dans une aſſemblée convoquée *per juramentum*, au 30 Août, ſur la requiſition de M. Bernard, à la tête de quinze autres docteurs, les ſuffrages recueillis, comptés & prépondérans pour l'avis dudit M. Bernard, d'avoir déclaré qu'on ne formeroit point de concluſion; refus dont M. le doyen n'a donné acte que ſur la menace d'en former ſans lui une, qui ſeroit rédigée & ſignée par le plus ancien des docteurs préſens.

Suit une conſultation, où le conſeil eſt d'avis que toutes ces irrégularités ſont très repréhenſibles; que l'appel, & l'arrêt qui le reçoit, ſont de droit ſuſpenſifs, & ont dû arrêter toute délibération, mais ſurtout empêcher toute concluſion conforme à celles dont l'appel, une fois interjetté, déféroit le jugement à la cour.

Que l'abus dont le doyen a donné l'exemple dans l'aſſemblée du 30 Août, eſt encore d'une plus dangereuſe conſéquence, & que la faculté, qui a la juriſdiction correctionnelle ſur tous ſes membres, & même ſur ſon chef, pourroit trouver

ver dans ſa propre main les reſſources capables de réprimer & de prévenir un pareil abus; que néanmoins, vu la liaiſon de ce nouveau fait avec ceux déjà déférés au Parlement, il eſt plus modéré & plus prudent de dénoncer à la cour ce nouvel acte d'uſurpation ſur la liberté de la compagnie, & de la ſupplier d'y pourvoir, avec la réſerve expreſſe des droits de la faculté.

Le conſeil entre enſuite dans le détail de la maniere juridique d'opérer, ce qui entraîne un procès en forme, qui renvoie le fonds de l'affaire à un tems illimité.

Cette conſultation eſt du 4 Septembre 1768, & eſt ſignée: Target.

21 *Septembre* 1768. Au défaut des ſpectacles de la cour qui ne peuvent avoir lieu pour le Roi de Dannemarc, on en prépare aux menus, qui ſeront exécutés ſur ce théâtre particulier, aux dépens du Roi & avec beaucoup de magnificence. On compte que tous les talens s'y réuniront pour amuſer ce Prince étranger; que Geliotte, que Mlle. Le Maure, que Mlle. Dangeville, que l'illuſtre Clairon même briguent l'honneur de paroître à ſes yeux & de mériter ſes applaudiſſemens.

22 *Septembre* 1768. Il s'eſt élevé depuis quelques années en France une ſecte de philoſophes audacieux qui ſemblent avoir eu le ſyſtême réfléchi de porter une clarté fatale dans les eſprits, d'ébranler toute créance, de renverſer la religion & de la ſapper juſques dans ſes fondemens.

Les uns, troupes légeres du parti, armés du ſarcasme & de l'ironie, ont d'abord, ſous des allégories ſenſibles, des fictions ingénieuſes, couvert d'un ridicule indélébile ſes miniſtres, ſes dogmes, ſa lithurgie & ſa morale même. D'autres, ſpéculateurs profonds, cuiraſſés d'érudition, hériſſés de méthaphyſique, ſe ſont préſentés le front découvert, l'ont attaquée à force ouverte, ont déployé contre elle les raiſonnemens les plus formidables, & ne trouvant point d'athletes dignes d'eux, ſont malheureuſement reſtés maîtres du champ de bataille. Aujourd'hui, que ces incrédules regardent leur ouvrage comme bien avancé; qu'ils attendent du bénéfice du tems, que la lumiere gagnant de proche en proche, diſſipe totalement la nuit des préjugés, de l'ignorance & de la ſuperſtition, ils attaquent leurs adverſaires dans leurs derniers retranchemens: ils prétendent prouver que la politique n'a aucun beſoin de la religion pour le ſoutien & le gouvernement des états. C'eſt contre cette aſſertion ſi ancienne, ſi répandue, & que les défenſeurs du chriſtianiſme, pouſſés à bout, oppoſent pour dernier argument, qu'ils réuniſſent aujourd'hui leurs forces, & qu'ils ſemblent préparer un corps d'ouvrages dont pluſieurs pénetrent déjà dans ce pays-ci. Tel eſt le livre intitulé *la contagion ſacrée*, ou *hiſtoire naturelle de la ſuperſtition.* On le prétend traduit de l'Anglois d'un M. Jean Trenchard, qui le publia en 1709, ſans nom d'au-

teur. Le résultat de ce traité est, que la crainte fut l'origine des religions; qu'on remarque dans toutes un génie superstitieux, mélancolique, sinistre, apocalyptique, qui, de leurs sectateurs, ne peut faire que des citoyens mols, tristes, lâches, sans énergie; qu'elles ne sont bonnes qu'à favoriser le despotisme, & à le détruire ensuite, s'il veut secouer le joug de la servitude des prêtres; que leur morale est tout-à-fait étrangere, opposée même à celle de la nature, la seule sur laquelle puisse se fonder & se maintenir une société. En un mot, qu'elles sont toutes par essence fausses & intolérantes, & qu'un Monarque qui veut travailler à son bonheur & à celui de ses peuples, ne doit affermir son trône que par la liberté & la vérité.

Il regne en général dans ce livre un esprit républicain, une antipathie contre le sacerdoce, une force de raisonnement, une véhémence de style, qui le caractérisent parfaitement Anglois.

27 *Septembre* 1768. On vient de décocher encore un trait à M. l'abbé de Langeac, ou plutôt à l'académie. Il y a apparence que c'est le dernier effort des mécontens. Voici l'épigramme:

L'Académie, & ab hoc & ab hac,
A tes vers plats, sans raison & sans rime,
Donnant le prix, te trouve bien, Langeac,
Plus fortuné qu'un enfant légitime.

28 *Septembre* 1768. On vient d'imprimer une lettre du Parlement de Normandie au Roi.

Elle eſt en date du 19 du mois dernier. Son objet eſt de revenir à la charge ſur l'affaire de Bretagne, que les magiſtrats ne perdent point de vue. Ils ſollicitent la juſtice de S. M. de faire ceſſer les maux qui tourmentent la Bretagne; de rappeller de leur exil les ſix magiſtrats reconnus innocens par les réponſes mêmes du Roi, & de rendre aux vœux de toute cette province le Parlement, tel qu'il étoit avant l'édit du mois de Novembre 1765. On ne peut lire cet écrit ſans attendriſſement ſur les peintures affligeantes qu'il contient, & ſans ſe ſentir l'ame élevée par l'éloquence mâle dont il eſt animé. Il enchérit, s'il eſt poſſible, ſur tout ce qui a paru dans ce grand procès. Cette brochure n'eſt répandue que depuis deux jours.

30 *Septembre* 1768. Les directeurs de l'académie royale de muſique ont propoſé aux curieux de chercher une deviſe pour la ſalle de l'opéra qui n'eſt pas encore finie. Cette deviſe doit être en françois & en deux vers. On n'en a encore vu que de mauvaiſes. M. le Clerc de Montmeroy propoſe les deux ſuivantes:

Les arts dans ce palais prodiguent leurs merveilles,
Pour enchanter les cœurs, les yeux & les oreilles.

Ou,

Dans ce palais brillant des beaux arts & des fées,
Héros, dieux & démons, tous les êtres divers,

Dociles aux accords des modernes Orphées,
Sont le tableau mouvant de ce vaſte univers.

Quoi que celle-ci ſoit contre les conditions établies, que ce ſoit même plutôt une deſcription qu'une inſcription, les amis de l'auteur l'ont trouvée ſi belle, qu'ils lui ont conſeillé de la rendre publique.

1er *Octobre* 1768. Antoine Jean Rouſtau, paſteur Suiſſe à Londres, s'eſt aviſé de publier un ouvrage qui a pour titre : *l'état préſent du Chriſtianisme.* Il n'a pu réſiſter à la rage de mordre M. de Voltaire. Tout théologien croit lui devoir au moins un coup de dent en paſſant. Celui-ci d'ailleurs étoit perſonnellement en reſte avec lui. Le philoſophe de Ferney n'a pas tardé à prendre ſa revanche. Il vient de publier une petite brochure de près de 30 pages, ſous le nom de *Remontrances du corps des paſteurs du Gévaudan à Antoine Jean Rouſtau.* Il ne paroît point en champ clos comme le premier, armé de toute l'armure ſcholaſtique, & cherchant à écraſer ſon adverſaire ſous le poids de ſon érudition ; mais il voltige autour de lui, il le harcele légerement, il le couvre de ſes ſarcasmes, & le laiſſe en cet état expoſé à la riſée publique.

2 *Octobre.* On a exécuté ces jours-ci un arrêt du Parlement, qui condamne Jean Baptiste Joſſevand, garçon épicier, Jean Lecuyer, brocanteur, & Marie Suiſſe, femme dudit Lecuyer, au carcan pendant trois jours conſécu-

tifs; condamne en outre ledit Joſſevand à la marque & aux galerès pendant neuf ans, ledit Lecuyer auſſi à la marque & aux galeres pendant cinq ans, & ladite Marie Suiſſe à être renfermée pendant cinq ans dans la maiſon de force de l'hôpital général, pour avoir vendu des livres contraires aux bonnes mœurs & à la religion. Ces livres ſont: *le Chriſtianisme dévoilé*, *l'homme aux quarante écus*, *Ericie ou la Veſtale*, leſquels ont été lacérés & brûlés par l'exécuteur de la haute juſtice, lors de l'exécution des coupables.

On s'eſt recrié contre la ſévérité d'un pareil arrêt, qu'on attribue à M. de St. Fargeau, Préſident de la chambre des vacations, homme dur & inflexible, & dont le Janſéniſme rigoureux n'admet aucune tolérance.

3 *Octobre* 1768. Le 30 du mois dernier, les prévôt & échevins de la ville de Paris, ont fait célébrer dans l'égliſe de St. Jean en Grêve un ſervice pour le repos de l'ame de la Reine. Cette cérémonie a été exécutée avec une pompe presqu'égale à celle du ſervice fait à Notre-Dame. Le curé de cette paroiſſe a prononcé l'oraiſon, ſupérieure à celles de M. l'évêque du Puy & de M. l'ancien évêque de Troyes.

4 *Octobre*. S. M. qui n'avoit point honoré M. Bouret de ſa viſite pendant tout le tems que le dérangement des affaires de ce financier l'avoit mis dans le cas de ſuſpendre les

travaux du fameux pavillon du Roi, n'a pu se refuser cette année aux desirs de ce serviteur si jaloux des regards de son auguste Protecteur. Le Roi est allé un instant le mercredi 28 Septembre visiter ce fameux bâtiment. Il l'a trouvé augmenté de plusieurs choses curieuses, mais surtout de sa statue, dont on a parlé il y a quelque tems, & qui est exécutée, en marbre, par le Sr. Tassard. Ce qui a le plus flatté S. M., ce sont deux vers inscrits au bas, composés par le Sr. Bouret même dans l'enthousiasme heureux de son amour & de sa reconnoissance. Ils caractérisent à merveille les vertus du maître, & le zele tendre du sujet. Ils sont dignes de passer à la postérité la plus reculée, & valent sans doute toutes les légendes qu'auroit pu enfanter l'Académie des Belles-Lettres. Les voici :

Juste, simple, modeste, au dessus des grandeurs,
Au dessus de l'éloge, il ne veut que nos cœurs.

5 *Octobre* 1768. Un plaisant s'est égayé au sujet de l'inscription que les directeurs ont demandée pour la nouvelle salle d'opéra. Il en a fait une qui ne sera sûrement pas adoptée ; mais elle est piquante & mérite d'être transmise au public :

Ici, les Dieux du tems jadis
Renouvellent leurs lithurgies :
Vénus y forme des Laïs,
Mercure y dresse des Sosies.

8 *Octobre* 1768. Bien des gens ont été étonnés de la dureté avec laquelle on a févi contre les colporteurs flétris dernierement par arrêt du Parlement, furtout vu l'énoncé des livres prohibés qu'on les accufoit d'avoir vendus. Les gens au fait prétendent que leur grand grief eft d'avoir diftribué un libelle qu'on a craint de nommer dans un arrêt, quoiqu'il ait été annoncé, il y a plus d'un an, dans des gazettes étrangeres. C'eft le pamphlet intitulé: *les Sabbatines & les Florentines.* Le titre feul prouve combien ils étoient coupables, & juftifie l'auftérité des magiftrats aux yeux des gens au fait de l'énormité des crimes politiques.

9 *Octobre. Les droits des uns & les ufurpations des autres*, traduction, prétendue de l'Italien, datée de Padoue, le 24 Juin 1768. L'auteur rapproche dans un court efpace le tableau des ufurpations de la cour de Rome. Il fait voir que ce qu'on appelle le patrimoine du St. Perre; que les droits du Pape fur Naples & fur la Sicile; que le Duché de Ferrare; que Caftro & Ronciglione; qu'en un mot, tout ce que poffede le St. Siege, ne font que les fruits de la fraude & de la violence. On accumule dans ce mémoire formidable les moyens de toute efpece, qu'ont mis en ufage tant de Pontifes d'humble mémoire, pour étendre leur domination, & l'on y trouve des forfaits nouveaux, dont l'atrocité fembloit leur

être

être réservée. Le lecteur indigné feroit tenté de rejetter & de fouler aux pieds un pareil libelle ; s'il n'étoit malheureusement qu'un extrait succint de tout ce qu'on trouve épars dans l'histoire. On sent qu'un pareil ouvrage étoit digne de la plume de M. de Voltaire. Aussi l'y reconnoît-on facilement. On ne peut qu'admirer l'art avec lequel ce grand historien sait égayer cette terrible matiere, & rapprocher quantité d'anecdotes également rares & curieuses.

10 *Octobre* 1768. M. l'abbé d'Olivet, de l'Académie Françoise, tombé en apoplexie-paralysie, il y a deux mois, & qui, malgré son âge de 87 ans, a lutté depuis ce tems contre la mort, vient de succomber enfin après cette belle défense. Ce personnage, vraiement académique, est une perte d'autant plus grande, qu'il travailloit dans un genre peu à la mode aujourd'hui & qu'on semble mépriser. Ses traductions de Cicéron, regardées comme un chef-d'œuvre dans leur espece, lui procureront une gloire, sinon brillante, du moins solide & durable, chez la postérité qui en recueillera les avantages. Quant à la partie grammaticale de ce savant, quoiqu'il n'approchât pas de la métaphysique lumineuse des Girards & des Dumarsais, il avoit sur cette matiere un génie de discussion pur, exact & correct. En général, il avoit plus de bon sens & de précision que de finesse & de légéreté. Il ne manquoit pourtant

pas d'un certain esprit; mais surtout il avoit une mémoire prodigieuse, qui le servoit à propos, & le faisoit briller avec celui des autres au défaut du sien.

11 *Octobre* 1768. M. Bernard, Secrétaire du gouverneur de Choisi, & appellé, par excellence, le *gentil Bernard*, nom que lui a donné M. de Voltaire & qui lui est resté, a obtenu du gouvernement un terrein qu'il a aproprié avec beaucoup de goût & d'élégance. Il a fait des devises en vers pour toutes les pieces de cette agréable maison. En voici deux qui paroissent les meilleures & les plus propres à caractériser les mœurs & le goût du maître. Au dessus d'une glaciere il a fait arranger une espece de Parnasse, & a écrit au bas le quatrain suivant:

Sous cette voûte souterraine
Les cœurs froids, les auteurs glacés,
Sont avec la neige entassés,
Et ma glaciere est toujours pleine.

Au dessus d'un boudoir délicieux il a mis:

Habitons ce petit espace,
Assez grand pour tous nos souhaits,
Le bonheur tient si peu de place,
Et ce Dieu n'en change jamais.

Tout le reste répond à cette aimable philosophie, & fait de ce séjour un lieu riant & voluptueux.

12 *Octobre*. M. l'abbé d'Olivet a été enterré dimanche 8, & le mercredi 11 son testament

avoit été ouvert, lu & exécuté. Il laiſſe à ſon neveu, Préſident à mortier au Parlement de Franche Comté & ſon légataire univerſel, 80 actions des fermes, pour cinquante mille écus de terres, plus de trente mille francs d'arrérages, 250 Louis en argent comptant, 350 marcs de vaiſſelle d'argent, une très belle bibliotheque & des meubles de peu de valeur, &c. Cette ſucceſſion paroît fort honnête pour celle d'un homme de lettres.

13 *Octobre* 1768. Extrait d'une lettre de Ferney du 30 Décembre. „ Raſſurez-vous, Mon-
„ ſieur, ſur les inquiétudes que vous avez à l'é-
„ gard de M. de Voltaire. Ce grand homme
„ accoutumé à dire qu'il ſe meurt depuis plus
„ de cinquante ans, ſe porte à merveille. Il
„ ſe plaint d'être ſourd & aveugle. Le fait eſt
„ qu'il lit encore ſans lunettes & qu'il a l'ouïe
„ très fine. Il eſt ſec & ingambe: il eſt peu
„ courbé. Le jour que j'ai eu l'honneur de le
„ voir, il avoit de gros ſouliers, des bas blancs
„ roulés, une perruque naiſſante, des manchet-
„ tes d'entoilage qui lui enveloppoient toute la
„ main, une robe de chambre de Perſe. Il nous
„ fit beaucoup d'excuſes de n'être point habil-
„ lé: mais il n'eſt jamais autrement. Il parut
„ à l'entremets. On avoit réſervé un grand fau-
„ teuil à bras, où cet illuſtre vieillard ſe mit,
„ & mangea rondement des légumes, des pie-
„ ces de four, des fruits &c. Il pétilla d'es-
„ prit. On pourroit lui reprocher d'être trop

„ emphatique, & de n'avoir point dans la con-
„ verſation ce ton cavalier qui caractériſe ſi
„ bien le ſtyle de ſes écrits. Après le dîner il
„ nous mena dans ſa bibliotheque, très vaſte,
„ très nombreuſe & très belle. Il nous lut des
„ paſſages de livres rares ſur la religion, c'eſt-
„ à-dire, contre la religion, car c'eſt au-
„ jourd'hui ſa manie: il revient ſans ceſſe ſur
„ cette matiere. Il joua aux échecs avec le Pe-
„ re Adam, qui, ſans être le premier homme
„ du monde, eſt aſſez Jéſuite pour ſe laiſſer
„ perdre: M. de Voltaire ne lui pardonneroit
„ pas de le gagner. On fit enſuite de petits
„ jeux d'eſprit; puis on ſe mit à dire des hiſ-
„ toires de voleurs. Chaque Dame ayant con-
„ té la ſienne, on engagea M. de Voltaire à
„ avoir ſon tour. Il commença ainſi: *Mesda-
„ mes, il étoit un jour un fermier-général.....
„ Ma foi, j'ai oublié le reſte.* Nous le laiſſâ-
„ mes après cette épigramme, la meilleure ſû-
„ rement qu'il ait faite de la journée."

14 *Octobre* 1768. Extrait d'une Lettre de Fontainebleau du 10 Octobre. „ Le bruit avoit
„ couru ici que M. de Voltaire étoit décédé.
„ Il avoit pris tellement faveur que la cour pa-
„ roiſſoit croire cette nouvelle. On l'a inféré
„ du propos de M. le Comte d'Artois. Ce Prin-
„ ce à ſon dîner, parlant de cet événement, a
„ dit: *il eſt mort un grand homme & un grand
„ coquin.* Les ennemis de M. de Voltaire ont
„ ſaiſi avidement cette phraſe, & l'ont répan-

„ due avec profusion. Effectivement il est aisé „ d'en conclure quelle est sa réputation auprès „ de ceux qui ont l'honneur d'être chargés de „ l'éducation des enfans de France. Quoi qu'il „ en soit, la nouvelle est absolument fausse & „ destituée de fondement. La Providence laif- „ se encore à ce philosophe incrédule le tems „ de se répentir, & de mériter un éloge funé- „ raire plus flatteur."

15 *Octobre* 1768. Depuis quelque tems il court ici une chanson, intitulée: *la Bourbonnoise*, qui a été répandue avec une rapidité peu commune. Quoique les paroles en soient fort plattes, que l'air en soit, on ne peut plus, niais, elle est parvenue jusqu'aux extrêmités de la France. Elle se chante jusques dans les villages, & l'on ne peut se transporter nulle part sans l'entendre. Les gens qui rafinent sur tout, ont prétendu que c'étoit un vaudeville satyrique, sur une certaine fille de rien, parvenue de l'état le plus crapuleux à jouer un rôle & à faire une sorte de figure à la cour. Il est certain qu'on ne peut s'empêcher de remarquer dans l'affectation à la divulguer si généralement, une intention décidée de jetter un ridicule odieux sur celle qu'elle regarde. Les gens à anecdote n'ont pas manqué de la recueillir & d'en grossir leur porte-feuille, avec tous les commentaires à son intelligence, & capables de la rendre précieuse pour la postérité.

17 *Octobre* 1768. Il y a déjà longtems que l'on

regarde M. l'abbé de Condillac, ci-devant précepteur de l'Infant, Duc de Parme aujourd'hui, comme désigné pour remplacer M. l'abbé d'Olivet à l'Académie Françoise. Cependant M. l'abbé Mably, son frere, est aussi sur les rangs. Il y a apparence que le premier l'emportera, quoique le dernier ait travaillé dans un genre plus relatif à cette place, & soit en général plus homme de lettres. Au reste, il n'aura pas longtems à attendre, s'il échoue cette fois. On compte dans ce corps plus de quinze membres septuagénaires, octogénaires & nonagénaires. Ensorte que sous peu il doit se faire une grande révolution dans cette compagnie.

18 *Octobre* 1768. M. l'abbé Morellet est connu dans la république des lettres par plusieurs ouvrages, & très particuliérement par la rédaction du dictionnaire du commerce de Savary, qu'il veut présenter sous un jour nouveau. Il y travaille depuis longtems, & sera, à ce qu'on espere, bientôt en état de le produire. On voit avec plaisir la fortune accueillir ce savant, & le mettre au rang de ses favoris qui prouvent qu'elle n'est pas toujours aveugle. Il vient d'être désigné pour remplacer un nommé le Grand dans les fonctions de Secrétaire général du commerce.

19 *Octobre*. Le jeudi 13 Octobre les comédiens Italiens ordinaires du Roi ont joué la premiere représentation de *la meûniere de Gentilly*, comédie nouvelle en un acte mêlée d'ariettes.

Cette production, de deux gens de cour, avoit ſans doute été donnée pour eſſai. On a voulu juger ſi elle mériteroit d'être préſentée au Roi de Dannemarc. On ne ſait ſi elle conviendra à cette Majeſté, mais le public a ſemblé ne la pas trouver digne de lui. L'auteur de la muſique ſe nomme, & eſt connu de tout le monde. C'eſt M. de la Borde, premier valet de-chambre du Roi, amateur auſſi diſtingué qu'auteur médiocre. Quant aux paroles, on les attribue au Sr. le Monnier, Secrétaire de M. le comte de Maillebois, ſous le nom duquel ont déjà paru au théâtre, *le Cadi dupé* & *le Maître en droit*, mais que les gens au fait des anecdotes ſavent être de ſon maître. On feroit tenté de laiſſer ce drame-ci au prête-nom, comme indigne des deux autres. L'eſprit & le goût des Lettres eſt héréditaire dans la famille de Maillebois. On a déjà parlé de M. le Baron de Châteauneuf, oncle de celui-ci, qui, dans un âge très avancé, cueille encore des fleurs ſur le Parnaſſe. Son neveu marche ſur ſes traces, & ne pouvant dans la paix ceindre les lauriers de Mars, ſe couronne de ceux d'Apollon.

20 *Octobre* 1768. M. l'abbé de Langeac, cet Alexandre littéraire, dont la vaſte ambition voudroit dès l'âge le plus tendre envahir toutes les couronnes académiques, vient de faire imprimer un *Eloge de Corneille*, qui a concouru pour le prix de l'académie de Rouen. Ce discours en proſe n'annonce pas encore dans ce

jeune candidat un orateur plus grand que le poëte. Il eſt découſu, ſans cohérence dans le plan, ſans ſuite & ſans progreſſion dans les idées. Le ſtyle en eſt dur, bourſoufflé, plein d'images gigantesques & puériles. Il paroît que l'Académie de Rouen a eu plus de pudeur que l'Académie Françoiſe & n'a pas oſé couronner cettte médiocre production. Il eſt fâcheux que les journaliſtes adulent à l'envi M. de Langeac, & étouffent le peu de talens qu'il pourroit avoir.

21 *Octobre* 1768. *Homelie du paſteur Brown, prêchée à Londres le jour de la pentecôte* 1768. Tel eſt le titre d'un nouveau ſermon de M. de Voltaire, qui, comme tous les ſermoneurs du monde, repete ce qui a été dit mille fois, non par les Bourdaloues, les Maſſillons &c. & autres docteurs de l'incrédulité. Celui-ci eſt ſpécialement dirigé contre la morale de Jéſus-Chriſt, dont l'auteur infirme les principes. Ce ſermon, qui dans ſa briéveté réſume de très gros in folio, n'en ſera que plus couru & plus dangereux conſéquemment. On ne peut que déplorer le malheureux talent de M. de Voltaire, d'extraire ſi agréablement les plus ennuyeuſes productions, & de rendre délicieux les poiſons les plus abominables.

La ſuite eſt un fragment prétendu de Lettre de Milord Bolingbroke, dans laquelle il fait ſentir l'inſuffiſance de la ſuperſtition pour gouverner les états. Ceci n'eſt qu'une digreſſion rapide ſur cette matiere, déjà traitée au long

dans les *Lettres d'Eugénie*, & dans l'hiſtoire de la ſuperſtition encore mieux, c'eſt-à-dire plus diaboliquement.

22 *Octobre* 1768. Le Roi de Dannemarc n'a point voulu ſe montrer en public qu'il n'ait vu le Roi de France, ſon frere. En conſéquence il a été aujourd'hui à la comédie Françoiſe en petite loge, dans celle de Madame de Villeroi. Malgré cet incognito, comme on étoit prévenu, le public s'eſt porté en foule à ce ſpectacle, & tout y étoit plein de très bonne heure. Le Sr. le Kain, revenu depuis quelque temps, a joué dans *Warwick*, tragédie de M. de la Harpe, & a déployé devant le jeune monarque toute la nobleſſe théâtrale dont il eſt ſuſceptible.

On ſe flattoit qu'après le ſpectacle le Roi de Dannemarc iroit aux fêtes foraines, chez Torré, qui a eu permiſſion de donner aujourd'hui ſon ſpectacle extraordinairement. Les mêmes raiſons de bienſéance ont, ſans doute, retenu ce jeune Prince. Heureuſement les curieux n'ont pas moins abondé, & cet entrepreneur n'en a pas moins fait une recette complette.

23 *Octobre*. Tandis que les magiſtrats & les miniſtres s'occupent à ramener l'abondance, & à trouver les moyens de procurer au peuple une ſubſiſtance à meilleur marché, les économiſtes continuent à ſpéculer ſur cette importante matiere, & à faire des ſuppoſitions vagues, qui malheureuſement ne nous guériſſent de rien.

Il paroît une brochure, intitulée : *Réponse d'un magistrat du Parlement de Rouen, à la lettre d'un gentilhomme des Etats de Languedoc, sur le commerce des bleds.* L'auteur, avant de permettre l'exportation avec toute la liberté possible, voudroit que toutes les provinces adoptassent la méthode de la mouture économique : suivant lui, on gagneroit par-là le septieme du grain conservé en farine, ce qui donneroit une surabondance de grains bien supérieure à celle qu'on exporteroit.

On attribue cette nouvelle Lettre à M. l'abbé Beaudeau, qui, comme on l'a observé, sans doute pour mieux éclaircir la matiere, s'écrit & répond tour-à-tour. La secte regrette infiniment un citoyen estimable, qui las d'attendre les graces de la cour de France, prend enfin le parti d'aller en Pologne jouir du gros bénéfice dont on a parlé. Il espere revenir dans un an pour l'hiver, & recommencer ses instructions sur la *science.* C'est un terme par lequel Mrs. les économistes expriment l'excellence de leurs recherches dogmatiques.

24 *Octobre* 1768. Quelques confreres de M. l'abbé d'Olivet, touchés de sa perte, n'ont pû s'empêcher dans l'excès de leur douleur de répandre une anecdote jusqu'ici conservée dans le sein de l'Académie, & qui nous apprend quelle est la cause de sa mort. Dans la séance où il fut décidé que la piece de M. l'abbé de Langeac auroit le prix, cet académicien, qui n'avoit

rien à ménager à son âge, s'opposa à une préférence, qui, selon lui, deshonoroit l'académie. Il fit sentir combien le public se recrieroit contre un tel choix, & s'armant de l'éloquence de l'orateur Romain dont il étoit pénétré, il perora longuement pour ramener ses confreres à un jugement plus impartial. Ce fut inutilement: c'étoit un parti pris; il n'eut que peu de partisans. Mrs. d'Alembert & Duclos le traiterent durement, l'appellerent radoteur, & renouvellerent enfin une scene de halle, telle qu'il en avoit déjà eu une avec ce dernier confrere, il y a quelques mois; mais n'ayant pas le sang aussi bouillant, il fut saisi vivement de ces apostrophes injurieuses, il fut frappé à mort dès l'instant, & tomba en apoplexie dès le soir même.

25 *Octobre* 1768. Comme il n'y a point de spectacle à la cour, à cause du décès de la Reine, on doit donner sur un théâtre particulier à Fontainebleau, pour le Roi de Dannemarc, l'acte d'*Eglé*, tiré des *Talens lyriques*, & l'acte Turc de *l'Europe galante*. Les trois spectacles y passeront successivement. Toute cette dépense se fait par les menus.

26 *Octobre*. *Le Lion & le Marseillois*, fable en vers, avec un petit avertissement, où l'on prétend que cet opuscule est de M. de St. Didier, auteur d'un poëme ignoré, intitulé: *Clovis*. A cette petite ruse & à ce persiflage on reconnoît M. de Voltaire; mais encore mieux

à l'ouvrage même, où ce grand poëte se retrouve tout entier. Rien de plus philosophique & de plus mâle. Dans ce dialogue, l'homme prétend établir sa supériorité sur les bêtes, & il est obligé de reconnoître à chaque réponse son infériorité. L'auteur prouve que le droit du plus fort est le seul droit de la nature, & il embellit son raisonnement de toutes les richesses de la plus brillante poësie. Il est dommage que M. de Voltaire trop indulgent à son génie caustique, y ait joint quantité de notes peu convenables à un ouvrage aussi grave, où il s'efforce de faire rire le lecteur par le ridicule qu'il jette à son ordinaire sur quantité de passages de l'Ecriture Sainte.

27 *Octobre* 1768. Les curieux ont tenu un journal exact de la marche & des propos du Roi de Dannemarc, qui marque beaucoup d'esprit dans ses réponses. Les circonstances les plus essentielles de cet itinéraire sont celles de son entrevue avec le Roi. Après être descendu au château à l'appartement de feu Madame la Dauphine, & le Roi étant prêt à recevoir ce Monarque, S. M. Danoise se rendit dans le cabinet du Roi. Elle étoit accompagnée des ministres, des seigneurs de sa suite, du Duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre du Roi & du Duc de Choiseul, ministre & secrétaire d'état, ayant le département des affaires étrangeres. Il y avoit deux fauteuils dans le cabinet du Roi. Les premiers compli-

mens faits, le Roi preſſa ſon frere de s'aſſeoir: il s'en défendit & demanda à reſter debout. Il renouvella de vive voix ſa ſatisfaction de voir le plus grand Potentat de l'Europe. Le Roi, de ſon côté, témoigna qu'il regardoit cette époque comme remarquable dans ſon regne; qu'il ſe reſſouvenoit très-bien avoir vu le Czar à ſa cour, quoiqu'il n'eût alors que ſept ans, & que cette réception ne lui feroit pas moins flatteuſe. Enſuite S. M. Danoiſe ayant demandé à aller chez Monſeigneur le Dauphin, s'y rendit vers les huit heures & alla ſouper avec le Roi. Les deux Monarques avoient avec eux vingt-quatre Dames de la cour, les plus brillantes & les plus choiſies. S. M. Danoiſe déclara qu'elle n'avoit jamais vu réunis tant de graces & tant de charmes. Le lendemain M. le Duc de Choiſeul lui donna à ſouper, & le ſurlendemain elle mangea encore avec le Roi. Le jeudi, étant répartie pour Paris, M. le Duc de Duras fit jouer chez lui devant elle la piece de *Henri IV*. Tous les jours on exécutera aux différens ſpectacles les drames que demandera cette Majeſté, & ſur l'affiche on mettra: *par ordre.*

Entre les bons mots de ce Monarque, on en cite un qui indique la vivacité de ſes réponſes & ſa facilité pour les ſaillies. Dans ſon paſſage par la Hollande, un Seigneur de ce pays-là lui préſenta une généalogie, par laquelle il prétendoit lui appartenir: „ mon couſin, lui

„ dit le Roi, je ſuis ici incognito, faites de „ même."

Dans ſon entrevue avec le Roi, S. M. en parlant de la disproportion d'âge qui étoit entre eux, lui dit: „ je ſerois votre grand-pere. -- C'eſt „ ce qui manque à mon bonheur", répondit avec effuſion S. M. Danoiſe.

On ne peut omettre encore un mot de Louis XV, qui indique toute la ſenſibilité de ſon ame & combien il aime ſes peuples: le Roi de Dannemarc, après avoir viſité toute la famille royale, dit au Roi, qui parloit des pertes qu'il avoit faites, que la famille nombreuſe qui lui reſtoit, étoit un dédommagement bien précieux: „ j'en ai une bien plus nombreuſe encore, „ qui feroit vraiement ma félicité, ſi elle étoit „ heureuſe." Paroles remarquables & bien conſolantes pour la nation!

Voici à peu près ce qu'on a trouvé de plus eſſentiel dans ce journal, chargé d'un tas de formules répétées & d'une étiquette faſtidieuſe.

28 *Octobre* 1768. Madame de Boccage, connue par les graces de ſon eſprit & de ſa figure, auteur de différens ouvrages, ayant adreſſé le 4 de ce mois des vers à M. de Voltaire, au ſujet de la St. François, ſa fête, ce grand homme, qui n'eſt jamais en reſte, y a répondu par ceux-ci:

Qui parle ainſi de Saint François?
Je crois reconnoître la ſainte
Qui de ma retraite, autrefois,

Viſita la petite enceinte.
Je crus avoir ſainte Vénus,
Sainte Pallas, dans mon village.
Aiſément je la reconnus,
Car c'étoit Sainte du Boccage.
L'Amour même aujourd'hui ſe plaint
Que dans mon cœur étant fêtée,
Elle ne fut que reſpectée.
Ah! que je ſuis un pauvre Saint!

29 *Octobre* 1768. M. Gauthier de Mont-d'Orge, tréſorier de la chambre aux deniers, vient de mourir des ſuites d'une apoplexie, dont il avoit été frappé il y a quelques années, & dont il n'avoit jamais bien relevé. C'étoit un financier qui dans ſon tems avoit eu des prétentions au bel eſprit. On connoît de lui, entre autres choſes, *le Ballet des talens lyriques*, & l'*Acte de ſociété*, deux ouvrages, dont le premier ſurtout a eu beaucoup de ſuccès à l'opéra, moins ſans doute par les paroles de cet auteur, que par la muſique de l'immortel Rameau.

Dans le répit que lui a laiſſé ſa maladie, il avoit épouſé une certaine chanoineſſe, bâtarde adultérine de M. d'Etioles & de Madame de Belvaux, mais qui, par un rafinement de la corruption de nos mœurs, avoit trouvé un pere & une mere adoptifs. Un gentilhomme pauvre avoit eu la baſſeſſe de la reconnoître pour ſa fille, & une Demoiſelle, en s'accouplant à cet homme vil, avoit eu l'infamie de la reconnoître auſſi comme procréée avant le mariage. Au reſte, la

jeune perſonne ne paroît point avoir hérité de tout ce deshonneur, & s'eſt montrée digne d'une naiſſance plus illuſtre. Quoiqu'elle n'ait goûté aucun agrément dans l'hymen de M. de Mont-d'Orge, abſolument hypothéqué, paralyſé ſur tous ſes ſens, elle s'eſt ménagée envers lui avec toute la nobleſſe, toute la reconnoiſſance, qu'il avoit plus de droit que de raiſon d'en attendre. Elle ne l'a point quitté dans toutes ſes infirmités, elle ne s'eſt montrée nulle part, n'a participé à aucun plaiſir, &, dans la plus grande jeuneſſe, s'eſt conduite avec toute la prudence de la femme la plus raiſonnable. Elle eſt à même de recueillir aujourd'hui les fruits de ſa ſageſſe par plus de cent mille livres de rentes, dont elle ſe trouve avoir l'uſufruit.

30 *Octobre* 1768. Le Roi de Dannemarc ne perd aucun moment dans ce pays-ci, & viſite avec le plus grand ſoin tous les lieux qui peuvent lui préſenter des objets dignes de ſa curioſité ou de ſon inſtruction; il eſt allé hier aux gobelins, il a admiré cette manufacture. Mais dans les différens ouvrages qu'il a vus, une tenture repréſentant l'hiſtoire d'Eſther & d'Aſſuerès d'après les deſſins du fameux Vanloo, a ſurtout attiré ſon attention. Ce Monarque a été ſaiſi d'étonnement, & dans ſon admiration il a demandé pour qui étoit deſtiné cet ameublement? *Pour votre Majeſté*, lui a répondu le Duc de Duras.

30 *Octobre*. Les comédiens Italiens ont donné hier

hier la seconde représentation des *Sabots*, opéra-comique en un acte, mêlé d'ariettes, du Sr. Sedaine. Ce petit drame naïf & dans le vrai genre de son auteur, a été joué jeudi devant le Roi de Dannemarc, qui n'a pas goûté extrêmement la musique. Elle est du Sr. Duny, & simple comme le sujet. Mais ce Monarque, accoutumé à la musique Italienne, ne peut se faire à la nôtre. Notre opéra, par la même raison, a le talent de l'ennuyer, comme tous les étrangers. Les ballets cependant paroissent le frapper davantage, & il sent toute la supériorité de notre choréographie.

31 *Octobre* 1768. On continue à s'entretenir du Roi de Dannemarc, dont on admire les réponses ingénieuses. Chacun s'efforce de mériter quelque chose de flatteur de sa part: on s'évertue aussi, & l'on se répand en saillies pour plaire à ce Prince aimable. On cite de nouveaux bons mots de ce Monarque, & de ceux qui ont l'honneur de l'approcher. Nous en choisirons quelques-uns seulement. Dans un souper qu'il fit chez le Roi, S. M. lui demanda quel âge il donnoit à Madame de Flavacourt, qui paroissoit l'enchanter? Il répondit trente ans. „ Elle en a plus de cinquante," dit le Roi. -- „ Sire, c'est une preu„ ve qu'on ne vieillit point à votre cour.

Le jour qu'on présenta M. l'Evêque d'Orléans à S. M. Danoise, on lui parla de la feuille qu'avoit ce prélat: on lui dit que c'étoit lui

qui donnoit les évêchés, les archevêchés. „ M'en donneriez-vous bien un," lui demanda „ ce Prince? — Sire, c'est moi qui les propo- „ se au Roi, mais c'est le Saint-Esprit qui „ les fait."

Le jour où le Roi de Dannemarc fut à la comédie Françoise, on jouoit pour petite piece *les fausses infidélités*. M. le Duc de Duras qui veut du bien à M. Barthe, auteur de ce drame, le fit trouver sur le passage de ce Monarque & le lui présenta. Le Prince lui dit les choses les plus obligeantes & les plus flatteuses. „ Le haut „ rang de votre Majesté la dispose à l'indul- „ gence", répondit ce poëte avec une modestie ingénieuse.

Le Roi de Dannemarc encourage aussi par ses éloges les artistes, les gens à talens. Le Sr. Le Kain ayant fait le rôle de *Tancrede* devant ce Monarque, il admira la beauté de son jeu & la force de sa déclamation. Il lui en fit compliment: „ Votre Majesté est bien bonne", répondit le comédien.

1 *Novembre* 1768. Extrait d'une Lettre de Fontainebleau du 1er. Novembre. M. l'abbé de la Richardiere, curé de St. Landry, nommé pour prêcher devant le Roi cet avent, est venu ici en conséquence la veille de la Toussaint. Il s'est trouvé le matin au passage du Roi, & S. M. l'ayant apperçu lui a parlé fort obligeamment. M. le Grand-aumônier a fait une querelle à ce prédicateur d'avoir paru ainsi devant S. M.

ſans qu'il l'eût préſenté. Quoi qu'il en ſoit, il a prêché avec beaucoup de force, & a fini par une peroraiſon au Roi, pleine d'une éloquence apoſtolique, à laquelle les oreilles de ce pays-ci n'ont pas paru être accoutumées. M. le Grand-aumônier, plus au fait du manege d'un courtiſan que des devoirs de l'homme évangélique, a fort mal accueilli l'orateur quand il eſt allé lui demander s'il verroit le Roi avant de retourner à Paris? Le prélat lui a dit ſéchement qu'il partît, & qu'on l'enverroit chercher quand on en auroit beſoin; c'eſt-à dire pour le premier dimanche de l'Avent.

2 *Novembre* 1768. Le Sr. Coignard, imprimeur-libraire, vient de mourir. Il s'eſt illuſtré par la fondation d'un prix en faveur des étudians de l'univerſité. On a trouvé dans ſon coffre fort-quarante ſacs de mille louis chacun, ce qui fait une ſomme de 960,000 livres.

3 *Novembre.* Extrait d'une lettre de Fontainebleau, du 2 Novembre..... Le Roi de Dannemarc eſt allé pour la premiere fois au ſpectacle de la ville, où l'on a exécuté l'*acte d'Eroſine* & *le Devin de village*, avec la décoration de diamans, qui ne cadroit pas trop au genre de ces deux drames, mais qui a frappé cette Majeſté par ſon éclat ébouiſſant.

4 *Novembre. Les trois Empereurs en Sorbonne*, eſpece de conte en vers que M. de Voltaire met aujourd'hui ſous le nom de l'abbé Caille. Il n'approche pas de la fable *du Lion*

& du Marseillois. C'est une espece de cadre où il a voulu enchâsser de nouvelles injures contre la Sorbonne, relativement à la censure de *Bélisaire*, ou plutôt une nouvelle évacuation de bile, car Fréron, qui n'étoit pour rien dans cette querelle, s'y est trouvé placé, ainsi que d'autres cuistres littéraires, dont notre auteur prétend avoir à se plaindre, &, non content d'injurier en vers tous ces gens-là, il y a encore des notes où il les injurie en prose. Plus on réfléchit sur ce grand homme, & plus on se console de n'avoir point ses talens compensés par tant de foiblesses.

5 *Novembre* 1768. La Faculté de médecine a procédé aujourd'hui définitivement à l'élection d'un nouveau Doyen, suivant l'usage. Comme elle est divisée par un schisme considérable sur l'inoculation, dont on a rendu compte, il y a eu beaucoup d'intrigues dans son sein. Chaque parti a formé des brigues pour faire élire un chef qui lui fut favorable. On a donné réciproquement l'exclusion à tous ceux dont on redoutoit la fermeté & le zele trop ardent pour leur opinion. Il paroît qu'on s'est enfin réuni à nommer un homme mol, d'aucune consistance & absolument nul. C'est le Sr. Thieullier, médecin obscur & médiocre, qui sera vraisemblablement de l'avis le plus fort, ou se laissera gouverner par ceux qui l'obsédant de plus près prendront sur lui le plus d'ascendant.

6 *Novembre* 1768. Il paroît un *Mémoire pour les doyen & docteurs-régens de la Faculté de médecine de Paris*, pour servir de réponse aux deux mémoires imprimés de M. Dubourg, & consorts, docteurs régens de la même faculté.

Dans ce mémoire, signé P. Berger, doyen de la faculté, on commence par le récit des faits qu'on prétend avoir été rendus d'une maniere trop peu exacte par M. Dubourg. On expose ensuite les motifs qui ont engagé la faculté à prendre le parti contre lequel les opposans s'élevent avec tant de chaleur; & après en avoir fait voir la sagesse & la nécessité, on cherche à démontrer que la délibération ne contredit nullement les statuts qu'on lui oppose.

Quant à l'exposé des faits, il ne peut que jetter le lecteur dans l'incertitude par sa contrariété avec celui de M. Dubourg. Il est détaillé par des gens également intéressés à les pallier & à les présenter sous le jour le plus favorable à leur cause. Il n'en est pas ainsi des motifs des décrets de la faculté. Quelque susceptibles que soient ces motifs de réticence, d'altération & de déguisement absolu, on s'apperçoit aisément du sens forcé qu'on veut y donner. La maniere dont on prétend prouver que les statuts de la faculté de médecine ne s'opposent point à sa délibération, n'est pas moins vicieuse. Tout ce mémoire est appuyé sur des raisonnemens foibles, louches & captieux. On découvre dans son auteur un esprit gauche &

entortillé, qui s'embarraffe dans fes propres faux-fuyans.

6 *Novembre* 1768. Les filles qu'on appelle du bon ton fondoient de grandes efpérances fur la prochaine arrivée du Roi de Dannemarc: elles fe préparoient de longue main à captiver ce jeune Monarque, & l'on ne finiroit point de détailler toutes les rufes qu'elles avoient mifes en ufage pour paroître à fes yeux les premieres. Les unes ont été au devant de cette Majefté, dans de fuperbes équipages à quatre & à fix chevaux: d'autres font venues s'inftaller dans les environs de fon palais. Quelques-unes, à force d'argent, avoient obtenu du tapiffier de placer leurs portraits dans les cabinets & boudoirs de fon hôtel. Enfin, Mlle. Grandi, de l'opéra, accoutumée à s'enrichir des dépouilles des étrangers, & dont la cupidité dévoreroit un royaume, a eu l'audace d'envoyer fa figure en miniature à ce Prince. Il paroît que tous les charmes de ces nymphes ont échoué contre la fageffe de ce moderne Télémaque. Il fe conduit avec une décence qui fait un honneur infini à la pureté de fes mœurs & à fa tendreffe conjugale.

7 *Novembre*. La foule des curieux fe porte aujourd'hui du côté de l'escalier du palais-royal. Depuis longtems il étoit fermé aux yeux du public, on doroit la grille, & le Duc d'Orléans ne l'a fait découvrir que pour recevoir le Roi de Dannemarc. On trouve

l'ouvrage & la dorure admirables. Les gens qui aiment à critiquer tout, en convenant de la beauté de la rampe & de sa richesse, voudroient que le dessin en fût moins confus & plus délicat. On visite par occasion tout le reste du palais, & l'on ne peut s'empêcher de plaindre ce Prince d'avoir dépensé un argent énorme, pour ne produire qu'un monument informe, médiocre, mesquin, sans goût, sans graces & sans majesté. Il y a même des vices de construction qui annoncent de la part de l'architecte l'ignorance la plus crasse. Il est obligé de refaire aujourd'hui les portes latérales de l'entrée, trop basses, trop étroites & qui ressembloient à des guichets de prison. La premiere cour n'est point assez vaste pour un grand palais. Le corps de milieu ressemble à une citadelle formidable, & les aîles sur la rue sont d'une légéreté, qui annonce une maison de plaisance élégante & agréable. Le peristile écrasé & obscur semble plutôt conduire à quelque monument sépulchral, qu'au magnifique escalier d'un édifice immense. Tout le reste est discordant, & l'on se contente d'indiquer les défauts principaux de ce bâtiment, sans en attaquer toutes les parties, non moins susceptibles de remarques & d'observations, qui ne feroient pas à l'avantage de l'artiste.

8 *Novembre* 1768. On parle beaucoup d'une fête donnée hier par Madame la Duchesse de Mazarin à Chilly, en l'honneur de S. M. Da-

noife. Rien de plus élégant & de plus agréable. On y a exécuté *Hylas & Sylvie*, nouvelle paftorale de M. Rochon de Chabannes, qui doit fe donner aux François inceffamment.

12 *Novembre* 1768. M. le Duc de Duras continue avec un zele infatigable à promener S. M. Danoife dans tous les lieux propres à fatisfaire fa curiofité & fes connoiffances. Ce Monarque trouve partout des marques de l'attachement de la nation & de fa politeffe. A la monnoye on a frappé fous fes yeux, fans qu'il s'en apperçût, une médaille repréfentant fon effigie. A la Savonnerie il s'eft trouvé un fuperbe tapis à fes armes. A la manufacture de Seve on lui a préfenté un fervice de porcelaine, dont toutes les pieces étoient chargées de fon écuffon. On eftime ce préfent du Roi cent mille écus. M. de Marigny a eu l'honneur de recevoir cette Majefté à l'académie de peinture. Au cabinet du Roi, elle a développé devant M. de Buffon & les autres fpectateurs des connoiffances d'hiftoire naturelle étonnantes pour fon rang & pour fon âge. Elle a trouvé qu'il manquoit plufieurs chofes à différentes collections & s'eft chargée de les envoyer au Roi.

Mlle. Clairon a joué hier chez Madame la Ducheffe de Villeroi le rôle de *Didon* devant le Roi de Dannemarc. Il a été enchanté de cette actrice qui, avec le Kain, paroiffent les deux perfonnages qui l'aient le plus affecté au théâ-

théâtre. Du reste, on trouve qu'on le fatigue de trop de spectacles, & l'on admire sa complaisance à se prêter à toutes les galanteries qu'on veut lui faire en ce genre. On juge de cette complaisance par des bâillemens qui échappent quelquefois à ce monarque, & qui annoncent qu'il ne prend pas toujours tout le plaisir qu'on voudroit lui procurer. On a remarqué entre autres excès de cette espece, qu'on lui a fait voir en un seul jour dix-sept actes, tant en prose qu'en vers, en déclamation, en chant, en musique, &c. en Italien & en François.

11 *Novembre* 1768. L'académie royale de musique a repris *Sylvie* mardi, qu'elle continue aujourd'hui. S. M. Danoise y a assisté. C'est Mlle. Duranci qui a fait le rôle principal. Sa figure, son organe, & le genre de son jeu la rendent également impropre au personnage d'une jeune nymphe naïve, aimable & pleine de graces naturelles. Il est fâcheux que Mlle. Rosalie, qui fait supérieurement l'Amour, n'ait pu exécuter le rôle de Sylvie. Cette pastorale, très médiocre encore, n'étoit nullement digne d'être mise sous les yeux d'un monarque étranger. On doit donner incessamment *Enée & Lavinie*, ancien opéra de Fontenelle, dont la musique, de Colasse, a été refaite par M. Dauvergne. Tous ces ouvrages ne sont pas faits pour réconcilier un amateur de la musique Italienne avec la nôtre. Si quelqu'opéra pouvoit

faire ce miracle, c'étoit *Castor & Pollux*, le spectacle le plus propre à donner à S. M. Danoise une idée de nos merveilles lyriques & de la perfection de notre exécution.

11 *Novembre* 1768. On a vu, il y a quelques années au sallon, le portrait du Roi en pied, en tapisserie des gobelins. Tout le monde admira la vérité de cet ouvrage & son exécution. Le Roi de Dannemarc n'en a pas moins été flatté, & a paru desirer être rendu de la même maniere. En conséquence Michel Vanloo a peint ce Monarque, pour servir de modele aux artistes.

12 *Novembre*. Les comédiens François avoient affiché pour cette semaine *Hylas & Sylvie*, pastorale, jouée à Chilly, chez Madame la Duchesse de Mazarin, & qui y avoit eu du succès. Ce drame a été arrêté à la police, à cause de quantité de gravelures très agréables dans un petit comité, mais que la décence ne permet pas de laisser glisser sur un théâtre. Comme il y en a beaucoup qui tiennent aux circonstances, aux gestes, aux attitudes, à l'ensemble de la scene, M. de Sartine a exigé qu'il y eût une répétition sous ses yeux, & il jugera lui-même ce qu'il peut y avoir de répréhensible.

12 *Novembre*. Assemblée publique de l'Académie royale des Sciences à la rentrée d'après la Saint Martin.

M. de Fouchy, Secrétaire de l'Académie,

a prononcé à l'ouverture de la séance l'éloge de M. Baron, de la même Académie, médecin-chymiste. Cet orateur, qui a le talent rare d'embellir les sujets les plus nuds & de féconder les plus arrides, a trouvé dans la vie obscure & uniforme de son héros, matiere à un ouvrage de près de demi-heure de lecture, espece de mesure qu'il donne à toutes ses productions funéraires. Il y a répandu de ces petites fleurs mises à la mode par M. de Fontenelle, & si déplacées dans un discours académique, qui ne sauroit être écrit avec trop de précision & d'austérité. Le public rassasié de trop d'esprit n'a pas paru sentir tout celui du Secrétaire, & il n'a pas été applaudi aux endroits saillans, comme il avoit lieu de se le promettre.

Cet éloge a été suivi d'un mémoire d'astronomie de M. Dyonis du Séjour, Conseiller au Parlement & associé libre de l'académie. Ce jeune & savant astronome a pris pour matiere de son ouvrage *le passage futur de Vénus sur le soleil*, *le* 3 *Juin* 1769. Celui-ci n'est qu'un résultat de ses calculs. Il y établit dans quels lieux du monde on pourra observer ce phénomene; de quelle maniere, & le plus ou moins d'avantage qu'y auroient les différens observateurs. Il assigne l'heure, la minute & la seconde du commencement, du milieu & de la fin de cette conjonction dans les endroits du globe, d'où l'on pourroit voir le plus heureusement un évé-

nement du ciel si intéressant pour l'astronomie ; & que la génération présente ne peut se flatter de revoir. Il prouve qu'on n'a pas fait à cet égard tout ce qu'on pourroit faire, & que le défaut de ces précautions nous privera vraisemblablement d'une partie du fruit des laborieux voyages entrepris à cette occasion. Il est fâcheux que cet astronome indique lui-même trop tard ses découvertes, & lorsque le gouvernement ne peut plus prendre les mesures nécessaires à cet égard.

M. du Séjour avoit par occasion enchâssé dans son discours un éloge du Roi de Dannemarc, auquel toute l'Académie a joint ses suffrages. Il eut été bien flatteur pour elle qu'il fût venu les recevoir. On ne doute pas qu'il n'assiste à quelque assemblée particuliere, & qu'il n'y prenne la place qu'y occupa jadis Pierre le grand.

M. de Fouchy s'étant reposé dans cet intervalle, a repris la parole, & a prononcé l'Eloge de M. Camus, cet homme utile, dont la vie active paroissoit devoir fournir plus de matiere & d'anecdotes à l'orateur. Mais il a suivi sa marche ordinaire, & le seul trait rare que le public ait remarqué dans cette vie, c'est un savant & un géometre victime de sa sensibilité, & mourant de douleur de la perte de sa fille.

M. de Lassone, ci-devant premier médecin de la Reine & pensionnaire vétéran de l'académie, a fait voir qu'il employoit utilement le malheureux loisir que lui laissoit la perte que la

France pleure encore. Il a lu un mémoire ſur *l'union du ſel concret de tartre avec l'antimoine.* C'eſt un réſultat de procédés chymiques, par lequel il établit l'utilité de la découverte de ce diaphorétique, dont le ſpectateur aimera ſans doute à ſentir les effets au beſoin, mais dont l'énoncé, la deſcription & les détails n'ont pas ſemblé l'amuſer beaucoup.

Enfin M. l'abbé Boſſut a terminé la ſéance par une eſpece de préface ou introduction à un grand ouvrage, qu'il ſe propoſe de donner ſur l'*hydraudinamique.* L'auteur récapitule les différens chapitres de ſon livre, diviſé en deux parties, ſur l'*hydrauſtatique* & l'*hydraulique.* Il énonce les matieres à traiter & la forme dont il procédera.

Ce mémoire de méchanique n'étoit guere plus agréable que ceux de chymie & d'aſtronomie. On a dit quelque part que l'académie des ſciences étoit un réſultat de nations, parlant toutes différentes langues & ne s'entendant quelquefois pas les unes les autres. Comment le public qui n'eſt point initié aux hautes ſpéculations de cette ſociété ſavante, pourroit-il goûter tant d'ouvrages inintelligibles pour lui? Il faudroit que dans ces ſéances ouvertes à tout le monde, on ne lut que des mémoires dont la pratique pourroit être à la portée de chacun, ſi la théorie étoit au deſſus des hommes ordinaires. Il y a quelquefois de ces aſſem-

blées également amusantes & utiles, au rang desquelles celle-ci ne sera pas mise.

13 *Novembre* 1768. Dans la fête que Madame la Duchesse de Mazarin a donné au Roi de Dannemarc, une femme de la compagnie lui chanta pendant le souper le couplet suivant:

Un Roi qu'on aime & qu'on révere
N'est étranger dans nuls climats:
Il a beau parcourir la terre,
Il est toujours dans ses états.

13 *Novembre* 1768. On voit ici une lettre de Paoli, digne des anciens Romains. Il s'y explique en termes les plus nobles, les plus patriotiques & les plus forts sur l'invasion de la France, qu'il regarde comme une entreprise contraire au droit des gens & à tous les principes de l'humanité. Il invoque la foudre vengeresse & déploye cette éloquence dont est toujours armé un grand homme, quand il parle d'après son cœur.

14 *Novembre*. Il est parvenu enfin ici quelques exemplaires du *Royaume mis en interdit*, tragédie qui n'étoit encore connue en France que par la brûlure dont elle avoit été illustrée à Rome.

L'auteur, qu'on dit être un jeune Genevois de la plus grande espérance, a pris pour sujet un trait de notre histoire: en 863, Lothaire, Roi de Lorraine, un descendant de Charlemagne, répudie sa femme pour épouser Walrade, sa

concubine. Le Pape Nicolas I, pour faire sa cour aux deux oncles du prince, qui ne cherchoient qu'à envahir ses états, excommunie Lothaire, en cas qu'il ne renonce pas à Walrade. Après la mort de Nicolas, Adrien II se laisse fléchir aux prieres de Lothaire, qui vient à Rome lui demander son absolution.

On sent qu'il a fallu changer absolument le caractere de ce roi, & lui donner la fermeté qu'ont déployé depuis des princes plus instruits de leurs droits & moins accablés sous le joug de la superstition. Dans cet ouvrage, très propre à détromper le vulgaire stupide, les excès de la cour de Rome sont représentés avec un pinceau mâle & énergique, & la poésie sert ici d'organe à la raison. Les argumens les plus victorieux y sont ornés de toutes les richesses d'une imagination brillante & n'en doivent que faire un effet plus sûr & plus général.

Quant à la partie dramatique, quoiqu'il y ait beaucoup de défauts dans cette tragédie, on ne peut refuser à l'auteur un grand talent. Le caractere de Walrade annonce combien il a l'âme tendre & sensible. C'est sans contredit le plus beau de la piece: il produit le plus grand intérêt. Arsene, Légat du Pape, réunit en lui la fougue de Boniface VIII avec l'austérité d'Innocent XI. Il étale toutes les maximes qui sont encore le code de la politique ultramontaine. Elles sont refutées par toutes celles qu'on leur oppose victorieusement, & que l'auteur met

dans la bouche du Roi, dans celle d'un Raymond, Duc d'Aquitaine, personnage épisodique, mais utile à l'intrigue & tendant au développement, dans celles de tous les autres personnages, dont l'humanité réclame plus ou moins contre ces abominables principes, & qu'ils détestent en les observant, frappés de cette terreur irrésistible que la superstition imprime partout autour d'elle. C'est surtout dans le quatrieme acte, lorsque le Légat fulmine l'interdit, que le spectateur éprouve quelle impression dangereuse peut faire sur les esprits le fanatisme, revêtu de tout l'appareil de la religion. Cet acte, tout-à-fait neuf au théâtre, produit à coup sûr le plus grand effet à la représentation. Il est dommage que le cinquieme acte n'y réponde pas, & surtout que le dénouement soit absolument nul & vicieux. Au reste, ce drame, qui ne sera jamais vraisemblablement joué dans des états Catholiques, aura toujours le droit d'intéresser les cœurs sensibles, & de plaire aux philosophes, réunion de suffrages bien difficile à obtenir.

Le style n'est pas aussi châtié qu'il pourroit l'être. Il y a des vers durs, incorrects, mais presque tous pleins de pensées ou de sentimens. D'ailleurs, point de tirades hors d'œuvre: elles partent toutes des affections ou de la façon de penser & d'être des personnages.

Les prêtres regardent cette nouvelle production comme une des plus scandaleuses qui aient

paru depuis longtems, c'eſt-à-dire comme faiſant le plus d'honneur à la raiſon humaine.

14 *Novembre* 1768. Les *Harmoniphiles* regrettent deux pertes ſucceſſives d'hommes à talens. L'une eſt celle de l'abbé Maline, chantre de la Sainte Chapelle, & baſſe-taille pleine, ſonore & profonde, qui a longtems fait l'ornement du concert ſpirituel & de toutes les muſiques d'égliſe. Il ne chantoit guere que du latin. Il a fait un teſtament original, dont on cite une clauſe qui annonce ſa gaîté dans ces momens lugubres. Il avoit une cave abondamment fournie de toutes ſortes de vins. Il legue cette meilleure partie de ſa ſucceſſion aux chantres, ſes confreres, perſuadé qu'elle ne pourroit tomber en meilleures mains.

Le Sr. Blavet ne fait pas moins l'objet des regrets des amateurs. C'étoit une flûte excellente. Il y a tant de gens aujourd'hui ſupérieurs en ce genre, qu'il ne laiſſe aucun vuide; mais il a eu le mérite rare d'avoir porté le premier cet inſtrument à un dégré de perfection étonnant, & d'être le pere de toutes les flûtes que nous admirons.

On ne peut ſe refuſer à citer une anecdote, qui fait le plus grand éloge qu'on puiſſe faire de ſon talent. Il avoit montré à jouer de la flûte à un grand Prince, mais très médiocre en cet art, au point que toutes les fois qu'il jouoit, un chien qu'il aimoit, aboyoit & faiſoit des hurlemens effroyables. A peine Blavet embouchoit-il ſon inſtrument, l'animal ſe calmoit, entroit

insensiblement dans une agitation voluptueuse, & venoit lécher les pieds du nouvel Orphée.

15 *Novembre* 1768. Les comédiens Italiens ordinaires du Roi avoient annoncé hier sur leur affiche la présence du Roi de Dannemarc, par le mot de convention: *par ordre.* Ce qui leur avoit attiré une foule étonnante. Cette Majesté n'a pu satisfaire à ses engagemens. On a appris avec douleur qu'elle étoit incommodée d'une indigestion. Le peuple, dont il est l'adoration, s'est porté en foule vers son hôtel pour en savoir des nouvelles. On ne sauroit rendre combien il est aimé. Tous les indigens de ce canton retrouvent en lui un second pere. Il distribue un argent étonnant, & son cœur tendre est vivement affecté de la misere, dont on ne peut lui cacher beaucoup de détails. Ce Roi paroîtroit souhaiter qu'on tournât en secours abondans pour les malheureux tant de fêtes qu'on prépare de toutes parts à si grands frais. Ce seroit, sans doute, la plus belle qu'on pût lui donner, & la plus digne des Princes augustes, auxquels ceux qui les approchent devoient suggérer cette maniere d'être vraîment grande.

15 *Novembre* 1768. Un nommé Fierville, comédien, directeur de troupe, venu de Berlin en ce pays-ci depuis quelque tems, a été arrêté & envoyé à Châlons-sur-Marne en prison. On ne sent pas trop les raisons de cette punition. Il est des gens qui prétendent que c'est

pour s'être refusé aux sollicitations des gentilshommes de la chambre, qui vouloient le faire débuter aux François. Le Sr. Fierville est un homme d'un très grand talent & de beaucoup supérieur au Sr. le Kain, pour la figure, l'organe & les autres parties de l'extérieur du comédien. Il a montré beaucoup d'esprit & de grandes connoissances sur l'art dramatique.

15 *Novembre* 1768. *Assemblée publique de l'Académie royale des inscriptions & belles-lettres.* L'Académie royale des inscriptions & belles-lettres a fait aujourd'hui sa rentrée publique d'après la St. Martin. Le Sr. le Beau, Secrétaire perpétuel, a ouvert la séance, en annonçant que le prix proposé pour la St. Martin de cette année rouloit sur cette question : *Quels furent les noms & les attributs de Jupiter chez les différens peuples de la Grece & de l'Italie? Quelles peuvent être l'origine & les raisons de ces attributs?* mais que les mémoires qui ont concouru n'ayant pas exactement répondu aux vues de l'Académie, elle a jugé à propos de remettre le prix à la St. Martin 1770. Ce même Secrétaire a ajouté que l'Académie proposoit pour sujet du prix qui doit être distribué dans l'assemblée de pâques 1770, *l'Examen critique des anciens auteurs de l'histoire d'Alexandre le grand.*

Le Sr. le Beau a lu ensuite l'éloge du Président de Nainville, Académicien libre, mort cette année. L'orateur a été obligé de mettre beaucoup de remplissage dans cet éloge très

court. Cet amateur ne fourniſſoit matiere d'aucun côté, & ſa vie ne contient que des dates ſtériles.

Le Sr. Dupuy a fait la lecture du premier mémoire. Il eſt de l'abbé Ameilhon, & roule ſur les plongeurs. Celui-ci eſt la ſuite d'un autre du même, lu dans la derniere ſéance publique, ſur les nageurs. Il a le mérite ſupérieur de joindre autant d'érudition à plus de briéveté. Il contient des détails pour le moins auſſi curieux & des vues nouvelles. L'auteur prétend que les Tritons, les Néreïdes & autres divinités de la fable, n'étoient que des plongeurs exercés à cet art dès leur plus tendre enfance, & qui l'avoient perfectionné au point de vivre ſous les eaux.

Ce ſyſtême hardi fait autant d'honneur à la fécondité de ſon imagination, qu'à la ſagacité de ſon eſprit & à la profondeur de ſes recherches.

Le ſecond mémoire, de l'abbé Bellot, contient une explication d'une améthyſte du cabinet de M. le Duc d'Orléans. Cette pierre, d'un grand prix, repréſente une tête ceinte d'un diadême, ſurmontée de cornes de bélier. D'un côté eſt une plante étrangere, de l'autre une inſcription grecque. Après la deſcription de cet antique, l'auteur en développe les parties : il prouve que cette tête eſt celle de Mégas, roi de Cyrene. Il trace la vie de ce Prince, & rapporte tous les traits qui peuvent venir à l'appui de ſon ſentiment. Cet ouvrage, très mé-

thodique, eſt écrit avec beaucoup de clarté & de préciſion. Il annonce dans ſon auteur un excellent académicien, c'eſt-à-dire un homme plein d'érudition & très verſé dans la connoiſſance de l'antiquité.

Le Sr. Rochefort a terminé la ſéance par la lecture d'un mémoire *ſur les mœurs des tems héroïques de la Grece.*

L'auteur comprend ces tems héroïques dans l'eſpace qui s'eſt écoulé entre le regne de Théſée & le ſiege de Troye. Il inſinue que c'eſt-là le véritable âge d'or, tant vanté par les poëtes. Il s'enthouſiaſme ſur ces ſiecles heureux, & prétend que leurs dogmes, leur morale & leurs uſages étoient dans un dégré de perfection qui n'a fait que dégénérer depuis. Il avance, à cet égard, des aſſertions ſi étranges & ſi nouvelles, qu'on doit plutôt les regarder comme des éclairs d'une imagination exaltée par la lecture d'Homere & des poëtes, que comme le réſultat des recherches longues, ſavantes & réfléchies d'un obſervateur de ſang-froid. En général, toutes ces queſtions, propres à aiguiſer l'eſprit, ſont ſuſceptibles d'être vues ſous tant de faces, qu'elles ne peuvent jamais poſer que ſur des faces mobiles, comme leurs auteurs & non ſur les fondemens immuables de la vérité. Ces diſſertations ſont comme les mémoires du palais, où chaque avocat paſſe ſous ſilence, ou écarte adroitement, tout ce qui pourroit nuire

à ſa cauſe, & peſe fortement ſur les faits & les moyens qui peuvent la favoriſer.

Le Sr. Rochefort paroît donc avoir moins en vue de ſe faire croire, que de ſoutenir ingénieuſement un paradoxe digne de toute ſa ſagacité & de toute l'efferveſcence d'un enthouſiaſte. Du reſte, ce mémoire, peu fort de preuves & d'érudition, eſt très bien écrit ; il contient des rapprochemens adroits, & le parallele des impoſteurs antiques avec les convulſionnaires modernes y a jetté une ſorte d'intérêt propre à concilier l'attention des auditeurs. Mais l'heure ayant ſonné, on a coupé la parole à l'académicien.

Le Sr. le Beau devoit lire auſſi un memoire *ſur les armes défenſives des Romains*, qui n'a point eu lieu. A en juger par le titre, ce n'auroit pas été le mémoire le moins académique; & à en juger par la réputation de l'auteur, ce n'auroit pas été le plus mauvais.

17 *Novembre* 1768. Le Roi parlant du Roi de Dannemarc à Madame la Comteſſe de ***, cette Dame demanda à S. M. ſi ce Monarque étoit bien riche? Le Roi lui répondit que les finances de ce royaume avoient été dérangées, mais que ce Prince avoit un miniſtre qui avoit bien réglé ſes affaires & les avoit miſes ſur un bon pied...... *Ah! Sire, vous deviez bien débaucher ce Miniſtre-là*, repartit cette Dame.

18 *Novembre* 1768. On continue à recueillir

les différens mots du Roi de Dannemarc, qui ſoutiennent la bonne opinion qu'on avoit conçue de la délicateſſe de ſon goût & de la fineſſe de ſon eſprit. On ne finiroit pas de les rapporter tous. On choiſira le ſuivant, comme le plus adroit & le plus honnête. Ce Monarque revenoit de Fontainebleau: en paſſant à Eſſonne, une foule de peuple l'entoure, & ſe met à crier vive le Roi! Ce Prince ſe met à la portiere, & d'un air affable il s'écrie: *mes enfans, il ſe porte bien; je viens de le voir.*

22 *Novembre* 1768. On a oublié de parler de M. l'abbé Mangenot, mort le mois dernier. Ce poëte aimable mérite bien qu'on jette quelques fleurs ſur ſon tombeau. Dès l'âge de 18 ans il avoit concouru ſans le ſavoir pour le prix de l'Académie des Jeux Floraux, & le remporta. Son oncle, Palaprat, avoit envoyé ſa piece, & ne lui fit part de ſa démarche qu'en lui annonçant le ſuccès. Il fut peu ſenſible à ce triomphe: il préféroit le plaiſir de jouir, à la gloire de vivre chez la poſtérité. Il faiſoit des vers, plus par beſoin que par deſir de la célébrité. Auſſi ne connoît on gueres d'imprimé de lui que la fameuſe églogue couronnée dont on vient de parler. Ses ouvrages ſont dans les porte-feuilles de ſes amis. Ce ſont de petits riens, des épigrammes, des madrigaux, des chanſons, dont certains auteurs à prétention ſe ſeroient élevé un grand trophée, mais que celui ci oublioit dès qu'il les avoit faits. Il étoit

attaqué depuis dix-huit ans d'une paralyſie, qui ſembloit ne lui avoir laiſſé de libre que l'eſprit. Il avoit conſervé dans cet état ſon aménité, ſa gaîté & ſa philoſophie. Il étoit prêtre & chanoine du Temple. Il eſt mort doucement, comme il avoit vécu, âgé de ſoixante-neuf ans. Il eſt à ſouhaiter qu'un homme de goût ramaſſe ſes productions légeres & les réduiſe en récueil. Tout ce qu'il a fait eſt marqué au coin de la naïveté & des graces. Il étoit idolâtre des femmes & ſembloit ne travailler que pour plaire à cette partie du genre humain.

23 *Novembre* 1768. Dans le tems que la cour & la ville, en gaîté, ne ſont occupées que de fêtes & de plaiſirs, par une ſingularité aſſez bizarre, l'Académie Françoiſe a fait célébrer hier dans la chapelle du Louvre, un ſervice pour le repos de l'ame de la Reine, & M. l'abbé Boiſemont, l'un des Quarante, a prononcé l'oraiſon funebre de cette Majeſté. Les eſprits des auditeurs, peu recueillis, n'ont pas été auſſi frappés des images lugubres de l'orateur qu'ils auroient pu l'être dans d'autres circonſtances, & cette oraiſon funebre a été regardée comme de beaucoup inférieure à celle de M. le Dauphin, prononcée au même lieu par le même académicien. L'éloquence fardée de cet abbé n'eſt pas propre aux grands mouvemens néceſſaires dans de ſemblables diſcours. Il ne donne que des émotions, au lieu des ſecouſſes terribles

bles & multipliées dont il faut remuer vivement l'ame des ſpectateurs.

24 *Novembre* 1768. Depuis pluſieurs jours il étoit décidé que le Roi de Dannemarc iroit au palais aujourd'hui. En conſéquence on a feuilleté les régiſtres, & l'on eſt convenu de ſuivre le cérémonial uſité à l'égard du Czar Pierre I, lorſqu'il y vînt.

Le Roi eſt deſcendu à neuf heures du matin à l'hôtel du Premier Préſident: Mrs. le Marquis d'Aligre & l'abbé d'Aligre ſont venus le recevoir au bas de ſon caroſſe. Il a été conduit de la même maniere à la lanterne qui lui étoit deſtinée. Sa ſuite a été miſe dans une autre. Celle du Roi étranger étoit découverte. Il étoit dans un fauteuil: un tapis ſur le devant de la lanterne annonçoit cette Majeſté. Le Sr. Gerbier, avocat, a préſenté, ſuivant l'uſage, les lettres du Chancelier nouveau. Il a fait à cette occaſion un diſcours, où il a accumulé les éloges du Roi, du Chancelier Lamoignon, du Vice-Chancelier, du Chancelier actuel, de M. d'Aligre, Premier Préſident, de M. de Vaudeuil, Conſeiller du Parlement de Paris, nommé Premier Préſident de celui de Touloufe, & enfin du Roi de Dannemarc. Le fond de ce diſcours ne pouvoit être qu'une répétition de lieux communs, de fadeurs & de contre-vérités. On a admiré l'art avec lequel l'orateur a rajeuni ce vieux protocole de menſonges inſipides, & ſurtout

les tranſitions heureuſes par leſquelles il a paſſé ſix fois d'un compliment à l'autre, prodiguant à chacun de ces héros l'encens convenable. Enſuite Mr. Seguier, l'avocat général, a requis l'enrégiſtrement desdites lettres, & a pris occaſion de là, pour rendre auſſi hommage de ſon éloquence au Monarque préſent. Ce diſcours n'a pas eu le même ſuccès que celui du Sr. Gerbier, & l'avocat a paru l'emporter de beaucoup ſur l'académicien.

Les lettres lues & enrégiſtrées, on a appellé une cauſe. Le Sr. Legouvée, avocat, a pris la parole. Cette cauſe majeure roule ſur la caſſation demandée par l'Ambaſſadeur de Naples d'un teſtament de ſon frere en faveur d'un enfant d'une Demoiſelle Delair, ſa concubine. Cet orateur ne pouvant ſe défaire de la mauvaiſe habitude qu'ont les avocats d'injurier leurs parties adverſes, avoit déjà ébauché d'une façon peu flatteuſe le portrait de l'ambaſſadeur, lorſque le Premier Préſident ſentant l'indécence de ce ſpectacle, a fermé la bouche au Sr. Legouvée, en faiſant lever l'audience. Enſorte que ce dernier a remis dans ſon porte-feuille le compliment dont il ſe diſpoſoit auſſi à régaler S. M. Danoiſe.

Enſuite on a conduit le Roi étranger à la buvette, où le Premier Préſident lui a préſenté tous Meſſieurs. Ce Prince a demandé le Sr. Gerbier, il l'a remercié de ſon discours en ce qui le concernoit, & lui a déclaré qu'il n'a-

voit point encore entendu d'auſſi grand orateur: après quoi il eſt retourné chez le Premier Préſident, comme pour lui faire une viſite. Il y eſt reſté environ un quart d'heure, & le Premier Préſident l'ayant reconduit jusqu'à ſon caroſſe il eſt parti.

24 *Novembre* 1768. Ce même matin, le Roi de Dannemarc eſt allé en Sorbonne, où il a été reçu par M. l'Archevêque de Paris, comme proviſeur de la maiſon, & par M. le Duc de Richelieu, comme héritier du fondateur. On a régalé ce Prince d'une theſe, ſoutenue quelques minutes en ſa préſence, ornée de ſes armes & qui lui étoit dédiée. Il eſt allé voir dans l'égliſe le tombeau du Cardinal de Richelieu, un des beaux monumens de ſculpture connus. Il eſt monté dans la bibliotheque, où on lui a préſenté le premier livre imprimé en France, en 1570, intitulé: *Speculum humanæ ſalvationis.* On lui a fait paſſer en revue les autres curioſités de la bibliotheque, entre autres une bible Ruſſe, envoyée par le Czar. Ce Monarque a demandé à cette occaſion s'il y en avoit une en Danois ? & d'après la réponſe négative, il a promis d'en envoyer une. Il a été obligé de recevoir, avant de partir, différentes pieces de vers latins d'écoliers du college Dupleſſis, que le principal a introduits à ſa rencontre. Ce Prince, fatigué d'éloges, de complimens & d'encens, ne les a pas lu, mais a demandé pour eux des congés. Puis on l'a reconduit &

il eft retourné à fon hôtel, fe repofer & fe difpofer à la fête du foir.

25 *Novembre* 1768. M. de Voltaire s'amufe de tout : il ne dédaigne aucun genre ; il embouche avec une égale facilité la trompette & le flageolet. Il court aujourd'hui une énigme fous fon nom. Les fociétés de la cour & de la ville s'en occupent. On la propofe à deviner fucceffivement à tous les nouveaux venus. La voici;

Enigme.

A la ville, ainfi qu'en province,
Je fuis fur un bon pied, mais fur un corps fort mince ;
Robufte cependant, & même fait au tour,
Mobile, fans changer de place,
Je fers, en faifant volte-face,
Et la robe & l'épée, & la ville & la cour.
Mon nom devient plus commun chaque jour ;
Chaque jour il fe multiplie
En Sorbonne, à l'Académie,
Dans le confeil des Rois & dans le Parlement.
Par tout ce qui s'y fait, on le voit clairement,
Embarraffé de tant de rôles,
Ami lecteur, tu me cherches bien loin,
Quand tu pourrois peut-être avec un peu de foin
Me rencontrer fur tes épaules.

Le mot de cette énigme eft *la tête à perruque.*

26 *Novembre.* Sa Majefté Danoife, non contente de voir les merveilles muettes de ce pays-ci, a voulu s'entretenir auffi avec les gens de lettres les plus renommés ; ce qui a occafionné

beaucoup de rumeur & d'intrigues dans tout ce monde-là. Enfin son Ministre en a invité à dîner environ vingt, qu'il a présentés ensuite à son maître. De ce nombre étoient Mrs. de Mairan, d'Alembert, Saurin, Marmontel, La Condamine, Diderot, l'abbé de Condillac, Helvetius, &c. Ce Prince les a tous accueillis avec bonté; il leur a dit à chacun des choses flatteuses, & leur a adressé des éloges directs relatifs à leurs ouvrages; preuve qu'il les a lus & qu'il sait les apprécier.

On ne sauroit croire combien de mécontens a fait le choix du Ministre. Il n'est point de grimaud du Parnasse qui ne se soit imaginé digne de cette faveur, & qui ne regarde comme une injustice atroce d'avoir été excepté.

27 *Novembre* 1768. Les oisifs s'amusent à ressasser de tems en tems Nostradamus, dont les prophéties obscures sont inépuisables sur les événemens, & signifient tout ce qu'on veut leur faire dire. En voici qu'on attribue à l'expédition de Corse. Elles sont tirées des centuries III, V, XXIII & XXIV.

Si France passe outre mer ligurique
Tu te verras en isle & mer enclos.
Mahomet contraire, plus mer adriatique;
Chevaux & anes tu rongeras les os.

De l'entreprinse grande confusion;
Perte de gens, trésor innumérable;
Tu n'y dois faire encore tension,
France, à mon dire fais que sois recordable;

28 *Novembre* 1768. M. l'abbé de Condillac, ci-devant précepteur de l'Infant Duc de Parme, a été élu aujourd'hui par l'Académie Françoise pour remplacer M. l'abbé d'Olivet.

29 *Novembre.* M. l'abbé de Lattaignant, chanoine de Rheims, jusqu'ici ne s'étoit exercé que dans les poésies légeres & dans les chansons agréables. Il est peu de soupers où il ne soit pour quelque chose, & où les convives ne fournissent leur contingent souvent aux dépens de son esprit. Ce poëte aimable vient de s'élever à un genre plus distingué, & quoique dans un âge déjà avancé, il a enrichi le théâtre de Nicolet d'une piece nouvelle, intitulée : *la Bourbonnoise.* Ce titre si connu par le vaudeville satyrique qui a couru toute la France, a fait la fortune de l'ouvrage, & le public se porte en foule à cette parade burlesque, dont la petite intrigue, assez bien menée, est soutenue de beaucoup de saillies polissonnes, très à la mode aujourd'hui. Les courtisannes, qui donnent le ton à ce théâtre, trouvent le chanoine de Rheims délicieux.

30 *Novembre. La Bourbonnoise* est une chanson répandue dans toute la France. Sous les paroles plattes & triviales de ce vaudeville, les gens à anecdotes y découvrent une allégorie relative à une créature, qui du rang le plus bas & du sein de la débauche la plus crapuleuse, est parvenue à être célebre & à jouer un rôle. On ne sauroit mieux rendre

l'aviliſſement dans lequel eſt tombé M. de Laverdy depuis ſa chûte, que par l'aſſociation que le public ſemble en faire avec cette femme perdue, en le chanſonnant avec elle. Voici le couplet:

Le Roi, dimanche,
Dit à Laverdy,
Dit à Laverdy,
Le Roi, dimanche,
Dit à Laverdy:
Va-t-en lundi!

1 *Décembre* 1768. M. le Chancelier a voulu jouir aujourd'hui de ſon droit de préſider le Parlement. En conſéquence il s'y eſt rendu ce matin ſur les dix heures, & a ſiégé à la grand' chambre, avec tout l'appareil uſité en pareil cas. Il étoit accompagné de quatre conſeillers d'état & de quatre maîtres des requêtes. Il s'eſt mis à la place du Premier Préſident, c'eſt-à-dire dans l'angle. Le Premier Préſident s'eſt reculé à ſa gauche, à la tête du grand banc, où étoient, comme d'ordinaire, les Préſidens à mortier. Sur le même rang, mais un peu plus bas, étoient les conſeillers clercs. A la droite étoient les quatre conſeillers d'état; enſuite les conſeillers d'honneur, les maîtres des requêtes, puis le doyen des conſeillers laïcs & tous leſdits conſeillers. Le chancelier a fait un diſcours très applaudi, où il a témoigné ſon attachement pour la compagnie, avec toutes les graces enchantereſſes dont il accompagne ce

qu'il dit. Le Premier Préſident lui a répondu, & M. le premier avocat général Seguier a pris occaſion de la préſentation d'un avocat pour encenſer à ſon tour le chef de la magiſtrature.

Le Sr. Legouvée, cet avocat qui avoit eſſuyé la mortification dont on a parlé, le jour que le Roi de Dannemarc vint au Parlement, & qui, en conſéquence, avoit eu le deſſein de ne plus paroître au barreau, n'a pu ſe refuſer aux inſtances de M. le chancelier, qui avoit exigé de lui qu'il plaidât. Il a repris ſa cauſe : il y a mis plus d'honnêteté & a plaidé avec autant d'éloquence que de diſcrétion. Il n'a point été en reſte avec les autres orateurs qui avoient parlé avant lui, & a également adreſſé au chef de la juſtice un compliment convenable dans les circonſtances. Il a été dédommagé par les ſuffrages qu'il a obtenus aujourd'hui, des huées de l'autre jour.

2 *Décembre* 1768. Les comédiens François donnent aujourd'hui vendredi, *Sémiramis*, au profit du Sr. le Kain. Cet acteur, malade pendant longtems, a été obligé de faire un voyage aux eaux, ce qui lui a occaſionné beaucoup de dépenſe. D'ailleurs, ſuivant l'uſage de tous ces gens-là, ſes affaires ſont fort dérangées. Ses camarades, qui ſe piquent de mettre en action les grands ſentimens qu'ils débitent ſur la ſcene, ont eu pluſieurs fois des procédés généreux entre eux. Il eſt vrai que les gentilshommes de la chambre ne contribuent pas peu à les y porter. Quoi qu'il en ſoit, le public diſpoſé à

ſecon-

seconder les bonnes intentions de la troupe, se porte en foule à ce spectacle : tout est loué ; on paye les places le double, le triple, le quadruple, &c. & c'est à qui enchérira de magnificence en faveur d'un comédien, précieux par la disette de sujets. Ils ont eu l'honnêteté de ne point tiercer.

3 *Décembre* 1768. *Extrait d'une lettre de Ferney, le 25 Novembre* 1768. „ M. de Voltaire „ se porte toujours à merveille pour son âge. „ Il ne voit plus personne, & semble redoubler „ d'assiduïté au travail. Son *Siecle de Louis XV* „ est imprimé. Il est en deux volumes, de la „ même étendue à peu près qne celui de Louis „ XIV & dans le même goût. Il le conduit „ jusqu'en 1766. Je ne vois rien de bien hardi „ dans cet ouvrage, & qui doive l'empêcher „ de pénétrer chez vous. Ce qui m'y a paru le „ plus singulier, c'est la chaleur avec laquelle „ l'auteur justifie M. de Lally.

„ Vous êtes curieux de savoir s'il donnera „ en 1769, le spectacle édifiant qu'il a donné en „ 1768 ; on ne peut rien promettre d'un homme „ aussi inconséquent & aussi variable. Sa dévo„tion paroît fort rallentie, & il prétexte sou„vent quelque incommodité pour ne point al„ler à la messe. Au reste, cette farce a si mal „ pris la premiere fois, qu'il pourroit se dis„penser de récidiver."

5 *Décembre*. Il paroît qu'entre les divers spectacles donnés à Chantilly, la comédie du *bour-*

geois gentilhomme, avec tous ses agrémens & divertissemens, est ce qui a fait le plus de plaisir au Roi de Dannemarc, dont on ne sauroit mieux apprécier le goût & la philosophie qu'en vantant le cas extrême qu'il fait de Moliere. Tout le reste d'ailleurs a répondu aux vues du Prince de Condé, & la partie dramatique est ce qui a été le mieux exécuté. Aussi ce Prince a-t-il récompensé tous les acteurs principaux de l'opéra & des deux comédies qui ont concouru aux divertissemens qu'il a voulu donner à cette Majesté. Ils ont reçu des présens magnifiques, & ont été traités avec la plus grande générosité.

5 *Décembre* 1768. M. de St. Valery, ancien receveur général des finances, vient de mourir dans un âge fort avancé. Il avoit quatre-vingt-dix ans. C'étoit un homme qui s'étoit fait une réputation par son goût extrême pour l'élégance & pour la parure. Il l'a conservé jusqu'à son dernier moment. Cette singularité lui avoit valu la qualité glorieuse de *doyen des petits-maîtres*, & Gresset l'avoit autrefois désigné dans un vers de son *Méchant:*

Ce sont les vétérans de la fatuité.

6 *Décembre*. Le Roi de Dannemarc est allé samedi visiter les trois Académies. C'étoit le jour des séances ordinaires de celle des Sciences & de l'Académie Françoise. Celle des Belles-Lettres, avertie dès la veille, avoit délibéré & arrêté d'en tenir une extraordinaire le même jour pour recevoir cette Majesté.

Ce Prince a été d'abord introduit à l'Académie Françoife, qui l'a reçu abfolument à huis clos, & fous le manteau de la cheminée. On a trouvé fingulier qu'elle ne fe foit pas mife *in fiocchi*, & dans fa falle d'apparat & de grand cérémonial.

M. l'abbé le Batteux, directeur, a ouvert la féance par une harangue à ce Monarque, dont le lecteur conçoit d'avance toute la teneur. Il feroit difficile de donner du nouveau après les éloges innombrables dont tous les lieux publics ont retenti en fa faveur. Le fonds ni la forme n'avoient rien de faillant. Ce Prince, après avoir effuyé le compliment de profe, a été obligé d'en entendre un en vers de M. l'Abbé de Voifenon, poëte, quelquefois agréable, mais fouvent précieux & inintelligible. Il s'eft furpaffé cette fois-ci en galimathias, & fes plus chers partifans ne peuvent fe difpenfer de le reconnoître. C'eft ce qu'on appelle du jargon Académique dans toute la force du terme. M. le Duc de Nivernois, en courtifan délicat, s'eft fervi de fon talent pour l'apologue. A la faveur de ce traveftiffement, il a fait goûter au Monarque fes louanges ingénieufes. Il a lu trois fables, dont une *le Roi voyageur*, étoit proprement celle du jour, & a fait le plus grand plaifir.

Ces pieces lues, on a fait voir au Roi de Dannemarc les portraits de ces Meffieurs, dont eft décoré leur cabinet d'affemblée. On y trouve

ceux des Rois & des Princes protecteurs de l'Académie, & l'on a pris de-là occasion pour solliciter ce Monarque de vouloir bien que le sien y fût mis.

Ensuite M. M. de l'Académie Françoise ont reconduit le Roi, & ceux de celle des Belles-Lettres étant venus au devant de lui, il a passé par cette double haie, & est venu siéger dans cette derniere. Son fauteuil étoit au milieu de la classe des honoraires, où on lui a indiqué sa place.

M. le Comte de St. Florentin, président, auroit dû lui faire le compliment; il s'en étoit remis à M. de Malesherbes, le vice-président, qui a renvoyé cet honneur à M. l'abbé Barthelemi, le directeur, & celui-ci enfin s'en étant reposé sur M. le Beau, secrétaire, l'orateur a fait un petit discours succint sur l'origine, l'institution & les travaux de la compagnie. Il a parlé de l'époque de la visite du Czar, comme d'une des plus mémorables de ses fastes, & il est parti de-là pour se féliciter d'en avoir une aussi précieuse à insérer, celle du Monarque présent.

M. Dupuy a lu ensuite des extraits de différens mémoires du semestre dernier, ainsi qu'il est d'usage quand les deux Académies des Sciences & des Belles-Lettres fraternisent ensemble & se visitent deux fois l'an. On avoit abrégé cette matiere pour qu'elle ne fût point ennuyeuse. A la fin M. le Directeur dit au Prince que

M. de Brequigny, membre de la compagnie, avoit fait une dissertation sur un Roi de Dannemarc, venu en France sous Louis le Débonnaire, où il assignoit des rapports singuliers & frappans entre cet ancien Monarque & le Monarque actuel, & où il établissoit une alliance & une parenté même entre la maison de France & celle d'Oldenbourg. Ce détail a excité la curiosité du Roi de Dannemarc. Il a demandé à voir M. de Brequigny, & l'a prié de lui donner sa dissertation. De-là ce Prince est passé à l'Académie des Sciences, où les autres Académies se sont rendues, & beaucoup d'étrangers ont pénétré à la faveur de l'affluence. Il a pris place au dessus du directeur.

M. d'Alembert, peu louangeur de son naturel, a fait un discours sur l'*influence & l'utilité réciproques de la philosophie envers les princes, & des princes envers la philosophie.* Il a enchâssé naturellement dans sa dissertation l'éloge du Roi présent, & par cette tournure oratoire a évité ce que pouvoit avoir de fade un éloge direct dans la bouche d'un encyclopédiste.

M. du Séjour, conseiller au Parlement, & associé libre de l'Académie pour la partie de l'astronomie, a assigné à ce Prince les lieux de son royaume où l'on pourroit le mieux observer le passage de Vénus sur le soleil, ce phénomene dont on espere tirer tant d'utilité pour mesurer la distance du soleil à la terre.

Il n'a pas omis le jour, l'heure & la minute de toutes ces obſervations, & il en a pris occaſion d'offrir auſſi ſon tribut d'encens.

Mrs. l'abbé Nollet & Briſſon ont fait quelques expériences de chymie, qui ont plus amuſé cette Majeſté que tous les éloges dont on l'a ennuyée. Il y en a eu deux, roulant ſur la pénétrabilité des liqueurs. Ils ont fait voir que deux quantités connues d'eſprit de vin & d'eau, réunies enſemble, n'occupoient plus le même volume & n'avoient plus le même poids; ce qui prouvoit leur ſyſtême, encore mieux confirmé par leur fermentation, & par la voûte alternativement convexe & concave que faiſoit une pellicule ſervant de ſéparation aux deux liqueurs, ſuivant qu'elles étoient placées l'une ſur l'autre & qu'elles y peſoient plus ou moins.

Le Roi émerveillé de tout ce qu'il avoit entendu & vu, eſt convenu que le triple ſpectacle de ces compagnies ſavantes étoit ce qui l'avoit le plus frappé en France.

M. d'Alembert, en lui faiſant voir les détails & les uſtenciles de l'académie, lui a fait remarquer le buſte de M. Winslow, fameux académicien Danois, qui ſemble partager les hommages de cette compagnie ſavante avec celui de M. de Réaumur. Il en a inféré combien la France étoit juſte envers le mérite des étrangers. Ce ſont-là les deux ſeuls buſtes qu'il y ait à cette académie.

Toutes les académies ont enſuite reconduit

le Roi de Dannemarc à son caroſſe, & il a redoublé de remercièmens, de révérences & de ſignes d'admiration.

Entre autres phénomenes, l'Académie des Sciences ſe félicite d'y avoir vu ſiéger ce jour là M. le Maréchal Duc de Richelieu, honoraire, qui n'y avoit point pris place depuis vingt-huit ans.

9 *Décembre* 1768. Les Dlles. Luzzi & d'Oligny, & les Srs. Le Kain, Brizard, Préville & Molé, de la comédie Françoiſe, ont été mandés hier à l'hôtel du Roi de Dannemarc, qui a fait donner une boëte à chacune des deux actrices, dont la plus belle à Mlle. Luzzi, & 50 louis à chacun des hommes. Cette exception cauſe une grande rumeur dans le tripot. Il y a beaucoup de jalouſie, & les jalouſés même ne ſont pas trop contens. Ils ſe trouvent traités avec peu de magnificence par un Prince dont la généroſité s'eſt manifeſtée par-tout. Ils attribuent cette meſquinerie à M. le Comte de Duras, qui a dirigé le Monarque à cet égard depuis le départ de ſon pere. Du reſte, il a prétendu plus digne du Roi de France que celui de Dannemarc ne payât rien pour ſes loges, & ceci eſt une gratification ſpéciale pour ſervir de marque de ſa ſatisfaction. On ne ſait encore comment ont été traités les autres ſpectacles.

12 *Décembre. L'A. B. C. dialogues curieux, traduits de l'Anglois de M. Huet.* A ce titre

baroque & factice, on reconnoît aiſément l'auteur de la brochure, ce Prothée littéraire qui depuis quelques années prend toutes ſortes de formes, non pour tromper ſes ſemblables, comme celui de la fable, mais pour les éclairer & les inſtruire. Que de métamorphoſes n'a-t-il pas fait ſubir à la vérité dans l'eſpoir de la faire recevoir enfin de quelque façon. L'ouvrage en queſtion n'eſt pas un tout complet, mais un aſſemblage de pluſieurs chapitres roulant ſur la politique, la morale, la métaphyſique. Quant à la premiere partie, le diſſertateur prouve l'excellence de la conſtitution Angloiſe & des loix de ce gouvernement. Ce qu'il dit ſur la ſeconde eſt, comme tout ce qui ſort de ſa plume, plein d'onction & d'humanité. La troiſieme eſt plus vague. Notre philoſophe, ainſi que les autres, ſe perd dans un labyrinthe de doutes & de conjectures. Il eſt également inconſéquent & contradictoire. M. de Voltaire a ſoupoudré ce traité de cette critique ingénieuſe dont il aſſaiſonne tout ce qu'il fait. Il paſſe ſurtout en revue Hobbes, Grotius & Montesquieu, & ſaiſit ingénieuſement leurs côtés foibles. On ſent que la religion doit entrer pour beaucoup dans cette brochure philoſophique. On commence par y prouver un Dieu, qu'on finit par détruire, & le Spinoſiſme paroît le vrai ſyſtême de l'auteur.

12 *Décembre* 1768. On parle beaucoup des ſpectacles magnifiques que donne, à ſa ſuperbe

maiſon de Pantin, Mlle. Guimard, la premiere danſeuſe de l'opéra, très renommée par l'élégance de ſon goût, par ſon luxe nouveau, & par les philoſophes, les beaux eſprits, les artiſtes, les gens à talens de toute eſpece, qui compoſent ſa cour & la rendent l'admiration du ſiecle. M. de Marmontel n'a point craint de dégrader ſes talens académiques & la hauteur de ſon ame, en adreſſant à cette courtiſanne une épitre ſi répandue il y a un an. M. Collé ſemble avoir conſacré ſon théâtre de ſociété à être joué chez elle. M. de Carmontel a fait un recueil de proverbes dramatiques, deſtinés au même effet. Ils ont été mis en muſique par M. de la Borde, cet amateur, qui ne croit pouvoir mieux employer ſes connoiſſances que pour l'amuſement de la moderne Terpſicore. Les acteurs des différens ſpectacles ſe dérobent quand ils le peuvent à leurs occupations, & viennent jouer à ſa maiſon de plaiſance. Jeudi 7, fête de la Vierge, on a repréſenté *la partie de chaſſe d'Henri IV*, avec un proverbe, pour petite piece, des auteurs dont on vient de parler. Le public brigue l'honneur d'être admis à ces ſpectacles, & c'eſt toujours un concours prodigieux. M. le Maréchal Prince de Soubiſe les honore ſouvent de ſa préſence, & ne contribue pas peu à ſoutenir cette dépenſe faſtueuſe. Mlle. Guimard y joue quelquefois, mais ſon organe ſépulchral ne répond pas à ſes autres talens. C'eſt une courti-

ſanne qui ſera vraiment époque par-là, & par ſon art dans le raſinement des voluptés & dans ſes orgies qui ſe célebrent ſouvent chez cette nymphe, dont on rapporte des choſes merveilleuſes.

14 *Décembre* 1768. Le Prince de Condé a couronné ſa munificence envers les comédiens François par une penſion de 500 livres qu'il a faite au Sr. Préville, comme le directeur de ſes fêtes. Cette faveur rend l'acteur commenſal de la maiſon de S. A. S. Du reſte, on évalue à plus de 50,000 livres les préſens faits à la ſeule troupe des François. Tous ont été partagés de différentes manieres, & d'une façon analogue à leur perſonne & à leurs talens. Mlle. d'Oligny a eu l'honneur ſpécial & unique de recevoir le portrait du Prince dans une tabatiere: diſtinction flatteuſe, & la marque de ſon eſtime particuliere pour la conduite & pour les mœurs de cette actrice.

16 *Décembre. Copie du discours prononcé en partie par Me. Legouvée, avocat, le jour auquel le Roi de Dannemarc eſt venu au Parlement.*

„ Meſſieurs,

„ Cette cauſe déjà intéreſſante par elle-même, l'eſt devenue infiniment plus par l'enchaînement & le concours des circonſtances qui l'environnent."

„ Il s'agit d'un teſtament fait en Eſpagne, par un Grand d'Eſpagne, en langue eſpagnole. La ſucceſſion s'eſt ouverte à Madrid,

„ & c'eſt le premier ſénat de France qui va
„ décider de cette diſpoſition."

„ Elle fut l'ouvrage d'une volonté libre. Le
„ teſtateur étoit ſéparé par les Pyrenées de
„ celle qui a été l'objet de ſa libéralité. Cha-
„ que expreſſion de ſon teſtament porte l'em-
„ preinte des ſentimens religieux dont il étoit
„ pénétré. Il a perſévéré pendant ſix ans &
„ jusqu'au dernier ſoupir dans la même volon-
„ té. Et ce teſtament, on veut aujourd'hui le
„ faire enviſager comme l'effet d'une honteuſe
„ captation, &, pour tout dire, comme le
„ fruit d'un commerce illégitime. Un frere ne
„ craint point d'offenſer les mânes de ſon fre-
„ re, pour enlever à une femme infortunée un
„ bienfait auquel la reconnoiſſance attache un
„ prix bien ſupérieur à la valeur. Ce frere hé-
„ rite de 300,000 livres de rentes en terres ti-
„ trées; & il diſpute ici un mobilier dont lui-
„ même reconnoît & publie la modicité.

„ Encore, quel eſt cet adverſaire? C'eſt un
„ homme placé pour être le ſpectateur & le
„ mobile des plus grands intérêts, (*) doué
„ des qualités propres à inſpirer la confiance.
„ Par quelle fatalité faut-il qu'il ait ceſſé de
„ ſe reſſembler à lui-même, & qu'il ne ſoit
„ devenu injuſte que pour nous?"

(*) En cet endroit l'orateur fut interrompu, & on leva l'audience, dans la crainte qu'il ne s'échappât contre l'Ambaſſadeur de Naples.

„ Qu'il en coûte à la Dlle. Delair de se
„ plaindre du Comte de Cantillana! En ce jour
„ solemnel où la France célebre le triomphe
„ de la justice dans la personne de son illustre
„ chef, qui tant de fois en prononça les ora-
„ cles, en ce jour éclatant où le Parlement
„ voit à sa tête un magistrat qui rend à ses pe-
„ res, également distingués dans les fastes de
„ la suprême magistrature, tout le lustre qu'il
„ reçoit d'eux; en ce jour à jamais consacré
„ par la présence d'un Roi........ il n'appar-
„ tient pas à ma foible voix qu'arrête le res-
„ pect, de rien ajouter au tribut d'hommages
„ que l'éloquence & le sentiment viennent d'of-
„ frir à un Prince qui, touchant à peine à son
„ quatrieme lustre, présente cependant à l'Eu-
„ rope étonnée le rare spectacle de toutes les
„ vertus capables d'honorer le diadême. Né
„ pour perpétuer la gloire d'un des plus heu-
„ reux & des plus puissans états du Nord, il
„ auroit cru n'avoir point fait pour la félicité
„ de ses peuples tout ce que lui inspira l'éléva-
„ tion de ses peuples, tout ce que lui inspira
„ l'élévation de ses vues politiques, s'il ne fut
„ venu dans ce sanctuaire, se pénétrer, comme
„ l'héritier d'un Salomon, de cette maxime
„ sainte: que le trône des Rois qui jugent le
„ foible & le malheureux selon la vérité, sera
„ un trône inébranlable.

„ C'est donc avec la plus vive confiance que

„ la Dlle. Delair va défendre le teſtament du „ Marquis de Caſtramente."

Nota. Le jour que M. le Chancelier eſt venu au palais préſider, Me. Legouvée a repris ſon diſcours d'une façon brillante & a plaidé avec toute l'éloquence poſſible, en rappellant ſa ſenſibilité d'avoir été arrêté dans le moment où il alloit expoſer, &c.

17 *Décembre* 1768. Les beaux eſprits de ce pays-ci ont été ſcandaliſés de n'avoir pas été fêtés, autant qu'ils l'eſpéroient, du Roi de Dannemarc, ainſi qu'on l'a dit. A l'exception de quelques Encyclopédiſtes qui lui ont été préſentés, il paroît qu'aucun n'a été admis familiérement auprès de ce monarque; & s'il n'avoit été aux académies peu de jours avant ſon départ, il partoit ſans connoître cette précieuſe partie d'hommes choiſis de la capitale. Ils attribuent une telle négligence à M. le Duc de Duras, qui ne s'eſt pas prêté au goût du Prince & a laiſſé couler le tems ſans le ſatisfaire à cet égard autant qu'il le déſiroit. Un des mécontens a exhalé ſa bile dans l'épigramme ſuivante, répandue depuis peu ſeulement. C'eſt le Roi de Dannemarc qu'on fait parler:

Frivole Paris, tu m'aſſommes
De ſoupers, de bals, d'opéras!
Je ſuis venu pour voir des hommes:
Rangez-vous, Monſieur de Duras!

On attribue cette plaiſanterie à M. le Cheva-

lier de Bouflers, jeune courtiſan très aimable, plein de ſaillies & déjà connu par de très jolies pieces de vers & de proſe. S. M. Danoiſe, enchantée de l'eſprit de ce Seigneur, lui a propoſé de venir voir ſa cour, & il eſt parti avec elle.

18 *Décembre* 1768. Il ſe répand un requiſitoire de M. Pierre Perrot, avocat général du Roi à la chambre des comptes, contre un livre qu'il appelle *libelle*, imprimé à Amſterdam en 2 volumes *in*-12, contenant le premier 290 pages, le deuxieme 296, ſans nom d'auteur, ſe vendant publiquement chez de Hanſy le jeune, libraire rue St. Jacques, ſans permiſſion ni privilege, ayant pour titre: *Mélanges hiſtoriques & critiques*, *contenant diverſes pieces relatives à l'hiſtoire de France.*

Il prétend que l'auteur attribue les droits du deſpotisme le plus rigoureux au Roi de France; que regardant l'établiſſement de l'impôt comme une marque diſtinctive de la majeſté ſuprême, il ne met point de bornes à cette reſſource malheureuſe; qu'il veut qu'on puiſſe lever les ſubſides ſur les peuples, ſans admettre la néceſſité abſolue de l'enrégiſtrement dans les tribunaux; &c. qu'il propoſe d'exclure de toute charge & de tout emploi public les célibataires; qu'il veut que les rois puiſſent à leur gré s'emparer des biens de l'égliſe; que l'on diminue le nombre des charges qui donnent la nobleſſe; qu'on en augmente conſidérablement le prix,

& que l'on ſupprime presque tous les tribunaux; le parlement, ſelon lui, étant plus que ſuffiſant pour adminiſtrer la juſtice à tous les ſujets du roi, & remplacer les tribunaux chargés de veiller à l'établiſſement des impôts, à la perception & à la fidélité de leur manutention & à leur exacte comptabilité, &c.

En conſéquence la chambre a ordonné le 21 Novembre le rapport de M. Athanaſe Alexandre Clement de Boiſſi, conſeiller maître aux ſemestres aſſemblés le 23 du même mois, & ledit jour a ſupprimé ledit livre, comme contraire à l'honneur & au reſpect dûs à la magiſtrature, & notamment à la juriſdiction de la chambre. Fait défenſes à tous imprimeurs, libraires, colporteurs & autres, d'imprimer, vendre, ou autrement diſtribuer ledit livre, à peine de 3,000 livres d'amende &c.

Le requiſitoire, aſſez bien fait dans ſon genre, eſt un monument précieux d'un homme public, qui par les circonſtances n'eſt pas dans le cas de porter beaucoup la parole dans un tribunal ſans auditoire. Au reſte, il eſt aiſé de juger par là combien la chambre s'eſt trouvée léſée de l'aſſertion de ſon inutilité & de ſa ſurcharge ſur l'état.

19 *Décembre* 1768. Le procès de M. de la Chalotais & de ſes co-accuſés paroît imprimé en trois volumes *in* 4°., mais il eſt d'une rareté exceſſive. La ſévérité de la police & la difficulté de faire paſſer un ouvrage auſſi

volumineux, empêchent qu'il ne se répande promptement. Il y en a cependant ici plusieurs exemplaires. On en a saisi derniérement trois cents.

20 *Décembre* 1768. *Le Siecle de Louis XV*, par M. de Voltaire, est aussi arrêté. Le Parlement a trouvé mauvais que cet historien censurât son jugement de M. de Lally, & ne veut point d'appel de ses arrêts, même à la postérité. Il s'est soulevé contre l'ouvrage, qui ne paroît plus que clandestinement.

20 *Décembre*. On a parodié l'épigramme contre M. de Duras, & l'on a fait un madrigal dans la même tournure en l'honneur de Madame de Coaslin, la femme de la cour pour qui le Roi de Dannemarc a paru prendre le plus de goût. C'est encore ce Monarque qui parle:

> Je cherche des graces légeres,
> Un cœur honnête, un esprit fin:
> Retirez-vous, beautés grossieres,
> Laissez approcher Coaslin!

21 *Décembre*. Mlle. Vestris, annoncée depuis longtems, a débuté lundi aux François dans les rôles de Mlle. Clairon. Elle a joué pour la premiere fois dans *Tancrede*. Cette nouvelle *Aménaïde* a enchanté tous les spectateurs par sa figure, par la noblesse de sa position, de ses gestes, par la pureté de sa déclamation, par son intelligence, en un mot, par toutes

tes les qualités qui conſtituent la grande actrice, & qui peuvent faire oublier celle qu'elle remplace. Elle ſurpaſſe déjà de bien loin Mlle. Dubois, & ſera ſans contredit bientôt la premiere de ce ſpectacle, ſi elle continue avec le même ſuccès. Ce début attire un monde étonnant aux François & tient lieu d'autre nouveauté. Le drame d'*Hylas & Sylvie* paſſe à la faveur de ce concours & continue à ſe jouer. Il eſt vrai que les ſpectateurs s'échappent à cette piece.

22 *Décembre* 1768. On parle beaucoup de la taille ſupérieure & de la vaſte corpulence de l'envoyé de Maroc, paſſant ici pour aller en Hollande. Les talens cachés du fortuné Muſulman répondent à ce bel extérieur, ſi l'on en croit le bruit des couliſſes & des ruelles. On cite des filles qui ont reçu vingt-deux fois dans une nuit les embraſſemens de ce favori de Mahomet. Une telle renommée le rend encore plus recommandable dans cette capitale, & les femmes en le voyant ne demandent point, *comment peut-on être de Maroc*? mais elles s'écrient: *ah! qu'on eſt heureux d'être de Maroc!*

24 *Décembre*. M. l'abbé Morellet, déſigné pour remplacer dans la place de ſecrétaire général du bureau du commerce, le Sr. Le Grand, obligé de quitter cette place, à raiſon de la réputation infâme qu'il s'eſt faite, n'ayant pas été pourvu de la commiſſion par M. de Laverdy, le contrôleur général actuel a pris occaſion

de ce défaut de formalité pour ne point tenir la parole de son prédécesseur & l'ignorer absolument. En conséquence il a jugé à propos de faire un autre choix. Il est tombé sur le Sr. Abeille, secrétaire de M. de Montigny, beau-frere de M. Maynon, & l'un des inspecteurs généraux du commerce. C'est un écrivain connu par plusieurs ouvrages relatifs à son état. Mrs. les économistes se sont servis de sa plume pour étendre & développer leur doctrine.

24 *Décembre* 1768. Les brochures sur l'affaire de Bretagne se réveillent & font encore l'objet des entretiens du public. Les nouvelles ont pour titre : *Mémoires concernant M. M. de la Chalotais*, & outre l'édition *in*-4o., ils sont réimprimés en trois petits volumes. On y a ajouté une partie de la procédure instruite tant à Rennes qu'à St. Malo. Le tout est accompagné de notes très injurieuses aux personnes qui ont été employées dans ce malheureux procès. On ne doute pas qu'il n'y ait bientôt un arrêt du conseil, supprimant & condamnant cet ouvrage comme calomnieux, rempli de faits faux & hazardés, séditieux, en un mot avec toutes les qualifications que le ministere public prodigue depuis si longtems à toutes ces productions ténébreuses, & qui les font rechercher avec tant d'avidité.

26 *Décembre* 1768. Il se répand une nouvelle brochure intitulée: *David, ou l'homme selon le cœur de Dieu.* Dans un petit avertissement on

prétend que cet ouvrage parut autrefois en Anglois, à Londres, en 1761, ſous le titre de *the hiſtory of the man the God's own heurt.* Que le but de l'auteur avoit été de venger le feu Roi d'une comparaiſon qu'on en avoit faite avec le roi-prophête; que cette reſſemblance, bien loin d'être un éloge, ne pouvoit que lui être injurieuſe, comme on alloit le faire voir par la vie même de David. On conçoit que tout ce début n'eſt qu'un perſifflage pour amener l'hiſtoire très ſcandaleuſe de ce monarque. Il eſt vrai que les faits articulés ſont tirés des livres ſaints, & ne préſentent même que des mémoires très-incomplets, auxquels l'écrivain n'a oſé ajouter ni liaïſons ni tranſitions: ce qui rend l'ouvrage décharné & abſolument ſec. Mais le fond eſt infiniment plus abominable, & ce qui n'offre que des traits d'un ordre extraornaire à ceux qui les liſent dans la ſimplicité de cœur qu'exige l'écriture ſainte, forme, ainſi iſolé, un tiſſu d'horreurs & de cruautés, dont ſe prévalent les impies pour peindre le ſaint roi comme un aſſemblage de tous les crimes.

On a réinprimé à la ſuite de cet ouvrage la tragédie de *Saül & David*, connue depuis longtems & d'une main bien ſupérieure; car la premiere production eſt très médiocre, écrite avec force quelquefois, mais ſans élégance, & dénuée abſolument de ce ridicule qui donne la vogue à ces ſortes d'ouvrages, & que M. de Voltaire ſait répandre avec tant d'art ſur les

matieres qui en ſont les moins ſuſceptibles en apparence.

28 *Décembre* 1768. Les étrennes pour l'année prochaine les plus à la mode ſont des portraits du Roi de Dannemarc en ſucrerie. Tous les bonbons, toutes les nouveautés ſont *à la Danoiſe.*

28 *Décembre*. Le réquiſitoire de M. Perrot, avocat général de la chambre des comptes, dont on a parlé, quoique rendu le 21 Novembre, étoit reſté dans une ſorte d'obſcurité qui l'avoit mis à l'abri de la cenſure. Aujourd'hui qu'il eſt répandu & qu'il acquiert une certaine célébrité, pluſieurs membres du Parlement y obſervent beaucoup de choſes à redire. Ils trouvent mauvais que l'orateur, pour refuter l'aſſertion de l'auteur du livre ſupprimé, *que le Parlement pouvoit faire toutes les fonctions de la chambre*, récrimine & prétende à ſon tour, *que la chambre pourroit remplir toutes les fonctions de cette cour*; qu'il s'immiſce de la haute police, en détaillant les différens endroits repréhenſibles du livre, non relatifs à ſon miniſtere & à ſa juriſdiction: qu'il attaque les maximes prétendues contraires à notre légiſlation, à la politique, à la morale, à la religion; qu'il veuille même en diſcuter les points théologiques, comme ſi toutes ces matieres étoient de ſa compétence. D'après cette fermentation, il ne ſeroit pas étonnant que ce

réquisitoire fût dénoncé au Parlement & il en est fortement question.

29 *Décembre* 1768. Mademoiselle Guimard se disposoit à continuer la veille & le jour de noël, les spectacles délicieux qu'elle donne chez elle & dont on a parlé. Une défense de M. de Richelieu aux comédiens du Roi des deux troupes, de jouer ailleurs que sur leur théâtre sans la permission de S. M., a arrêté le cours de ces divertissemens. On applaudit fort à cette prohibition. Les absences fréquentes des meilleurs acteurs, & la liberté qu'ils prenoient de se consacrer à l'amusement de quelques particuliers, leur ont mérité à juste titre l'animadversion des gentilshommes de la chambre. Mlle. Guimard sera obligée d'avoir une troupe de comédiens à elle, & c'est un nouveau genre de luxe très digne de sa magnificence.

30 *Décembre* 1768. M. l'archevêque de Paris a nommé au canonicat de Notre Dame, vacant par la mort de M. l'abbé de Tourny, M. le Corgne de Launay, professeur royal en Sorbonne, celui auquel on attribue en grande partie les actes si célebres dans leur tems, & tombés depuis dans l'oubli le plus profond.

31 *Décembre. Assemblée publique de l'Académie Françoise, pour la réception de M. l'abbé de Condillac, à la place de M. l'abbé d'Olivet, tenue le* 22 *Décembre* 1768. Cette séance a éte brillante & nombreuse, mais ce qui l'a rendue plus remarquable, c'est le concours du beau-sexe s'y ren-

dant en foule. Indépendamment des tribunes qui étoient garnies de femmes, elles s'étoient répandues dans le reste de l'assemblée & mêlées parmi les hommes. Presque toutes étoient du meilleur ton & d'une figure charmante. Messieurs les académiciens ont vu avec complaisance les graces assister aux travaux des muses, & le front des plus séveres s'est merveilleusement déridé à cet aspect.

Le récipiendaire s'est mis, suivant l'usage, au bout de la table, en face du directeur. Il étoit dans l'étiquette, c'est-à-dire ganté de blanc, un castor neuf à la main. Il l'a mis sur sa tête, l'a ôté, puis remis & a commencé. Après les premiers lieux communs de modestie, après que son organe affoibli par ce sentiment a eu repris sa force, il s'est jetté brusquement dans une digression sur le développement & les progrès de l'esprit humain dans notre Europe. Ce plan vaste & digne de l'assemblée, s'il eut été exécuté d'une maniere neuve & oratoire, a dégénéré en dissertation froide, seche & alambiquée. Le goût de l'auteur pour la métaphysique l'a fait s'appésantir sur une infinité de points sophistiques, sur l'anatomie de l'esprit humain, dont il a fait une dissection aussi savante qu'ennuyeuse. Cette érudition a paru déplacée dans ce lieu, & ressembler beaucoup à du galimathias. Son style sec, sans rapidité, sans chaleur & sans vie, a répondu parfaitement au genre qu'il avoit pris. Après s'être promené

longtems, depuis le déluge jusqu'à nous, ce froid philosophe est enfin parvenu à la fondation de l'académie françoise, & son génie, comme exténué par les efforts & la gêne de tout ce long verbiage, n'a paru reprendre aucune activité pour les éloges qui ont terminé son discours. Il a fini comme il avoit commencé: nul art, nulle transition, nulle éloquence. Les grammairiens ont remarqué beaucoup de fautes dans l'élocution du récipiendaire, & prétendent qu'il auroit dû lire le *traité de la prosodie* de son prédécesseur, avant de le remplacer.

M. l'abbé le Batteux, directeur, a répondu. C'étoit un ami de M. l'abbé d'Olivet. Il s'est étendu avec complaisance sur cet académicien, dont il a donné une espece de vie, que bien des gens ont trouvé longue, mais dont les détails ont paru précieux aux gens de lettres, & qu'en général on doit pardonner à l'amitié. D'ailleurs, M. le Batteux a ouvert, en quelque sorte, par-là une route nouvelle. Et ne seroit-ce pas la meilleure façon de faire l'histoire de l'académie, que de prononcer à chaque réception l'éloge historique du mort? Malheureusement le style flasque de l'orateur ne répondoit point à la matiere. Il est entré dans des anecdotes, peut-être trop familieres pour un discours d'apparat, mais qu'il pouvoit relever par la noblesse des expressions & par une tournure énergique. Il faut convenir que le directeur

& le récipiendaire, n'ont pas paru plus dignes l'un que l'autre de la place qu'ils occupoient, & que ces deux discours ne sont assurement pas les meilleurs prononcés dans l'Academie Françoise depuis son origine.

Pour occuper le reste de la séance, M. Watelet a lu sa traduction en vers du troisieme chant de la *Jérusalem délivrée*, roulant sur les enchantemens de la forêt. On sait que cet auteur a entrepris de traduire tout le poëme. Il en a déjà présenté plusieurs essais aux assemblées publiques. Ce poëte ne l'est point assez, à beaucoup près, pour nous rendre toutes les beautés de l'italien. Son génie froid & aride glace l'imagination brillante & féconde de l'original. C'est ce qui a paru par ce qu'il a fait voir dans les séances précédentes, & ce qu'il a confirmé dans celle-ci. Quoique ce chant ne soit pas le plus beau du poëme, il y a, comme dans tous, des morceaux de poésie & de sentiment admirables, mais infiniment affoiblis chez le traducteur, malgré tout ce qu'il veut y substituer du sien. Ses vers travaillés, laissent voir toute la gêne du cabinet, & ne respirent en rien la mollesse & l'aisance que *le Tasse* sait si bien allier à la force & à la vigueur de ses pinceaux.

Le public seroit sorti très mécontent de cette séance, si M. le Duc de Nivernois, aujourd'hui Duc de Nevers, ne l'avoit régalé de quelques fables. Cet ingénieux moraliste en a lu six,

tou-

toutes exquiſes dans leur genre: *le ſoleil & les oiſeaux de nuit : Jupiter & le roſſignol : le ſourd & l'aveugle : les carrieres : les deux ſomnambules : les poliſſons* & *les grenouilles*. On ne pourroit que répéter à cet égard les éloges déjà donnés à celles de cet auteur, lues à l'aſſemblée de la St. Louis. Même naïveté, même élégance, même fineſſe. En un mot, La Fontaine & Horace réunis ſont ce qui caractériſe le nouveau fabuliſte. On ne ſçauroit rendre les applaudiſſemens des ſpectateurs, engourdis depuis le commencement de la ſéance; les Dames ſurtout étoient dans l'enchantement le plus vif, & ne pouvoient s'empêcher de le témoigner par leurs tranſports.

L'auteur fait eſpérer au public de lui donner inceſſamment ce recueil de morale délicieuſe, répandue en cent & tant de fables, dont il a déjà lu ſucceſſivement un grand nombre avec le même ſuccès.

ANNÉE MDCCLXIX.

1 *Janvier.* Le début de Mlle. Veſtris ſe ſoutient avec le plus grand ſuccès, la foule y augmente chaque jour & dès trois heures, c'eſt-à-dire dès l'ouverture, toutes les places ſont priſes.

2 *dudit.* Il paroît un nouveau conte, intitulé l'*apothéoſe du Roi Petau.* On l'attribue à M. de Voltaire. C'eſt une allégorie ſatyrique, réſervée pour les ténebres dans leſquelles elle a été enfantée.

3 *Janvier* 1769. *Les étrennes de l'Amour*, petite comédie jouée le premier jour de l'an, n'a reçu que très peu d'applaudiſſemens: c'eſt une allégorie platte, triviale & miſérable, qui ne mérite aucun détail.

4 *dudit.* Il ſe plaide au palais une queſtion d'état pour le Comte de Morley de Melun, ſe diſant fils légitime du Comte de la Ferté de Melun & de Milady Penelope de Barrimore, contre l'abbé de la Ferté de Melun, vicaire général du dioceſe de Liſieux. Les mémoires pour & contre ſe répandent & l'on y voit, comme dans tous ceux de cette eſpece, une bizarrerie de circonſtances, qui prêtent au merveilleux & donnent lieu aux plumes romaneſques des avocats de s'exercer. Ici c'eſt d'une

part, un homme de condition élevé dès ſa plus tendre enfance pour tel, qualifié de vive voix & par écrit de noms les plus tendres & les plus chers, regardé & traité comme l'enfant de la maiſon par le pere & la mere, au vu & au ſçu d'une infinité de témoins qui l'atteſtent, confié en cette qualité à différens maîtres, pour le former aux arts & aux ſciences de ſon état, induits eux-mêmes dans la perſuaſion la plus intime de ſon illuſtre exiſtence; mais qui, après quelques écarts de jeuneſſe & un mariage auſſi extraordinaire que ſa ſinguliere aventure, tombe tout-à coup dans la disgrace de ſa propre mere, qui veut le renier & le reléguer dans la claſſe la plus obſcure & la plus infime. De l'autre, c'eſt un monſtre d'ingratitude, qui ſe prévalant des bontés d'une femme charitable, veut s'enter dans une maiſon étrangere, & s'élever du ſein de l'humiliation à une naiſſance diſtinguée, ravir aux véritables héritiers une ſucceſſion à laquelle il ne peut avoir aucun droit, diffamer même ſa bienfaitrice, en lui ſuppoſant des couches clandeſtines, qui annonceroient un enfantement à l'inſçu du mari, & conſéquemment une femme coupable, qui veut cacher à ſon époux le deshonneur dont elle l'a couvert & l'étranger qu'elle a mis dans ſa famille, qui n'a d'autres titres à ſa prétention que la tendreſſe adoptive de Madame de Melun, manifeſtée par ſes propos & par ſes actions: c'eſt, en un mot, un ſerpent,

qui veut déchirer le ſein qui l'a nourri. Il regne dans tout l'hiſtorique de ces mémoires une ſuite fabuleuſe d'avantures propres à diſcréditer toutes les parties dans l'eſprit du lecteur, mais qui ne peuvent influer en rien ſur un jugement qui doit être aſſis ſur des allégations fondées & des preuves établies.

5 *Janvier* 1769. Les comédiens Italiens ont donné aujourd'hui la premiere repréſentation de *Lucile*, comédie en un acte & en vers mêlée d'ariettes. Tout le monde attribue les paroles à M. de Marmontel, qui garde l'anonyme. La muſique eſt du Sr. Gretry. Cette piece romanesque a produit à ce théâtre le rare ſpectacle d'un auditoire fondant en larmes. Le muſicien a ſecondé le poëte à merveille, & a briſé les cœurs par des ariettes paſſionnées. Chacun eſt ſorti pleurant & enchanté: en ſorte qu'on regarde la piece comme couronnée par le plus grand ſuccès.

6 *dudit*. M. le Comte de Morley de Melun a perdu ſon procès, & n'eſt plus que Claude Odin, ou plutôt n'eſt rien: de ſorte que le Sr. Vermeille avocat, a arrêté les juges après le jugement & a demandé qu'ils déclaraſſent au moins l'anonyme, Odin, & lui fiſſent adjuger des alimens & des dommages intérêts par la famille du Comte de la Ferté, comme l'ayant induit en erreur & par une éducation trop brillante & disproportionnée à ſa naiſſance mis hors d'état de gagner ſa vie dans la

claſſe de la ſociété où il devoit être. Les juges raſſemblés ont retourné aux opinions, & la réponſe a été, *vous avez entendu votre arrêt.*

7 *Janvier* 1769. Extrait d'une lettre de Rennes du 2 Janvier 1769.... Il court ici une caricature dont il faut vous dire l'origine. Un avocat, nommé du Pan Poulain, tout dévoué aux Jéſuites & à leur cabale, a été le défenſeur du prêtre Clemenceau dans l'affaire du poiſon, jugée définitivement le 5 Mai 1768. Ce dernier en reconnoiſſance a fait, dit-on, tirer en grand le portrait de ce moderne Cicéron. Le juriſconſulte eſt repréſenté en robe, avec la croix de St. Michel par deſſus; il tient d'une main ſes *Commentaires ſur la coutume de Bretagne*, mauvais ouvrage, malgré les éloges de Freron; & de l'autre ſa premiere requête pour Clemenceau. Il fixe les yeux ſur ſes œuvres avec un air de complaiſance, &c. Des plaiſans ont fait graver ce portrait & ont ajouté les deux quatrains ſuivans. De la bouche de l'orateur on fait ſortir celui-ci en lettres d'or:

On dit mes ouvrages mauvais,
Oui, quelques ſages les rejettent;
Mais plus de cent ſots les achettent:
C'eſt pour ceux-ci que je les ai faits.

Et au bas du portrait, on lit cet autre:

Efflanqué, long & plat, ſon ſtyle eſt ſon image,
Déteſtable copiſte, inſipide orateur,

A l'auteur on connoît l'ouvrage,
A l'ouvrage on connoît l'auteur.

8 *Janvier* 1769. Une cauſe importante, portée à la Grand'chambre, a donné lieu à un mémoire très plaiſant, répandu avec profuſion, qui fait l'entretien du jour, & qu'on trouve également ſur les bureaux poudreux des gens de loix, & ſur les toilettes élégantes des femmes. Il eſt intitulé: *Pour les coëffeurs des Dames de Paris, contre la communauté des maîtres barbiers, perruquiers, baigneurs-étuviſtes.*

Les perruquiers prétendent que c'eſt à eux ſeuls à coëffer les Dames; ils ont fait mettre à l'amende, empriſonner, &c. pluſieurs de leurs adverſaires. Ceux-ci ſe défendent & veulent que le privilege excluſif ſoit pour eux, en ce que 1°. l'art de coëffer les Dames eſt un art libre, étranger à la profeſſion des maîtres perruquiers: 2°. les ſtatuts des perruquiers ne leur donnent pas le droit excluſif qu'ils prétendent avoir: 3°. ils ont abuſé des arrêts de la cour pour exercer des vexations contre eux, & leur doivent des dommages & intérêts conſidérables.

Dans le premier objet l'orateur, qui met ſur la ſcene ſes perſonnages & les fait parler, établit que l'art du coëffeur des Dames eſt un art libéral: il l'aſſimile au poëte, au peintre, au ſtatuaire. „ Par les talens qui nous ſont pro-
„ pres (diſent-ils) nous donnons des graces
„ nouvelles à la beauté que chante le poëte:

„ c'eſt ſouvent d'après nous que le peintre & „ le ſtatuaire la repréſentent; & ſi la chevelu- „ re de Bérenice a été miſe au rang des aſtres, „ qui nous dira que pour parvenir à ce haut „ degré de gloire elle n'a pas eu beſoin de „ notre ſecours" ....

„ Un front plus ou moins grand, un viſage „ plus ou moins rond, demandent des traite- „ mens bien différens: partout il faut embellir „ la nature ou réparer ſes disgraces. Il con- „ vient encore de concilier avec le ton de chair „ la couleur ſous laquelle l'accommodage doit „ être préſenté. C'eſt ici l'art du peintre: il „ faut connoître les nuances, l'uſage du clair „ obſcur & la diſtribution des ombres, pour „ donner plus de vie au teint & plus d'expres- „ ſion aux graces. Quelquefois la blancheur „ de la peau ſera relevée par la teinte rembru- „ nie de la chevelure, & l'éclat trop vif de la „ blonde ſera modéré par la couleur cendrée „ dont nous revêtirons ſes cheveux."

Toute cette partie n'eſt point chargée de citations, eſt écrite dans un ſtyle pareil & traitée avec la même gentilleſſe. Dans un autre endroit, pour prouver que leur art tient au génie, les coëffeurs de Dames ajoutent:

„ Si l'arrangement des cheveux & des bou- „ cles ne remplit pas même tout notre objet, „ nous avons ſans ceſſe ſous nos doigts les tré- „ ſors de Golconde. C'eſt à nous qu'appartient „ la diſpoſition des diamans, des croisſans, des

„ ſultanes, des aigrettes. Le général d'armée „ ſait quel fond il doit faire ſur une *demi-lune* „ placée en avant; il a ſes ingénieurs en titre: „ nous ſommes ingénieurs en cette partie; avec „ un croiſſant avantageuſement placé, il eſt „ bien difficile qu'on nous réſiſte & que l'enne- „ mi ne ſe rende. C'eſt ainſi que nous aſſurons „ & que nous étendons ſans ceſſe l'empire de „ la beauté."

Il eſt fâcheux que le ſecond objet, roulant ſur une diſcuſſion aride des ſtatuts des maîtres perruquiers, l'auteur ne puiſſe ſoutenir ſon vol & ſoit obligé de ramper dans la pouſſiere de ſes livres de juriſprudence. Le troiſieme ne lui permet guere davantage de s'élever: mais il s'en dédommage par la peroraiſon. Après nous avoir appris qu'il y a environ 1200 coëffeurs de Dames dans Paris, il les fait terminer ainſi:

„ Quelques cenſeurs ſéveres diront peut-être „ qu'on ſe paſſeroit bien de nous, & que, s'il y „ avoit moins de prétentions & d'apprêts dans „ la toilette des Dames, les choſes n'en iroient „ que mieux. Ce n'eſt pas à nous de juger ſi „ les mœurs de Sparte étoient préférables à cel- „ les d'Athenes, & ſi la bergere qui ſe mire „ dans la fontaine, met quelques fleurs dans „ ſes cheveux & ſe pare de ſes graces naturel- „ les, mérite plus d'hommage que de brillantes „ citoyennes qui uſent de tous les rafinemens „ de la parure. Il faut prendre le ſiecle dans „ l'état où il eſt... c'eſt au ton des mœurs ac-

„ tuelles que nous devons notre exiſtence, & „ tant qu'elles ſubſiſteront nous devons ſubſiſter „ avec elles."

Cette production eſt une de ces frivolités que ſe permettent quelquefois anonymement les plus grands avocats dans les cauſes qui prêtent à la plaiſanterie. Ils ſe délaſſent par-là des travaux plus ſérieux dans leur cabinet, & déridént de tems en tems les fronts ſéveres des magiſtrats.

9 *Janvier* 1769. Il paroît *la deuxieme lettre d'un gentilhomme Breton à un noble Eſpagnol, datée de Rennes le* 14 *Octobre* 1768. Cette brochure, de plus de 200 pages, écrite en petit caractere, continue d'expoſer les prévarications commiſes, ſuivant l'auteur, par le prétendu parlement de Rennes dans le procès criminel, commencé le 29 Mai 1767, à l'occaſion de l'imprimé qui a pour titre: *Tableau des aſſemblées clandeſtines des Jéſuites & de leurs affiliés à Rennes*, & jugé définitivement par l'arrêt du 5 Mai 1768; dans lequel ſe trouve impliqué l'incident de l'affaire appellée *l'affaire du poiſon*. On y diſcute en détail les différens mémoires & requêtes des Clemenceau, des Fourneaux, &c. L'hiſtorique de tout cela eſt ſi noir, ſi atroce, ſi contradictoire, ſi incroyable, que le lecteur ne peut être que très en garde contre un pareil récit. Il faut voir comment l'appel ſera reçu au conſeil. Ce procès, rempli d'irrégularités, peche par tant d'endroits, que cet appel ne peut manquer d'être admis. Du reſte, l'ouvra-

ge eſt parſemé d'anecdotes ſcandaleuſes, ſurtout contre les nouveaux membres de ce que l'hiſtoire appelle *le Bailliage d'Aiguillon*; & ce Parlement, l'aréopage de la province, ne ſeroit, ſuivant lui, que le réſultat de ce qu'il y auroit de plus vil & de plus mépriſable.

10 *Janvier* 1769. M. de Voltaire vient de perdre en ce pays-ci un de ſes intimes amis, en la perſonne de M. Damilaville. La correspondance de ce grand homme & quelques louanges dont il l'a honoré dans ſes ouvrages, lui avoient donné une ſorte d'illuſtration. Il avoit acquis ainſi une conſiſtance dans la littérature, & s'étoit trouvé lié avec les perſonnages les plus célebres. On prétend qu'il y a même des opuscules de lui, anonymes. Quoi qu'il en ſoit, il eſt mort d'une maladie de langueur. M. Diderot a longtems ſoutenu ſa conſtance; mais enfin on l'a déterminé à avoir recours aux conſolations ſpirituelles, & le curé de St. Roch a remplacé près de lui l'encyclopédiſte. Sans doute, que M. de Voltaire verſera des larmes ſur ſon ami, & que le poëte ornera de fleurs l'urne de ce philoſophe.

11 *dudit*. Extrait d'une Lettre d'un François à Londres, du 2 Janvier 1769. „ Je vous re„ mercie fort du ſuccès que vous m'apprenez „ de l'expérience de notre ami Poiſſonnier. La „ nombreuſe quantité de bariques d'eau bues à „ bord de la fregate *l'Enjouée*, prouve l'excel„ lence & la facilité de ſa méthode.... Mais

„ ne lui laiſſez pas ignorer que les Anglois, nos
„ rivaux en tout, révendiquent auſſi cette dé-
„ couverte. M. Jacques Lind, médecin de
„ l'hôpital royal à Haslar, près de Portsmouth,
„ & qui s'eſt fait un très grand nom en ce
„ royaume par pluſieurs productions eſtimées,
„ prétend avoir eu le ſecret avant M. Poiſſon-
„ nier, & s'en eſt expliqué hautement dans un
„ nouveau livre qu'il vient de faire paroître,
„ ſur les maladies auxquelles les Européens ſont
„ ſujets dans les climats chauds, &c."

12 *Janvier* 1769. Le Roi vient de donner 4000 livres de penſion au Sr. Goldoni, appellé en France depuis pluſieurs années par les comédiens Italiens, pour ſoutenir leur théâtre en pieces de leur genre, & depuis nommé pour apprendre à Meſdames la langue dans laquelle il a donné des drames ſi intéreſſans & qui l'ont fait ſurnommer le Moliere d'Italie. Il eſt certain que cet auteur, très inférieur au François du côté de la force des caracteres, de l'énergie des ſituations, de la fineſſe de l'intrigue, de la gaîté ſoutenue de ſes perſonnages, eſt admirable pour le naturel du dialogue, l'exactitude des détails & l'imbroglio que ſa nation entend ſi bien.

13 *dudit*. Le mémoire dont on a parlé, en faveur des coëffeurs de Dames de Paris, a été ſupprimé, comme indigne de la majeſté du tribunal où étoit portée l'affaire. Les coëffeurs ont gagné en plein contre les perru-

quiers, & cette fois-ci les graces ont triomphé du monſtre de la chicane. Toutes les élégantes de ce pays-ci avoient pris un grand intérêt au procès & formé les ſollicitations les plus puiſſantes.

15 *dudit. Le procès de M. de la Chalotais, &c.* quoique proſcrit avec la plus grande ſolemnité & prohibé ſous les peines les plus ſéveres, ſe répand malgré ſon volume, & les curieux le liſent avec avidité, non à raiſon du fond, très ſec, très monotone & ne roulant que ſur des pieces de forme & de procédure qui ne prêtent à nulle éloquence, mais par l'intérêt qu'on prend aux perſonnages, par la tournure nouvelle des interrogatoires & par un complot réfléchi qu'on prétend y trouver, de convertir en coupables des gens innocens. On ne peut diſſimuler que le procureur général ne gauchiſſe quelquefois, & qu'il ne montre pas toute cette dignité que devroit lui donner même ſur la ſellette ſa qualité & la pureté de ſa conſcience.. Quelques lecteurs ſont fâchés qu'il ſe répande en complimens, en ſuppliques, dans des circonſtances où ſon ame devroit ſe ſoulever d'indignation contre des juges qu'il ne reconnoit pas & qui ſemblent épuiſer toutes les ſubtilités de leur art perfide pour le ſurprendre & le faire tomber en contradiction. Les partiſans de M. de la Chalotais attribuent à modération & à douceur, ce que les autres prennent pour un défaut de cette fermeté qu'il

témoigne si grande dans ses mémoires & lorsqu'il est calmé par la réflexion. Cela prouve combien cette qualité est rare, même dans les plus inflexibles personnages; que l'innocence peut être intimidée, & qu'un grand cœur tremble quelquefois à la vue du tribunal le plus inique, le plus illégal.

Du reste, les notes répandues dans cet ouvrage sont ce qu'il y a de plus sanglant. Mrs. de Flesselles, d'Aiguillon, de Calonne, Le Noir, &c. y sont traités d'une façon très méprisante. Il y en a surtout une sur la naissance du premier, qu'il voudroit racheter pour bien de l'argent, mais encore moins infamante que les noirceurs & les atrocités qu'on attribue aux autres. Indépendamment des principaux agens de ce mystere d'iniquité, on attaque une infinité de méchans subalternes, qu'on accuse de s'être prêtés, par une complaisance criminelle & aveugle, à toutes les manœuvres qu'on a voulu faire jouer. Il ne parviendra peut être pas à la postérité de monument plus effrayant que ce livre, de l'iniquité du siecle & de la dépravation du cœur humain.

18 *Janvier* 1769. Le public est partagé sur *Lucile*, nouveauté qui fait grand bruit, que les uns proscrivent comme un roman nul, froid, triste, & ne roulant que sur une intrigue remaniée dans plusieurs autres & dans diverses pieces de théâtre: d'autres en sont enchantés, y trouvent un intérêt pressant, en admirent le dia-

logue & les détails, où ils croient reconnoître le talent du courtifan le plus aimable. On s'intrigue beaucoup, au refte, pour en conftater l'origine, & il paroît que cet ouvrage appartient décidemment à M. de Marmontel & au Duc de Nivernois; que le premier en a fait la charpente, qui n'eft pas ce qu'on y trouve de plus merveilleux, & que le fecond l'a décoré de toutes les beautés qu'il fait prodiguer avec un goût & des graces qui n'appartiennent qu'à lui. Ce n'eft que comme cela qu'on peut expliquer la modeftie des auteurs d'un drame qui, malgré fon fuccès le plus décidé, s'obftinent à garder l'anonyme.

19 *dudit*. M. de Trudaine, Intendant des finances, vient de mourir, après une maladie de langueur longue & douloureufe. Les regrets du public font le plus grand éloge qu'on en puiffe faire. La partie des chemins, & celle des manufactures du royaume, lui doivent beaucoup. Il avoit des vues étendues, de l'exactitude, de la conftance au travail, une fermeté que les mécontens nomment dureté. Sa perte devient moins irréparable en ce qu'il a eu le tems de former un éleve & un digne fucceffeur en la perfonne de M. Trudaine de Montigny, fon fils, qui très jeune encore, a déja eu l'honneur d'imiter la modeftie de fon pere, en refufant le contrôle général, offert depuis longtems au premier & tout recemment à celui-ci. Aux principes & à l'art de la manutention,

M. de Montigny joint des connoiſſances théoriques de pluſieurs ſciences étrangeres en apparence à ſon adminiſtration, mais très utiles en effet, & qui lui ont valu une place à l'Académie des ſciences, dont M. Trudaine étoit auſſi honoraire.

19 *dudit.* Les libraires de Paris ſe propoſent de faire une nouvelle édition du fameux *Dictionnaire de l'Encyclopédie.* On ne peut qu'applaudir à cette grande entrepriſe: les éditeurs ſavent profiter des juſtes critiques qu'on a faites de ce célebre ouvrage, dépôt éternel des connoiſſances & des délires de l'eſprit humain. On ſait avec quelle négligence nombre d'articles ont été rédigés, combien d'autres ont dicté la paſſion & l'eſprit de parti, comment la cupidité a introduit dans cette ſociété une quantité de manœuvres ineptes à ce travail: enſorte que les deux tiers de cette compilation immenſe ont beſoin d'être refondus ou du moins revus & corrigés. Mais le lieu même paroît déja faire craindre qu'on ne laiſſe pas aux auteurs toute la liberté qu'exige un livre de cette eſpece. L'impreſſion de Paris eſt ſujette à tant de gênes, tant de gens ſe mêlent de cette partie de la police, on y eſt ſi facile à donner accès aux plaintes des mécontens de tout genre, de tout ordre, de tout caractere, qu'il eſt preſqu'impoſſible qu'une entrepriſe de cette étendue y arrive à ſa perfection.

22 *Janvier* 1769. Il paroît imprimé *deux*

Lettres de M. le Duc d'Aiguillon, l'une du 8 Septembre à M. de la Villeblanche, confeiller au Parlement actuel de Rennes; l'autre, en date du 6 Octobre, à M. de Châteaugiron, avocat général de l'ancien Parlement, faifant à celui-ci fonction de procureur général. L'impreffion de ces lettres eft d'autant plus extraordinaire, que ne faifant honneur ni à celui qui les a écrites, ni à ceux qui les ont reçues, il n'eft à préfumer qu'ils en ayent laiffé tranfpirer des copies. D'ailleurs il y regne un efprit de faction & d'animofité, on y trouve un plan réfléchi d'entretenir les troubles & les divifions de la province, qui ne caractérifent rien moins qu'un bon ferviteur du Roi, comme l'eft à coup fûr l'ancien commandant de Bretagne. Toutes ces raifons rendent cette brochure très fufpecte, & l'on ne doute pas que M. le Duc d'Aiguillon ne la défavoue & n'en réclame la lacération & la brûlure.

23 *dudit*. Le féjour du Roi de Dannemarc à Paris a donné lieu à tous nos poëtes de s'exercer en fa faveur & de lui prodiguer en vers les éloges que toute la nation lui a confacrés en profe. Depuis fon départ il en paroît quelques autres, qui ne font pas marqués au même coin. On y trouve un efprit fatyrique, qui annonce avec quelle liberté fe donnent carriere aujourd'hui les malheureux auteurs que fa préfence fembloit gêner. De ce nombre font les *Adieux du Danois* & une piece plus

plus courte, intitulée *Vers non présentés au Roi de Dannemarc*, & qui en effet ne devoient pas être lus de cette Majesté.

25 *Janvier* 1769. Quoique les fêtes pour le mariage de M. le Dauphin soient encore éloignées de près de deux ans, on se dispose de loin à les rendre aussi brillantes & aussi magnifiques que l'exige une pareille cérémonie. On travaille à force à la salle nouvelle de spectacle commencée depuis si longtems à Versailles & qui restant à demeure dédommagera bien de l'argent immense qu'elle doit coûter. Au lieu d'élever à grands frais des échaffaudages mobiles & qui ne servent que pour le moment, on aura toujours dans cet emplacement un local orné & très propre à tous les services qu'on voudra lui donner. On assure que le Roi suit ces travaux avec plaisir, & voit de tems en tems leurs progrès. On repete aux *menus* divers opéra déja projettés. Il paroît que rien ne contribuera de ce côté à faire marquer l'exécution des divertissemens arrêtés.

27 *Janvier* 1769. M. le Comte d'Esseville, capitaine au régiment de Touraine, vient de recevoir de la cour une commission importante & flatteuse: il a été nommé pour visiter les communes du royaume & en faire faire le partage. Sa réputation parmi les économistes, l'étendue & la profondeur de ses lumieres dans ce qu'ils appellent *la science*, lui ont mérité cette distinction.

On ſait que par *communes* on entend des terres reſtées en commun aux habitans des villages, bourgs, villes, &c. Il eſt queſtion de les repartir par égale portion entre les habitans de chaque lieu, à qui chaque part appartiendra en propriété. On eſpere par-là exciter l'induſtrie & l'amour de l'agriculture, dont le gouvernement continue à s'occuper avec le plus grand ſoin; & par contrecoup on eſpere augmenter l'impôt & étendre la taille. Les Intendans ont ordre de ſeconder ce commiſſaire en tout ce qui dépendra d'eux & de lui procurer les détails & les ſecours néceſſaires. Il a commencé ſa tournée.

30 *Janvier* 1769. Il ſe répand au palais une épigramme enfantée vraiſemblablement dans ſon ſein, mais qui juſqu'à préſent y étoit reſtée dans l'obſcurité. C'eſt une débauche d'eſprit, très condamnable, ſans doute, de la part de l'auteur, mais où le cœur ne peut avoir eu de part. Il eſt queſtion du diſcours de Me. Gerbier au Parlement, en préſentant les lettres de M. le Chancelier:

C'eſt à bon droit que l'on renomme
L'éloquent avocat Gerbier,
Puiſqu'il a fait un honnête homme
De Monſeigneur le Chancelier.

31 *dudit*. Vers non préſentés au Roi de Danemarc.

Dévoré par l'ennui, cette fievre des Rois,
Ce jeune Prince des Danois,

De climats en climats va cherchant un remede
Au trifte mal qui le poffede.
Partout les plaifirs enchanteurs
Uniffent leurs efforts pour charmer ce Monarque;
Il les trouve partout auffi vains que trompeurs,
Et fur le front royal l'ennui mortel fe marque.
Enfin las de trouver tant de fleurs fous fes pas
Et tant de jolis vers qu'un Danois n'entend pas;
Dans les bras du fommeil l'infortuné fe plonge.
L'augufte vérité lui dit ces mots en fonge:
„ Ami! chez les François mille vers féducteurs
„ Font payer cher leur exiftence,
„ Tu répands ton argent & ramaffes des cœurs:
„ C'eft bien fait, mais le nord gémit de ton abfence.
„ Un pere vertueux quitte-t-il fes enfans?
„ Tu cherches le bonheur: connois mieux ton être;
„ La vertu le promet à des travaux conftans:
„ Les Rois ne font heureux, ne font dignes de l'être,
„ Que quand leurs peuples font contens."
A ces mots CHRISTIERN ennuyé des plus belle
S'éveille en appellant tout fon monde à grands cris,
„ Partons, dit-il, partons, mon trône me rappelle;
„ Autant vaut m'ennuyer à ma cour qu'à Paris."

2 *Fevrier* 1769. M. de Sartine a établi depuis quelques années des écoles gratuites de deffin. Ce magiftrat procure par ce moyen aux peres & meres indigens une reffource pour leurs enfans, & à ceux-ci les moyens d'acquérir des talens utiles dès l'âge le plus tendre. Ces vues pleines d'humanité entrent auffi dans la plus faine politique, en occupant une jeuneffe oifive dont l'activité pourroit tourner au détriment de l'état, ou au moins à la corruption des mœurs,

& d'ailleurs en faisant sortir le génie que des circonstances malheureuses étoufferoient. Plusieurs amateurs ont concouru à cet acte de bienfaisance; il s'est trouvé des fonds destinés à exciter l'émulation de ces jeunes rivaux, par des prix distribués de tems en tems. Mais ces fonds insuffisans pour cet établissement ont fait imaginer de donner deux concerts François aux Tuilleries, dont le produit servira de supplément. On ne doute pas que tous les Princes, les Grands Seigneurs, les gens fastueux ne se distinguent dans cette occasion, & l'on espere que ceux qui n'y contribueront pas par esprit patriotique, le feront par amour propre, & que leur vanité deviendra tributaire du bien public.

3 *Février* 1769. Les comédiens François ont remis aujourd'hui *le bourgeois gentilhomme*, avec tous ses agrémens, tel qu'il a été exécuté à Chantilly lors des fêtes données par le Prince de Condé au Roi de Dannemarc. Cette représentation a attiré beaucoup de monde, & quoi qu'on n'ait pas trouvé le jeu des acteurs modernes aussi naturel, aussi vrai que celui des anciens, des amateurs prétendent que cette reprise rendra beaucoup d'argent. On ne sait cependant si les dispositions actuelles des spectateurs à s'attendrir & pleurer à nos pieces comiques, leur permettra longtems de se livrer à la gaîté franche de cette farce de Moliere.

4 *Février*. *Les singularités de la nature, par un académicien de Londres, de Bologne, de Peters-*

bourg, *de Berlin*. Tel eſt le titre d'une nouvelle production de M. de Voltaire, dans laquelle de poëte devenu philoſophe, phyſicien & métaphyſicien, il combat nombre d'erreurs, auxquelles il en ſubſtitue d'autres, ſuivant le propre de la foible humanité, quand elle veut traiter des matieres au deſſus de ſa portée. On ſait d'ailleurs que ce genre n'eſt pas celui où cet auteur univerſel ſoit le plus fort, & malheureuſement il comporte peu de plaiſanterie. Auſſi cette brochure eſt-elle très médiocre, très mince de raiſonnemens, & ne compenſant le défaut de logique & de véritable érudition que par une gaîté forcée & de mauvaiſes faillies.

5 *Février* 1769. L'Académie royale de muſique a régalé aujourd'hui le public pour ſon carnaval du *Mariage de Rodegonde*, comédie en trois actes, exécutée pour la premiere fois en 1702. Les paroles ſont de Deſtouches, & la muſique de Mouret. On conçoit à la date de cette derniere qu'elle n'eſt ni forte ni ſavante; ce ſont des airs faciles, à la portée de toutes les oreilles & de toutes les voix. Comme le drame eſt une gaîté folle, à la portée de tous les ſpectateurs, les grands harmoniphiles, la tête pleine des ſublimes accords d'*Ernelinde*, n'ont point voulu ſe prêter à la ſimplicité de cet opéra, qu'ils appellent plat & trivial. Heureux pourtant ceux qui, le cœur encore ſerré de la triſte *Ernelinde*, ſe ſont laiſſé dilater par les bouffonneries de *Rodegonde*! Il eſt vrai que

l'exécution n'a pas répondu au burlesque du reste. Les ballets ont infiniment mieux accompagné cette farce lyrique. Ce genre, comme on fait, est le triomphe de d'Auberval & des Dlles. Allard & Peslin, ses fideles acolytes. La Dlle. Guimard a voulu se prêter à la folie du jour, mais sa danse toujours recherchée & sa figure minaudiere sont trop opposées à la franchise de pareilles gambades, où il faut des contorsions, des dislocations, que ne comportent point la fragilité & les graces apprêtées de cette Terpsicore.

6 *Février* 1769. Tout se prépare pour les concerts françois qu'on a annoncés & qui doivent se donner dans une autre salle des Tuilleries que celle du concert spirituel. Les virtuoses qui joueront, chanteront ou concourront en quelque chose à ce spectacle, se piquent de générosité & ont déclaré ne pas vouloir d'argent.

9 *dudit*. On a parlé plus d'une fois de l'ardeur du public pour courir aux tretaux de Nicolet, des extases qu'occasionnoit son singe, & combien les femmes de la plus grande distinction raffoloient de ses indécentes parades. Les comédiens Italiens se sont trouvés honteux d'une pareille préférence. Arlequin a souvent frondé ce mauvais goût; la majesté du cothurne en a encore plus été blessée, & les comédiens François s'étant joints aux farceurs ultramontains, après différentes restrictions obtenues de la police contre l'histrion des boulevards, ils

viennent tout recemment de faire absolument interdire la parole au Sr. Nicolet, ainsi qu'au Sr. Taconet, auteur & acteur de cette troupe. Il est réduit à présent à la pantomime: il a heureusement de quoi se moquer des deux troupes & l'on assure qu'il a gagné plus de cent mille écus depuis très peu d'années.

11 *Février* 1769. Les mouvemens de M. le Duc d'Aiguillon pour faire informer contre les auteurs des brochures que les presses ne cessent de vomir contre lui, ne paroissent pas avoir intimidé ces écrivains ténébreux. De leurs repaires ils viennent de lancer de nouveau contre lui *la troisieme Lettre d'un gentilhomme Breton:* pamphlet plus infernal que les autres, où l'on déchire ce commandant avec plus de fureur, s'il est possible, & où l'on révele des intrigues de cour que la décence & le respect devroient laisser dans le silence. Cet ouvrage est encore excessivement rare.

14 *dudit.* Il parut l'année derniere un Mémoire d'un nommé Mouton, ci-devant l'un des éleves de l'académie royale de France à Rome, contre le Sr. Natoire, peintre du Roi, directeur de ladite académie. Ce mémoire avoit pour titre, *Mémoire à consulter sur une contrainte à communier*, titre qui suffiroit seul pour exciter la curiosité publique. On peignoit dans cette relation le Sr. Natoire comme un homme dangereux, entretenant des liaisons avec des personnes suspectes à l'état: on représentoit

ſa maiſon comme le repaire des Jéſuites chaſſés de France, & des boutefeux les plus violens de la Société. C'étoit, ſi l'on en croyoit le Sr. Mouton, un deſpote intraitable, ne connoiſſant pour loi que ſon caprice, abuſant de ſon autorité pour exclure à ſon gré de leurs places d'éleves, des ſujets nommés par le Roi, & ne pouvant être renvoyés que d'après les ordres de S. M.; on lui reprochoit enfin de pouſſer le fanatiſme au point d'aſtreindre des François à des pratiques ultramontaines, & de livrer ſes diſciples aux vexations de l'Inquiſition de Rome. Par ce Mémoire le Sr. Mouton formoit contre le Sr. Natoire une demande judiciaire en réparation d'honneur, ſur ſon expulſion de l'Académie & en condamnation de 60000 livres de dommages & intérêts pour la perte de ſa place & de ſon état. Cet écrit avoit révolté toute la nation, & le ſilence de l'accuſé juſtifioit l'indignation publique.

Enfin le Sr. Natoire vient de publier un Mémoire, dans lequel il refute une partie des faits à lui imputés, dénie les autres, de défendeur devient demandeur contre le Sr. Mouton & prétend démontrer la fauſſeté de ſes aſſertions. Il accuſe à ſon tour cet éleve révolté de bleſſer l'autorité du Roi, d'inſulter à celle qu'exercent en ſon nom les ſupérieurs auxquels S. M. a confié la direction générale de l'Académie à Rome, & de lui attribuer une expulſion, ſuite néceſſaire des réglemens & des ordres précis

de

de M. le Marquis de Marigny, Miniſtre du Roi en cette partie. A la ſuite du Mémoire ſont pluſieurs certificats de différentes perſonnes conſtituées en dignité, entr'autres de l'Ambaſſadeur de France.

Sans entrer dans la diſcuſſion du fond de la querelle, roulant ſur des faits dont les parties ne conviennent pas, on ne peut diſſimuler qu'il ne réſulte du fait principal avoué par le Sr. Natoire, une impreſſion très fâcheuſe contre lui. On ne peut lui pardonner de ſoumettre ſes éleves aux billets de communion, & le certificat même de M. l'Ambaſſadeur de France prouve contre le Directeur. Puiſque M. d'Aubeterre déclare n'avoir pas ſouffert qu'on eût aucune inſpection ſur ſes gens, & s'être réſervé cette juſtice à lui-même ; pourquoi le Sr. Natoire n'a-t il pas eu la même fermeté & ne s'eſt-il pas mis ſous la protection de notre Ambaſſadeur, pour faire cauſe commune avec lui ? Tout le récit du Sr. Natoire annonce un vieillard puſillanime, un eſprit affaiſſé de ſuperſtition, une ame frappée de terreurs religieuſes & incapable d'une place où l'on ne ſauroit mettre un homme trop intrépide, trop capable de tenir tête à une cour dont le génie eſt de dominer par les préjugés & par le fanatiſme.

Cette cauſe portée au Châtelet, doit s'y juger inceſſamment : il eſt à craindre pour le Sr. Natoire, que l'attention de notre juriſprudence à maintenir nos fameuſes libertés ne lui faſſe

grand tort & qu'il ne ſuccombe contre ſon élève, qui peut être un mauvais ſujet & un étourdi, mais qui eſt protégé par nos principes conſtitutionels.

15 *Février* 1769. Les débuts de Madame Veſtris aux François avoient été interrompus, & l'on attendoit avec impatience qu'elle parût dans *Zaïre*, où l'on prétend qu'elle excelle. Ce retard tenoit à M. le Duc de Choiſeul, ce protecteur éclairé des arts & des talens, qui vouloit abſolument aſſiſter à ce ſpectacle, mais qui ſait toujours ſubordonner ſes plaiſirs à ſes devoirs & au bien de l'Etat. Ayant enfin trouvé le moment de ſe délaſſer de ſes importantes occupations, le jour a été pris pour aujourd'hui mercredi 15, & il a fait préſent à l'actrice de la robe avec laquelle elle doit jouer ce rôle brillant.

16 *dudit*. Le Sr. Audinot, un ancien acteur de l'opéra comique, qui a joué quelque tems aux Italiens depuis la réunion, mais obligé de ſe retirer par des mécontentemens, n'a pu pardonner cet affront à ſes anciens camarades: il a erré depuis ce tems à la tête de diverſes troupes & roulant beaucoup de projets il s'eſt établi cette année à la foire St. Germain; il y tient un ſpectacle de marionettes, & donne une piece pantomime intitulée: *les comédiens de bois*, qui attire tout Paris. Il a trouvé le moyen de ſe venger des ſublimes acteurs qui ont paru le dédaigner avec

tant de hauteur, il les traduit aujourd'hui fur la fcene, & les couvre du plus grand ridicule, par l'art avec lequel ces perfonnages factices contrefont au naturel tous ces hiftrions de l'un & de l'autre fexe. Ceux-ci trouvent leur dignité très compromife ; ils en jetent les hauts cris : il ne paroît pas que l'autorité ait encore eu égard à leurs plaintes, & leur parodifte gagne cependant beaucoup d'argent.

17 *Février* 1769. Avant-hier le concert annoncé au profit des éleves des écoles gratuites de deffin a eu lieu dans la galerie de la Reine avec la plus grande affluence. Prefque tous les Princes du fang y ont affifté. L'affiche n'avoit caractérifé aucun des morceaux qui devoient s'y exécuter. Elle faifoit à M. Gaviniers, le premier violon de ce pays-ci, l'honneur de déclarer que c'étoit à fon invitation que fes confreres s'étoient réunis pour cet acte de générofité. On ne peut que leur favoir gré de ces efforts, mais on n'a pas trouvé qu'ils euffent répondu à la circonftance & à la dignité de l'affemblée. Ce concert, plus inftrumental que vocal, n'a rien produit de neuf; il a été fort tumultueux, parce qu'on n'avoit pas proportionné les billets au local, & que quantité d'hommes & de femmes ont été obligés de refter debout. On avoit répandu le bruit que Geliotte y chanteroit, mais fon amour-propre l'a emporté fur fon humanité & il a eu peur de compromettre fa réputation. On avoit prétendu auffi qu'un capri-

ce pourroit bien porter Mlle. le Maure à reparoître. Tout cela n'a pas eu lieu, & le concert a été ce qu'on appelle très commun.

Le ſpectacle le plus beau, le plus touchant, étoit la décoration des murs de la ſalle, tous tapiſſés de divers deſſins des jeunes éleves, entr'autres de différens portraits de M. de Sartine, leur illuſtre protecteur. On remarquoit avec un plaiſir indicible l'envie que ces concurrents avoient eu d'exprimer la bienfaiſance de ſa phyſionomie, & pluſieurs avoient très bien réuſſi.

17 *Février* 1769. Madame Veſtris a reparu dans *Zaïre* avant-hier & n'a pas répondu aux merveilles qu'on en annonçoit. On ſe rappelle trop avec quel naturel enchanteur Mlle. Gauſſin jouoit ce rôle, & les accens attendriſſans de ſa voix retentiſſent trop recemment encore dans le cœur des ſpectateurs pour goûter le graſſeyement de celle-ci. En outre, le Sr. le Kain fait le perſonnage d'*Orosmane* avec tant de grandeur & d'énergie, qu'il écraſe abſolument ſon actrice. Le public, au reſte, la ſuit avec la même fureur, & la ſalle ne deſemplit point toutes les fois qu'elle eſt annoncée. Ses débuts dans le comique vont commencer inceſſamment : elle jouera d'abord le rôle de la *menuiſiere* dans les *trois couſines*.

18 *dudit*. Les freres Ruggieri ont ouvert aujourd'hui la ſalle, comme rivale de celle du Sr. Torré, ſur les boulevards. Elle fait inſi-

niment d'honneur à l'artiste qui l'a décorée: elle est du meilleur goût & de la plus grande élégance; mais elle n'est pas à beaucoup près de l'étendue de l'autre & ne peut tenir au plus que 1500 personnes. D'ailleurs, le renchérissement des places peut faire grand tott aux instituteurs de ce nouveau spectacle. Au reste, ils travaillent pour l'opéra, qui en a spécialement la direction & le profit, & qui, pour se procurer plus d'amateurs en réduisant les autres spectacles, n'a pas peu contribué à faire interdire la parole au Sr. Nicolet, le grand coryphée des divertissemens de la foire.

19 *Février* 1769. Ce n'est que samedi que M. le Duc de Choiseul a honoré de sa présence l'actrice nouvelle, jouant le rôle de *Zaïre*: des occupations imprévues ne lui avoient pas permis d'assister le mercredi au spectacle. Il a envoyé le lendemain au Sr. le Kain par Corbie un présent de cinquante Louis, avec une Lettre, où ce ministre marque à l'acteur qu'il avoit d'abord projetté de lui faire le cadeau d'un habit, mais qu'il a cru que de l'argent lui causeroit plus de satisfaction: qu'au surplus, l'*Orosmane* ne recevroit jamais tant de plaisir qu'il en avoit causé par la noblesse & l'énergie de son exécution.

22 *Février*. Il se répand un mandement de M. l'archêque de Lyon, contenant des instructions sur le carême & des dispenses pour celui

de cette année 1769, en date du 1er Janvier, qui n'a dû être publié que le dimanche de la Quinquagesime, & parvenu depuis dans ce pays, où il fait un bruit du diable, par le ridicule que les indévots aiment à jetter sur tout ce qui leur paroît outré en morale & en discipline, dans l'espoir qu'il en réjaillira quelque chose même sur les usages les plus reconnus & les plus respectés. Ils trouvent puérile que ce prélat descende dans tous les détails les plus minutieux de cette institution de l'église; ils plaisantent surtout sur la phrase où il invite avec St. Augustin, *les époux chrétiens à se séparer pour un tems*, *afin de vaquer plus utilement à la priere.* Peut-être quelques anecdotes galantes répandues sur le compte de ce pasteur austere, ont-elles donné lieu à relever avec plus d'affectation le rigorisme qu'il annonce. D'ailleurs, les mortifications qu'il a données plusieurs fois à M. l'archevêque de Paris en vertu de sa suprématie prétendue, ont indisposé contre lui les amis de ce dernier, qui n'ont pas peu contribué à tympaniser ce mandement capucinal.

23 *Février* 1769. Il court des couplets très délicats & très ingénieux, où la satyre a pris le ton des graces, & paroît embellie de leur parure; ils sont recherchés & feront anecdote par le point historique qu'ils constatent: ils sont sur l'air:

Vous qui vous moquez par vos ris.

Lisette, ta beaute séduit,
Et charme tout le monde,
Envain la Duchesse en rougit
Et la Princesse en gronde;
Chacun sait que Vénus nâquit
De l'écume de l'onde.

En vit-elle moins les Dieux
Lui rendre un juste hommage,
Et Pâris, ce Berger fameux
Lui donner l'avantage,
Même sur la reine des cieux
Et Minerve la sage?

Dans le sérail du Grand Seigneur
Quelle est la favorite?
C'est la plus belle au gré du cœur
Du maître qui l'habite;
C'est le seul titre en sa faveur
Et c'est le vrai mérite.

25 *Février* 1769. M. Dupin, ancien fermier général, vient de mourir dans un âge fort avancé. Il laisse une veuve renommée autrefois pour sa beauté & dont la maison est encore l'asyle de plusieurs académiciens. Cette virtuose a vu sa cour composée des plus illustres personnages de la littérature. M. de Fontenelle y alloit souvent. Le fameux Rousseau a été précepteur du fils, de ce M. Dupin, un des plus mauvais sujets qu'on puisse trouver, & qui a fait la douleur & la honte de toute sa famille.

M. le Miere eſt encore attaché à la bru de cette Dame. On ne finiroit pas de détailler tous les hommes rares dont cette virtuoſe a fait les délices & l'admiration.

27 *Février* 1769. L'affaire entre le Sr. Natoire & le Sr. Mouton, portée au Châtelet, & qui occupe le public depuis près d'un an, doit être jugée demain. Il paroît un nouveau mémoire pour le Sr. Mouton, dont on a tiré 1500 exemplaires & qui a été enlevé avec une rapidité ſans exemple. Il eſt d'autant plus vigoureux qu'il argue de fauſſeté & de menſonge le directeur de l'académie de Rome, qu'il fait de cette affaire particuliere une affaire publique, & de la cauſe de l'éleve celle de tous les François. Au ſurplus, le Sr. Mouton offre de faire preuve de tout ce qu'il avance & défie ſon adverſaire d'avoir le même ſuccès. Le Sr. Target, défenſeur de Mouton, a revêtu cet écrit d'une éloquence mâle & anglicane, qui éleve l'ame, l'agrandit & l'indigne contre la foibleſſe du Sr. Natoire. Le lecteur réprouve ſes ſentimens & ſa conduite & le condamne déja ſur ſon propre aveu.

Au reſte, tout Paris prend parti dans cette cauſe, qui met de nouveau aux priſes le Moliniſme & le Janſéniſme; mais ce qui fait pancher la balance, c'eſt que les plus indifférens ſur les miſérables querelles de ces deux ſectes, ne peuvent l'être dans celle-ci, où la liberté même de l'homme eſt compromiſe.

28 *Février* 1769. L'affaire des Srs. Natoire & Mouton a été plaidée aujourd'hui au Châtelet. Le Sr. Target, avocat de Mouton, a parlé avec une force, avec une véhémence qui ont entraîné tout l'auditoire; sa peroraison, où, sommant le Sr. Natoire de prouver les faits qu'il avance, il offre & demande de son côté à faire preuve de ceux allégués par sa partie, a terminé ce plaidoyer de la maniere la plus foudroyante. Aussi les juges subjugués par une éloquence aussi lumineuse, ont admis ledit Sr. Mouton à la preuve des faits qu'il demandoit & l'on regarde sa cause comme gagnée.

28 *dudit*. On attendoit depuis longtems un poëme François, annoncé avec les plus hautes espérances: en effet le nom de l'auteur ne pouvoit qu'exciter une grande curiosité, c'est un poëme *des Saisons*, par M. de St. Lambert. Cet ouvrage paroît, & comme il arrive souvent, il ne répond pas à la longue attente des amateurs: il est en quatre chants, suivant la division naturelle & en grands vers. Les gens de goût préferent quelques pieces de lui connues depuis longtems, courtes, vives & légeres, à ce fatras de poésie prodigué dans ce gros volume.

3 *Mars*. Madame Vestris continue ses débuts dans le comique avec le même succès, ou plutôt avec encore plus de succès que dans le tragique. Les grands rôles qui exigent du sang froid, de la finesse, de la noblesse, lui vont à

merveille, & ce fera une très bonne acquifition pour les deux genres

4 *Mars* 1769. *Le Déferteur*, opéra comique du Sr. Sedaine, dont le Sr. Monfigny a fait la mufique, annoncé depuis longtems & retardé par les foins & embarras qu'ont donné au mufi-cien la place de maître d'hôtel de M. le Duc d'Orléans, dont ce Prince l'a revêtu, doit être enfin joué après demain. Il y a eu hier une re-pétition prefqu'auffi brillante que le fera la pre-miere repréfentation: M. le Duc d'Orléans, M. le Duc de Chartres y étoient, & quantité de Seigneurs, qui ont trouvé cet ouvrage mira-culeux.

5 *dudit*. M. Ferrein, médecin profeffeur d'a-natomie & de l'académie royale des fciences, vient de mourir âgé de quatre vingt-cinq ans. Il s'étoit fait une forte de célébrité par une pré-tendue découverte que la voix étoit un inftru-ment à vent & à cordes. Ses partifans même avoient nommé de fon nom *fides Ferrinei*, certai-nes fibres qu'il regardoit comme deftinées à cet ufage, & dont il vouloit qne la glotte fût l'ar-chet. Il avoit exécuté une machine artificielle, qui figuroit affez bien fon fyftême & répondoit par diverfes expériences aux objections qu'on pouvoit faire. Mais le grand argument auquel il n'a pu réfifter, & qui a foudroyé abfolument cette opinion nouvelle, c'eft qu'il eft démontré impoffible en bonne phyfique que dés cordes mouillées rendent du fon. Depuis ce tems la

réputation éphémere de ce docteur a de beaucoup diminué & il eſt rentré dans une obſcurité dont le brouhaha occaſionné par ce ſyſtême ſingulier l'avoit fait ſortir.

6 *Mars* 1769. Tout Paris a couru aujourd'hui au *Déſerteur*, avec cet empreſſement, ou plutôt avec cette fureur qu'on a pour le cher opéra comique. Le drame en queſtion, ouvrage à prétention & à très grande prétention, n'a pas même eu les ſuffrages de ces ſpectateurs indulgens ou d'un goût peu difficile, qui trouvent bon ou du moins ſe laiſſent aiſément prévenir par le nom de l'auteur. Cette piece, en trois actes, roule ſur une plaiſanterie qu'on veut faire à un ſoldat venu pour ſe marier, & auquel on fait accroire que ſa prétendue lui a joué le tour d'en épouſer un autre, dans cet intervalle. Dans ſon deſeſpoir il veut quitter la France : des ſoldats qui le ſurprennent & l'entendent former ce malheureux projet, l'arrêtent comme déſerteur, & il auroit la tête caſſée, ſi ſa maîtreſſe déſolée de la tournure ſiniſtre de cette mauvaiſe plaiſanterie, n'alloit conter l'hiſtoire au Roi, lui demander la grace de ſon amant & ne l'obtenoit.

On remarquoit entr'autres abſurdités dans cette piece, 1°. le fond même de l'intrigue abſolument puérile & qui ne peut être le pivot d'un ouvrage & auſſi grave & auſſi ſérieux que celui-ci : 2°. de faire reſter un quart d'heure ſur la ſcene le déſerteur, accourant

avec beaucoup d'empreſſement pour ſa nôce, & s'arrêtant tout-à-coup lorſqu'il eſt ſur le point d'arriver à la maiſon de ſa maîtreſſe, pour ſe lamenter de ce qu'elle ne vient pas au devant de lui, de ce qu'il ne voit perſonne: &c. 3°. de le faire arrêter ſur la mauvaiſe équivoque d'une ariette où il chante qu'il quitte la France, quoi qu'il réponde à ſes camarades qui concluent qu'il déſerte donc, qu'il ne veut pas déſerter: 4°. de faire venir ſon amante & ſon beau-pere futur dans la priſon pour le voir, ſans qu'ils ſachent pourquoi il y eſt, quoique ce ne ſoit point un crime ſecret & que tout le monde en ſoit inſtruit, & que ſa maîtreſſe revienne enſuite un inſtant après, ayant appris ce dont elle auroit naturellement dû s'informer avant, & ce dont elle auroit été auſſi facilement inſtruite: 5°. de la faire arriver ayant ſa grace, & de la faire évanouïr en le voyant ſur le point d'aller au ſupplice, ſans qu'elle eût annoncé cette heureuſe nouvelle, quoique dans la nature... Outre ces défauts de bon ſens décidés qui ſautent aux yeux de tout le monde, il y en a quantité d'autres dans les détails, & une multitude de bêtiſes qu'on auroit peine à pardonner au plus mauvais farceur. Un perſonnage épiſodique, nommé *Mont au ciel*, qu'on introduit dans la piece, par une méchante équivoque ſur ſon nom égaye un peu ce drame, du plus

grand noir, mais dégenere ſouvent en un miſérable quolibetier des treteaux de Nicolet.

Le muſicien paroît s'être mieux tiré de ſa beſogne ; il y a des endroits de ſa compoſition fort applaudis & d'un joli travail : on voit qu'il cherche à ſortir de tems en tems de la triſteſſe & de la mélancolie où le jette le poëte, & dans laquelle il retombe ſouvent entraîné par ſon modele.

7 *Mars* 1769. *Lettres Cherakceſſiennes, miſes en françois de la traduction Italienne, in-8. de* 150 *pages.* Cet ouvrage mal fait & d'un ſtyle plus que médiocre, n'a pas même le mérite du fonds. C'eſt un ſauvage qu'on introduit ſur la ſcene & qu'on fait diſſerter ſur notre religion, nos dogmes & notre morale. On ſent que ce traité eſt calqué ſur une infinité d'autres du même genre, mais l'auteur n'a de commun avec ſes confreres que l'envie d'infecter de ſon poiſon ſes lecteurs, qui ne ſeront point en grand nombre & conſéquemment il ne fera pas grand mal.

9 *dudit.* On ne ſauroit trop faire connoître les actions patriotiques : le Sr. le Comte, vinaigrier ordinaire du Roi, vient de donner 3000 livres aux écoles royales gratuites de deſſin. M. du Rozoi a publié un *Eſſai philoſophique ſur cette inſtitution*, & il a conſacré au profit des jeunes éleves celui de l'édition de cet écrit. Si l'ouvrage n'a pas un mérite intrinſeque, bien propre à faire multiplier ſon débit, l'auteur a du moins le mérite d'avoir conſacré ſon foible

génie à l'utilité publique, eſpece de gloire bien rare & dont peu de ſes confreres pourroient s'applaudir.

12 *dudit. Le cri de l'honnête homme*, eſt une brochure très clandeſtine, compoſée, ſuivant le récit qu'elle contient, par le premier magiſtrat d'une ville de province du ſecond rang, qui ayant eu le malheur de faire un mariage mal aſſorti, après avoir épuiſé tous les moyens de patience & de conciliation, a été obligé de ſe ſéparer d'une Meſſaline. L'état où l'a mis cette poſition ambiguë, lui a fait faire beaucoup de recherches ſur la matiere du divorce, & par une ſérie de réflexions dont ce livre eſt le réſultat, forme une eſpece de mémoire en ſa faveur pour être autoriſé. A cette pratique, il établit que le divorce a pour lui un paſſage même de l'écriture, très formel, très précis & très clair; qu'il eſt conforme aux uſages de la primitive égliſe, & que la morale, le droit naturel & la politique concourent également à le rendre néceſſaire.

Cet ouvrage écrit avec force n'eſt pas moins appuyé de raiſons: on y trouve une peinture des mœurs actuelles très énergique, où l'on prouve que leur dépravation eſt une ſuite infaillible de l'indiſſolubilité des mariages. L'auteur s'eſt permis des plaiſanteries & un ſtyle ironique, qui ne nuiſent point à la dignité de la matiere, & qui ſervent ſeulement à égayer le ſujet avec nobleſſe; elles n'empêchent pas qu'il ne regne dans

tout l'ouvrage beaucoup d'onction & de sentiment, très capables d'intéresser pour l'historien & d'attendrir le lecteur sur son malheureux destin.

13 *Mars* 1769. Des plaisans ont trouvé dans *Nostradamus* une centurie, qu'ils ont adaptée aux circonstances & dont ils inferent une prédiction de l'élection de M. le Cardinal de Luynes, archevêque de Sens, à la papauté. Voici ce bizarre quatrain susceptible de toutes les interprétations qu'on voudra lui donner; il est tiré de la Centurie 86, édition petit in-8o. de CIↃ.IↃC.LXVII.

Le grand prélat un jour après son songe
Interprêté au rebours de son sens,
De la Gascogne lui surviendra un monge
Qui fera élire le grand prélat de Sens.

Dans les premiers vers on croit trouver la mort du pape; par le troisieme on entend le Cardinal de Bernis, archevêque d'Alby, & le quatrieme paroît fort clair.

M. le Duc de Chevreuse rit beaucoup de cette facétie & porte depuis ce tems *Nostradamus* dans sa poche, qu'il montre à tout le monde.

14 *Mars* 1769. Le Parlement ne paroît pas encore entrer dans les vues de la brochure dont on a parlé, intitulée *le cri de l'honnête homme.* Rempli de préjugés antiques & d'ailleurs obligé à se conformer aux loix reçues & consacrées par une longue exécution, il a sévi le 3 de ce mois, les Chambres assemblées, contre un *Traité sur la Population*, où l'auteur établissoit le Di-

vorce comme un des meilleurs moyens de la favoriser & de l'augmenter. Quoi que ce livre ne soit pas écrit avec la même force que l'autre, ni soutenu de preuves aussi victorieuses, il a paru aux magistrats propre à occasionner une fermentation dangereuse, & il a été condamné à être brûlé par un arrêt qui ne se répand que depuis peu. Il est difficile de déraciner les erreurs si promptement, mais on espere que cette flétrissure ne fera qu'encourager les bons patriotes à écrire sur cette matiere importante & à la prendre pour texte de leurs discours philosophiques.

15 *Mars* 1769. Les spectacles se sont fermés à l'ordinaire sans aucun événement remarquable. On observe seulement que par un retour du bon goût ou de la mode, les parts des François pour l'année dramatique ont monté celle-ci à plus de 14000 livres, tandis que celles des Italiens, qui depuis quelques années les avoient de beaucoup surpassé, sont restées à 8000 livres environ.

18 *Mars* 1769. M. de Voltaire, dont la muse sembloit assoupie depuis quelque tems, vient de se réveiller par une *Epitre à Boileau*, fort longue, fort diffuse, & qui n'est qu'une espece de satyre dans le goût de celles de cet auteur, où M. de Voltaire qui a tant blâmé ce genre, s'abandonne lui-même à son génie très caustique & tombe à droite & à gauche sur une infinité de choses & sur une multitude de gens. Tout cela n'est qu'un rabachage, une répétition fastidieuse des

des injures qu'il a déja débitées ailleurs & d'une façon au moins plus passable.

20 *dudit.* Il court aussi une épitre en vers de M. de Voltaire à l'auteur du livre *des trois Imposteurs*. Ce grand homme s'y éleve avec force contre l'athéisme, en détruit en poëte tous les raisonnemens, qu'il fait ailleurs en philosophe en faveur du même systême. Mais on sait qu'il est accoutumé à prêcher le pour & le contre. Cette piece, où il y a de tems à autre de beaux vers, est en général lâche, prosaïque & se sent de la décrépitude du faiseur. Il a entremêlé un sujet aussi grave de mille plaisanteries, dont il ne peut s'abstenir, & qui donnent un air de farce à ses ouvrages les plus sérieux. Il finit par prêcher le tolérantisme, & après avoir fait manger du porc à un Juif avec un François & boire du vin à un Turc avec un Docteur de Sorbonne, il s'écrie: *mais qui pourra jamais souper avec Freron?* & laisse le Lecteur sur ce bon mot.

22 *Mars* 1769. Deux nouveaux livres infernaux percent à Paris, dans ce saint tems où l'église redouble de ferveur & de prieres pour la conversion des incrédules; l'un a pour titre *Opinion des anciens sur les Juifs, par feu M. de Mirabeau, secrétaire perpétuel de l'Académie Françoise:* l'autre est intitulé *Réflexions importantes sur l'Evangile.*

Ces deux ouvrages, connus comme manuscrits depuis longtems & gardés dans l'obscurité des porte-feuilles des curieux ou des esprits

forts, font dans le goût de ceux attribués à Freret. Il y a autant de méthode, de logique & de clarté; mais ils font écrits avec beaucoup plus de force, & font aussi énergiques dans le style que dans le raisonnement. Le débordement de ces brochures scandaleuses est si grand, que le sage magistrat qui préside à la police, ne peut que le suspendre par intervalle encore; tandis qu'il est occupé à l'arrêter d'un côté, il gagne de l'autre successivement. Il est à craindre qu'il n'entraîne tout ce qu'il rencontrera, si nous n'étions rassurés par les saintes paroles, qui annoncent *que les portes de l'enfer ne pourront prévaloir contre l'église.*

23 *Mars* 1769. M. de Bougainville raconte beaucoup de choses de son voyage, il prétend entr'autres merveilles avoir découvert aux terres Australes une nouvelle isle, dont les mœurs sont admirables, dont l'administration civile fait honte aux gouvernemens les plus policés de l'Europe: il ne tarit point sur les détails charmans qu'il en raconte. Il est bien à craindre que ce nouveau Robinson n'ait acquis ce goût du merveilleux, si ordinaire aux voyageurs, & que son imagination exaltée ne lui fasse voir les objets tout autres qu'ils ne sont.

24 *dudit.* Les adversaires infatigables de la religion ne cessent de tirer des ténebres tous les livres qui peuvent contribuer à leur projet & jetter dans l'esprit des lecteurs des lumieres dangereuses: au défaut d'écrivains qui par des

ouvrages nouveaux sur cette matiere entretiennent la curiosité publique, ils reproduisent d'anciens écrits. Les Anglois étant très féconds en dissertations de ce genre, ils ne tarissent jamais & trouvent toujours chez les philosophes de cette nation, même chez leurs théologiens, des armes propres à leur genre de combat. Tel est un recueil intitulé *Examen des prophéties qui servent de fondement à la religion chrétienne; avec un essai de critique sur les prophetes & les prophéties en général.* La premiere piece est un ouvrage célebre de M. Antoine Collins, auteur du fameux *discours sur la liberté de penser.* Celui ci a paru à Londres en 1724. M. Collins y donne un sens purement allégorique aux prophéties de l'ancien testament, qui avoient J. C. pour objet; ce qui détruit les titres les plus forts de la mission divine. Aussi ce discours fut-il en peu de tems assailli de trente-cinq critiques: les Clarkes, les Whistons, les Sherlocks, les Chandlers, les Sykes, &c. se mirent sur les rangs. *L'Essai critique* est un développement philosophique de cette même matiere très bien fait, & qui ne peut que jetter un ridicule complet sur les prophetes & les prophéties. Tous ces ouvrages, si propres à ébranler la foi des Fideles, sont sagement proscrits par le Gouvernement.

25 *Mars* 1769. Au mariage de M. le Comte de Fitz james, M. le Duc de Chartres lui donna un souper à sa petite maison, appellé *le souper des veuves.* On y avoit réuni les maîtresses de

ce Prince, & de différens Seigneurs mariés, ou ſur le point de ſe marier. Tout étoit tendu de noir. Les femmes étoient dans le deuil du costume : les hommes de même. Les flambeaux de l'Amour s'éteignoient, & ſe trouvoient remplacés par les flambeaux de l'Hymen. Ces deux Dieux étoient dans une rivalité continuelle à cette fête : en un mot, tout y caractériſoit le tombeau des plaiſirs & l'empire de la raiſon. On aſſure qu'il eſt queſtion de renouveller cette farce d'une façon plus ſolemnelle encore, à l'occaſion du mariage prochain de M. le Duc de Chartres.

26 *dudit.* M. de Bougainville a amené avec lui un homme de cette iſle dont il prétend avoir fait la découverte. Il ne prodigue pas encore ce perſonnage curieux, mais il paroît qu'il met tout en œuvre pour ſe faire nommer gouverneur de cette iſle, & réparer la perte qu'il a faite de ſon commandement aux Iſles Malouïnes.

28 *dudit.* Il paroît déja quatre Lettres manuscrites ſur la compagnie des Indes : hiſtorique précieux de tout ce qui ſe paſſe dans cette ſociété & qui doit ſervir un jour à conſtater les efforts multipliés du miniſtere & de ſes ſuppôts pour la détruire. Il eſt fâcheux que la liberté & l'énergie de ces écrits en empêchent la publicité & l'impreſſion.

29 *dudit.* Extrait d'une Lettre de Rome du 7 Mars. „ J'ai vu les obſeques de ſa Sainteté, „ qui étoient miſérables. De tous les ordres

„ religieux il n'y avoit à fon convoi que quel-
„ ques pauvres diables de Jéfuites. Du refte, fa
„ mémoire n'eft pas ici en bonne odeur. On a
„ fait parler Pasquin, qui a dit qu'à l'ouverture
„ de fon cadavre on avoit trouvé au feu Pape
„ fes neveux dans la tête, les Jéfuites dans le
„ cœur, le corps plein de tréfors, & les Rois à
„ fes pieds. On s'eft fervi pour la cérémonie
„ d'un cénotaphe du feu Cavalier Bernin, &
„ comme il y avoit quatre places aux quatre
„ angles, propres à recevoir les vertus du dé-
„ funt, on n'a fçu comment les remplir, & ne
„ trouvant à louer que fa dévotion pour les cé-
„ rémonies religieufes, on l'a repréfenté dans
„ un coin à genoux devant une chapelle; dans
„ une autre, recevant le plan d'une églife; d'un
„ autre côté, faifant la canonifation d'un faint,
„ & enfin fondant un hôpital".

30 *Mars* 1769. Dans ce pays-ci l'émulation des faifeurs de projets enchérit fans ceffe fur les derniers & le public gagne toujours à cette concurrence. Le Sr. Torré, qui l'an paffé avoit ébauché un Wauxhall où l'on couroit en foule, a donné au Sr. Ruggieri l'idée d'en établir un à la foire St. Germain, plus petit, à caufe de l'emplacement qui l'a gêné, mais d'une magnificence finguliere, & telle qu'on croit être dans un de ces châteaux enchantés, dont les anciens Romans nous donnent des descriptions fi merveilleufes. De nouveaux artiftes s'empreffent d'effacer ce fpectacle, & une compagnie entiere a

formé le projet d'établir un Wauxhall perpétuel aux champs élyſées, dont l'étendue & la richeſſe ſurpaſſeront infiniment tout ce qu'on a vu en ce genre. On en peut juger par la miſe dehors que ces gens-là ſe propoſent de faire & qui doit, dit-on, monter juſqu'à 1,200,000 livres. Il ne s'ouvrira que dans un an, au mariage de M. le Dauphin. A la tête de ce projet eſt un nommé Corbie, créature attachée à M. le Duc de Choiſeul, verſé depuis longtems dans tous les genres de ſpéculation, & qui par les facilités que lui donne ſon maître, eſt à même de procurer à ſes confreres tous les ſecours & toute la protection dont ils peuvent avoir beſoin.

1er. *Avril* 1769. *L'Enfer détruit*, ſuivant un petit avertiſſement, eſt un ouvrage ſorti de la même plume que celle de l'auteur de la *Cruauté religieuſe*. Il parut à Londres en 1761. Il eſt queſtion d'y montrer à tout homme raiſonnable que le dogme de l'éternité des peines n'a d'autre baſe que l'intérêt des impoſteurs, dont le métier conſiſte à tromper le genre humain : 1o. en ce qu'il eſt incompatible avec la juſtice & la gloire de Dieu : 2o. en ce qu'il eſt probable que ceux qui ont enſeigné cette doctrine, ne la croyoient pas eux-mêmes & avoient des vues particulieres pour la répandre : 3o. en ce que de ſavans théologiens ne ſont nullement d'accord entr'eux pour décider ſi cette doctrine eſt formellement annoncée dans les écritures : 4o. en ce qu'un dogme ſi contraire à la bonté divine ne peut ſervir de

bafe à une vraie religion, qu'il n'eft propre qu'à fomenter une religion fauffe & tyrannique pour des efclaves, & ne peut avoir que les conféquences les plus facheufes.

A la fuite de ce premier ouvrage eft un fecond, qui lui fert d'appui, qui a pour titre: *Differtation critique fur les tourmens de l'enfer.* Il eft auffi traduit de l'anglois, fuivant un avertiffement, & parut à Londres en 1758. Il eft plus favant que le premier, plus appuyé de citations & de paffages de l'écriture même; car, ce qui rend ces libelles contre la religion plus redoutables, c'eft que leurs auteurs puifent dans les livres faints les plus forts argumens dont ils la combattent. Le ftyle de ces deux écrits, & furtout du premier, eft un ftyle de differtation, froid, diffus & n'enthoufiasme en rien le lecteur: mais la logique en eft fi ferrée, fi preffante, fi lumineufe, qu'il faut toute la foi poffible pour s'y refufer.

2 *Avril* 1769. Les comédiens ordinaires du Roi voulant propofer un encouragement à ceux qui font dans le cas de travailler pour leur théâtre, en affectant des récompenfes à ceux qui auront contribué à fa profpérité & à fon amélioration, ont arrêté de donner deux penfions viageres de 800 livres aux deux fujets qui auront le plus mérité d'eux: en conféquence ils viennent de choifir Mrs. Favart & Duni pour les premiers fujets de leur bienveillance: le premier eft connu par une grande fécondité de pie-

ces, toutes assez agréables au public; le second est le premier musicien qui eut fait révolution dans l'espece de composition de l'opéra comique par *le peintre amoureux de son modele.* Ce nouveau genre d'harmonie eut peine à prendre & ne fut goûté qu'après plusieurs représentations.

3 *Avril* 1769. L'affaire de la compagnie des Indes occupe la cour & la ville, par la tournure grave qu'elle est sur le point de prendre indispensablement. Malgré cette crise, qui n'est rien moins que comique pour ceux qui y sont, graces à la gaîté françoise, on veut dérider encore le front des actionnaires, & un plaisant vient de répandre une facétie à ce sujet très propre à faire rire ceux qui le pourront. On distribue aujourd'hui sous le manteau une feuille imprimée, qui a pour titre: *Prospectus de la pompe funebre de feu très haute & très puissante, très excellente Princesse Madame la Compagnie des Indes, Souveraine de la presqu'isle de l'Inde, & ci-devant des isles de France, de Bourbon & du Port de l'Orient.* On y lit que la dite pompe est dirigée par les soins de M. le Duc de Duras (avec toutes ses qualités,) Syndic de la ladite Dame, & exécutée sur les dessins de M. Boutin, intendant des finances.

Cette parodie a tout le sel de la plus fine critique. L'auteur, qui est sûrement du sein de la Compagnie, & qui en connoît à merveille les principaux personnages, les caractérise de

la

la façon la plus frappante & les couvre du ridicule le plus indélébile. Chacun y eſt nommé & a une place marquée, relative à ſon rôle. Une pareille folie ne peut être bien ſentie que par des gens qui ont ſuivi les aſſemblées générales & particulieres. Mrs. le Duc de Duras & Boutin, d'Epremesnil, Necker, &. ſont les plus maltraités, L'auteur ne reſpecte que M. le contrôleur général, dont il n'a fait aucune mention.

Les conjectures tombent, en général, ſur M. le Comte de Lauraguais, comme auteur du pamphlet; cependant il y eſt auſſi caractériſé, mais d'une façon avantageuſe & qui ne peut que lui faire honneur.

4 *Avril* 1769. *Aſſemblée publique de l'Académie royale des Inſcriptions & Belles Lettres, du 4 Avril.* Le Sr. le Beau, Secrétaire perpétuel, a annoncé que l'Académie avoit propoſé pour ſujet du prix de pâques de cette année, la queſtion ſuivante: *quelles ont été depuis les tems les plus reculés juſqu'au 4e. ſiecle de l'Ere Chrétienne, les tentatives des différens peuples pour ouvrir des canaux de communication, ſoit entre diverſes rivieres, ſoit entre deux mers différentes, ſoit entre des rivieres & des mers & quel en en a été le ſuccès?* Comme les mémoires qui lui ont été envoyés ne lui ont pas paru remplir cet objet, elle s'eſt déterminée à propoſer le même ſujet pour le prix qui doit être donné à pâques 1771, & qui ſera double.

Le Sr. le Beau a ajouté que l'Académie avoit

proposé pour le prix de la St. Martin 1768, d'examiner *quels furent les noms & les attributs divers de Jupiter, chez les différens peuples de la Grece & de l'Italie? quelles furent l'origine & les raisons de ces attributs?* Que peu satisfaite des mémoires qui lui ont été envoyés sur ce sujet, elle a remis le prix & proposé la même question pour la St. Martin de l'année 1770: que le prix sera double & consistera en deux medailles d'or, chacune de la valeur de 500 livres.

L'abbé Arnaud a lu ensuite un mémoire *sur le style & les ouvrages de Platon.*

A cette dissertation a succédé celle de M. de Guignes *sur la littérature Chinoise*, & particuliérement sur les historiens & l'étude de l'histoire à la Chine: le Sr. Gibert a lu pour cet auteur, le seul de l'Académie en possession aujourd'hui d'exploiter les mines riches & abondantes de cette langue étrangere.

Le Sr. de Rochefort a parlé le troisieme & a donné la seconde partie de son Mémoire sur les mœurs des tems héroïques.

M. Anquetil devoit finir par un mémoire où il établit que les livres *Zends*, déposés à la bibliotheque du Roi le 15 Mars 1762, sont les propres ouvrages de Zoroastre, ou du moins qu'ils sont aussi anciens que ce législateur; mais cinq heures & demie approchoient & l'on n'a pas jugé à propos de laisser commencer l'auteur, l'usage classique de cette Académie étant, comme on l'a observé déja, de lever la séance impitoyablement à la minute.

5 *Avril* 1769. *Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences, tenue mercredi 5 Avril* 1769. Le Sr. de Fouchy, Sécrétaire de l'Académie, a ouvert la séance en annonçant que le prix qui étoit double & dont le sujet étoit de *déterminer la meilleure maniere de mesurer le tems à la mer*, avoit été adjugé à un mémoire du Sr. le Roi, fils du célebre Julien le Roi, horloger de S. M. & à une montre du même auteur, qui est la même présentée au Roi à Bellevue au mois d'Août 1766, que le Marquis de Courtenvaux éprouva sur la fregate *l'Aurore*, lorsqu'il alla en Hollande en 1766, & dont on a fait des épreuves à la mer l'été dernier dans un voyage des côtes de France à Terre-Neuve & de Terre-Neuve à Cadix, &c.

Le Secrétaire annonça ensuite qu'en considération de l'importance de cette matiere, l'Académie proposoit de nouveau le même sujet pour l'année 1771, & que le prix extraordinaire dont le sujet étoit d'indiquer la maniere de perfectionner l'espece de crystal nécessaire à la construction des lunettes achromatiques, étoit remis à la même année.

Le Sr. de Fouchy a lu encore l'éloge de M. de Parcieux. Ce digne Académicien étoit un homme fort laborieux & qui n'avoit pour toutes anecdotes curieuses dans sa vie que l'histoire de ses ouvrages en très grand nombre. L'orateur en a fait une liste fort détaillée : ils sont presque tous d'une utilité sensible & ceux-mê-

me qui n'ont pas été exécutés, pourront l'être un jour. Son fameux projet d'amener la riviere d'Yvette dans Paris, pour fournir abondamment de l'eau dans toutes les parties de cette capitale, eſt plus connu & fait honneur au génie de ce méchanicien. Le Secrétaire, dans cet éloge, a paru ſe conformer à la modeſtie de ſon héros; il a été plus ſobre que de coutume en ornemens étrangers; ſon ſtyle eſt plus ſain, & tel qu'on devroit l'employer dans l'éloquence de ce genre, qui ne doit être que le genre ſimple.

Le Sr. de Vaucanſon, ſur l'invitation du directeur, a pris la parole, & dans un mémoire aſſez ennuyeux a donné la *deſcription d'une nouvelle calandre propre à moirer les étoffes de ſoye.* Un pareil mémoire auroit été plus goûté dans une aſſemblée de commerçans de Lyon, que dans cette ſéance publique, où le grand nombre des ſpectateurs cherche plus à s'amuſer qu'à s'inſtruire, ou du moins voudroit trouver l'agréable joint à l'utile; réunion que quelques Académiciens ont le ſecret de faire, mais pas tous, à beaucoup près.

Le Sr. de Fouchy a repris encore la parole pour lire l'Eloge du Sr. Trudaine de Montigny, Intendant des finances & honoraire de cette académie. Il a commencé par déclarer qu'ayant, ſuivant l'uſage, demandé à la famille les mémoires néceſſaires à ſon travail, il lui en avoit été fourni de ſi bons & de ſi bien faits, que c'étoit plus l'ouvrage de cette famille que le ſien qu'il alloit préſenter à l'aſſemblée.

Dans cet éloge le public a remarqué deux traits, qui sont en effet très saillans; le premier a paru extrêmement hardi & l'on a été étonné de le voir inséré dans un pareil ouvrage: il étoit question du pere de M. de Trudaine, Prevôt des marchands, mais qui fut destitué de cette dignité pour n'avoir pas voulu se prêter à quelques arrangemens qu'on vouloit faire sur les rentes & qui, suivant la coutume, n'étoient pas à l'avantage des particuliers. L'historien ajoute que cette disgrace ne fit point perdre au pere du Sr. de Trudaine l'estime & la considération de M. le Régent, sous le gouvernement duquel s'étoit passé cette injustice; que ce Prince avoit eu la bonté de lui témoigner son regret, en lui disant, *on ne vous a ôté votre place que parce que vous étiez trop honnête homme:* aveu, sans doute, très noble dans la bouche du Régent, mais qui ne peut que flétrir sa mémoire.

Le second trait est du Trudaine dont le Sr. de Fouchy a lu l'éloge: étant au lit de la mort son fils n'ayant pas de meilleures espérances à lui donner sur sa fin qui approchoit, & croyant le consoler au moins un peu dans son état par le récit de l'intérêt que le public y prenoit, lui en faisoit une description aussi touchante que flatteuse, il lui apprenoit que ce moment étoit celui où il pouvoit être le plus assuré de l'affection de la nation, de l'estime des gens de bien

& du suffrage de tous les patriotes, qu'il emporteroit des regrets universels: *eh bien! je te legue tout cela*, lui dit le moribond en souriant; mot susceptible de deux sens & très philosophique, de quelque maniere qu'on l'entende.

M. Macquer a continué la séance par la lecture d'un *Mémoire sur une nouvelle méthode de teindre la soye en écarlate avec la cochenille.*

M. de Fouchy, doué d'un organe infatigable, a terminé la séance par une notice des trois Arts, publiés depuis un an par l'Académie; *l'art du fil d'archal*, par M. Duhamel; celui de *l'exploitation des mines de charbon de terre*, par M. Morand fils; & *l'art de la menuiserie*, premiere partie, par le Sr. Roubaud, compagnon menuisier. Il a fait un éloge mérité de cet artiste, qui asservi au méchanisme de son art, a sçu pourtant s'en dégager & s'élever jusqu'aux principes d'une théorie aussi savante & raisonnée.

7 *dudit*. M. l'abbé Lauguier, très connu par sa sortie des Jésuites quelques années avant la dissolution de cet ordre fameux, & par l'esclandre que fit cet événement, auteur d'une *Histoire de Venise*, & qui avoit quelque réputation dans la république des lettres, vient de mourir d'une fievre maligne. Il se mêloit encore d'architecture & avoit écrit sur cette matiere des ouvrages qui l'avoient mis aux prises avec de gens de l'art; enfin il étoit devenu homme à bonnes fortunes, apparemment pour faire abjuration entiere de son ancien état.

10 *Avril* 1769. Extrait d'une Lettre de Rome, du 23 Mars 1769. „ L'Empereur eſt entré „ dans le conclave, les arrangemens étant pris „ pour laiſſer la porte ouverte. A ſon arrivée, „ il a demandé s'il pouvoit conſerver ſon épée? „ On lui a dit qu'il ne la portoit que pour la „ défenſe de la religion; " on prétend qu'il a ajouté, *& pour celle de mes états.*

„ Le trait le plus remarquable & dont j'ai „ été témoin oculaire, c'eſt à l'occaſion du tom„ beau de la Comteſſe Mathilde, dans l'égliſe „ St. Pierre. Vous ſavez qu'il y a à ce monu„ ment un bas-relief, dont les figures ont deux „ pieds & demi de haut. La Comteſſe y eſt „ repréſentée debout à côté du Pape, qui ſur „ un fauteuil & dans l'appareil le plus orgueil„ leux donne l'abſolution à un Empereur humi„ lié & à genoux. Lorſque l'antiquaire vint à „ expliquer ce morceau à l'Empereur, j'obſer„ vois le viſage de ce prince, je le vis ſe cou„ vrir d'indignation; il recula un pas en arrie„ re, & toute ſa contenance marquoit ſa fu„ reur: il ſe remit cependant & ſe contint.

„ Il paroît ici une Satyre datée de l'enfer, „ au Cardinal Piccolomini. Le conclave eſt „ fort agité: les intrigues ne ſont pas encore „ terminées. On croit qu'il ſera long, & que „ le Saint Eſprit ne deſcendra pas ſitôt ſur les „ têtes de ces éminences électorales."

11 *Avril.* Les comédiens françois ont donné hier la premiere repréſentation d'une comédie

nouvelle, intitulée *le mariage interrompu*, en vers & en trois actes. Ce drame, peu annoncé & même placé sur l'affiche en petit caractere & avec une modestie extraordinaire, avoit attiré peu de monde. Il a été bien reçu. C'est une comédie dans le genre antique. Un valet intriguant fait la cheville ouvriere de la piece. C'est un pendart du premier ordre, un chef-d'œuvre de forfanterie, le scélérat le plus gai, qui anime toute la scene & écrase les autres personnages. Le plan de l'ouvrage n'est pas grand' chose, du reste; mais au total cette comédie est dans le vrai ton, amusante, courte, sans épisode, sans tirades, & marchant toujours à l'événement, malgré la complication d'embarras de toute espece, que forme infatigablement le héros de l'intrigue, c'est-à-dire le valet. On a demandé l'auteur, qui a paru : c'est M. Cailhava d'Estandoux, déja connu par deux comédies.

14 *Avril* 1769. Le Roi faisoit compliment à un Seigneur de la cour sur le bel habit qu'il avoit pour le gala indiqué au jour des nôces de M. le Duc de Chartres; il en admiroit le goût, l'élégance & la richesse: *ah! Sire, cela se doit*, lui répondit-il.

15 *dudit*. Il court depuis quelque tems une anecdote très singuliere pour n'avoir pas besoin de confirmation : aujourd'hui qu'elle paroît constatée par l'arrivée du criminel dans les prisons, on peut se hazarder à la rapporter. Il est question du bourreau de Soissons, ayant une femme

très jolie dont il étoit fort jaloux. Le Lieutenant criminel de cette ville soupiroit pour cette belle, & à raison de la confraternité avoit eu accès auprès d'elle & y étoit très bien. Il profitoit de toutes les occasions pour éloigner le mari soupçonneux & l'obligeoit d'aller pendre & rouer à droite & à gauche, toutes les fois que cela se rencontroit. Un jour qu'il étoit en expédition lointaine, le jaloux, au lieu de revenir le lendemain, força de diligence & revint dans la nuit. Il trouva ce qu'il desiroit voir, ledit Lieutenant criminel couché avec sa femme. Il ne fait semblant de rien, fait chauffer son fer à marquer les criminels & l'imprime sur les épaules du galant: vengeance bien douce & bien appliquée, sans doute, mais qui n'a pas été vue de même par la justice. L'exécuteur des hautes œuvres a été condamné en premiere instance & est actuellement à la Conciergerie pour subir la confirmation de son jugement, qui sera le fouet, la marque, les galeres & toutes les gentillesses de cette espece.

16 *Avril* 1769. Le Sr. Poinsinet, jaloux d'étendre de plus en plus sa réputation & trouvant comme Alexandre le monde encore trop petit pour son individu, est allé en Espagne, à la tête ou à la suite d'une troupe de comédiens, pour laquelle il doit composer des opéra comiques. On attend avec impatience les nouvelles de son début à Madrid & de ses succès.

16 *dudit*. Madame la Duchesse de Chartres

s'eft prodiguée ces jours-ci, fuivant l'ufage, aux regards du public empreffé à la voir. Elle eft allé mercredi à la comédie françoife, & hier à la comédie italienne. Elle étoit avec Madame la Comteffe de la Marche & Mademoifelle d'Orléans. On jouoit le *Déferteur*, piece nouvelle, toujours mauvaife, quoique fort courue, mais qui a des prétentions à l'attendriffement. Les Princeffes ont été émues à plufieurs fituations, & le public a vu avec transport la fenfibilité de ces belles ames; mais il n'a pu réfifter à l'émotion du moment, où aux cris de *Vive le Roi*, amenés par le fujet, l'auteur avoit fait adroitement ajouter *& toute la famille royale*; toutes les trois ayant fondu en larmes à ces tendres expreffions de l'amour des François; les fpectateurs, les acteurs, tout a reffenti le doux plaifir de verfer des pleurs de joie & d'amour.

20 *Avril* 1769. La fermentation à Londres eft toujours la même à l'occafion de Wilkes. Le peuple eft plus que jamais affectionné à ce fameux partifan des privileges de la nation. On mande que la populace a pouffé l'infolence jusqu'à promener un char dans presque toutes les rues, dans lequel il y avoit une jeune fille avec cette infcription: *la Liberté*. Il étoit décoré de trois médaillons, dont un de chaque côté, & un derriere le Char. A droite, on lifoit *Charles I, couronné en .... décapité en ...* A gauche, *Jacques II, couronné en .... chaffé en ...*, *Georges III, couronné en* 1760 *&* ....

23 *Avril* 1769. Par différentes lettres que M. de Voltaire a écrites dans ce pays-ci, on sait que ce grand poëte a renouvellé cette année le spectacle édifiant de l'année derniere & qu'il a encore fait ses pâques avec beaucoup de dévotion, mais d'une façon moins publique : il a prétexté des incommodités pour rester dans son lit & recevoir la communion chez lui.

27 *Avril* 1769. L'institution de l'école vétérinaire établie au château d'Alfort, près de Charenton, se soutient & se perfectionne de plus en plus. Le ministre qui y préside, l'a fort à cœur & donne tous les soins nécessaires pour en étendre les progrès & encourager les éleves. Le mardi 25 il y a eu un concours, dont l'objet a été la démonstration des reins succenturiaux, des reins proprement dits, des ureteres, de la vessie, & des parties de la génération, le tout considéré dans le cheval & dans la jument, & comparé dans le taureau, dans la vache, dans le bouc, dans la chevre, dans le belier & dans la brebis, sans oublier de faire remarquer les différences essentielles de ces visceres dans l'homme & dans les animaux dont il s'agit.

On peut juger par ce détail de la multitude de connoissances dans l'histoire naturelle du regne animal, qui doivent occasionner de pareilles recherches. Du reste, l'appareil propre à exciter l'émulation n'est point oublié, & ces concours sont annoncés par des billets d'invitation impri-

més, qui ne manquent pas d'attirer beaucoup de ſpectateurs diſtingués & ſurtout des militaires.

29 *Avril* 1769. On apprend que M. de Voltaire, avant ſa communion derniere, a prononcé un beau & pathétique diſcours, où il s'eſt expliqué cathégoriquement ſur ſa foi, & où il a renié toutes ces malheureuſes brochures qu'on lui attribue.

30 *dudit*. Près de la moitié de Paris ſe trouve déjà illuminé par les lanternes à reverbere du Sr. Bailly, mais on commence à en appercevoir les défauts & on en revient à celles du Sr. Bourgeois de Château-blanc. Cet entrepreneur doit pourvoir la capitale de trois mille cinq cent lanternes, fourniſſant ſept mille becs de lumiere: il ſe charge du premier achat & des rechanges, de l'entretien des uſtenciles & du luminaire, des allumeurs, en un mot de tout ce qui eſt néceſſaire à cet établiſſement, même de renouveller les lanternes déjà poſées du Sr. Bailly, moyennant un privilege de vingt ans, pendant lequel tems la police lui payera par an trois cens cinq mille livres environ. Par ce calcul, chaque bec de lumiere revient de quarante-trois à quarante-quatre livres. Cette illumination doit durer toute l'année, ſuivant les degrés de lune & jusqu'à trois heures de matin. On ne peut trop louer le zele de M. le Lieutenant général de police à pouſſer une invention auſſi utile à ſon dernier degré de perfection.

2 *Mai* 1769. L'Académie royale de muſique

a remis aujourd'hui l'opéra d'*Omphale*. Les pressentimens qu'on avoit du peu de succès de la nouvelle musique se sont réalisés assez généralement, & les amateurs se sont réunis à préférer les modulations tendres & agréables de Destouches au travail sec & dur de la composition du Sr. Cardonne. Les partisans même de la musique moderne ne trouvent pas cet auteur assez savant pour une pareille entreprise. On ne peut pourtant lui refuser du talent: il y a de très jolis airs de symphonie dans son ouvrage, & d'ailleurs les jugemens précipités d'une premiere représentation sont sujets à beaucoup d'erreurs.

5 *Mai* 1769. Il y a quelques jours qu'un jeune homme qui a débuté au théâtre Italien avec assez peu de succès, a été trouvé pendu dans sa chambre. On prétend qu'il s'est porté à cette extrêmité de desespoir de n'avoir pas eu l'accueil qu'il se promettoit. On n'auroit pas cru que cet anglicisme eût gagné jusques dans cet ordre de citoyens. De pareils événemens se multiplient beaucoup ici depuis quelque tems, & sans compter ceux qu'on ne peut dérober à la connoissance du public, il s'en passe plusieurs qu'on lui cache par égard pour les familles & pour empêcher d'ailleurs les progrès funestes de cet esprit philosophique prétendu, également contraire à la politique, à la raison & au véritable héroïsme.

10 *Mai*. M. Petit, qui a succédé depuis peu

à M. Ferrein dans la place de professeur royal d'anatomie au jardin du roi, a fini hier le cours de ce médecin, qu'il avoit continué depuis deux mois. On ne sauroit rendre l'affluence qu'a attiré à cette école, presque déserte autrefois, l'éloquence du nouvel orateur. Mais ce qui l'a flatté encore plus & ce qui est sans exemple, c'est à la fin de son discours de clôture un compliment que lui a adressé *ex abrupto* un des éleves ; il l'a comparé à Jésus-Christ pour la douceur, la modération, la charité & l'esprit lumineux qu'il répandoit dans ses instructions. Le professeur, ému de cette apostrophe risible en tout autre cas, n'a pu s'empêcher de verser des larmes de joie, & tous les spectateurs ont été attendris d'une scene aussi touchante.

M. Petit se plaignoit en entrant de la difficulté qu'il avoit à pénétrer, des suffocations qu'il essuyoit, de sa robe qu'on déchiroit ; &c. il imploroit le secours d'un inspecteur de police, chargé de veiller au bon ordre & à la décence en ce lieu : *ma foi*, *Monsieur*, lui a-t-il répondu, *je n'y puis rien : ce n'est pas ma faute ; c'est la vôtre, pourquoi parlez-vous si bien* ?

12 *dudit.* L'ordre de St. Michel, comme on sait, est devenu spécialement consacré à servir de récompense aux talens utiles ou aux arts agréables. Le Roi vient de nommer plusieurs chevaliers pris dans le tiers-état, qui sont dans le cas de mériter cet honneur : dans ces nou-

veaux promus on distingue le Sr. Bouvard, médecin accrédité dans Paris, & qui jouit même aujourd'hui de la premiere réputation; le Sr. Pigale, célebre sculpteur nommé pour finir les accompagnemens de la statue de Louis XV, commencés par Bouchardon, & recommandable par divers ouvrages très connus, & tout recemment par son mausolé du Maréchal de Saxe qui approche de son point de perfection.

14 *Mai* 1769. Extrait d'une Lettre de Rome du 23 Avril 1769. „ Les cardinaux pelotent „ dans le conclave en attendant partie. Il est „ aujourd'hui grandement question du cardinal „ Ganganelli pour en faire un pape, c'est-à- „ dire, que c'est la marotte du moment; car „ en général, celui dont on parle le plus dans „ les commencemens, est celui qu'on a le „ moins envie d'exalter. Ganganelli est un „ cordelier âgé de 64 ans, né à Rimini, d'u- „ ne très basse extraction, mais n'en visant „ pas moins de loin & en toute humilité au „ pontificat. En conséquence, il s'est toujours „ abstenu de prendre part aux démêlés de la „ cour de Rome & de s'immiscer dans les af- „ faires politiques, il n'est dans le cas d'au- „ cune exclusion, il a de très bonnes mœurs, „ point de maîtresses, point de mignons, il „ est modeste & demeure encore au couvent „ des cordeliers; mais il est dénué de cette „ fermeté d'ame & de ces grandes qualités „ nécessaires pour le gouvernement de l'égli-

„ ſe, ſurtout dans un tems où l'hypocriſie ne
„ ſert plus à rien, & où le pape ne devant
„ plus ſe regarder que comme une puiſſance
„ politique, mais foible, doit en cette qualité
„ ſe mettre adroitement ſous la protection de
„ quelque puiſſance plus grande, changer de
„ parti ſuivant les circonſtances & oppoſer
„ alternativement l'un à l'autre.

„ Du reſte, on ne croit pas que leurs émi-
„ nences travaillent ſérieuſement encore à la
„ confection du pape; mais il n'y a pas de
„ doute qu'il ne ſoit fait avant la Magdelaine,
„ lorsque les chaleurs commmenceront à fouet-
„ ter le ſang des cardinaux, qu'ils ſentiront
„ le beſoin de ſe répandre au dehors, qu'ils
„ craindront de tomber malades dans une ſai-
„ ſon où tout le monde quitte Rome, & ſur-
„ tout dans le conclave, ſitué à l'endroit le
„ plus mal-ſain de cette capitale, ils invoque-
„ ront ſérieuſement les lumieres du Saint Eſ-
„ prit, & vous aurez bientôt un Vicaire de
„ Jéſus-Chriſt."

16 *dudit*. On vient de réimprimer le *Diſcours de l'Empereur Julien contre les Chrétiens*, *traduit par M. le Marquis d'Argens*. Cet ouvrage avoit déjà paru, mais avec des notes deſtructives du texte, ou du moins qui le combattoient & défendoient le Chriſtianisme. On y en a joint aujourd'hui beaucoup d'autres, qui font l'effet contraire. Le plus grand nombre paroît être de M. de Voltaire, & ſont

dans

dans son style; il y en a de M. Damilaville, de M. Boulanger, de M. d'Argens, de plusieurs autres écrivains, qui tous tendent au même but & renouvellent les objections repétées cent fois contre l'ancien & le nouveau testament; mines inépuisables de ridicules, de contradictions, d'horreurs & d'absurdités, quand on veut les discuter avec cet esprit de critique & de philosophie, si opposé à la soumission & à l'abnégation du véritable chrétien.

On a joint pour frontispice à cet ouvrage le portrait de l'Empereur Julien, tiré du *Militaire philosophe*; une introduction ou examen de l'ouvrage paroît de la même main, & un supplément à la fin du même auteur, c'est-à-dire de M. de Voltaire, dont l'ardeur ne se rallentit point pour l'extinction d'une religion qu'il se figure incompatible avec les sentimens de tolérance & d'humanité dont il est depuis si longtems l'apôtre & qu'il voudroit inculquer à tous les lecteurs.

21 *dudit*. On commence à montrer au public le modele en grand du mausolée qui doit être exécuté à Sens pour feu Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine. C'est le Sr. Coustou, sculpteur du premier rang, qui est chargé de cet ouvrage.

26 *Mai* 1769. Les progrès de l'inoculation s'étendent de plus en plus & il est déjà question d'établir ici un hôpital pour y exercer cette méthode. On propose de le mettre à l'hôpital

Saint Louïs, ancien bâtiment destiné aux pestiférés & qui heureusement est vacant & inutile depuis longtems. Au reste, ceci ne paroît encore qu'un projet répandu dans le public, suivant l'usage, pour sonder ses dispositions, & le préparer insensiblement à le recevoir. Il éprouvera, sans doute, beaucoup de contradictions & de discussions, comme en éprouvent en France tous les établissemens nouveaux, même les plus avantageux, & celui-ci a de puissans adversaires dans le sein de la Faculté même, non que parmi les gens instruits il puisse se trouver des détracteurs de bonne foi, mais parce que la passion & la cabale influent sur tout, & que l'amour-propre combat encore par opiniâtreté en faveur d'un mauvais systême, même lorsque l'esprit est convaincu.

Au reste, un des principaux avantages qui puisse résulter du nouvel hôpital, c'est de faire baisser le taux aux inoculateurs à la mode, qui exigent vingt & vingt-cinq Louis pour une opération aussi simple & demandant aussi peu de soin de leur part.

27 *Mai* 1769. On vient de publier en un corps de volume les notices, les fragmens de cinquante évangiles, *les évangiles apocryphes*, dont quatre conservés en entier: *l'évangile de la naissance de Marie*, *le protévangile de Jacques*, *l'évangile de l'enfance du Christ*, enfin *l'évangile de Nicodême*. On y a joint *deux lettres de Pilate à l'Empereur Tibere*; *la relation du*

gouverneur Pilate touchant Jésus-Christ, notre Seigneur, envoyée à l'Empereur Tibere à Rome; *l'extrait de Jean d'Antioche; la relation de Marcel des choſes merveilleuſes & des actes des bienheureux apôtres Pierre & Paul*, & des *actes magiques de Simon le Magicien*. On a réuni ces différens ouvrages ſous le titre de *Collection d'anciens évangiles, ou monumens du premier ſiecle du Chriſtianisme, extraits de Fabricius, Grævius & autres Sçavans &c. par l'abbé B * * *.*

Dans l'avant-propos on dit que tous ces évangiles furent appellés *apocryphes*, par oppoſition aux autres, appellés *authentiques*, en ce que dans le concile de Nicée, après avoir placé pêle-mêle les uns & les autres ſur l'autel, les peres prierent ardemment le Seigneur que les premiers tombaſſent ſous l'autel, tandis que ceux qui avoient été inſpirés par le St. Eſprit reſteroient deſſus: ce qui arriva ſur le champ.

On ne peut que condamner le projet de reproduire au jour tant d'ouvrages aſſez aprochants des vrais évangiles, par le merveilleux qui y regne, & l'obſcurité myſtérieuſe des faits qu'ils contiennent, mais qui par là même prêtent de nouvelles armes aux incrédules & expoſent notre ſainte religion aux railleries des impies & des prophanes. Quelques plaiſanteries ſemées dans l'avant-propos décelent l'eſprit dans lequel on a fait cette collection, c'eſt-à-dire un deſſein conſtant de tourner

en ridicule les livres ſacrés, en les confondant indiſtinctement avec d'autres, qu'une fraude pieuſe, mais condamnable, a répandus dans les premiers ſiecles de l'égliſe & très analogues aux premiers, comme on a dit, par des récits qu'on trouveroit abſurdes, & un ſtyle qu'on appelleroit de galimathias, dans des livres prophanes.

29 *dudit.* Tous les arts ſe perfectionnent dans cette capitale à un point ſingulier, & celui de la filouterie eſt parvenu à un degré de dextérité, au point de mériter à ſes héros des prix académiques s'ils euſſent vécu à Sparte. Il vient de s'en paſſer un trait digne d'être rapporté.

Dans le fauxbourg Saint Germain, rue Saint Dominique, vivoit avec une gouvernante un homme d'un certain âge & retiré; il avoit la paſſion qui ſe fortifie aux dépens des autres & meurt avec nous, l'avarice: tout ſon plaiſir étoit d'accumuler Louis ſur Louis. Un jour qu'il étoit allé à la campagne pour quelque tems, ayant laiſſé ſa ménagere chez lui, ſe préſentent des quidams en robe, rabat; &c. ils frappent: la gouvernante ouvre, ils lui déclarent en pleurant que ſon maître eſt mort, & qu'ils viennent mettre les ſcellés. La pauvre femme toute interdite ſe livre à ſa douleur; cependant après avoir annoté les gros meubles, ils demandent les clefs des armoires pour ſerrer ce qui traînoit. Ils vont au ſecrétaire, trouvent un magot en or de 18000 livres; ils requierent

la bonne Dame de se charger de cet argent, suivant l'usage; elle témoigne une repugnance qu'ils étoient bien disposés à faire naître ou à prévenir: on lui dit qu'on va lui donner une décharge & dresser procès verbal, comme quoi M. le commissaire restera chargé de cet objet, ainsi que des bijoux, argenterie, &c. qu'il n'est pas prudent de laisser sous les scellés... Leur coup fait, ils expédient promptement le reste de cette comédie, & prennent congé de la gouvernante, en la déclarant gardienne, en lui donnant quelque argent comptant, & en l'exhortant à se consoler.

Au bout de quelques jours le maître revient & frappe à sa porte. La gouvernante ouvre & referme brusquement, en se signant; elle croit voir un revenant. Le vieillard ne sait ce que ce manege veut dire; il frappe de nouveau & fait grand fracas. Tous les voisins accourent, & le bruit de sa mort étant répandu dans le voisinage, ils sont dans la même épouvante. De plus hardis cependant entrent en pour-parler: le prétendu revenu ne conçoit rien à cette histoire. La porte s'ouvre enfin une seconde fois; il demande à sa gouvernante l'explication de cette fourberie? Elle raconte ce qui s'est passé, lui fait voir les scellés partout: il n'a rien de plus pressé que de courir à son secrétaire: elle lui déclare qu'il n'y trouvera plus d'argent, que la justice prétendue s'est emparée de tout. Le malheureux juge à l'instant qu'il est volé & se

livre à tout le deſeſpoir qu'on peut imaginer. On eſt à la recherche de ces mauvais plaiſans.

31 *Mai* 1769. On voit au Louvre une table volante, merveilleuſe par ſa conſtruction; elle doit être placée à Trianon & eſt bien ſupérieure à celle de Choiſy, par la ſimplicité du méchanisme. Elle s'éleve, comme celle-là, du fond du parquet, couverte d'un ſervice, avec quatre autres petites tables appellées *ſervantes*, pour fournir aux convives les uſtenciles dont ils ont beſoin & ſe paſſer d'officiers ſubalternes autour d'eux. Elle redescend avec la même facilité, & dans l'intervalle où on la recouvre, des feuilles de métal rempliſſent le vuide & forment une roſe très agréable au coup-d'œil. Cette machine eſt du Sr. Loriot, artiſte connu par pluſieurs ſecrets & ſurtout par celui de fixer le paſtel.

1er Juin 1769. Suivant les détails reçus de Rome ſur l'exaltation de Clément XIV, on eſt perſuadé que les chaleurs devenues très fortes, les inſectes, la vermine de toute eſpece, qui tourmentoient les corps délicats de leurs éminences dans l'enceinte étroite du conclave, n'ont pas peu contribué à précipiter cet événement & à les engager à provoquer puiſſamment l'aſſiſtance du ciel. On ne ſait point encore quelles ſont les conditions ſecretes de la nomination du Saint Pere, conditions au reſte fort illuſoires, auxquelles il n'a jamais pu ſouscrire que comme ſimple particulier, & qu'il peut ſe

dispenser de tenir sur la chaire de Saint Pierre, par la prétention ultramontaine de l'infaillibilité du souverain pontife, de son identité avec le Saint Esprit, qui doit le faire déroger à tout ce que des vues humaines lui auroient inspiré. Au reste, on cite une anecdote, qui, en attendant qu'on juge du St. Pere par ses œuvres, indique la gaîté de son esprit & sa finesse. Peu de jours avant son élection, quatre cardinaux vinrent dans sa cellule, & lui dirent qu'il falloit absolument qu'il fût Pape. Il les regarda ironiquement & leur répondit: *si c'est pour vous moquer de moi, que vous parlez ainsi, vous êtes trop: si votre projet est sérieux, vous êtes trop peu.*

2 *Juin* 1769. Les amateurs de l'opéra apprennent à regret la retraite de Mlle. Arnoux. Il est d'usage qu'on donne aux grands acteurs outre 3000 livres de fixe, 1000 livres de gratification, & 1000 livres encore de gratification extraordinaire. Cette derniere n'a point été accordée à l'actrice dont nous parlons, attendu la fréquence de ses absences & ses incommodités, ses caprices continuels, qui l'empêchoient de jouer les trois quarts de l'année. On lui a démontré que chacune de ses représentations coûtoit plus de cent écus à l'académie royale de musique. Elle s'est jugée au dessus des regles ordinaires & de ces calculs; elle s'est piquée & enfin elle a quitté. Cette perte très grande sera moins sensible par les absences dont on vient de parler, qui ont presque

habitué le gros du public à s'en passer & à l'oublier; mais les gens de goût, les cœurs sensibles s'en souviendront longtems & ne croient pas qu'on puisse la remplacer pour l'ame & pour l'intelligence.

3 *dudit*. Tout Paris est en l'air aujourd'hui pour voir le passage de Vénus sur le disque du soleil, ce phénomene annoncé depuis si longtems, que la génération présente ne reverra point, & que doivent observer tant de sçavans répandus dans les diverses parties du monde. Les astronomes de l'Académie des sciences se sont transportés à l'observatoire pour en saisir ce qu'ils pourront, car on sait que Paris n'est pas le lieu le plus propre à suivre ce spectacle. M. de Mairan, quoique nonagénaire, n'a pu se refuser à cette curiosité, & il s'est réuni à ses confreres avec toute l'ardeur d'un jeune observateur.

3 *dudit*. Le Wauxhall du Sr. Torré a si bien pris, que le gouvernement paroît déterminé à accorder le privilege pour celui qu'une compagnie s'est offerte de construire aux champs élysées & qui doit servir aux fêtes que donnera la ville l'année prochaine pour le mariage de M. le Dauphin. Il est certain qu'aucun prevôt des marchands, y compris M. Turgot, si renommé pour les spectacles d'apparat & de magnificence, n'a imaginé rien qui approche d'un local aussi agréable &

aussi susceptible de toutes les sortes de plaisirs réunis.

4 *Juin* 1769. *De la cruauté religieuse:* tel est le titre d'un nouveau livre, où l'on établit d'abord que ce n'est pas Dieu qui a fait l'homme à son image, mais l'homme qui a donné à Dieu sa ressemblance, c'est-à-dire qui l'a rendu tyrannique, capricieux, méchant, cruel: de-là les cruautés religieuses que les hommes exercent sur eux-mêmes, les sacrifices sanglants, les sacrifices humains, par lesquels ils prétendent honorer cet être factice: de-là les traitemens cruels que les hommes se font éprouver les uns aux autres, à cause de la différence de leurs opinions religieuses & de la diversité de leurs cultes. Cet examen amene naturellement celui de ces opinions & de ces cultes. On fait voir l'obscurité, le galimathias, l'absurdité des unes, la puérilité, l'inutilité, l'extravagance des autres. C'est cependant pour ces matieres également vaines & inintelligibles, que plusieurs saints très orthodoxes & des peres de l'église ont été de violens persécuteurs, jusqu'à ce que les souverains pontifes ayant réuni en leur personne le glaive & la thiare, aient élevé ce tribunal de sang appellé *Inquisition*, l'horreur & l'exécration de quiconque n'est pas encore transformé en bête féroce. On finit par rechercher les causes de la cruauté & de l'esprit persécuteur qu'on remarque surtout dans les prêtres de

l'églife romaine ; on les fait dériver de l'orgueil & de l'ambition de ce pouvoir que leur a laiffé ufurper l'imbécilité humaine, qu'ils ont toujours voulu étendre & multiplier, & dont ils fe font fervi pour perpétuer la crédulité & l'aveuglement des peuples fur lesquels il étoit établi.

Ce traité, qu'on annonce avoir paru en Angleterre en 1761, fous le titre *Confiderations upon the war, upon cruelty in general, and religious cruelty in particular*, &c. eft trop méthodiquement fait, il eft compofé avec trop de fuite & d'ordre, pour n'avoir pas effuyé beaucoup de changemens, à coup fûr, entre les mains de l'éditeur, qu'on préfume être M. Muftel, par la plénitude & l'énergie de fon ftyle. Il y a quelques notes de lui, qui le caractérifent encore mieux & font honneur à fon humanité & à fa philofophie.

Il y a joint un fupplément, qui vraifemblablement eft tout entier de lui, où il traite des opinions erronnées & des cérémonies fuperftitieufes que l'on trouve dans les Peres de l'Eglife : il en cite des exemples, ainfi que de leurs interprétations abfurdes de l'écriture ; il plaifante fur les queftions oifeufes, ridicules & indécentes de la théologie fcholaftique ; mais il revient enfuite avec force fur les perfécutions religieufes & fur les moyens de les prévenir, qui confiftent principalement à ôter aux prêtres ces richeffes, ces dignités temporelles, cette

jurisdiction contentieuse, dont ils ont trop souvent & trop longtems abusé.

Cet ouvrage ne pouvoit pas paroître dans un tems plus favorable, où toutes les puissances semblent de concert avoir ébauché cet heureux projet, le seul propre à ramener parmi les hommes l'union, la concorde & la paix.

5 *Juin* 1769. Le mausolée qu'on va voir chez M. Coustou, est un socle immense, sur lequel posent les urnes censées contenir les cendres de M. le Dauphin & de Madame la Dauphine. Aux quatre coins sont quatre figures. Le tems étend son voile sur les deux urnes, & en a déjà couvert entiérement une. La religion, à l'opposite, semble réparer cet outrage par une couronne dont elle surmonte ce voile. L'hymen est la troisieme figure; il tient son flambeau renversé & annonce dans toute sa contenance la douleur dont il est pénétré. Au quatrieme côté est l'immortalité, qui éleve à M. le Dauphin un trophée, composé de ses vertus, caractérisées par leurs attributs divers, telles que la prudence, la justice, la piété, &c. Un génie des arts est sur le devant du piédestal; il annonce l'amour du prince pour eux & la perte qu'ils viennent de faire par sa douleur. Divers symboles caractérisent ceux qu'affectionnoit le plus M. le Dauphin. Tout le pourtour est orné de détails & de figures secondaires, qui l'enrichissent beaucoup, & augmentent cette savante composition.

Les connoiſſeurs cependant y remarquent plu-ſieurs défauts, car où n'y en a-t-il pas? Ils ob-ſervent d'abord que ce mauſolée érigé aux deux époux n'en caractériſe qu'un; que les quatre figures, à l'exception de l'hymen qui peut ſe rapporter à l'un & à l'autre, déſignent uniquement M. le Dauphin. Le tems voile ſon urne, la religion la couronne. Le trophée élevé par l'immortalité ne paroît composé que des vertus ſpéciales à ce Prince: les détails particuliers mêmes, tel que celui des Arts, n'ont que lui pour objet.

On peut répondre à cela pour M. Couſtou, que Madame la Dauphine n'étant morte que la derniere, n'eſt à ce monument que comme acceſſoire; qu'il eſt cenſé avoir été commencé & fini avant la perte de cette Princeſſe.

On critique encore la figure de la religion, c'eſt-à-dire la couronne qu'elle tient, qu'on trouve mesquine & de petite maniere.

On prétend que l'allégorie de l'immortalité n'eſt qu'un développement de cette premiere figure, que c'eſt au fonds la même idée. On juſtifie cela en diſant, que l'une caractériſe la gloire éternelle, & l'autre celle que les vertus du Prince lui mériteront chez la poſtérité.

La figure du tems eſt très belle, ainſi que celle de l'hymen; & cet ouvrage en tout fait honneur à ſon auteur, qui a un grand nom à ſoutenir.

7 *Juin* 1769. Les aſtronomes attendent avec impatience le réſultat des opérations de leurs

confreres, faites dans différentes parties du monde à l'occasion du passage de Vénus sur le soleil. Celles faites à Paris n'ont pas été satisfaisantes, par divers nuages qui se sont opposés à la beauté & à la perfection de l'observation. Il y a par ce moyen quelque différence dans le rapport des divers observateurs, qui ne roulent cependant que sur des secondes; mais tout doit être si exact, si précis dans un pareil travail, que cette erreur est toujours allarmante pour les zélés de la science astronomique.

8 *dudit*. On voit aussi chez le Sr. Coustou, le sculpteur chargé du mausolée qui doit être érigé à Sens en l'honneur de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine, une Vénus & un Mars, deux figures exécutées en marbre pour le Roi de Prusse & qui sont prêtes à être envoyées à ce Monarque. La Vénus, belle de ses seuls charmes, est dans une nudité qui laisse admirer la pureté du dessin du compositeur, la correction de son ciseau & le fini de son faire; un voile qui l'entoure légérement par le milieu du corps, offre un nouvel ouvrage admirable par la délicatesse de ses plis & les ondulations presque flottantes de l'étoffe.

Le Mars est revêtu de son armure guerriere, & l'artiste dans sa composition paroît s'être rempli du Monarque auquel est destiné la statue. Le Dieu des combats n'est pas dans l'attitude du commandement, mais semble jetter le coup d'œil du génie & de l'observation qui pré-

cedent les ordres à donner. Son visage annonce un héroïsme tranquille & le sang froid philosophique d'un guerrier obligé par état d'exterminer ses semblables.

Les critiques reprochent trop de froideur à la premiere statue, ainsi qu'à celle-ci. L'une n'a point cet air séducteur, attribut de la Reine de la Beauté; l'autre manque du caractere sanguinaire, essentiel au Dieu des combats: en un mot, Vénus n'est qu'une nymphe, & Mars qu'un simple guerrier.

8 *Juin* 1769. Les curieux ont été voir à Versailles un modele de reposoir élevé dans la rue de la paroisse, qui doit être exécuté à perpétuité & servir de monument à la postérité de la piété de notre Monarque & de son zele pour les augustes cérémonies de notre religion. Cet ouvrage d'architecture travaillé en grand, est dans le goût d'une rotonde magnifique, qui réunit tous les ornemens dont est susceptible la décoration d'un tel lieu. Les critiques le trouvent trop gai, trop riant, trop galant & trop semblable au sallon du Wauxhall de Torré: comparaison prophane, que l'artiste n'a sûrement pas eu en vue & qui indique le génie du François à tourner tout en ridicule. On prétend que ce reposoir coûtera 150,000 livres.

10 *Juin* 1769. Toutes les têtes pleines aujourd'hui des plans divers de Wauxhall, s'occupent beaucoup de celui pour les fêtes du Dauphin, dont on voudroit porter la dépense

jusqu'à 1.500,000 livres. Un certain Camus de Mezieres, architecte de M. le Duc de Choiseul, est chargé de la construction, qui n'est pourtant pas arrêtée en dernier ressort. Les actionnaires de cette entreprise voudroient avoir un privilege revêtu de formes légales, qui les mît dans le cas de ne rien craindre de leurs concurrens. Tout cela ne tourne point à l'avantage du Sr. Torré, ou plutôt de ceux qui ont fait les fonds de sa salle, évalués à 180,000 livres. Ils sont d'autant plus allarmés qu'il faudroit, pour ne pas perdre, retirer cette année toute leur mise dehors; que chaque représentation ne peut guere s'évaluer à plus de 4000 livres: ce qui feroit pour six mois environ 200,000 livres, dont il faut déduire cent pistoles de frais par représentation qu'on préleve, & le quart dont on est tributaire de l'opéra, comme seigneur souverain de tous les spectacles où il y a orchestre.

11 *dudit.* Les muses sont faites pour chanter les Graces. Cependant depuis que l'élévation de Madame la Comtesse Dubarry à la cour a mis en spectacle sa beauté, les talens & les vertus de cette Dame, restés jusqu'ici dans une obscurité injurieuse, de tous les gens de lettres retenus par l'admiration ou le respect, aucun n'avoit fait encore fumer son encens pour cette nouvelle divinité. M. le Chevalier de Morliere, plus hardi ou plus heureux, vient de lui dédier par une épitre dédicatoire un livre intitulé: *le Fatalisme*, espece de recueil d'historiettes roma-

nesques, dont le résultat est d'établir qu'on ne peut se soustraire à sa funeste destinée. Par cette adresse l'auteur échappera au fatalisme des méchans livres, & celui-ci, plus que médiocre, est enlevé avec une rapidité singuliere: chacun s'empresse de voir la dédicace. On ne doute pas que le Sr. de la Morliere n'ait eu une permission tacite de la modestie de cette dame, & que son exemple ne soit suivi par des panégyristes plus dignes de l'héroïne.

11 *Juin* 1769. Mademoiselle a donné, il y a quelques jours, une fête charmante à Issy dans le château que M. le Prince de Conty, son oncle, lui avoit prêté à cet effet. On se doute bien que c'est en l'honneur de Madame la Duchesse de Chartres, sa belle-sœur. Rien de plus agréable que de voir l'union & l'amitié de ces deux jeunes Princesses. La fête a été délicieuse. Point de tumulte, elle s'est passée presqu'en famille. M. de Carmontel, Lecteur de M. le Duc de Chartres, en avoit arrangé les différentes parties. On connoît les talens de cet amateur pour ces sortes de divertissemens; c'est lui qui dirige les spectacles que donne Mlle. Guimard à Pantin, avec autant de goût que de magnificence. Il est fort célebre par son génie pittoresque pour la caricature, & par de petits drames appellés *proverbes*, qui ont été répandus par l'impression, & que plusieurs sociétés exécutent, ne pouvant s'élever jusqu'à des spectacles plus grands, plus étendus & plus complets.

12 *Juin* 1769. L'Académie royale de musique se propose de donner demain mardi la premiere représentation de *Zaïs*, ballet héroïque en quatre actes, avec un prologue joué en 1748. Les paroles sont de Cahusac & la musique de Rameau.

13 *dudit.* *L'enfer détruit* est un ouvrage du même auteur que la *cruauté religieuse*, & n'en est qu'une suite & un développement. Il parut à Londres en 1764. Après un examen raisonné du dogme de l'éternité des peines, après avoir démontré que les hommes ne sont les maîtres ni de leurs actions, ni de leur façon de penser, on établit que l'éternité des châtimens est incompatible avec la justice & la bonté de Dieu; qu'on trouve dans les écritures saintes plusieurs passages qui favorisent cette opinion, & qu'on peut regarder comme interpollés ceux qui disent le contraire, attendu que suivant elles-mêmes tout ce qu'elles contiennent n'a point été divinement inspiré; qu'il faut rejetter ces autorités avec d'autant plus d'indignation, qu'ils nous donneroient de Dieu l'idée d'un maître barbare, idée absolument incompatible avec son essence. Le dissertateur va plus loin, & examine la question en politique; il veut que cette doctrine ne soit nullement propre à contenir les passions des hommes & qu'elle tende, au contraire, au relâchement, au desespoir, à l'athéisme. Il finit par conjecturer que les bons seuls jouïront d'une autre vie, que la punition des méchans sera l'a-

néantissement, & il s'autorise du sentiment du fameux Locke.

A ce traité on a joint la traduction d'une Dissertation curieuse qui parut à Londres en 1758, sous le titre de *of the torments of hell*, &c. c'est-à-dire des tourmens de l'enfer, dont les fondemens & les piliers sont découverts, fouillés, ébranlés & détruits, avec des preuves infaillibles, que personne ne subira à la suite de la vie présente des châtimens sans fin.

Ces ouvrages, moins courus que les petites brochures où nos plaisans François traitent en riant les matieres les plus importantes & roulent sans cesse dans un cercle de frivolités, d'obscénités & d'impiétés, sont écrits avec le sang froid des penseurs anglois, & contiennent des argumens formidables, bien dignes d'occuper les théologiens les plus profonds & les plus exercés à la discussion & à la dialectique.

13 *dudit*. L'opéra est à la veille de perdre Mlle. Peslin, danseuse renommée par la vigueur de son jarret & par son exécution précise. Elle servoit de pendant à Mlle. Allard & la doubloit quelquefois; mais sa figure étoit peu propre à répandre, comme l'autre, la joie & la lubricité. Une maladie de femme, qui annonce qu'elle éprouvoit souvent ces sentimens qu'elle n'inspiroit pas, la réduit à un état d'inaction bien opposé à la danse. Elle a eu le bonheur de plaire à M. le Prince de Conti, qui l'a mise heureusement dans un état d'aisance considérable.

14 *dudit.* *Zaïs* exécuté hier par l'académie royale de musique est un ballet roulant sur un sujet de féerie, cadre usé depuis longtems, mais dans lequel l'auteur a poussé à son dernier période l'amour sensible & délicat & cette métaphysique du cœur si à la mode, obscure, entortillée, mais qui, mise en action, prête à mille situations intéressantes.

Les paroles de ce poëme, en général, sont lyriques; il y a pourtant du prosaïque & quelquefois du galimathias: plus d'esprit que de sentiment, plus de délicatesse que de naturel. Quant à la musique, elle est de Rameau, c'est-à-dire du musicien le plus propre à prendre le ton du genre où il composoit. Celle-ci est douce, aërienne, forte, mâle & même terrible suivant les situations.

A l'égard des airs du ballet, comme les danses sont devenues la partie dominante du spectacle, on a enrichi celui-ci d'une infinité de morceaux pris de côté & d'autre & adaptés à la chose.

Notre choréographie brille dans ce ballet, qui prête aux situations les plus pittoresques. On admire entr'autres dans le second acte trois groupes pantomimes, représentant trois sujets de féerie très-connus; *l'Oracle*, *Zenéide* & *Zelindor*. Celui de *l'Oracle* surtout a enlevé les suffrages; il est exécuté par le Sr. Gardel & par Mlle. Guimard: ces deux danseurs épuisent dans leurs mouvemens, dans leurs attitudes, dans

leurs entrelacemens, tout ce que la volupté peut desirer de plus expressif.

17 *dudit.* L'affaire du Wauxhall par excellence, du grand Wauxhall, qu'on doit établir aux champs élysées, qui par son immensité, par la variété & la réunion des plaisirs, par son prix énorme, doit être un monument du luxe, de la grandeur, & de l'opulence de la nation, après avoir été agitée dans différens conseils & discutée dans plusieurs comités des ministres, comme étant par les raisons ci-dessus une affaire d'état importante, a enfin passé & les lettres patentes sont expédiées. Il ne s'agit plus que de trouver les fonds nécessaires, ou du moins une quantité assez suffisante pour espérer d'avoir le surplus & de n'être pas obligé de laisser l'entreprise à moitié; c'est ce qui occupe beaucoup les auteurs du projet, à la tête duquel sont le Sr. Camus, architecte de M. de Choiseul, le Sr. Monnet, ancien directeur de l'opéra comique & doué d'un talent particulier pour ces sortes de spectacles & d'inventions, le Sr. Corbie, ancien domestique de la famille Duchâtel, & qui, ayant passé à M. le Duc de Choiseul lors de son mariage avec Mlle. Duchâtel, a épousé la gouvernante de cette Demoiselle, s'est avancé par ses intrigues dans la confiance de son maître, & se trouve revêtu aujourd'hui de charges & de différens emplois très utiles.

18 *Juin* 1769. *De la tolérance dans la religion, ou de la liberté de conscience, par Crellius: l'in-*

tolérance convaincue de crime & de folie, &c. Ce traité fut d'abord publié en 1637, sous ce titre *Junii Bruti, Poloni, vindiciæ pro religionis libertate*. Le Cene, ministre Arménien, en fit en 1687 une traduction. C'est celle qu'on donne aujourd'hui, suivant l'éditeur, mais plus claire, plus châtiée, plus énergique & rectifiée au point de la regarder comme refondue.

Dans la premiere partie de cet ouvrage, adressé au Roi de France & à son conseil, l'auteur établit que les Catholiques doivent accorder la liberté de conscience & de religion, quand ils l'ont promise à ceux qu'ils appellent hérétiques, lors même qu'ils pourroient les opprimer sans en recevoir aucun préjudice; qu'ils le peuvent d'ailleurs sans blesser leur conscience, ainsi que pourvoir à leur sûreté, & enfin qu'ils le doivent indépendamment des obligations contractées par quelque traité, & suivant les seuls principes du droit naturel & de l'humanité.

Dans la seconde, on prouve l'inutilité & la barbarie des persécutions, combien les violences & la fraude sont opposées à l'esprit de la religion, qu'elles tendent plutôt à la ruiner qu'à la faire fleurir.

L'éditeur se flatte dans l'avertissement, que les lecteurs qui s'intéressent aux progrès de la raison, lui sauront quelque gré d'avoir tiré cet excellent ouvrage de l'oubli profond dans lequel il étoit enséveli depuis plus de cent

ans, & d'avoir contribué à la publication d'un livre qui met dans un ſi beau jour l'utilité, la juſtice & la néceſſité d'une tolérance univerſelle, les ſophiſmes, l'aveuglement & l'atrocité des perſécuteurs, & la mauvaiſe politique des Souverains, qui, par la protection qu'ils leur accordent, ſemblent autoriſer une partie de leurs ſujets à égorger l'autre.

Il eſt certain que les raiſonnemens de Crellius ſont ſimples, clairs, méthodiques & preſſans; que le ſtyle du traducteur, quoiqu'inégal & ſemé de disparates, eſt en général plein & nerveux, & qu'à la lecture de ce traité, le glaive doit tomber des mains de tout fanatique susceptible d'être encore rendu aux lumieres de la raiſon, & dont le cœur n'eſt point impénétrable aux ſentimens de l'humanité.

20 *dudit.* On ſait que le Roi, ami de tous les arts & initié aux ſpéculations les plus ſublimes, a obſervé à Saint Hubert le paſſage de Vénus ſur le ſoleil. Madame la Comteſſe Dubarry accompagnoit S. M. à ce voyage, & le Roi a daigné donner à cette Dame quelques élémens d'aſtronomie, capables de lui rendre ce phénomene intéreſſant. Un courtiſan a fait à cette occaſion les vers ſuivans, reſtés d'abord dans les porte-feuilles de quelques amis & qui ſe répandent aujourd'hui. Le poëte s'adreſſe aux autres courtiſans qui accompagnoient S. M. & obſervoient avec elle:

Que nous diront ce telescope,
Cette Vénus & ce soleil?
Aussi sans ce vain appareil,
Cherchons un plus sûr horoscope.
En ces délicieux jardins
Brillent nos astres véritables;
C'est dans leurs regards adorables
Que nous trouverons nos destins!

21 *Juin* 1769. Il y a plusieurs années qu'un certain abbé de Foix, l'ame damnée de M. l'évêque d'Orléans, & qui servoit ce prélat de différentes manieres, s'est prévalu de son crédit pour faire entendre à quelques petits-maîtres Bénédictins qu'ils pourroient se séculariser facilement, que la plupart des chapitres du royaume avoient été d'abord réguliers & qu'en s'adressant au Roi il se faisoit fort de la réussite. Il insinua qu'il falloit de l'argent pour préparer les voyes & il tira vingt mille écus pour la premiere fois.

La requête en question fut faite & rédigée à l'abbaye de Saint Germain des Prez, où étoient les moines les plus ardens à quitter le froc. Elle fut présentée le 16 Juin 1765 à M. l'évêque d'Orléans. Cette démarche occasionna un scandale général dans Paris; une demande aussi peu religieuse fut improuvée par le Roi, & la communauté de Saint Germain fut obligée d'envoyer une rétractation ou du moins une explication de la requête à M. l'archevêque de Paris. Cinq des auteurs du projet furent dispersés dans les provinces, & les Blancs-Manteaux, religieux

d'un autre couvent de bénédictins à Paris, depuis longtems rivaux de leurs confreres de l'abbaye, répandirent un écrit ſous le nom de *réclamation*. Ce qui depuis ce tems a occaſionné une guerre polémique entre ces deux maiſons, dont les écrits ſçavans, mais ennuyeux & peu intéreſſans pour le public, ſont reſtés dans la pouſſiere de leurs cloîtres. Des arrêts du conſeil, des édits, des délibérations capitulaires n'ont pu terminer cette querelle & arrêter la haine active de ces pieux adverſaires. Un jugement même du ſupérieur général, rendu le 12 Septembre 1768, dans la diete annuelle de l'abbaye de St. Germain, a été vain & illuſoire; la communauté ne ſe trouvant point vengée, a interjetté appel au chapitre général, & c'eſt à cette occaſion qu'elle fait répandre aujourd'hui un *Mémoire à conſulter* très volumineux & très adroit, qu'on peut réſumer ſous trois parties.

Dans la premiere eſt le récit des conteſtations nées dans la congrégation de St. Maur ſur la forme du gouvernement, ſous le prétexte que la requête de 1765 n'étoit qu'une addition à divers appels comme d'abus interjettés aux Parlemens de Toulouſe, de Bordeaux, de Paris, contre le régime dont on demandoit la réformation.

La ſeconde contient un narré très étendu & très amer de la conteſtation entre les auteurs de la requête & les réclamans des Blancs-Manteaux.

On trouve enfin dans la troiſieme un développe-

pement, une justification & des éloges du projet de relâchement contenu dans la requête qui a occasionné le schisme de la congrégation, & qui paroît faire encore l'objet des complaisances de ces religieux, même en disant qu'ils y renoncent & qu'ils l'abjurent.

A la suite est une consultation du 1 Avril 1769, signée de onze avocats, qui décide la communauté de St. Germain des Prez très fondée dans l'appel qu'elle a interjetté du jugement du 20 Octobre 1768; & au cas qu'elle n'obtînt pas de ce chapitre général la justice qu'elle est en droit d'attendre, également autorisée à un nouvel appel comme d'abus contre la sentence du chapitre général. De-là un bon procès de Dieu, qui durera autant que ces saints religieux le voudront, & entretiendra entr'eux la charité fraternelle qui les dévore.

23 *Juin* 1769. Les religieux des Blancs-manteaux ne sont pas restés sans replique, mais ils se sont contentés d'un mémoire très court & qui, sans être aussi sçavant que l'énorme traité des Bénédictins de l'abbaye de St. Germain des Prez, n'en est pas moins bon, moins bien raisonné & moins concluant. On y envisage trois points du *factum* des adversaires. Quant au premier, roulant sur les contestations nées depuis le déluge dans le sein de la congrégation de St. Maur à l'occasion du gouvernement de l'ordre, les Blancs-manteaux prétendent que c'est une digression tout-à-fait hors

d'œuvre, qui n'a point de rapport à eux, puisqu'ils ne se sont jamais opposés à la réformation des abus du régime & qu'ils s'en sont formellement expliqués.

Ils regardent le second point, contenant l'historique prétendu de la contestation actuelle, comme un récit plein de faussetés, d'inexactitudes, de déguisemens, de travestissemens des faits dont ils se contentent de relever les plus importans.

Mais ce qu'ils relevent avec plus de soin encore, c'est l'affectation de justifier & de louer le projet de relâchement éclos par la requête censurée, dont on paroît s'être uniquement occupé dans le troisieme & dernier point. Ils démontrent que les observances régulieres, l'abstinence, les veilles de la nuit, un habillement grotesque aux yeux du monde, mais simple & la vraie livrée des enfans de Saint Benoît, sont prescrites par la regle de leur instituteur & par l'établissement de la réforme, qu'elles font partie des engagemens qu'ils ont contractés & qu'elles sont conformes à l'esprit & à la pratique de la saine antiquité.

D'après cet exposé, signé de six des principaux religieux du couvent des Blancs-manteaux, om demande si l'appel interjetté par l'abbaye de Saint Germain de la sentence du général, a quelque fondement?

Suit une consultation du 8 Juin 1769, signée de treize avocats, où l'on est d'avis, comme

de raifon, que les appellans n'ont aucun moyen pour faire infirmer la fentence.

On ne fçait ce que le chapitre général actuellement ouvert prononcera fur cette conteftation particuliere, mais on ne doute pas qu'il ne profcrive en général le plan d'apoftafie des vingt-huit réclamans, qu'il ne trouve mauvais qu'après y avoir paru renoncer on le ramene encore fous les yeux du public, par le fpécieux prétexte de détruire les imputations calomnieufes qu'on attribuoit à fes auteurs.

On eft furpris que les Bénédictins perpétuent une pareille querelle dans un tems fi peu favorable aux moines, où l'on faifit volontiers les occafions de les entamer, & où la commiffion établie pour la réforme féviroit d'autant mieux contre cet ordre, qu'il eft peut-être le plus riche de la France.

24 *Juin* 1769. Le chapitre de l'abbaye de St. Germain des Prez a pris le parti de defavouer le mémoire dont on a parlé, ou du moins a refufé de l'approuver & de donner pouvoir aux commiffaires de fuivre l'appel; en forte qu'on ne doit le regarder que comme l'ouvrage des mêmes particuliers, c'eft-à-dire des vingt-huit qui avoient demandé au Roi la fécularifation.

25 *Juin*. On parle d'une *Hiftoire du Parlement, en deux volumes*, qu'on attribue à M. de Voltaire. Ceux qui ont lu l'ouvrage encore exceffivement rare, croient y reconnoître fa

touche & le vernis ſatyrique qu'il répand partout. On aſſure que le Parlement y eſt fort mal-traité, que l'auteur lui conteſte & lui enleve tous les titres ſur lesquels il ſe fonde pour s'immiscer dans la Légiſlation, & le réduit aux ſimples fonctions de judicature. Nouvelle raiſon pour empêcher la publicité de ce traité. La rigidité avec laquelle on a traité les colporteurs depuis quelque tems, envoyés en foule à Bicêtre, & même punis plus ſévérement & gémiſſans ſous des peines afflictives, a intimidé les plus audacieux, & ces livres n'arrivent plus guere que par la poſte, ou par le canal de ceux faits pour empêcher la fraude & qui croient avoir le droit de la favoriſer en faveur de leurs amis.

26 *Juin* 1769. M. le Chevalier de la Morliere, auteur de la dédicace à Madame la Comteſſe Dubarry, & dont les gazettes étrangeres ont annoncé le zele & les hommages, a eu l'honneur de ſouper derniérement avec cette Minerve. L'accueil diſtingué qu'elle lui a fait, eſt moins une reconnoiſſance du tribut d'éloges que lui a prodigués cet auteur médiocre, qu'un témoignage de ſon goût pour les lettres & de l'intention où elle eſt de les protéger. C'eſt ainſi qu'en parlent ceux qui approchent cette Dame, douce, d'un eſprit naturel & très capable de goûter un encens plus pur & plus délicat que celui du Chevalier de la Morliere.

26 *Juin*. M. Léonard, jeune auteur qui

manie avec autant d'adresse le crayon que la plume, vient de faire le portrait de M. l'abbé de Voisenon en maniere noire, d'une touche très vraie & très ressemblante. Il y a joint les vers suivans:

J'ai tracé le portrait de cet aimable auteur,
Qui nous donne en riant les leçons les plus sages:
Que n'ai-je pu peindre son cœur,
Comme il est peint dans ses ouvrages!

28 *Juin.* On a fait aujourd'hui à St. Denis le service annuel de la Reine avec les cérémoines accoutumées: il n'y a eu d'extraordinaire, comme on l'avoit annoncé, que la famille royale & les Princes du sang, ainsi que les Princesses.

5 *Juillet* 1769. On vient d'imprimer un petit recueil contenant la requisition de M. de Voltaire à son curé, en date du 30 Mars dernier, pour le solliciter de lui donner la communion chez lui, attendu les infirmités de ce Seigneur, qui ne lui permettent pas de se rendre à l'église; il fait valoir toutes les autorités de la puissance spirituelle & temporelle, dont il appuye sa demande: 2°. une déclaration du malade, en date du 31 Mars, qui sur le point de satisfaire au devoir pascal par les mains du curé rendu chez lui à sa requisition, fait l'énumération des articles de sa croyance, dont il fait serment ensuite sur son Dieu qu'il tient dans la bouche: 3°. cette même déclaration

appellée profeſſion de foi libellée, dans un acte paſſé devant notaire & d'après la dépoſition des témoins de la ſcene édifiance du 31 Mars, où M. de Voltaire renouvelle d'abondance tout ce qu'il a proteſté ledit jour : en date du 1 Avril. On met dans une note que M. de Voltaire a cru devoir conſtater ſa foi pour démentir ceux qui ont écrit contre lui au Roi. A la ſuite de ces différentes pieces eſt un certificat de pluſieurs témoins & habitans de Ferney, qui dépoſent de la religion, des mœurs & du bien qu'a fait M. de Voltaire dans la paroiſſe depuis qu'il y eſt, paroiſſe qui eſt dans le meilleur état aujourd'hui & dont la population eſt augmentée du double depuis qu'il y réſide.

Il étoit réſervé à nos jours & à un génie auſſi original que celui de M. de Voltaire, de donner un pareil ſpectacle, d'en répandre les détails par l'impreſſion, & de les conſigner dans un écrit public pour les faire paſſer juſques à la poſtérité la plus reculée. Cet auteur impie, non content d'avoir couvert la religion de tous les ridicules poſſibles, par des écrits de toutes eſpeces, reproduits ſous mille formes différentes & dont pluſieurs ſe divulguoient encore au moment où il tenoit ſon Dieu dans la bouche, ſemble avoir voulu y mettre le dernier ſceau, par une farce que nos ancêtres plus zélés auroient puni des plus cruels ſupplices.

6 Juillet 1769. Depuis la retraite annoncée de Mlle. d'Arnoux, l'opéra a été dans une

grande agitation. Des gens de la cour du plus haut parage, ſe ſont mêlés d'un raccommodement ; on a engagé les directeurs à pardonner ces écarts à cette aimable actrice, & celle-ci à faire quelque ſoumiſſion aux premiers : toute cette intrigue a demandé beaucoup de tems, de prudence & de ſoins. On eſt enfin venu à bout de réunir les perſonnages, & Mlle. Arnoux eſt rentrée. On croit qu'elle continuera à ſe repoſer juſqu'à la St. Martin, tems de l'ouverture annoncée de la nouvelle ſalle, où l'on doit débuter par *Caſtor & Pollux*, ce chef-d'œuvre lyrique, où l'actrice en queſtion déploie tout ce que l'ame la plus tendre peut produire de ſentiment.

7 *Juillet* 1769. Il paroît une nouvelle tragédie, intitulée *les Guebres, ou la tolérance :* le titre ſeul annonce le but de l'ouvrage. Ce drame moral eſt dénué des grandes paſſions, vrais reſſorts de l'action tragique. M. D... M...., l'auteur anonyme, annonce dans ſa préface, que ce ſujet étoit d'abord un ſujet chrétien, mais qu'après les chefs-d'œuvres que nous avions en ce genre, il a cru devoir mettre en jeu une autre religion, la plus analogue à la premiere, celle des Perſans : que d'ailleurs il ne ſait ſi ce n'eſt pas lui manquer de reſpect que de la reproduire ſi ſouvent ſur la ſcene. Il s'excuſe enſuite ſur ce que ſa tragédie n'a point été livrée aux comédiens : il dit que les croyant occupés de quelques pieces de M. Dubelloy, de

M. le Mierre & autres grands hommes du théâtre, il n'a pas préſumé qu'un jeune homme, un écolier dût lutter contre ſes maîtres; il finit par des phraſes pleines d'onction, d'humanité, de bienfaiſance ſur l'objet de ſon drame. Les connoiſſeurs, à ce ton perſifleur & philoſophique tour à tour, décelent aiſément le Protée littéraire, qui ſe plaît aujourd'hui à prendre tant de formes diverſes pour l'inſtruction du genre humain.

9 *Juillet* 1769. Un ſujet de l'opéra très précieux au public dans ſon genre, excite les craintes de le perdre. Mlle. Guimard, dont les talens pour la danſe font les délices des amateurs, eſt à la veille, dit-on, de faire banqueroute: on aſſure que M. le Maréchal Prince de Soubiſe lui retire les deux mille écus par mois, dont il la gratifioit; ce qui fait un objet de 72000 livres de rentes de moins, fixes par an, indépendamment des cadeaux particuliers. M. de la Borde eſt ruiné & ne peut plus contribuer aux amuſemens de cette nymphe que par ſon goût & ſa muſique. Elle a été obligée de ſuſpendre ſes délicieux ſpectacles, & divers créanciers la tourmentent au point qu'elle ne ſçait de quel côté faire face. On évalue à plus de quatre cens mille francs le montant de l'argent qu'il lui faudroit pour le préſent. On eſpere pourtant que quelque Milord Anglois, ou Baron Allemand, viendra au ſecours de la moderne Terpſicore: nouvel-

le

le honte pour les François, si un étranger leur donnoit cet exemple !

10 *Juillet* 1769. Le voyage de Compiegne a donné lieu à une caricature, appellée *le combat des anagrammes*. Il faut sçavoir, avant d'en donner le détail, que S. M. s'étant fait représenter l'ancienne liste des Dames qui avoient été de ce voyage l'année derniere, on a rayé Madame la Comtesse de Brionne, Madame la Duchesse de Grammont & Madame la Comtesse d'Egmont, trois femmes de la cour, ayant à juste titre, quant à deux au moins, de grandes prétentions à la beauté. On a prétendu qu'elles avoient vu avec regret Madame la Comtesse Dubarry venir les éclipser, &, soit rivalité, soit hauteur, soit caprice, elles n'ont pas rendu à cette Dame les politesses d'usage envers les femmes présentées. Ce qui leur a procuré la disgrace dont on parle, & qui fait la matiere de l'estampe. On les a représentées sous l'emblême des trois Graces, avec leurs attributs, éplorées, effrayées, semblant fuir à l'aspect d'une beauté d'un autre genre, dont la figure en desordre, les attitudes lascives, les effarouchoient & caractérisoient ce nom, anagramme du mot de *Grace*, & qui ne se donne qu'à des femmes perdues, sans front & sans pudeur. On se doute bien que cette épigramme pittoresque, licencieuse & infame, se montre avec le plus grand secret & ne s'est pas beaucoup multipliée.

10 *Juillet* 1769. M. de Bougainville, après avoir préſenté au Roi, aux Princes & aux Miniſtres le ſauvage qu'il a ramené de ſon dernier voyage, ſe fait un plaiſir de le produire chez les particuliers curieux de le voir. Sa figure n'a rien d'extraordinaire, ni en beauté ni en laideur; il eſt d'une taille plus grande que petite, d'un teint olivâtre; ſes traits ſont bien prononcés & caractériſent un homme de trente ans. Il eſt fort & bien conſtitué, il ne manque point d'intelligence, il s'exprime encore mal en françois & mélange ſa langue avec celle-là. M. de Bougainville prétend connoître environ trois cens mots de la ſienne. Ce Patagon (car il veut qu'il ſoit tel) ſe fait très bien à ce pays-ci; il affecte de n'y rien trouver de frappant, & il n'a témoigné aucune émotion à la vue de toutes les beautés du château de Verſailles. Il aime beaucoup notre cuiſine, boit & mange avec une grande préſence d'eſprit; il ſe griſe volontiers; mais ſa grande paſſion eſt celle des femmes, auxquelles il ſe livre indiſtinctement. M. de Bougainville prétend que dans le pays où il a pris ce ſauvage, un des principaux chefs du lieu, hommes & femmes ſe livrent ſans pudeur au péché de la chair; qu'à la face du ciel & de la terre ils ſe copulent ſur la premiere natte offerte, d'où lui eſt venu l'idée d'appeller cette iſle l'*Iſle de Cythere*, nom qu'elle mérite également par la beauté du climat, du ſol, du ſite, du lieu & de ſes productions. Du reſte,

quand on le pousse de questions sur la position véritable de sa découverte, ce voyageur s'enveloppe mystérieusement & ne se laisse point pénétrer.

12 *Juillet* 1769. M. de Voltaire, qui s'attribue avec raison l'étonnante révolution arrivée depuis trente ans dans les esprits en général & même dans les conseils des Princes, sur la maniere d'y traiter la religion, de la dégager de tout ce qui lui est étranger, de la rendre subordonnée, au moins en la personne de ses ministres, à la raison d'Etat & de détruire en un mot cette distinction barbare & fanatique des deux puissances, continue & renouvelle ses efforts pour maintenir & étendre cet heureux changement. Il vient de répandre une feuille intitulée *le cri des nations*. Elle roule sur la suppression des Jésuites, sur les secousses dont on ébranle la gent monacale, auxquelles il applaudit, sur les annates, les dispenses, la bulle *in Cœna Domini*, les délégués des papes, les prétentions absurdes de ces chefs de l'église. Il voudroit qu'on supprimât toutes ces servitudes honteuses, monumens de la barbarie des premiers siecles, & qu'on fît bien concevoir aux souverains pontifes que leur regne n'est pas plus de ce monde que celui de Jésus Christ, dont ils sont les vicaires.

Cet écrit rapide & lumineux est d'autant meilleur, que rempli de raisons & de sentimens il est purgé de toutes ces mauvaises plaisanteries

que ſe permet trop ſouvent le philoſophe de Ferney dans ceux qu'il répand ſur cette matiere.

13 *Juillet* 1769. *Procès de Clauſtre, pour ſervir de Supplément aux cauſes célebres.* Tel eſt le titre d'un nouveau pamphlet de M. de Voltaire, qui après avoir joué toutes ſortes de rôles littéraires, fait aujourd'hui le perſonnage d'avocat.

L'année derniere on parloit beaucoup d'un procès entre Mrs. de la Borde & leur fils & neveu, La Borde Deſmartres, dans lequel étoit intervenu un certain abbé Clauſtre, oncle de ce dernier, & ci-devant précepteur des enfans du Sr. de la Borde le fermier général. Ces différentes qualités d'abbé, de prêtre, de précepteur & d'obligé de la famille des la Borde, avoient révolté le public, qui en remarquant du louche dans la conduite des premiers, trouvoit infame celle du nouveau Tartuffe. M. de Voltaire a jugé cette cauſe digne de ſa plume, & en a fait le réſumé dans la brochure en queſtion. Ce procès rapide & lumineux eſt l'extrait de huit énormes Factums, qui ont paru dans cette conteſtation, & pourroit ſervir de modele à nos avocats ſi verbeux & ſi diffus. On connoît, du reſte, le pinceau de M. de Voltaire; il peint des couleurs les plus énergiques cet abbé, monſtre, ſuivant lui, d'ingratitude & d'hypocriſie. La famille des la Borde doit ſçavoir grand gré à l'orateur d'avoir daigné s'égayer ſur cette matiere, & mettre à la

portée de tout le monde une juſtification réſervée juſques-là pour les gens du palais.

14 *Juillet* 1769. Extrait d'une Lettre de Ferney du 1 Juillet 1769. „ Vous me demandez „ des nouvelles du patron ? Je vous dirai que „ j'en ai été très bien reçu, que c'eſt un hom- „ me charmant de tout point, mais intraitable „ ſur l'article de la ſanté. Il devient furieux „ quand on lui dit qu'il ſe porte bien: vous „ ſçavez qu'il a la manie d'être malade depuis „ quarante ans ; elle ne fait qu'augmenter avec „ l'âge ; il ſe prétend inveſti de tous les fléaux „ de la vieilleſſe, il ſe dit ſourd, aveugle, po- „ dagre. Vous en allez juger. Le premier „ jour que j'arrivai, il me fit ſes doléances „ ordinaires, me détailla ſes infirmités. Je le „ laiſſai ſe plaindre, & pour vérifier par moi- „ même ce qui en étoit, dans une promenade „ que nous fîmes enſemble dans le jardin, tête „ à tête, je baiſſai d'abord inſenſiblement la „ voix, au point d'en venir à ce ton bas & „ humble dont on parle aux miniſtres, ou aux „ gens qu'on reſpecte le plus. Je me raſſurai „ ſur ſes oreilles. Enſuite ſur les complimens „ que je lui faiſois de la beauté de ſon jardin, „ de ſes fleurs, &c. il ſe mit à jurer après „ ſon jardinier, qui n'avoit aucun ſoin, & en „ jurant il arrachoit de tems en tems de peti- „ tes herbes paraſites, très fines, très déliées, „ cachées ſous les feuilles de ſes tulipes & „ que j'avois toutes les peines du monde à

„ diſtinguer de ma hauteur. J'en conclus que
„ M. de Voltaire avoit encore des yeux très
„ bons ; & par la facilité avec laquelle il ſe
„ courboit & ſe relevoit, j'eſtimai qu'il avoit
„ de même les mouvemens très ſouples, les
„ reſſorts très lians, & qu'il n'étoit ni ſourd,
„ ni aveugle, ni podagre. Il eſt inconceva-
„ ble, qu'un homme auſſi ferme & auſſi phi-
„ loſophique ait ſur ſa ſanté les frayeurs & les
„ ridicules d'un hypocondre ou d'une femme-
„ lette. Dès qu'il ſe ſent la moindre choſe, il
„ ſe purge. Le plus ſingulier, c'eſt que dès la
„ fleur de l'âge il ait été tel. Au reſte, vous
„ vous rappellez le mot de Dumoulins, qui
„ dans un accès d'impatience ſur l'énuméra-
„ tion de ſes maux & de ſes peurs, ſe mit à
„ l'injurier & à lui proteſter qu'il ne devoit
„ pas craindre la mort, puiſqu'il n'avoit pas de
„ quoi mourir. Rien de plus vrai : c'eſt une
„ lampe qui s'éteindra faute d'huile, quand le
„ feu dont il eſt dévoré aura tout conſumé."

16 *Juillet* 1769. On parle beaucoup de la lettre du St. Pere au Roi, qu'on regarde comme un chef-d'œuvre de politique Italienne. Après avoir fait part à ce fils aîné de l'égliſe de ſon exaltation au pontificat, il entre dans le détail des différends entre les deux cours; il s'explique avec une effuſion de cœur, une franchiſe philoſophique, un ton leſte & cavalier, qui ne ſent ni le moine ni le prêtre. S. M. en a été auſſi enchantée qu'embarraſſée.

En parlant d'Avignon, il repréſente que ſon titre à cette partie de ſes états, eſt le ſeul de tous les ſouverains, une longue poſſeſſion; qu'il n'en veut pas faire valoir d'autre, qu'il s'en rapporte à la conſcience & aux lumieres de S. M. Très Chrétienne; qu'il n'a garde d'employer la voye des armes pour recouvrer cette uſurpation, contre un monarque avec lequel il eſt hors d'état de lutter, & que, fût-il aſſez puiſſant, il feroit bien éloigné de mettre en œuvre ce moyen violent, trop oppoſé à ſon état & à ſon caractere.

Quant à la diſſolution de la compagnie de Jéſus, que ſollicite avec tant d'ardeur la maiſon de Bourbon, il annonce qu'il y donneroit volontiers les mains, ſi toutes les puiſſances ſe réuniſſoient à cet égard; mais que l'Empereur, la Sardaigne, la Pologne & d'autres Etats en deſirent conſerver l'établiſſement; qu'après avoir expulſé les Jéſuites de chez eux, les Princes ennemis de la Société ne peuvent requérir autre choſe que ſon approbation, qu'il accorde de tout ſon cœur, en les reconnoiſſant maîtres dans leurs royaumes; que la ſciſſion ſur cet objet entre les potentats ne pouvoit s'accorder que par un concile; qu'il étoit prêt à le convoquer, ſi l'on le ſouhaitoit unanimément: qu'en un mot, pere commun de tous les fideles, il n'étoit point fait pour détruire, mais pour veiller, pour ſoutenir, pour conſerver, &c.

Le bref finit par de nouveaux éloges de la piété, de la prudence, de l'équité du monarque françois, par une déférence entiere & absolue à ses volontés & par une résignation complette à tout ce qu'il décidera, ne craignant point de le prendre pour juge dans la cause même où il est partie.

On reconnoît à la tournure de cette épitre un homme initié à tous les mysteres de la politique italienne, un temporiseur, qui cherche à gagner du tems & traîner en longueur une négociation qu'il espere faire durer pendant tout son regne. On assure que S. M. & son conseil sont fort embarrassés par la tournure qu'a prise le Pape; qu'on est touché de sa candeur, de sa bonhommie & qu'on voit avec peine qu'on ne le menera pourtant pas aussi facilement qu'on l'espéroit.

Les gens qui aiment à rafiner sur tout, voient dans le nouveau Pape un renard, qui employe la ruse au défaut de la force qui lui manque, & qui, après avoir tourné à son gré les Cardinaux & les Puissances pour les faire concourir à son élection, se moque d'eux tous & n'effectuera qu'à son corps défendant les promesses que lui a dictées son ambition.

17 *Juillet* 1769. On a fait hier l'ouverture des jeux pléiens. C'est une espece d'école de navigation pour les rivieres, où sont appellés tous ceux qui ont quelque talent ou quelque goût pour cet état: outre les éleves auxquels

le corps municipal accorde cet encouragement, les mariniers étrangers ſont admis à ce concours; des amateurs même qui voudroient s'exercer, ſans être connus, en ſont les maîtres; on leur procure des déguiſemens qui favoriſeront leur incognito. Le ſpectacle conſiſte en toutes ſortes de joûtes dans les différentes parties de l'art. Elles s'exécutent dans une enceinte diſpoſée exprès du côté de la gare. L'arene maritime eſt joliment décorée dans ſon pourtour; Neptune y paroît avec ſes divers attributs & dans l'appareil de la ſouveraineté; c'eſt lui qui diſtribue les prix. Il y a des amphithéâtres à différens prix pour le public. Ces exercices doivent avoir lieu toutes les fêtes & dimanches de la belle ſaiſon.

On applaudit fort à cette invention, qui réunit l'utile à l'agréable. Outre une diverſion qu'on procure par-là au peuple, pour l'empêcher de trop réfléchir ſur les calamités auxquelles il eſt en proye depuis quelque tems, on lui fournit de nouvelles occaſions de ſervir l'Etat, d'acquérir des talens néceſſaires, au moins celui de nager, qui faiſoit autrefois partie de l'éducation des anciens & qu'on a trop négligé de nos jours.

17 *dudit.* On continue à parler de *l'Hiſtoire des Parlemens* par M. de Voltaire, qu'on recherche avec d'autant plus d'empreſſement qu'on prétend qu'il ne l'a faite que pour ſe rendre favorable le miniſtre qui lui a fourni

les matériaux. Celui-ci a été bien aise de mettre en œuvre une plume aussi célebre pour faire lire l'ouvrage & lui donner de la vogue, & l'historien, qui depuis l'avanture des Calas & du Chevalier de la Barre, a pris plus fortement en grippe ces compagnies, n'a pas été fâché d'une occasion de répandre son fiel & de satyriser. D'ailleurs, au moyen de sa complaisance, il espere trouver plus de facilité à faire passer une infinité de broutilles dont il vuide continuellement son porte-feuille.

18 *Juillet* 1769. Le grand Wauxhall, le fameux Wauxhall, le Wauxhall par excellence, va enfin avoir lieu. Les gens accrédités à la tête de cette entreprise, ne se sont pas rebutés des difficultés, des contrariétés & même des refus; ils ont tellement intrigué que la ville qui leur avoit été contraire, s'est déterminée à se joindre à eux & à choisir l'emplacement en question pour y célébrer les fêtes qui doivent avoir lieu au mariage de M. le Dauphin au mois de Mai. Elle donne en conséquence 50,000 livres. Les travaux se commencent avec une activité sans égale; on dispose d'avance dans différens chantiers toutes les charpentes & les parties en bois de ce vaste édifice, & les amateurs sont enfin revenus des craintes qu'ils avoient que le ministere ne sentit pas toute l'importance de ce monument, qui doit faire un honneur infini au siecle de Louis XV.

19 *dudit*. *Le Pornographe, ou idées d'un hon-*

nête homme sur un projet de réglement pour les prostituées ; propre à prévenir les malheurs qu'occasionne le publicisme des femmes, avec des notes historiques & justificatives ; avec cette épigraphe *prenez le moindre mal pour un bien.* MACHIAVEL, *livre du Prince, chapitre XXI.*

Ce livre, qui n'est ni d'un débauché, ni d'un jeune homme, ni d'un fol, ni d'un sot, ni d'un cynique, prouve à quel point d'égarement l'esprit philosophique prétendu nous a conduit, lorsqu'on voit un auteur grave, érudit, sage, honnête & profond, traiter une matiere sur laquelle il auroit eu honte dans un autre tems de porter même ses regards, pour prévenir les suites du libertinage, en donner un traité complet, & vouloir réduire en principes d'administration l'école du vice & de l'infamie.

Le dessein de l'écrivain seroit de concentrer dans une même maison toutes les filles éparses dans la France & d'en former une espece d'ordre religieux consacré à Vénus, dont le chef-lieu seroit Paris, sous le nom de *Parthenion*, & d'où il se feroit des émanations dans les provinces. Il évalue à trente mille sujets le nombre de celles qui composeroient la communauté, sans compter les émérites ou les surannées, les vierges, ou les enfans, &c. Les prix seroient depuis six sols jusques à un louis, &c. Il prétend que cette institution, chef-d'œuvre du législateur, seroit fort utile à la population, au commerce, à la culture des terres & à la réforme des mœurs.

Ce projet eſt enchâſſé dans un petit roman en forme de lettres, vif & agréable, où il y a beaucoup de naturel, de ſentiment & de délicateſſe : il eſt ſingulier de voir une pareille bordure ſervir de cadre au tableau de la lubricité, de l'impudicité, &c. La ſeconde partie, qui contient les notes, eſt remplie d'une érudition immenſe ſur les lieux de débauche des anciens. On y a joint quantité de petites hiſtoriettes, dont l'écrivain appuye ſes idées. Le tout eſt écrit purement. Il y a des peintures très voluptueuſes, des ſituations chaudes & un ſtyle généralement très animé.

Ce traité in-8°. aſſez volumineux, digéré avec le plus grand ſoin, calculé avec une préciſion unique, ne peut manquer encore un coup d'être l'objet de l'étonnement de tous ceux qui lé liront. Il a dû coûter beaucoup de travail à ſon auteur, qui avec une tête très bien organiſée, un cœur très ſenſible & très honnête, peut ſe vanter d'avoir produit le complément de l'extravagance & du diogénisme.

NB. Pornographe eſt un mot grec, qui veut dire *écrivain qui traite de la proſtitution.*

20 *Juillet* 1769. Les jeux pleiens ont eu lieu dimanche, avec toute l'affluence qu'attire la nouveauté dans ce pays-ci, car, quoique ce genre de ſpectacle ait été répété ſouvent & encore l'année derniere, le titre & la forme ſous laquelle on l'a reproduit ſont aſſez pour exciter la curioſité.

Des gens qui calculent ſur tout, ont trouvé qu'il y avoit parti à tirer de cet établiſſement & ont formé en conſéquence une compagnie qui eſt à la tête de l'entrepriſe de l'école en queſtion. Ils ont dépenſé environ vingt mille écus à décorer cette enceinte, à orner les bâteaux, &c. Tout cela eſt fort agréable. Un accident arrivé à un marinier qui s'eſt tué, a fait tort à la joie générale, mais on eſpere que ces accidens inévitables ne ſe renouvelleront pas ſouvent.

On applaudit beaucoup à cette invention, à laquelle préſident Mrs. les prevôt & échevins de la ville de Paris. On reconnoît à cela leur zele pour leurs fonctions municipales & pour l'utilité & l'amuſement de la bonne ville de Paris.

20 *Juillet* 1769. M. l'abbé Morellet, qui en ſa qualité de ſecrétaire de commerce dont il eſt pourvu depuis ſix mois, prétend ſans doute s'entendre beaucoup à ces matieres, va faire paroître, dit-on, un mémoire, où il prouve l'inutilité de la compagnie des Indes, ſon fardeau pour l'état, & le danger qu'il y auroit à la laiſſer ſubſiſter. Comme ce mémoire ne peut paroître ſans l'aveu du gouvernement, & que, vu les fonctions & l'état de cet abbé, il n'oſeroit rien écrire de ſon chef ſur cette matiere, on ne doute pas que cet écrit ne ſoit le vœu général du conſeil, & l'avant-coureur de la deſtruction de la compagnie.

On ſait cependant que dans le dernier conſeil tenu à Verſailles le 9 Juillet ſur la compagnie des Indes, M. Bertin en prit le parti, & que d'après ſon rapport S. M. voyant que la principale raiſon de diſſolution étoit l'impuiſſance prétendue où elle étoit de payer ſes dettes, le Roi s'écria : „ mais je dois de l'argent à la „ compagnie, il n'y a qu'à la payer". Sur quoi tout le monde ſe tut & le conſeil ſe leva.

On prétend que depuis la nouvelle liquidation faite de la dette du Roi, elle ſe monte aujourd'hui à plus de quinze millions.

25 *Juillet* 1769. Toutes les affaires de ce pays-ci traînent en longueur, ſurtout quand il s'agit d'innover. Il y a quelque tems qu'on avoit annoncé celle du Sr. Bourgeois de Château-blanc pour l'illumination de Paris durant toute l'année, comme prête à ſe conſommer; la choſe eſt enfin décidée, & par un arrêt du conſeil, rendu le 30 Juin dernier, il eſt chargé de l'entrepriſe de toutes les lanternes pendant vingt ans, conjointement avec deux autres aſſociés. C'eſt une juſtice qu'on devoit d'autant mieux rendre à ce bon citoyen, qu'il eſt le véritable inventeur des lanternes à reverbere; que toutes celles dont on a fait des eſſais ne ſont que des configurations différentes de ſon modele, auquel on eſt obligé de revenir. Il eſt reconnu que ſes lanternes éclairent parfaitement, avec le plus d'économie poſſible, & par une méchanique ſimple qui fait infiniment

d'honneur aux connoiſſances & aux talens de cet artiſte. Son projet doit s'exécuter dès le premier Août. Tout Paris applaudit à la conſtance & au zele avec lesquels M. le Lieutenant général de police a diſcuté la matiere, & à l'intégrité qu'il a apportée dans le jugement. Cette amélioration du luminaire de la capitale ſera époque dans l'adminiſtration de la police, & diſtinguera à l'avenir celle de M. de Sartine.

29 *Juillet* 1769. Le Sr. Poinſinet, appellé depuis ſon voyage d'Eſpagne, par dériſion, *Dom Antonio Poinſinetto*, nouvelle dénomination qu'il s'étoit donnée lui-même, croyant ſe décraſſer par-là & acquérir un vernis de nobleſſe Catalane, après avoir déja parcouru pluſieurs villes de ce royaume avec ſa troupe de comédiens & cherché à établir en différens endroits des opéra comiques, ſorte de ſpectacle fort à la mode aujourd'hui chez toutes les nations, cet auteur en étoit devenu le coryphée, il s'enfloit de ſes ſuccès & ſe regardoit déja comme un conquérant littéraire, lorsque par un accident malheureux il s'eſt enſéveli, lui & toute ſa gloire, dans le Guadalquivir, à Cordoue, capitale de l'Andalouſie, & s'eſt noyé dans ce fleuve. Cette ville eſt, comme on ſçait, célebre par la naiſſance des deux Séneques & le va devenir encore plus par le trepas de l'auteur dont nous parlons. Le défaut de fortune & l'inconduite avoient forcé ce bouffon de la littérature à s'expatrier.

C'eſt un des perſonnages les plus ſinguliers qu'on pût voir, qui à beaucoup d'eſprit & de ſaillies joignoit une ignorance ſi craſſe, une préſomption ſi aveugle, qu'on lui faiſoit accroire tout ce qu'on vouloit en careſſant ſa vanité. La poſtérité ne pourra jamais comprendre tout ce qui lui eſt arrivé en pareil genre: les tours qu'on lui a joué & auxquels il s'eſt livré dans l'ivreſſe de ſon amour-propre, ſont d'une eſpece ſi ſinguliere & ſi nouvelle, qu'il a fallu créer un mot pour les caractériſer: notre langue lui doit de s'être enrichi du terme de *miſtification*, terme généralement adopté, quoiqu'en diſe M. de Voltaire, qui voudroit le proſcrire, on ne ſait pourquoi.

Le Roi a annoncé lui-même cette mort à M. de la Borde, ſon premier valet de chambre & qui étoit fort lié avec ce poëte, ſur les paroles duquel il avoit fait pluſieurs fois de la muſique.

30 *Juillet* 1769. Le mémoire de l'abbé Morellet fait un effet prodigieux, & bien des gens les plus attachés à la compagnie, qui juſqu'à préſent en avoient deſiré la continuation, intimidés par les aſſertions de cet auteur, en veulent auſſi ardemment l'extinction. Ce n'eſt pas que dans le livre même on ne pût trouver la propre réfutation du détracteur, mais ce travail & cet examen ne peuvent être l'ouvrage du gros des actionnaires, gens à préjugés, qui ſe coëffent de la premiere opinion qu'on leur inculque & chez qui il eſt toujours eſſen-

tiel

tiel de gagner de primauté. Auſſi le miniſtere a-t-il ſenti de quelle importance il étoit de frapper ce coup avant qu'il parût aucune apologie en faveur de la compagnie : on permet aujourd'hui à l'adminiſtration de repliquer, mais elle a ordre, à ce qu'on aſſure, de ſe renfermer dans la juſtification de ſes calculs, & de borner-là ſes réflexions. Cependant des particuliers intéreſſés à la choſe, & auſſi zelés qu'inſtruits, s'occupent à diſcuter les points les plus eſſentiels; ils prétendent prouver les erreurs que l'abbé Morellet a traveſties en vérités, découvrir les ſophismes qu'il a donnés comme des raiſonnemens, démasquer l'infidélité de ſes expoſés, & renverſer ſon ſyſtême de fond en comble.

Les amis de cet abbé annoncent que ſentant lui-même les endroits foibles de ſon mémoire, il fait imprimer un ſupplément, où il ſe redreſſera & préviendra les réponſes ou les objections qu'on pourroit lui faire.

On aſſure que M. le Comte de Lauraguais, qui jusqu'à préſent avoit paru oppoſé à la continuation de la compagnie, mais qui dans le fait ne vouloit la diſſoudre que pour anéantir l'adminiſtration & faire reprendre une nouvelle vie à cette ſociété, a écrit avec autant de zele que de vérité aux miniſtres & à l'abbé Morellet lui-même, & que nous allons voir inceſſamment quelque travail de ce Seigneur ſur cet objet, non moins agréable que ſatisfaiſant.

31 *Juillet* 1769. Les grands & utiles projets prennent commencement à la longue dans ce pays-ci, mais ils ont peine à réussir; ils essuyent d'abord beaucoup de contradictions, & les inventeurs n'ont presque jamais la satisfaction de les voir exécuter. M. de Parcieux, de l'académie des sciences, avoit consacré une partie de sa vie à combiner les ressources pour approvisionner cette capitale d'eau, dont elle manque souvent dans les endroits éloignés de la riviere, & qui est fort rare dans la plus grande partie de Paris. Il avoit trouvé les moyens d'y faire passer toute la riviere d'Yvette & de procurer par-là un volume de 1200 pouces cubes d'eau: quantité très suffisante au but proposé. Il avoit lu à l'académie des sciences différens mémoires, qui avoient excité l'admiration des curieux & la reconnoissance des bons citoyens, & pour derniere perfection à son ouvrage il avoit démontré que son projet pouvoit s'exécuter à très bon compte. Il est mort sans qu'on ait eu aucun égard à ses utiles intentions & avec peu d'espoir que son projet fût un jour adopté. Cependant aujourd'hui M. le contrôleur général s'occupe beaucoup, à ce qu'on assure, des tournures qu'on pourroit prendre pour subvenir à ce projet important; il sent combien un monument de cette espece feroit honneur à son Ministere, & compenseroit les malheurs de son administration du côté des finances. M. de Montigny, son beau-

ſrere, ne contribue pas peu à lui inſpirer ces vues patriotiques & cette philoſophie bienfaiſante, ſi eſſentielle aux hommes en place, dont cet excellent citoyen eſt ſi pénétré lui-même.

31 *Juillet* 1769. Tout le public littéraire eſt dans l'attente de la piece que l'académie françoiſe déſignera pour être couronnée à la fête prochaine de St. Louis. On ſçait que le ſujet propoſé pour cette année étoit l'Eloge de Moliere; ce qui ne fait que redoubler la curioſité. On ſent qu'une pareille matiere ne peut avoir été traitée dignement par un écolier, & que pour ce panégyrique il faudroit avoir presqu'autant de génie que le héros.

Quoique les juges pour éviter les tracaſſeries d'une publicité prématurée, ſoient fort ſecrets ſur leurs délibérations, il eſt toujours quelques membres plus indiſcrets ou plus aiſés à pénétrer, qui laiſſent tranſpirer quelque choſe. On prétend qu'une piece entr'autres a attiré l'attention de la compagnie, mais que ſur un ſoupçon qu'elle pourroit être du Sr. Paliſſot, on l'a miſe à l'écart, pour ne la point couronner, quel qu'en fût le mérite, ſi elle étoit réellement de cet auteur. Les académiciens croient pouvoir en cette occaſion s'élever au deſſus des regles ordinaires, & exclure du concours un aſpirant indigne par ſes mœurs & par ſa conduite d'entrer dans la carriere. Il faut ſe rappeller, ou plutôt on ne peut oublier, avec quelle impudence le Sr. Paliſſot s'eſt adjugé le rôle d'Ari-

tin moderne, & a verſé le fiel de la ſatyre ſur les perſonnages les plus illuſtres de la philoſophie & de la littérature. Par le ſcandale de la comédie *des Philoſophes* & de ſon poëme de *la Dunciade*, il s'eſt condamné lui-même au triſte & infâme rôle de médire dans les ténebres du reſte de ſes confreres. Perſonne n'a daigné lui faire l'honneur de lui répondre, & ſon dernier ouvrage, quoique bien fait dans ſon genre, & très digne d'obſervations & de critiques, n'a pas même reçu les honneurs de la cenſure.

1 *Août* 1769. On a levé l'embargo qui étoit ſur le mémoire de M. le Comte de Lauraguais & l'on en continue l'impreſſion. En attendant que le public puiſſe en jouir, on en a répandu des précis, auxquels l'auteur a joint quelques réflexions ſommaires contre l'ouvrage de l'abbé Morellet, qu'il accable de ſes ſarcaſmes. On a de ce Seigneur une lettre à M. le Duc de Choiſeul ſur ces matières, qui mérite d'être lue.

6 *Août*. *L'Hiſtoire du Parlement de Paris, en 2 volumes in-8.* eſt abſolument de M. de Voltaire: c'eſt ſa maniere & ſon ſtyle, à ne pouvoir s'y méprendre. La premiere partie eſt la meilleure, elle traite au moins la queſtion, & l'auteur cherche à y démêler l'origine, les progrès & l'eſſence de cette compagnie. Quoique ces différens points ne ſoient pas diſcutés à beaucoup près avec toute la critique & l'érudition qu'ils exigent, le lec-

teur y entrevoit des lueurs qui peuvent lui donner des indications.

Dans la feconde, M. de Voltaire fort presque toujours de fon fujet; il fait des excurfions fur différens morceaux de l'hiftoire qui paroiffent prêter davantage à l'intérêt ou à la curiofité, mais qui ne font que très indirects à fon but. L'ouvrage, comme tous ceux de l'écrivain, eft fort agréable, par le choix, plus que par la vérité des anecdotes, par le ton fatyrique qui y regne & par la rapidité fuperficielle dont tout eft manié. Il eft à la portée du grand nombre des lecteurs & fera plus connu que s'il étoit profond, fçavant, exact & auftere.

7 *Août* 1769. Quelqu'affervie que l'Italie paroiffe fous le joug de la fuperftition & du fanatisme, croyons qu'il eft encore dans cette contrée de ces ames fuperbes, dignes de leur ancienne origine. On en peut juger par une traduction qu'on vient de donner en françois, d'un livre compofé d'abord en Italien, ayant pour titre: *Projet d'une réforme à faire en Italie, ou moyens de corriger les abus les plus dangereux & de réformer les loix les plus pernicieufes établies en Italie.* La brûlure dont ce livre a été illuftré dernierement dans ces contrées, & tout recemment à Dillingen en Allemagne, fous la forme d'une traduction allemande, font de grands préjugés en fa faveur.

L'auteur traite du fouverain pontife & des loix canoniques, de la tolérance en matiere

de religion, du clergé, des monafteres, du culte exceffif qu'on rend aux faints, des vies des faints & des livres afcétiques ou de dévotion, de l'ufage des faints peres, de la théologie, de l'hiftoire eccléfiaftique & du droit canon, de la religion, des biens eccléfiaftiques, de quelques moyens généraux pour entreprendre avec fuccès une réforme en Italie, d'une fupplique du peuple romain au Pape pour lui demander le rétabliffement de l'agriculture, des arts & du commerce, des loix civiles. On voit par-là que la plupart des objets de réforme envifagés par cet écrivain, font communs à toutes les nations & à tous les gouvernemens, & c'eft fans doute ce qui a engagé à le publier en différentes langues. Il faut convenir que l'ouvrage pourroit être plus refferré, plus rapide & plus lumineux; mais s'il eft dénué de la profondeur & des grandes vues qui conftituent le génie en pareille matiere, c'eft d'un autre côté un cathéchisme de politique ufuelle & d'autant meilleur qu'elle eft à la portée de tous les lecteurs & des fouverains les plus bornés qui voudroient le lire.

La préface du traducteur françois, en dix pages, donne plus à penfer que le volume entier du fpéculateur Italien. Il y a de ces vérités hardies, fondées fur les principes du droit naturel, & que le despotisme & la flatterie ont cherché à étouffer, mais dont heureufement quelques philofophes courageux réclament de

tems à autre & consacrent à la postérité les notions imprescriptibles. Le même traducteur a semé l'ouvrage de quelques notes, qui ajoutent de l'énergie au texte & lui donnent infiniment plus de vigueur.

8 *Août* 1769. Les amateurs de l'astronomie sont désolés de voir la différence qui regne dans les observations des astronomes de l'Europe, à l'égard du passage de Vénus sur le Soleil, le 3 Juin dernier. Ceux de France ne sont point d'accord avec ceux d'Angleterre, & ceux de chaque royaume ne sont pas même unanimes entr'eux. Ils attendent avec empressement le résultat des travaux de leurs confreres, envoyés dans toutes les parties du monde connu. Cette scission entre les astronomes empêchera qu'on ne puisse tirer de ce phénomene tout l'avantage qu'on s'en promettoit, & l'inconvénient est d'autant plus grand que, comme on l'a déjà observé, la génération présente ne sera point à même de réparer ces erreurs, puisque cette révolution astronomique ne s'opérera de plus d'un siecle.

9 *Août*. On parle beaucoup du *Mémoire de M. Necker en réponse à celui de l'abbé Morellet*, lu hier à l'assemblée de la Compagnie des Indes. Il a enlevé tous les suffrages, il a paru réunir l'éloquence la plus pathétique & la plus mâle de l'orateur, aux vues les plus profondes & les plus vastes de l'homme d'Etat. L'auteur s'est surtout appliqué à repousser les

aſſertions injurieuſes à la compagnie, & il a fait voir, 1°. qu'elle n'avoit jamais été à charge à l'Etat: 2°. qu'elle lui avoit toujours été utile. Il a remanié les divers calculs & argumens de ſon adverſaire, & a démontré ſon ignorance, ſon ineptie ou ſa mauvaiſe foi.

Non content d'avoir défendu l'honneur de la compagnie, M. Necker a lu un ſecond discours, où il a examiné les deux cas, de la continuation du commerce de la compagnie, ou de ſa ſuppreſſion, qu'il appelle une vraie ceſſation.

Dans la premiere hypotheſe, il a propoſé trois plans d'emprunt: le premier, par une tontine, le ſecond par une lotterie, le troiſieme par un appel. Il a détaillé ces trois projets d'une façon très ſatisfaiſante au premier apperçu, mais toujours très propres à démontrer les reſſources & la fécondité de ſon génie. Il a fait ſentir enſuite que ces divers remedes ne pouvoient être bons qu'autant que le gouvernement auroit une volonté ſincere, efficace & ſoutenue, de ſeconder cette régénération de la compagnie, & qu'on fît dans ſon régime & dans ſa police des changemens, ſans lesquels on ne pouvoit ſe promettre le but qu'on ſe propoſoit.

Dans la ſeconde hypotheſe il a enviſagé les différentes manieres de ſe diſſoudre, ſoit en ſe liquidant purement & ſimplement, ſoit en reſtant lié au gouvernement, ſoit en ſe refondant

dant dans une nouvelle compagnie. Il a combattu fortement le projet de la caiſſe d'escompte ; il a préſenté cette métamorphoſe comme injurieuſe à la majeſté de la compagnie, comme transformant en une ſociété petite, meſquine & uſuriere, cette puiſſance dominatrice des mers de l'Inde, & qui avoit jouï longtems & jouiſſoit encore des attributs de la Souveraineté.

L'orateur a fait renaître la joie & l'eſpérance dans le cœur du plus grand nombre des actionnaires ; le miniſtre même a paru ébranlé de ſon éloquence victorieuſe, & il a été décidé qu'on nommeroit des commiſſaires pour examiner les différens plans d'emprunt & diſcuter s'ils opéreroient les effets ſalutaires dont on avoit beſoin.

On a arrêté en outre que le mémoire de M. Necker, en réponſe à celui de l'abbé Morellet, ſeroit imprimé aux frais de la compagnie, pour la diſculper aux yeux du public des imputations injurieuſes de cet écrivain ſans miſſion & ſans caractere.

10 *Août* 1769. Les comédiens françois ont remis hier *le pere de famille*, de M. Diderot. Ce drame très pathétique a produit l'effet ordinaire, de ſerrer le cœur & d'occaſionner des larmes abondantes. On comptoit autant de mouchoirs que de ſpectateurs : des femmes ſe ſont trouvé mal, & jamais orateur chrétien n'a produit en chaire d'effet auſſi théâtral.

11 *Août* 1769. Le mémoire sur la compagnie des Indes par M. le Comte de Lauraguais a été répandu dans le public la veille du jour de l'assemblée. Il est précédé d'un *Discours sur le commerce* en général, d'une obscurité qui ne permet guere d'en parler. Il veut être lu & médité pendant longtems. Pour ce qui concerne la partie de ce mémoire sur la compagnie, quoique d'accord avec l'abbé Morellet sur la nécessité de sa destruction, l'auteur trouve que cet abbé n'a pas prouvé son systême & qu'il pêche également par les faits & par les raisonnemens. Il y joint ensuite le discours lu par M. Panchaud, qui est sans contredit très bien fait & très concluant, & après avoir rapporté les états de situation de la compagnie des Indes, réunis pour la commodité des actionnaires, il résume les motifs de son opinion, & conclut par cet avis sommaire: *Dissolution de la compagnie. Liquidation de ses dettes. Etablissement d'une caisse d'escompte.*

13 *Août*. Ou rit beaucoup à la cour d'une plaisanterie que s'est permise M. le Duc de Choiseul envers M. l'Evêque d'Orléans, à un spectacle particulier, que donnoit chez elle Madame la Comtesse d'Amblimont. Outre ce ministre & autres Seigneurs de la plus grande distinction, il y avoit plusieurs prélats. Avant la comédie M. le Duc de Choiseul avoit prévenu quelques actrices. Deux s'étoient pourvues d'habits d'abbé; elles se présenterent dans

cet accoutrement à M. de Jarente. Ce prélat n'aime pas en général à renconter de ces efpeces fur fon chemin, parce qu'il fe doute bien que ce font autant d'importunités à effuyer. Ceux-ci pourtant, par leur figure intéreffante, attirerent fon attention; ils lui adrefferent leur petit compliment, fe donnerent pour de jeunes candidats qui vouloient fe confacrer au fervice des autels, fe renommerent de la protection & même de la parenté de M. le Duc de Choifeul, qui n'étoit pas loin & vint appuyer leurs hommages & leurs demandes. Le cœur de l'Evêque d'Orléans s'attendrit, par fympathie, fans doute; il promit des merveilles & par une faveur infigne ne put fe refufer à donner l'accolade à ces deux aimables eccléfiaftiques. Quelle furprife pour le prélat! lorsque pendant le fpectacle il entrevit fur le théâtre des figures qui reffembloient beaucoup à celles qu'il avoit embraffées. Son embarras s'accrut par une petite parade, où il fut obligé de fe reconnoître. On y peignoit adroitement fon avanture. Enfin des couplets charmans le mirent abfolument au fait. Il fe prêta de la meilleure grace à la raillerie. Les abbés redevenus de jeunes filles très jolies & très aimables, fe reproduifirent avec toutes fortes de graces & de minauderies. On lui rendit les baifers qu'il avoit donnés. Cela fit l'entretien du fouper. On s'étoit promis entre foi de ne point réveler les fecrets de l'églife, &

d'en faire un myſtere aux prophanes; mais il eſt toujours des indiſcrets qui n'ont pas ſcrupule de manquer à leur ſerment, & l'hiſtoire perce depuis quelques jours dans le public. Tout le monde reconnoît-là la gaîté fine du miniſtre, qui a beſoin de ſe dérober quelquefois à ſes importantes & pénibles occupations & de ſe dérider le front, pour les reprendre enſuite avec plus d'ardeur & de patriotisme.

15 *Août* 1769. M. God'heu, fils d'un ancien directeur de la compagnie des Indes, vient de répandre un imprimé d'une feuille in-4°, où il releve fortement une erreur avancée par M l'abbé Morellet ſur un point concernant l'adminiſtration précédente & trop légérement adoptée par M. le Comte de Lauraguais d'après l'expoſé de cet abbé. Il ſuit de l'explication du fait par M. God'heu, que le premier écrivain eſt coupable, ou d'une grande ineptie, ou d'une fauſſeté manifeſte. Le réclamant venge de la maniere la plus ſatisfaiſante la mémoire de ſon pere, & tourne à ſa gloire & à celle du miniſtere de M. d'Ory, alors contrôleur général des finances, l'imputation prétendue d'un intérêt ſordide & d'une prévarication ſourde. Si chaque partie léſée par le mémoire en queſtion s'inſcrivoit en faux contre le même auteur, il ne pourroit faire tête à tous ſes adverſaires, & ſe trouveroit complettement confondu.

18 *dudit*. Il tranſpire que c'eſt M. de Chamfort qui a remporté cette année le prix d'élo-

quence de l'Académie françoiſe. On ſait que le ſujet étoit l'Eloge de Moliere. Il y a trois *Acceſſit*, dont on ne nomme pas encore les auteurs. C'eſt au jour de la St. Louis que ſe manifeſtera la gloire du vainqueur dans tout ſon éclat. Ce M. de Chamfort a déja obtenu un prix de poéſie & a donné à la comédie françoiſe un petit drame ayant pour titre *la jeune Indienne*, drame qui a eu une ſorte de ſuccès, parce que le larmoyant en a toujours. Au reſte, on a prétendu que l'auteur n'étoit que le prête-nom de M. le Duc de la Valliere, à la cour duquel il eſt attaché. Mais il y auroit plus à parier que les ouvrages attribués à ce Seigneur feroient de M. de Chamfort, ſi l'on ne les ſavoit très capables l'un & l'autre de compoſer chacun pour leur compte.

19 *dudit.* Il y a quelque tems que M. le Prince de Conti, qui honore le Sr. Gerbier, fameux avocat, d'une confiance particuliere, eſt allé le trouver à ſa terre d'Aulnoy, où malgré ſes grandes occupations il paſſe la plus grande partie de la belle ſaiſon. L'orateur confondu d'une telle viſite, mit dans ſa réception toute l'éloquence dont il eſt capable. Mais le Prince exigea qu'on oubliât le cérémoniel dû à ſon rang & qu'on le traitât comme un ami de la maiſon. Son premier ſoin fut de parcourir les délicieux jardins du château. Ces jardins ſont créés en quelque ſorte par le nouveau maître, & c'eſt un jardinier anglois qui a traité cette partie dans toute

la singularité du costume de sa nation. Après les premieres promenades, le Sr. Gerbier laissant faire les honneurs de sa maison à sa femme demanda permission au Prince de le quitter un moment, sous quelque prétexte: il revint peu après & conduisit insensiblement son Altesse, comme pour se reposer, sous un belvedere agréable, où l'on lut ces vers fraîchement écrits:

Sous son humble toît Philemon
Reçut le maître du tonnerre,
A son bonheur le mien répond
Je vois Conti dans ma chaumiere!

Le Prince enchanté de cette galanterie ingénieuse redoubla de bontés & de caresses pour son hôte, & voulut passer trois jours chez lui: faveur signalée, dont aucun particulier peut-être n'a jamais pu se vanter.

20 *Août* 1769. Dans le cinquieme volume de *l'Evangile du jour*, imprimé soi-disant à Londres en 1769, on trouve une correspondance entre M. l'Evêque d'Annecy & M. de Voltaire, qui donne la clef de la conduite de ce dernier depuis deux ans & jette un grand jour sur les deux farces qu'il a jouées à pâques successivement. Il paroît que M. de Voltaire craignant d'être inquiété par le prélat en question, par le parlement de Bourgogne & par la cour enfin, à raison du scandale énorme qu'il causoit par ses écrits également impies & licencieux, & dont les desaveux qu'il en faisoit, n'exci-

toient que davantage la curiofité des lecteurs, a pris le parti en 1768 de faire un acte de religion authentique: c'eft là-deffus que lui écrit M. d'Annecy le 11 Avril 1768, & commence ainfi: „ on dit que vous avez fait vos pâques; „ bien des perfonnnes n'en font rien moins „ qu'édifiées." Le prélat annonce enfuite qu'il penfe plus charitablement, qu'il croit M. de Voltaire trop au deffus des refpects humains, des préjugés & des foibleffes de l'humanité, pour trahir & disfimuler fes fentimens par un acte d'hypocrifie qui fuffiroit feul pour ternir toute fa gloire. Il félicite la religion d'avoir acquis un pareil profélyte; il ajoute: „ fi le jour „ de votre communion on vous avoit vu, non „ pas vous ingérer à prêcher le peuple dans l'é„ glife fur le vol & les larcins, (ce qui a fort „ fcandalifé tous les affiftans) mais lui annon„ cer, comme un autre Théodofe, par vos „ foupirs, vos gémiffemens & vos larmes, la „ pureté de votre foi, alors perfonne n'auroit „ plus été dans le cas de regarder comme équi„ voques vos démonftrations apparentes de „ religion, &c." L'épitre finit par une exhortation à ce vieux pécheur de faire juger de l'arbre par les fruits, de profiter du tems qui lui refte, &c.

M. de Voltaire, dans fa réponfe du 15 du même mois, fait femblant de prendre à la lettre les complimens de l'Evêque & lui rend morale pour morale: au lieu des peres de l'églife

il lui cite Cicéron & finit de la forte:

„Vous êtes trop inftruit pour ignorer qu'en
„ France un Seigneur de paroiffe doit, en ren-
„ dant le pain béni, inftruire fes vaffeaux d'un
„ vol commis dans ce tems-là-même avec ef-
„ fraction & y pourvoir incontinent; de même
„ qu'il doit avertir fi le feu prend à quelque
„ maifon du village, & faire venir de l'eau:
„ ce font des affaires de police qui font de
„ fon reffort."

Le 25 Avril M. l'Evêque d'Annecy repliqua à M. de Voltaire, & après les premiers complimens d'ufage, entre ainfi en matiere:

„ Je n'ai pu qu'être furpris qu'en affectant
„ de ne pas entendre ce qui étoit fort intelli-
„ gible dans ma lettre, vous ayez fuppofé
„ que je vous favois bon gré d'une communion
„ de politique, dont les Proteftans même n'ont
„ pas été moins fcandalifés que les Catholi-
„ ques." Il lui déclare après, que le fcandale donné au public, foit par fes écrits, foit par la ceffation de presque tout acte de religion pendant plufieurs années, exigeoit des réparations éclatantes, & que jufques là aucun miniftre inftruit de fon devoir n'a pu & ne pourra l'abfoudre. Relativement au fermon prêché fur le vol, il lui dit que la conduite d'un Seigneur de paroiffe qui fe fait accompagner par des gardes armés jusques dans l'églife & qui s'y ingere à donner des avis au public pendant la célébration de la fainte meffe, bien loin d'être au-

torifé par les ufages & les fages ordonnances des Rois Très Chrétiens, a toujours été regardée comme du miniftere des pafteurs, & non de l'exercice de la police extérieure, qu'il veut attribuer aux feigneurs.

Le Prélat conjure de nouveau M. de Voltaire de fonger à l'éternité, à laquelle il touche de fi près: il ajoute, que tout ce qu'il écrit eft pour remplir fon miniftere d'évêque & de pafteur; que du refte il ne craint pas les fatyres.

Suit une ripofte de M. de Voltaire du 29 Avril, où il attribue à des calomnies l'aigreur qu'il croit remarquer dans la lettre du Prélat; il défigne différentes perfonnes auxquelles on pourroit les imputer; il énumere par occafion tout le bien qu'il a fait dans fa paroiffe & produit en témoignage un certificat figné de M. M. les fyndics des états du pays, des curés de fes terres, d'un juge civil, d'un fupérieur d'une maifon religieufe; &c. il déclare qu'il en envoye des copies à M. le Premier Préfident du Parlement de Bourgogne & à M. le Procureur général; il continue par perfifler à fon ordinaire & termine par une tirade très religieufe & très pathétique.

Le 2 Mai, troifieme lettre de Monfeigneur l'Evêque d'Annecy à M. de Voltaire, où ce Prélat cherche à écarter les foupçons que le pénitent prétendu voudroit faire tomber fur différentes perfonnes.

„ Vous connoiffez (écrit-il) les ouvrages „ qu'on vous attribue, vous favez ce que l'on

„ penſe de vous dans toutes les parties de
„ l'Europe, vous n'ignorez pas que preſque
„ tous les incrédules de notre ſiecle ſe glori-
„ fient de vous avoir pour leur chef & d'avoir
„ puiſé dans vos écrits les principes de leur ir-
„ réligion: c'eſt donc au monde entier & à
„ vous-même que vous devez vous en pren-
„ dre de ce qu'on vous impute."

Le Prélat compare enſuite la conduite d'un vrai Chrétien à celle de M. de Voltaire, & conclut que ſa converſion ne porte aucun des caracteres d'une converſion véritable.

Sans doute, M. de Voltaire atterré par cette derniere épitre, a pris le parti de garder le ſilence; mais le zele de l'Evêque n'a pas cru devoir s'en tenir à une ſimple correction paſtorale: ce Prélat en a écrit au Roi, & voici la Lettre en entier de M. de St. Florentin, qui inſtruit de l'anecdote.

Du 13 Juin 1768.

J'ai, Monſieur, remis ſous les yeux du Roi la lettre que vous m'avez adreſſée pour S. M. & la copie de celles que vous avec écrites à M. de Voltaire, & des réponſes qu'il vous a faites. S. M. n'a pu qu'applaudir aux ſages conſeils que vous avez donnés à M. de Voltaire & aux ſolides exhortations que vous lui avez faites. S. M. lui fera mander de ne plus faire dans l'égliſe d'éclat auſſi déplacé que celui dont vous lui avez avec raiſon fait reproche. Ce n'eſt point à un Seigneur particulier de paroiſſe à

donner des instructions publiques aux habitans, il peut les exhorter en particulier, & cela seroit même très louable, à se conduire d'une maniere conforme aux principes de la religion & de la justice. Je suis persuadé que M. de Voltaire aura fait des réflexions sur vos sages avis. On ne peut être plus parfaitement que je le suis, &c.

C'est apparemment pour se moquer encore mieux du Prélat, que M. de Voltaire a procédé cette année d'une façon plus extraordinaire encore au grand-œuvre de sa communion pascale.

En conséquence le 30 Mars 1769, après avoir fait avertir M. le curé de Ferney, selon les loix du royaume, d'une fievre violente qui le retient chez lui malade, requisition de M. de Voltaire audit curé de faire en cette occasion tout ce que les ordonnances du Roi & les arrêts du Parlement commandent, conjointement avec les canons de la sainte église, mere de la religion catholique, professée dans le royaume, religion dans laquelle lui malade est né, a vécu & veut mourir, &c.

De-là une déclaration le 31 Mars, où il dit qu'il n'a jamais cessé de respecter & de pratiquer la religion catholique professée dans le royaume; qu'il pardonne à ses calomniateurs; que si jamais il lui étoit échappé quelque indiscrétion préjudiciable à la religion de l'E-

tat, il en demanderoit pardon à Dieu & à l'Etat, &c.

Le 1er Avril 1769, par devant Notaire, immédiatement après avoir reçu dans son lit la sainte communion de M. le curé de Ferney, M. de Voltaire prononça ces propres paroles:
„ Ayant mon Dieu dans ma bouche, je dé-
„ clare que je pardonne sincerement à ceux qui
„ ont écrit au Roi des calomnies contre moi
„ & qui n'ont pas réussi dans leurs mauvais
„ desseins."

Le 15 Avril suivant il fit par devant Notaire encore la profession de foi la plus ample, la plus caractérisée & la plus orthodoxe.

On ne sçait point comment M. l'Evêque d'Annecy a pris cette nouvelle comédie, mais apparemment n'ayant pas été content de l'effet de ses plaintes à la cour contre un pêcheur aussi invétéré & dont les actes de religion n'étoient que des scandales nouveaux, il aura pris le parti de gémir sur le sort de cette brebis égarée & d'adresser ses vœux au ciel pour son retour sincere au bercail.

En général, les lettres du Prélat sont bien écrites: il y regne une morgue qui est annexée aux cathéchisans & à ceux qui parlent au nom de l'église: il est difficile que cet honneur ne donne pas une certaine enflure qui réjaillit presque sur leur humanité. Rien de plus plaisant que la correspondance en question, & que l'assaut de persifiage que se livrent tour à tour

l'ouaille & le paſteur. Le public attend le tems de pâques de l'année prochaine, pour voir quelle nouvelle tournure prendra la religion de M. de Voltaire.

On eſt fâché que l'éditeur n'ait pas conſervé dans ce volume une gravure qu'on voyoit à la tête d'une édition particuliere des lettres & profeſſion de foi en queſtion. Cette caricature repréſente M. de Voltaire en buſte, la figure enflammée comme un Séraphin, les yeux tournés vers un Chriſt en l'air, qui regarde amoureuſement ce pêcheur converti & ſemble le pénétrer de tous les rayons émanés de la gloire qui l'environne.

23 *Août* 1769. Les jeux pléjens ont un ſuccès très ſuivi, & les entrepreneurs n'ont qu'à ſe féliciter de leur dépenſe. Les frais journaliers ne montent pas à plus de cent piſtoles, & la recette paſſe celle des ſpectacles dans leurs jours les plus brillans, même celle des fêtes de Tempé de Torrré. On prétend que la derniere a monté à plus de 12000 livres; ce qu'on a pourtant peine à croire.

24 *dudit*. On a conſacré la petite plaiſanterie faite à M. l'Evêque d'Orléans par un divertiſſement allégorique, intitulé *le ballet des abbés*. On ſent qu'il ne peut avoir lieu que ſur des théâtres particuliers: il a déja été exécuté en pluſieurs endroits.

25 *Août* 1769. L'Académie françoiſe a tenu ſuivant l'uſage ſa ſéance publique pour la diſtri-

bution du prix. L'affluence augmente de jour en jour à ces aſſemblées, & dès deux heures la ſalle étoit garnie. Les Dames paroiſſent s'y plaire; elles y étoient venues en grande quantité. Quand Meſſieurs ſont entrés pour ſe mettre en place, on a été ſurpris de voir ſiéger parmi eux un abbé qu'on ne connoiſſoit pas; M. Duclos, le Secrétaire de la compagnie, a éclairci l'embarras général, en annonçant que M. l'abbé étoit un Pocquelin, petit-neveu de Moliere. Tout le monde a applaudi à cette diſtinction par des battemens de mains multipliés. Enſuite M. l'abbé de Boiſmont, directeur, après avoir fait une eſpece d'amende honorable à Moliere au nom de l'Académie, qui le comptant au rang de ſes maîtres le voyoit toujours avec une douleur amere omis entre ſes membres, a déclaré que pour réparer cet outrage autant qu'il étoit en elle, elle avoit propoſé ſon éloge au concours des jeunes candidats; que M. de Chamfort avoit mérité le prix, que trois autres pieces avoient fait regretter aux juges de n'avoir qu'un prix à donner, & qu'une quatrieme avoit approché de très près celles-ci. M. Duclos a cru devoir ajouter ſon mot, en diſant qu'on ignoroit les auteurs des *Acceſſit*, mais qu'on les invitoit à faire imprimer leurs pieces pour que les connoiſſeurs puſſent juger, approuver l'arrêt de l'Académie ou le caſſer: il a ajouté modeſtement „ nous nous croyons plus forts qu'un parti-

„ culier, mais le public eſt plus fort que nous."

Après tout ce préambule M. d'Alembert a lu la piece couronnée: elle a fait une grande ſenſation dans l'aſſemblée, & a excité de vifs applaudiſſemens. Il y a infiniment d'eſprit, de goût, de philoſophie dans cet ouvrage; mais il ſe ſent encore de la jeuneſſe du candidat: il manque de ce bel ordre, de cette unité, le premier mérite de tout discours: il n'eſt pas fondu comme il conviendroit: d'ailleurs trop peu de faits. M. de Chamfort s'eſt beaucoup appéſanti ſur l'auteur & n'a pas aſſez développé l'homme; il a montré le génie de Moliere ſous toutes ſes faces, & a gliſſé ſur ſon ame, non moins digne d'être approfondie. La partie même du jugement des pieces eſt plus traitée en métaphyſicien qu'en homme de l'art; trop de diſſection, de fineſſe, de ſubtilité. Les réflexions du panégyriſte ſont ſi atténuées, qu'elles échappent quelquefois à l'auditeur; quelquefois du faux, du louche, du galimathias, des comparaiſons recherchées pour la plupart. Le ſujet, manié tantôt avec trop d'importance & tantôt d'une façon trop burlesque; un ſtyle plus ſouvent précieux que naturel: tels ſont les défauts qui compenſent les beautés de cet éloge: c'eſt un portrait de Moliere plein de détails, d'une touche légere & délicate, & non frappé de ces grands coups de pinceau, tels qu'employoit lui-même ce peintre ineſtimable. Quoi qu'il en ſoit, l'au-

teur a paru digne de la medaille qu'il a reçue; il a été obligé de franchir la foule pour venir la prendre, & le fauteuil près du Secrétaire se trouvant vacant, il l'a invité de s'asseoir: grace prématurée, pronostic heureux de l'honneur qu'il aura sans doute un jour.

La coutume est de lire successivement le programme pour les prix de poésie de l'année suivante: depuis quelque tems l'Académie avoit laissé carriere au génie des auteurs, & ne les assujettissoit à aucun sujet; elle vient de reprendre, on ne sait pourquoi, ses anciens eremens, & a donné pour sujet du prix de poésie de 1770, *les inconvéniens du luxe*, titre bien foible pour caractériser un vice, fléau des Etats & le principe de leur destruction. M. Duclos a, par le même programme, annoncé l'Eloge à faire pour 1771, afin de donner aux concurrens le tems de rassembler les mémoires; c'est celui de M. de Fenelon, Archevêque de Cambrai.

M. Watelet, pour remplir le vuide de la séance, a continué de faire part au public de quelques morceaux de sa traduction de *la Jérusalem délivrée*. Celui qu'il a lu est tiré du septieme chant du Tasse. Ce poëte peint la fuite d'Herminie, & son entrevue avec un vieillard retiré des cours & vivant dans la solitude. On a déja dit & l'on ne peut que repéter, combien le pinceau sec & froid de l'académicien est impropre à rendre les touches tendres

&

& moëlleuſes de l'italien. Cette traduction, quoiqu'en vers, n'aura jamais l'élégance & la force de celle de M. de Mirabeau en proſe.

28 *dudit.* Le mémoire de M. Necker eſt intitulé: *Réponſe au mémoire de M. l'abbé Morellet ſur la compagnie des Indes, imprimé en exécution de la délibération de Mrs. les actionnaires, priſe dans l'aſſemblée générale du* 8 *Août* 1769.

Après un court avertiſſement, où l'auteur annonce qu'il n'a eu que quinze jours pour préparer cette réponſe, & s'excuſe ſur ce qu'il n'a pas donné à ſon ouvrage l'étendue & la correction que l'importance du ſujet paroiſſoit exiger, il entre en matiere & apoſtrophe ſon adverſaire, il commence par lui faire quelques remarques de procédé, où il lui fait ſentir l'indécence, l'ineptie & l'iniquité de ſon rôle; après quoi il développe ſa réfutation, qui conſiſte à établir:

1°. Que la compagnie des Indes a rendu les plus grands ſervices à l'Etat, bien loin de lui avoir été à charge.

2°. Que les actionnaires ont fait des ſacrifices immenſes pour lui, bien loin d'avoir augmenté à ſes dépens leurs fortunes particulieres.

Dans la premiere partie l'auteur, après avoir défendu le privilege de la compagnie des Indes de tout l'odieux dont on a voulu la couvrir, après avoir établi l'opinion conſtante juſqu'aujourd'hui ſur l'utilité paſſée de cette compagnie, examine le principal raiſonnement

que son adversaire employe pour persuader qu'elle a été à charge à l'Etat; il démontre contradictoirement 1o. que la compagnie des Indes a procuré à l'Etat plus de six cens millions de vente, au lieu de trois cens: 2o. que le Roi n'a rien payé à la compagnie au delà de ce qu'il lui devoit: 3o. que ni le montant des ventes, ni les sommes que le Roi auroit pu payer à la compagnie au-delà de ses créances, ne sont pas des objets de comparaison qui puissent faire juger si la compagnie a été à charge à l'Etat.

Il établit ensuite que la compagnie a été utile à l'Etat, puisqu'elle a toujours gagné par les opérations de son commerce; que depuis 1725 jusqu'à la derniere paix, le bénéfice sur les marchandises d'exportation a roulé de trente-cinq à quarante-cinq pour cent; celui sur les marchandises d'importation, de quatre-vingt-dix à cent quarante pour cent: que ses pertes maritimes n'ont pas monté à trois pour cent, & que ces fonds & ces profits n'ont point accru au profit des actionnaires, mais ont été employés à franchir les obstacles dans cette multitude de branches de commerce dont la compagnie a ouvert les voies, à former les premiers établissemens au Canada, à la Louïsianne, à la Chine, à Suratte, à Mahé, au Bengale, à Moka, sur les Côtes de Coromandel & de Malabar, sur celles de Senegal & de Guinée, aux Isles de France & de Bourbon, à encourager

la culture de ces deux dernieres, à construire des ports, à les entretenir, à élever des fortifications, à faire des chemins, à bâtir des arsenaux, des églises, des hôpitaux & plusieurs autres édifices publics, à payer les juges civils, à soudoyer les troupes & à faire en un mot toutes les dépenses de la souveraineté, dépenses qui toutes auroient dû être à la charge du gouvernement s'il n'y eut pas eu de compagnie.

Dans la seconde partie, sur les droits des actionnaires, M. Necker les venge des imputations injustes du dissertateur : il examine si l'abbé Morellet a discuté impartialement ces droits, si les lettres des actionnaires sont méprisables, s'ils ont joui de ce qui ne leur appartenoit pas, & s'ils méritent qu'on déroge contr'eux aux loix les plus authentiques, & il établit toujours de la façon la plus victorieuse les propositions contradictoires.

L'apologiste de la compagnie parcourt de-là les raisonnemens de son adversaire, sur *l'évaluation du bien des actionnaires*, sur *les profits du commerce*, sur *la possibilité d'emprunter*, sur *la liberté du commerce*; & ce coup d'œil rapide & lumineux démasque à tous les lecteurs l'ignorance, la partialité, la fausseté, l'injustice, la subtilité de cet écrivain ; il souleve contre lui une indignation générale, qui fera repousser dans les ténebres un mémoire qu'on pourroit

appeller plus énergiquement un *libelle diffamatoire contre la Compagnie des Indes.*

Celui de M. Necker, outre la logique claire & preſſante qui en fait la baſe, eſt embelli par une imagination pittoresque, par une éloquence forte, par un ſtyle hardi & vigoureux, & fait encore plus de plaiſir à la lecture qu'au débit. Il eſt digne de figurer à côté des plaidoyers les plus fameux du barreau & intéreſſera par l'onction qui y eſt répandue, toute ame ſenſible & honnête.

29 *Août* 1769. On vient de rendre public par la voye de l'impreſſion *le procès verbal de l'enlevement du conſeil ſouverain de St. Domingue*, exécuté le 7 Mars 1769. Ce procès verbal rédigé par ces Meſſieurs à bord du ſenaut le *Fidele Jean Baptiſte*, le 22 Avril ſuivant, c'eſt-à-dire auſſitôt qu'ils l'ont pu, eſt un monument qui conſacrera à la poſtérité un des effets les plus dangereux du despotisme militaire. On eſt fâché, en liſant cette piece, que les remontrances de cette même compagnie, imprimées à la ſuite, en date du 24 dudit mois, ne répondent pas à ſa ſituation & n'en peignent pas les horreurs avec cette éloquence mâle, dont pluſieurs Parlemens ont en pareil cas ſoulevé l'indignation générale contre les auteurs de ces vexations révoltantes.

Suit une *Lettre du Parlement de Bordeaux au Roi*, pour ſupplier S. M. de faire juger ces magiſtrats par un Parlement, & non par

une commiſſion, tribunal toujours ſuſpect & deſavoué par nos loix. Cet écrit eſt foible auſſi, & n'eſt pas digne du ſujet qui intéreſſe l'honneur de toute la magiſtrature.

31 *Août* 1769. Le discours que M. l'abbé Couturier, chanoine de St. Quentin, a prononcé le jour de St. Louis dans la chapelle du Louvre devant Mrs. de l'Académie Françoiſe, excite de grandes rumeurs dans la cabale des dévots & renouvelle la fermentation qu'occaſionna, il y a deux ans, celui de M. l'abbé Baſſinet. On reproche encore à l'orateur de cette année d'avoir fait un discours trop prophane, d'avoir enviſagé en Louis IX le monarque ſeul, ſans parler du ſaint, d'avoir frondé les croiſades, de s'être élevé avec force contre le tribunal de l'Inquiſition, d'avoir donné des leçons de politique dans une chaire où il ne devoit donner que des leçons de vertu. On va jusqu'à ſuppoſer que cet abbé eſt un ſuppôt du parti encyclopédique, parti qui ne ceſſe d'élever ſa philoſophie fauſſe & dangereuſe ſur les ruines de la vraie religion. On tourne même contre l'orateur les éloges qu'il a reçus des ſpectateurs, & ces battemens de mains réiterés, qui ne ſont d'uſage que dans les aſſemblées prophanes, au théâtre, ou au barreau: le zele des fanatiques a été porté au point de dénoncer ce panégyrique à M. l'Archevêque, pour en ſuspendre l'impreſſion & lui attirer les cenſures de ce

prélat. Heureusement le discours est déja imprimé par ordre de l'Académie françoise, & dans une délibération subséquente ces Messieurs ont arrêté de députer trois de leurs membres au premier gentilhomme de la chambre en exercice, pour le supplier de présenter l'orateur à S. M. & de lui offrir son discours: faveur nouvelle & signalée de la part de l'Académie.

La cérémonie doit avoir lieu dimanche à Versailles, & c'est M. le Duc de Fronsac qui s'en est chargé.

1er. *Septembre* 1769. Il paroît une *huitieme Lettre d'un actionnaire*, servant de suite à celles dont on a parlé, qui ne fait pas moins de bruit que les précédentes, par les détails dans lesquels l'auteur entre sur l'intérieur des assemblées. Heureusement pour ceux qui y sont dépeints elle n'est encore que manuscrite, ainsi que les précédentes.

4 *Septembre* 1769. M. l'abbé Morellet a fait une seconde édition de son mémoire, dans laquelle il annonce une replique à M. Necker.

On assure que cet abbé a 4000 livres de pension du gouvernement, pour avoir fait le mémoire en question.

6 *dudit*. Une compagnie vient de former un établissement digne de la ville de Sibaris; elle a obtenu un privilege exclusif pour avoir des parasols & en fournir à ceux qui craindroient d'être incommodés du soleil pendant la traver-

ſée du Pont-Neuf. Il y aura des bureaux à chaque extrêmité de ce pont, où les voluptueux petits-maîtres qui ne voudront pas gâter leur teint, ſe pourvoiront de cette utile machine; ils la rendront au bureau de l'autre côté, ainſi alternativement, moyennant deux liards par perſonne. Ce projet a commencé à s'exécuter lundi dernier. On annonce que ſi cette invention réuſſit, on eſt autoriſé à former de pareils bureaux dans les autres endroits de Paris, où les crânes pourroient s'affecter, tels que le pont-royal, la place de Louis XV, &c. Il y a apparence que ces profonds ſpéculateurs obtiendront auſſi le privilege excluſif des parapluyes.

On rappelle à cette occaſion un projet beaucoup plus utile, dont on fournit le plan à M. de Laverdy, lorsqu'il étoit encore contrôleur général; c'étoit celui d'établir des brouettes à demeure à différens coins de rues, où il y auroit des lunettes, qui ſe trouveroient prêtes à recevoir ceux que des beſoins urgents preſſeroient tout-à coup. On prétendoit que celui-ci n'étoit qu'une dériſion, qu'un plaiſant anonyme voulût perſifler par-là le miniſtere vil & minutieux de M. de Laverdy. Les entrepreneurs promettoient de rendre une ſomme au tréſor royal; ce qui tournoit l'affaire en un impôt digne d'être aſſimilé à celui que Veſpaſien avoit mis ſur les urines des Romains.

Tant d'induſtrie prouve à quel point l'argent

eſt devenu un beſoin indiſpenſable, & comment on ſe tourmente en tout ſens pour en acquérir.

7 *Septembre* 1769. On commence à croire que le Wauxhall des Champs Elyſées, qui portera le nom célebre de Colyſée, parce qu'il ſera dreſſé ſur le plan du Colyſée de Vespaſien, aura lieu certainement, par la grande quantité d'ouvriers qu'on vient de diſtribuer depuis peu pour les fondemens de ce vaſte édifice. Pluſieurs des actionnaires ont cependant retiré leur parole, mais on ſe flatte qu'il s'en préſentera d'autres, & que la ville d'ailleurs ſuppléera aux fonds d'un établiſſement dont elle doit avoir les prémices.

8 *Septembre* 1769. L'on aſſure que le Parlement, vivement touché des impreſſions fâcheuſes que peut répandre contre ce tribunal l'hiſtoire que vient de publier M. de Voltaire, a chargé des avocats d'y répondre, non par le deſaveu des faits, qu'on aſſure être vrais, mais en rétabliſſant ceux que l'auteur a omis exprès, & en mettant à découvert toute la malignité d'un pareil ouvrage. Il paroît en effet qu'on a voulu dégrader ce tribunal de toutes les manieres, ſauf un point, ſur lequel on le loue conſtamment & l'on ne ceſſe de lui rendre juſtice à chaque page, c'eſt ſa conſtance inébranlable à s'oppoſer aux entrepriſes de la cour de Rome, & à repouſſer ſes uſurpations.

10 *dudit*. Un nouvel adverſaire s'éleve contre

M. l'abbé

M. l'abbé Morellet & ce ne ſera vraiſemblablement pas le dernier. Celui-ci répand un imprimé de 18 pages in-4°, ayant pour titre : *Eclairciſſemens ſur le mémoire de l'abbé Morellet, concernant la partie hiſtorique de la compagnie des Indes & l'origine du bien des actionnaires.* On aſſure que l'auteur relève pluſieurs réticences du détracteur, qu'il attaque & démontre ſon ignorance, enſemble & ſa mauvaiſe foi. Il entre dans des détails intéreſſans ſur l'origine & la nature des droits des Actionnaires, il appuye & développe ce qu'avoit déjà dit à cet égard M. Necker, il y ajoute & prouve combien leur propriété eſt reſpectable & ſacrée.

15 *dudit.* On a joué hier, le 14 de ce mois, à Chilly chez Madame la Ducheſſe de Mazarin, la comédie intitulée *la partie de chaſſe de Henri IV*, drame du Sr. Collé, lecteur de M. le Duc d'Orléans. Mesdames y ont aſſiſté. On y devoit repréſenter en outre *Athalie*, & ce ſont les comédiens françois qui ont reçu ordre de ſe transporter à cet effet chez Madame de Mazarin. Il n'y a point eu de ſpectacle ce jour-là à la comédie françoiſe, & l'on a affiché *relâche au théâtre, pour le ſervice de la cour.*

Par une bizarrerie extraordinaire, cette *partie de chaſſe de Henri IV*, très médiocre à la lecture, mais qui fait le plus grand effet à la repréſentation, a été jouée ſur tous les théâtres, excepté ſur celui de la comédie fran-

çoiſe. Il a été tenu dans le tems différens conſeils à cet effet, & l'on a décidé que Henri IV ne figuroit pas ſur la ſcene d'une maniere aſſez auguſte.

16 *Septembre* 1769. On voit dans le public une brochure in-folio, portant *le projet d'un lombard, ou mont de piété*, dont on demande l'établiſſement à Paris, avec les réglemens qui doivent y être obſervés. Les lettres patentes de Louis XIII pour un ſemblable établiſſement y ſont rapportées, comme le modele de celui qu'on propoſe aujourd'hui.

17 *dudit. De la paix perpétuelle, par le Docteur Goodheurs*, brochure in-8o. de plus de 50 pages. Ce projet traité politiquement par l'abbé de St. Pierre & par M. Rouſſeau de Geneve, ne ſert ici que de cadre au développement du Syſtême de tolérance que ne ceſſe de prêcher depuis ſi longtems le fameux philoſophe de Ferney. Il voudroit qu'on détruisît tous les dogmes, ſources intariſſables de troubles & de diviſions; il trace en conſéquence un tableau des horreurs du fanatisme, & ce ſujet remanié cent fois par le même auteur, reprend ſous ſon pinceau encore plus de chaleur & d'énergie: le fiel qu'il broye avec ſes couleurs, donne à ſa touche tout le terrible des peintures de Michel Ange. M. de Voltaire eſt toujours ſublime quand il parle d'après ſon cœur.

19 *Septembre* 1769. Les ſpectacles de Mlle.

Guimard, qu'on avoit dit être discontinués par la retraite d'un amant diſtingué qui ne ſubvenoit plus aux frais conſidérables de ces fêtes, ont repris depuis quelque tems & ſe continuent avec autant de ſuccès que d'affluence. On n'y joue communément que de petits drames faits exprès pour le lieu: quelques auteurs ſe ſont voués à l'amuſement de cette nymphe, & toute la muſique, qui s'y exécute, eſt de M. de la Borde. Ce ſont les camarades des deux ſexes de Mlle. Guimard qui la ſecondent dans les repréſentations où elle ſe prodigue elle-même avec beaucoup de complaiſance. On ſait qu'elle a une très-vilaine voix, mais elle a dans ſon jeu une minauderie qui plaît à ſes partiſans, & qui pourroit paſſer pour du naturel par la grande habitude où elle eſt de s'y exercer. Il paroît que de tous les petits ouvrages compoſés pour ce théâtre, *la tête à perruque* eſt celui qui remporte la palme au gré des connoiſſeurs. Du reſte, on n'entre que par billets: & c'eſt ordinairement le rendez-vous des plus jolies filles de Paris & des aimables libertins. Il y a des loges grillées pour les honnêtes femmes, pour les gens d'égliſe & les perſonnages graves qui craignent de ſe commettre parmi cette multitude de folles & d'étourdis.

20 *Septembre* 1769. On parle beaucoup d'un bon mot de Madame, à Preville, le comédien, le jour où cette Princeſſe fut chez Madame

la Duchesse de Mazarin avec les autres Dames de France voir une représentation de la *partie de chasse de Henri IV*. Il faut savoir qu'un devoir & un privilege des comédiens est de porter le flambeau devant les Princes lorsqu'ils vont au spectacle, de la salle jusqu'à leur carosse ou à l'endroit où ils vont; il faut savoir encore que Preville avoit fait le rôle de Michau dans *la partie de chasse d'Henri IV*, & Michau est le paysan chez lequel ce Prince arrive incognito & est fêté avec tant de cordialité.

Preville donc, après avoir représenté le rôle de *Michau*, éclairant Madame pour passer de la salle de spectacle au sallon, elle lui dit: „ il étoit très convenable qu'après avoir reçu „ aussi bien le grand-pere vous éclairassiez la „ petite-fille."

21 *Septembre* 1769. Mesdames ayant témoigné à Madame la Duchesse de Mazarin le desir de voir Chilly, château célebre de M. d'Effiat, elle a fait tous les préparatifs qui pouvoient leur rendre cette partie agréable; & ses soins ont été heureusement favorisés par le tems qui étoit très beau. Le mercredi 13, jour auquel Mesdames avoient fixé leur voyage, elles arriverent l'après-midi sur les quatre heures & demie; elles furent reçues dans un sallon admirable par son étendue, sa proportion & les ornemens dont il a été décoré. Elles monterent dans les caleches qu'on avoit préparées pour

ſes promener dans les jardins. Cette promenade dura jusqu'à ſept heures; on les mena alors à la ſalle de ſpectacle, qui eſt une galerie très vaſte, où l'on a conſtruit un fort beau théâtre. On y repréſenta *la partie de chaſſe d'Henri IV*. L'exécution fut parfaite, & comme Mesdames avoient donné la permiſſion d'applaudir, les ſpectateurs qui étoient en très grand nombre, marquerent leurs transports de la maniere la plus éclatante. Mesdames, nonſeulement parurent très contentes, mais elles furent attendries jusqu'aux larmes dans tous les endroits qui donnent une idée ſi belle & ſi vraie de la bonté d'Henri IV, & qui a tant de rapport à celle du Prince qui les touche encore de plus près. Elles n'ont pu s'empêcher de marquer de la ſurpriſe de ce qu'on n'avoit pas permis de repréſenter ce drame à Paris, où il auroit fait encore plus d'effet que dans la province, où il eſt joué avec le plus grand ſuccès. Elles ſe promettent d'obtenir la permiſſion qui a été refuſée jusqu'à préſent. Si elles réuſſiſſent, comme il y a tout lieu d'espérer, ce ſera une fortune pour les comédiens, & une ſatisfaction pour le public, qui ſupporte avec peine la privation de ce ſpectacle. *La partie de chaſſe* fut ſuivie de *Lucille*, opéra comique, qui plut auſſi beaucoup. La comédie fut terminée par un ballet très ingénieuſement compoſé & très bien exécuté. Ce divertiſſement ayant fini plutôt qu'on n'avoit cru, l'espace qui reſtoit jus-

qu'au ſouper fut rempli par un feu d'artifice qui mérite qu'on en faſſe la deſcription.

Au lieu de fuſées ordinaires, c'étoit ce qu'on appelle des *bombettes*, eſpece de bombes qui produit une grande quantité d'étoiles & dont l'effet eſt beaucoup plus agréable que celui des fuſées. Il parut des feux dans toutes ſortes de formes, toutes très bien inventées & exécutées avec autant de vivacité que de préciſion. Il y eut enſuite des hommes montés ſur des chevaux véritables, & qui combattirent les uns contre les autres avec l'artifice dont ils étoient environnés & qu'ils lançoient de toutes parts. Le feu fut terminé par des portiques très illuminés, & à chacun desquels il y avoit une gerbe de feu ; un bouquet de trois mille fuſées, qui partirent à la fois, mit le comble à la beauté de ce ſpectacle. Enſuite on ſervit le ſouper, dont la magnificence répondit à tout le reſte de la fête. Mesdames étoient à une table au ſallon, où ſuivant l'étiquette ordinaire il n'y avoit point d'hommes; mais comme toutes les Dames qui compoſoient leur cour ne pouvoient pas y trouver place, il y en eut pluſieurs qui ſe mirent à celle des hommes, qui ne fut pas moins bien ſervie. Mesdames, malgré l'uſage ordinaire, ſelon lequel elles n'admettent à leur table que des femmes mariées & par conſéquent préſentées, firent ſouper avec elles Mademoiſelle d'Aumont, fille de Madame la Ducheſſe de Mazarin : elle eſt âgée d'environ

douze ans. Après ſouper, chacune des Mesdames fit ſa partie de whisk: elles y admirent de préférence tout ce qui eſt de la maiſon de Duras. Le reſte de la compagnie joua au vingt-un. Le jeu dura jusqu'à environ deux heures après minuit, que Mesdames remonterent dans leurs caroſſes, très ſatisfaites de tout ce qui s'étoit paſſé.

23 *dudit*. Des plaiſans qui ne manquent jamais dans ce pays-ci & qui ſaiſiſſent toujours l'à propos, ont fait le couplet de chanſon ſuivant à l'occaſion des circonſtances : les gens intelligens en concevront facilement tout le ſel, ſur l'air *Vive le vin*, *Vive l'amour*, tiré du *Déſerteur* :

Vive le Roi ! Vive l'amour !
Que ce refrein ſoit nuit & jour
Ma deviſe la plus chérie !
Envain les ſerpents de l'envie
Sifflent autour de mes rideaux,
L'Amour lui-même aſſure mon repos
Et dans ſes bras je la défie.

27 *dudit*. Les Italiens donnent depuis peu une parade intitulée *le portrait parlant*; les paroles ſont d'Anſeaume, & la muſique de Gretri. La piece a réuſſi. Elle eſt plaiſante, par fois graveleuſe. L'éventail y eſt d'un grand ſecours aux femmes. La muſique en eſt excellente. En général, ce genre plaît plus à ce théâtre & y eſt mieux adapté que l'héroïque, ſur lequel on a voulu le monter depuis quelque tems. C'eſt

une femme piquante & faite pour la gaillardise, qui emprunte la langueur & les grands airs d'une beauté sublime pour intéresser davantage & devient ridicule.

30 *Septembre* 1769. M. l'abbé Morellet, dont on attendoit depuis longtems la Replique, vient de la faire paroître : elle a pour titre, *Examen de la réponse de M. N*** au mémoire de M. l'abbé Morellet sur la compagnie des Indes, par l'auteur du mémoire.* C'est un in-4°. de 150 pages : on y retrouve le même esprit de paradoxe, qu'on a remarqué dans le mémoire : un homme décidé à nier tout ce qui est contre lui, les faits les plus averés, & à mettre en avant tout ce qui peut favoriser sa cause, même les raisonnemens les plus démentis par l'expérience. Au reste, il a beau jeu.

2 *Octobre* 1769. Un écrivain vient de répandre un *Prospectus sur le projet d'une pompe à Paris.* L'auteur, après avoir refuté rapidement tous ceux écrits sur cette matiere depuis le fameux abbé Picard, jusques à M. de Parcieux & même depuis ce dernier, expose le sien, qu'il présente comme plus aisé, plus commode & moins dispendieux. Ce seroit d'élever une pyramide dans la Seine, à la pointe de l'isle St. Louis, où est l'hôtel de Bretonvilliers. Il prétend que de là il se distribueroit dans Paris une quantité d'eau en assez grande abondance, pour en fournir à toutes les extrêmites de la capitale, pour avoir des fontaines continuellement

jaillissantes, qui abreuveroient & laveroient sans interruption le pavé de Paris, & pour établir des machines qui en cas d'incendie donneroient promptement des volumes d'eau capables d'éteindre le feu le plus violent.

3 *Octobre* 1769. Les comédiens françois ont donné hier la premiere représentation d'*Hamlet*, tragédie en cinq actes, tirée du théâtre Anglois. Ce sujet jusqu'ici avoit fait le desespoir de nos plus grands maîtres, qui avoient vainement tenté de l'adapter à notre théâtre & de le circonscrire dans nos regles dramatiques. Quelques-uns, comme M. de Voltaire, s'étoient contentés d'en prendre les beautés de détail & de les transporter dans leurs pieces. M. Ducis s'est approprié cette carcasse & en a formé un drame régulier, mais qui, dénué de ces endroits neufs & terribles, dont on s'étoit emparé avant lui, n'a plus été qu'une tragédie ordinaire, dans laquelle l'auteur ayant perdu tout le mérite de l'invention, se trouve réduit à quelques beaux vers, à des morceaux particuliers & n'offre qu'un ensemble médiocre. Le Sr. Molé, qui a fait le rôle d'*Hamlet*, a excité une vive sensation par la chaleur de son jeu.

4 *Octobre* 1769. L'académie royale de musique a remis hier l'acte de *Psyché*, dont les paroles sont de M. l'Abbé de Voisenon & la musique de M. de Mondonville. Ce petit drame, où Mlle. Arnoux déploye tant de graces, a reçu encore un nouveau mérite du jeu de cette actri-

ce inimitable. Elle n'avoit représenté depuis longtems, on avoit craint de la perdre, & l'on ne se flattoit de la revoir que sur le nouveau théâtre. Elle a voulu se remettre un peu au courant avant de tenter de plus grands. Elle a été reçue avec des transports indicibles. On a trouvé sa voix plus soutenue & non moins séduisante : ses attitudes toujours belles & pleines d'intérêt ont ému l'ame des spectateurs & l'ont vivement passionnée. Elle a été très bien secondée par Mlle. Rosalie, qui avoit fait le rôle de *l'Amour*. Cette derniere se perfectionne de plus en plus dans son jeu naïf, gai & piquant en même tems.

7 Octobre 1769. On a fait le 2 de ce mois plusieurs essais d'artifice, tant sur l'eau que dans l'air, pour les fêtes du mariage de M. le Dauphin, & plusieurs artificiers travaillent en concurrence. Leurs tentatives jusqu'à présent n'ont encore rien produit de satisfaisant. On y a cependant remarqué des bombes de construction nouvelle, qui produisent un grand effet, mais qui ne répondent pas encore à ce qu'on desire pour une aussi grande fête.

9 Octobre 1769. L'admiration qu'a excitée au sallon le portrait en pied du Roi de Prusse, a fait fermenter les beaux esprits ; plusieurs ont fait des vers à ce sujet. Voici un quatrain composé par M. Bacon, qu'on trouve le plus juste & le moins indigne de ce grand Roi.

Si ce Roi conquérant, fameux par mille exploits,
Apprit à ſes ſujets le grand art de la guerre;
En Prince, en philoſophe, il leur dicta ſes loix:
Regner, c'eſt éclairer la terre.

11 *dudit*. Madame Denis, niece de M. de Voltaire, dont la ſéparation d'avec ce cher oncle avoit occaſionné tant de mauvais propos & de conjectures ſiniſtres qui n'ont jamais été bien éclaircies, vient de partir ces jours-ci pour ſe réunir avec lui, & de retour va ſans doute égayer la retraite du philoſophe de Ferney, qui commençoit à avoir beaucoup d'humeur & à broyer bien du noir. Les curieux trouveront de nouveau une femme aimable, qui fera les honneurs du château, & attirera les étrangers effarouchés par les caprices d'un vieillard iſolé. On ſait que M. de Voltaire, malgré ſon ardeur pour la célébrité, ne daignoit pas toujours ſe montrer aux amateurs, qui, en faiſant ce voyage, riſquoient de revenir ſans l'avoir vu.

12 *dudit*. M. le Miere vient de nous donner ſon poëme *de la peinture*, annoncé depuis long-tems, qu'il avoit déja lu dans une aſſemblée publique de l'académie de ce genre & qui avoit reçu pour-lors beaucoup d'applaudiſſemens, ainſi que dans différentes cotteries particulieres, où l'auteur l'avoit récité. Tous ces éloges prématurés ſe ſont évanouïs à l'impreſſion. Il eſt de beaucoup inférieur aux poëmes latins de Dufreſnoy & de l'abbé de Marſay; il eſt plus didactique, plus dur, plus obſcur, que celui de M.

Watelet, & à quelques morceaux près, en petit nombre, inintelligible d'un bout à l'autre. C'eſt un fatras de vers empruntés & d'expreſſions disparates, dont il a revêtu des préceptes arides, ſans enchaînement & ſans progreſſion. Il paroît dans la préface, auſſi barbarement écrite que le poëme, que l'auteur a ſenti toutes les difficultés de ſon entrepriſe; mais qu'il s'eſt cru capable de les ſurmonter & c'eſt en quoi il s'eſt trompé. Nous avons ſur le même ſujet une esquiſſe peu connue de M. le Baron de Saint Julien, qui eſt infiniment meilleure, pleine d'harmonie, d'images nobles & naturelles: elle fait regretter que cet auteur n'ait pas traité plus en grand & plus en détail cette matiere.

On ſait auſſi que feu M. le Marquis de Choiſeul, capitaine des vaiſſeaux du Roi & doué du talent aimable de la poéſie, a laiſſé manuscrit un poëme de la peinture très eſtimé des amateurs qui l'ont lu, & infiniment préférable à tout ce qui a été compoſé en pareil genre.

13 *Octobre* 1769. *Idée ſinguliere d'un bon citoyen concernant les fêtes publiques qu'on ſe propoſe de donner à Paris & à la Cour, l'année prochaine, pour le mariage de Monſeigneur le Dauphin.* Tel eſt le titre d'une feuille manuscrite, qui court dans le monde & qui eſt vraiment originale.

L'auteur diſtribue d'abord ſon projet de fêtes publiques en quatre parties: 1°. repas; 2°. ſpectacles; 3°. feux d'artifice, illuminations; 4°. bals. Il ſous-diviſe chacune de ces parties en différens

articles, qu'il détaille dans la plus grande étendue, avec une évaluation des dépenses dont il forme une récapitulation générale, par laquelle ce devis complet monte à un capital de vingt millions. Il ajoute:

„ Je propose de ne rien faire de tout cela, mais de remettre ces vingt millions sur les impôts de l'année & surtout sur la taille. C'est ainsi qu'au lieu d'amuser les oisifs de la cour & de la capitale par des divertissemens vains & momentanés, on répandra la joye dans le cœur des tristes cultivateurs, on fera participer la nation entiere à cet heureux événement, & l'on s'écriera jusques aux extrêmités les plus reculées du royaume *vive Louis le bien-aimé*! Un genre de fête aussi nouveau couvriroit le Roi d'une gloire plus vraie & plus durable, que toute la pompe & tout le faste des fêtes asiatiques, & l'histoire consacreroit ce trait à la postérité avec plus de complaisance, que les détails frivoles d'une magnificence onéreuse au peuple, & bien éloignée de la grandeur d'un monarque, pere de ses sujets."

13 *Octobre* 1769. On assure que le Breton & Trial, administrateurs actuels de l'opéra qui n'y entendent rien, vont remettre à la ville leur privilege, & qu'elle fera le choix d'un homme de goût & capable dans cette partie pour diriger ce spectacle, qui est censé prendre une nouvelle forme au palais royal. On a de beaucoup augmenté le nombre des petites loges, ainsi que le

prix de l'abonnement : il feroit étonnant que malgré tant de fecours les entrepreneurs ne puffent pas bien faire leurs affaires.

La comédie françoife paffe aux Tuilleries, mais cette transmigration n'aura lieu qu'à pâques.

14 *Octobre* 1769. Un cauftique, comme il s'en trouve beaucoup à Paris, mécontent des opérations de M. le contrôleur général, que beaucoup de gens accufent d'ineptie, a rapproché ce caractere d'avec la confirmation phyfique de la tête de M. Maynon, & en a formé l'épigramme fuivante :

Midas avoit des mains qui changeoient tout en or :
Que notre contrôleur n'en a-t-il de pareilles !
Pour l'Etat épuifé ce feroit un tréfor,
Mais, hélas ! de Midas il n'a que les oreilles !

15 *Octobre* 1769. On parle beaucoup d'un bon mot de M. le Duc de Choifeul à Madame la Comteffe Dubarry : on fait que la chronique fcandaleufe a prétendu que, quoique cette Dame foit née en légitime mariage, fon pere véritable & phyfique étoit un abbé Gomar, ci-devant Picpus & qui paffoit pour avoir été très bien avec la mere : bruit fort accrédité par le grand foin que Madame Dubarry prend de cet abbé. La converfation rouloit fur les moines, de la deftruction desquels on s'occupe effentiellement en France. Madame Dubarry étoit contr'eux, & M. le Duc de Choifeul en prenoit la défenfe. Ce miniftre, plein d'efprit & de fineffe, mettoit en avant tous les genres d'utilité de cet état & fe laiffoit battre fucceffivement en ruine fur tous

les points ; enfin pouſſé à bout : „ vous con„ viendrez au moins, Madame, (a-t-il ajouté) „ qu'ils ſçavent faire de beaux enfans." Cette épigramme charmante, enveloppée de toutes les graces du madrigal, fut ſentie par celle qu'elle regardoit & ne lui déplut pas à la faveur du galant correctif qui la faiſoit paſſer.

15 *Octobre* 1769. Mlle. Arnoux, par une faveur ſinguliere, a joué vendredi dans *Pſyché*, quoi qu'elle arrivât de Fontainebleau & dût y retourner tout de ſuite. Le public ſe preſſe de jouir avec la plus grande activité de cette aimable actrice, qui brille plus que jamais dans ce beau rôle par le ſentiment qu'elle y déploye, & les tableaux nobles, vrais & variés qu'elle y préſente continuellement, depuis le commencement jusqu'à la fin. L'acte de *Bacchus & Erigone*, paroles de la Bruyere & muſique de Mondonville, ſubſtitué à celui d'*Hippomene & Atalante*, n'a pas eu de ſuccès.

16 *Octobre* 1769. Pour égayer cette multitude d'ouvrages ennuyeux ſur la compagnie des Indes & que perſonne ne lit, un plaiſant a fait une parodie de la derniere ſcene de Mithridate. On voit au milieu du théâtre la compagnie des Indes nue en chemiſe ; elle eſt ſuspendue par des cordes ſous les aiſſelles, elle tient en main ſon privilege. Le corps des actionnaires eſt repréſenté par deux d'entr'eux, qui s'eſſuyent les yeux de leur mouchoir.

Cette plaiſanterie du moment n'eſt point aſſez

méchante pour être bonne. On y attaque cependant quelques perſonnages qui ne ſe trouveront pas contens de ſe voir déſignés. M. Boutin y eſt couché tout de ſon long. On le regarde depuis longtems comme l'ennemi juré de la compagnie & l'on ne doute pas qu'il ne ſoit l'inſtigateur du mémoire de l'abbé Morellet.

18 *Octobre* 1769. Il eſt décidé que la ville reprend l'adminiſtration de l'opéra. Les Srs. Trial & le Breton reſteront comme inſpecteurs, ainſi que le Sr. Dauvergne, connu par ſon talent, & le Sr. Joliveau, qui avoit la qualité de ſecrétaire de l'académie royale de muſique, qui a donné auſſi quelque preuve de mérite & qui d'ailleurs entend à merveille les détails intérieurs de ce tripot. Ces Meſſieurs auront chacun 5000 livres nettes d'appointemens : toutes les dépenſes ſe feront par la ville, elle aura le gain, ou ſupportera la perte. Cependant, pour encourager les agens de la machine à la faire aller le mieux qu'ils pourront, & à s'évertuer de toute maniere pour attirer le public, on a décidé que tout ce que la recette rendroit au-delà des 500,000 livres, auxquelles elle eſt évaluée année commune, feroit mis en maſſe, & le quart partagé en gratifications entre ces Meſſieurs.

20 *Octobre* 1769. Une affaire particuliere, devenue presque une affaire générale entre les gens de lettres & les libraires, mérite d'être rapportée.

On ſçait de quelle tyrannie uſent en France les der-

derniers avec les premiers, que le malheureux état de leurs affaires oblige ordinairement de se laisser subjuguer par ces Messieurs. Cette tyrannie avoit engagé quelques auteurs plus pécunieux & plus intelligens à faire imprimer leurs ouvrages à leurs frais, & à les faire débiter par des subalternes de confiance.

M. Luneau de Boisjermain, connu par des ouvrages estimables de sa façon & plus encore par son édition & son *Commentaire des tragédies de Racine*, avoit suivi depuis plusieurs années cette méthode. Comme ses productions s'étendoient & que ce genre de commerce prospéroit entre ses mains, les libraires en ont conçu de la jalousie, & le mercredi 31 Août 1768 ont fait une saisie chez lui, sous prétexte qu'il faisoit un commerce en contravention des réglemens de la librairie. M. Luneau en a rendu plainte par devant M. de Sartine, Lieutenant général de police & chef de la librairie; ce qui a occasionné des mémoires de part & d'autre. Dans son premier mémoire, M. Luneau prouve, 1o. qu'il n'a point vendu & débité de livres: 2o. qu'il ne les a point fait afficher pour les vendre: 3o. qu'il n'en a tenu boutique ni magasin: 4o. qu'il n'en a point acheté pour en revendre: au moyen de quoi il ne se prétend point infractaire du fameux réglement de 1723, qui interdit seulement aux étrangers la partie mercantile de la librairie.

Dans le second, le Sr. Luneau prend article par article le mémoire des libraires, sous le ti-

tre de *Précis signifié par les syndics & adjoints des libraires de Paris*, & le pulvérise entiérement : ce mémoire est de M. Linguet, Avocat connu au barreau & dans la littérature. Quant à M. Luneau, il a sçu jetter le plus grand intérêt sur cette matiere aride, par la chaleur & l'éloquence de sa plume. Il s'éleve avec force contre la tyrannie des libraires de France envers les gens de lettres, dont ils ne devroient être que les manouvriers & les colporteurs. Il les ramene au respect & à la subordination qu'ils doivent aux auteurs ; il objecte aux premiers des vérités fortes, mais nécessaires à sa cause, & non des imputations injurieuses ou calomnieuses, comme ils le prétendent. M. de Sartine reçoit tous les jours des requêtes & représentations sur cet objet d'autres gens de lettres, qui font cause commune avec M. Luneau.

22 *Octobre* 1769. Extrait d'une Lettre de Fontainebleau du 21 *Octobre*. Hier il a été joué sur le théâtre de la ville une piece nouvelle en un acte & en prose, ayant pour titre *le cri de la nature*. Elle est du Sr. Armand, fils du fameux comédien de ce nom & concierge de la comédie françoise. Cet auteur, quoiqu'enfant de la balle, n'ayant pu depuis plus d'un an obtenir une lecture de son drame à l'assemblée des comédiens, a été conseillé de le donner ici. Il s'est muni avant du suffrage des pages, qu'il a supplié d'assister à une répétition, & qui ont merveilleusement soutenu sa piece : ensorte qu'elle a été

aux nues. Il paroît ſur le théâtre un petit enfant en maillot. On craignoit que cette innovation ne révoltât les gens délicats ; elle a produit le plus grand effet ; on a pleuré à chaudes larmes, & toute la cour veut voir la nouveauté. Il eſt à eſpérer pour le Sr. Armand qu'on fera repréſenter ſa comédie d'emblée au théâtre de Paris.

23 *Octobre* 1769. On a fait ces jours derniers l'épreuve d'une machine ſinguliere qui, adaptée à un chariot, devoit lui faire parcourir l'eſpace de deux lieues en une heure, ſans chevaux : mais l'événement n'a pas répondu à ce qu'on promettoit : elle n'a avancé que d'un quart de lieue en 60 minutes. Cette expérience s'eſt faite en préſence de M. de Gribeauval, Lieutenant-général, à l'arſenal.

25 *Octobre* 1769. *Le tableau parlant*, qu'on joue aux Italiens avec tant de ſuccès, a allumé la bile d'un auteur ſatyrique anonyme ; il vient de s'exhaler dans une épitre qu'il adreſſe à ſon digne ami, M. Nicolet. A cette occaſion il fronde le mauvais goût du jour, il paſſe en revue une infinité de nos auteurs modernes, qu'il réduit à leur juſte valeur. On a joint au texte des notes encore plus cruelles, & toute la littérature eſt en mouvement pour découvrir ce critique, contre lequel la tourbe des petits auteurs fait cauſe commune. On a attribué cette Epitre à M. l'abbé de Voiſenon, en ce que Favart, un

des poëtes de la ſcene ſi à la mode, y eſt abſolument épargné.

26 *dudit*. Quoi qu'on ſe ſoit mis en train de lever les plans pour l'exécution du projet de M. de Parcieux, d'amener à Paris la riviere d'Yvette, d'autres ſpéculateurs ne ſe découragent pas, dans l'eſpoir que celui-là ne ſera jamais exécuté par la dépenſe énorme qu'il exige. On a déja parlé du projet de la pompe publique établie à la pointe de l'isle. Un autre auteur propoſe au même endroit une machine à feu, comme à Londres, où elle eſt établie & qui produit pour cette ville tous les effets ſalutaires qu'on exigeroit de celle-ci. On prétend que la conſtruction & l'entretien ne coûtent pas plus d'un million.

28 *dudit*. M. Souchet, avocat du Roi au Châtelet de Paris, a prononcé le 23 de ce mois un discours à la rentrée de ſon tribunal, dans lequel, après avoir établi les principes raiſonnés de la légiſlation, il a montré l'origine de nos loix & les a apprécié. Il en a tiré la conſéquence de la néceſſité de les réformer en grande partie & en a indiqué les moyens. Ce discours intéresſant par l'importance du ſujet, l'eſt devenu encore plus par la maniere dont l'orateur l'a traité. Les vûes nouvelles & utiles qu'il renferme, annoncent de la part de ce jeune magiſtrat beaucoup de connoiſſances & caractériſent à la fois le philoſophe éclairé, l'homme de lettres inſtruit & le politique conſommé.

29 *dudit.* Il y a eu hier un grand concours à la comédie françoise, à cause de la rentrée du Sr. le Kain, qui étoit allé aux eaux pour le rétablissement de sa santé. Il a joué dans *l'orphelin de la Chine.* On ne sauroit rendre les transports indicibles du public en revoyant cet acteur qu'on regarde comme le premier de la scene, malgré son défaut d'organe, sa figure ignoble & son jeu trop souvent forcé. Mais on ne peut lui refuser une intelligence supérieure, une plénitude de jeu qui lui fait remplir le théâtre sans aucun vuide, & avec une chaleur dont l'atmosphere embrase nécessairement le spectateur.

30 *dudit.* On écrit d'Allemagne, que les Jésuites de Coblentz & de Benzberg ayant trouvé dans l'*évangile de Nicodême*, (que l'on fait n'être pas reçu comme orthodoxe, mais un des cinquante évangiles repudiés comme apocryphes) que le bon larron s'appelloit *Dixmare*, ils ont jugé à propos d'en faire un saint, de l'invoquer sous ce nom, de lui bâtir une chapelle, de lui composer des lithanies & de lui faire faire des miracles. Dans les diverses invocations qu'on lui adresse & dans les prieres rédigées par ces bénits peres, ils l'y appellent *Saint voleur*, *Saint meurtrier*, *Saint assassin*, le tout avec permission de leurs supérieurs. Les réflexions de l'auteur de la lettre sont, qu'il en résulte que les plus grands criminels peuvent être érigés en saints, pourvu que sur l'échaffaut ils aient un bon moment.

Quoi que cette relation soit fort circonstanciée & regardée comme certaine, il est à présumer que c'est une calomnie des ennemis de la Société, ou du moins que le fait est prodigieusement exagéré, ou que c'est une invention de quelque plaisant : cette espece de rieurs n'est pourtant pas commune en Allemagne.

30 *Octobre* 1769. La nouvelle salle de l'opéra, dont on presse les travaux pour mettre le public à même d'en jouer incessamment, doit s'ouvrir au cinq Décembre prochain. En attendant les amateurs s'y rendent en foule pour la visiter. Ces jours ci on a fait une répétition de la maniere dont elle doit être éclairée, pour juger de son effet aux lumieres. Beaucoup de gens d'importance y ont assisté, & tout le monde est sorti enchanté du jour de volupté qu'on a remarqué se réfléchir de toutes parts sur les objets. Des femmes agréables s'étoient mises dans les loges, & il en a résulté une teinte qui les a rendu encore plus belles aux yeux des spectateurs: art essentiel aux plaisirs des partisans de ce spectacle, & dont ne sauroit trop s'applaudir l'architecte. Le Sr. Moreau, peu connu encore par de grands édifices, va se faire une gloire durable par celui-ci. La France n'aura, surtout à Paris, aucun monument de ce genre qui mérite d'être cité. L'architecte a cherché à réunir dans celui-ci à la majesté du lieu, tous les détails de commodité particuliere, que les architectes de notre nation enten-

dent si bien aujourd'hui. Tels sont les éloges prématurés que les enthousiastes de l'auteur lui accordent; mais pour savoir à quoi s'en tenir, il faut attendre que le public impartial ait confirmé ces suffrages.

31 *Octobre* 1669. On mande de Fontainebleau qu'on y a donné l'acte d'*Erosine*, où l'on a déployé toute la magnificence des décorations du Sr. l'Evêque, entr'autres celle de diamans, qui a produit un effet merveilleux.

31 *dudit*. *Copie d'une lettre du Pape Clément XIV au Roi de France, présentée par son Nonce.*

„ Je m'attends que les Ambassadeurs de la mai-
„ son de Bourbon vont faire les plus vives in-
„ stances pour m'engager à acquiescer à leurs
„ demandes. Il est donc à propos que je pré-
„ vienne votre Majesté sur cet objet & que je
„ lui déclare mes sentimens.

„ 1°. J'ai envoyé au Duc de Parme les dis-
„ penses de mariage qu'il m'a demandées; j'ai
„ suspendu à cet égard tous les effets du Bref
„ dont il se plaint, des bulles qui y sont relati-
„ ves & je lui donne cordialement ma bénédic-
„ tion apostolique.

„ 2°. Pour ce qui regarde les Jésuites, je ne
„ puis ni blâmer, ni anéantir un Institut loué
„ & confirmé par dix-neuf de mes prédécesf-
„ seurs, & je le puis d'autant moins, qu'il a
„ été authentiquement confirmé par le saint
„ concile de Trente, & que selon vos maxi-

„ mes françoiſes le concile général eſt au deſ-
„ ſus du Pape. Si l'on veut, j'aſſemblerai un
„ concile, où tout ſera discuté avec juſtice &
„ égard, à charge & à décharge, dans lequel
„ les Jéſuites ſeront entendus pour ſe défen-
„ dre, car je dois aux Jéſuites, comme à tous
„ les ordres religieux, juſtice & protection.
„ D'ailleurs, le Roi de Sardaigne & le Roi de
„ Pruſſe même m'ont écrit en leur faveur; ain-
„ ſi je ne puis par leur deſtruction contenter
„ quelques Princes, qu'au mécontentement
„ des autres.

„ 3°. Je ne ſuis point propriétaire, mais ad-
„ miniſtrateur des domaines du Saint Siege;
„ je ne puis céder ni vendre Avignon, le
„ comtat & le duché de Bénevent. Tout
„ ce que je ferois à cet égard, feroit nul, &
„ mes ſucceſſeurs pourroient réclamer comme
„ d'abus.

„ Au reſte, je céderai à la force, & je ne la
„ repouſſerois pas par la force, quand je le
„ pourrois: je ne veux pas répandre une ſeule
„ goutte de ſang pour des intérêts temporels.
„ Vous êtes, Sire, le fils aîné de l'égliſe; je
„ connois la droiture de votre cœur, & je tra-
„ vaillerai volontiers ſeul à ſeul avec V. M.
„ ſur les intérêts que nous avons à démêler en-
„ ſemble. Je prie tous les jours pour votre pros-
„ périté & je vous donne cordialement ma bé-
„ nédiction apoſtolique.

31 *Octobre* 1769. Il paroît une nouvelle plaiſanterie, relative à la compagnie des Indes, qui eſt aujourd'hui l'objet des facéties de Paris: c'eſt une eſpece de Placet au Roi en dialogue, entre M. L'héritier & M. de Moracin, deux députés des actionnaires.

Fin du quatrieme volume.